Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17252 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 14 JUILLET 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : Nguyên Huy Thiêp, Christian Jacq, les lecteurs d'Arles

L'IVG à 12 semaines

■ Martine Aubry s'apprête à proposer l'allongement à 12 semaines du délai d'interruption volontaire de grossesse

■ L'obligation d'une autorisation parentale pour les mineures pourrait être assouplie

■ La majorité presse le premier ministre de décider vite

Lire page 8

Les élus corses veulent faire la loi

● L'Assemblée de Corse accepte les propositions de Lionel Jospin sur le développement économique de l'île ● Mais elle souhaite obtenir un « pouvoir législatif » dans un délai de trois à quatre ans ● Cette démarche est défendue notamment par les élus RPR et les nationalistes

UNE FORTE MAJORITÉ des membres de l'Assemblée de Corse se sont mis d'accord, mercredi 12 juillet, lors d'une réunion informelle à Ajaccio, pour demander une réforme en profondeur du statut de l'île. Ils réclament la dévolution à une Assemblée unique de Corse d'un *« pouvoir législatif encadré »*, notamment en matière d'aménagement du territoire, de culture ou d'environnement. Cette revendication suppose une modification de la Constitution. Elle va au-delà des propositions formulées lundi par le gouvernement. Ce dernier n'avait pas fermé la porte à la création d'une collectivité unique, mais il n'avait envisagé un transfert de pouvoir législatif qu'à titre expérimental et placé sous le contrôle du Parlement. Les élus corses ont en revanche approuvé les propositions du gouvernement sur les autres sujets, notamment le développement économique et l'enseignement du corse.

Cette initiative, portée par José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, a reçu le soutien d'une quarantaine des 51 élus : les nationalistes, une partie de la gauche et le RPR. Une partie des radicaux de gauche et des socialistes, ainsi que les communistes, ne l'ont pas ralliée. Emile Zuccarelli (PRG), maire de Bastia, estime, dans un entretien au *Monde*, que la proposition des élus est *« dans un flou porteur de danger »*. Une nouvelle réunion entre le gouvernement et les élus est prévue pour le 20 juillet. On admet, à Matignon, que ce rendez-vous sera *« crucial »* pour l'avenir du processus de discussion engagé par Lionel Jospin en décembre 1999. Cette réunion interviendra après l'intervention du président de la République, le 14 juillet. Enfin, le 27 juillet, une réunion plénière de l'Assemblée de Corse devrait se prononcer, formellement, sur un éventuel projet d'accord.

Lire page 6

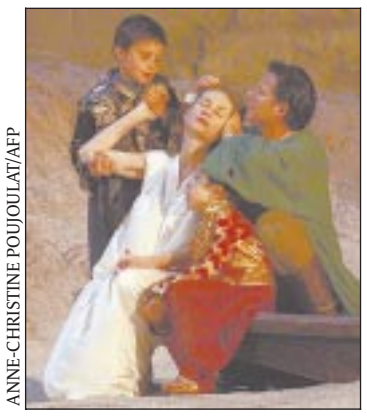

ANNE-CHRISTINE POUJOULAT/AFP

L'ÉTÉ FESTIVAL

Avignon

Isabelle Huppert, superbe Médée

Sous la direction de Jacques Lassalle, Isabelle Huppert *(photo)* est entrée, mercredi 12 juillet, dans la mythologie du Festival d'Avignon en campant, dans la Cour d'honneur du Palais des papes, une Médée universelle. Avant d'interpréter la tragédie d'Euripide, l'actrice n'avait jamais, ni au cinéma ni au théâtre, offert une telle présence. On ne lui connaissait pas cette voix, rauque, brisée, animale. p. 26-27

Russie : la chasse aux oligarques

VLADIMIR POTANINE, du nickel russe, Vaguit Alekperov, du pétrolier Loukoil, Vladimir Kaddanikov, du constructeur automobile Avtavaz, Rem Viakhiriev, du géant gazier Gazprom, ont un point commun. Oligarques, tous ont fait l'objet, depuis le début de la semaine, d'enquêtes de la part de la justice russe et sont menacés d'inculpation. A Moscou, on s'interroge : s'agit-il de la mise en œuvre de la politique de *« distanciation »* vis-à-vis des grands patrons, promise par Vladimir Poutine durant sa campagne électorale, ou d'un règlement de compte interne aux milieux politico-économiques russes ?

Lire page 2
et notre éditorial page 14

Le « Père Courage » espagnol infiltré parmi les voyous pour venger son fils

MADRID
de notre correspondante

Toute l'Espagne, émue, ne l'appelle plus que « Père Courage ». Et il est vrai que Francisco Holgado, ce tranquille père de famille andalou de cinquante-cinq ans au front dégarni et à la moustache épaisse, a eu besoin d'une ténacité et d'un courage sans pareils pour que justice soit faite. Son fils, Juan, vingt-six ans, a été assassiné de trente coups de couteau, le 22 novembre 1995, par une bande de jeunes malfrats, à la station service de Jerez de la Frontera, en Andalousie, où il travaillait. Venus sous le prétexte d'acheter des jus de fruit et des cigarettes, les jeunes loubards se sont querellés avec Juan, avant de le poignarder et de s'enfuir, avec les 70 000 pesetas de la caisse (2 800 francs).

Quatre d'entre eux sont passés en jugement. Ils ont été acquittés, faute de preuves suffisantes, par un tribunal de Cadiz, trois ans après le crime, le 13 février 1999. Et pourtant des éléments permettant d'ordonner un supplément d'enquête ou d'apporter un fait nouveau, Francisco Holgado, conscient de ce que les preuves contre les accusés étaient bien minces, en avait recueillis un certain nombre. Sans l'aide de personne, en « justicier » solitaire convaincu de son bon droit.

C'est ainsi que Francisco, employé de banque de son état le jour, quittait costume et cravate et se travestissait, la nuit, pour traîner dans les bars louches et les quartiers chauds de Jerez de la Frontera. Se faisant appeler « Pepe le Gitan », il avait peu à peu infiltré, pendant neuf mois, les bandes de délinquants locaux. Se risquant même, parfois avec eux, avec beaucoup de sang-froid, sur de petits « coups », pour assurer sa crédibilité. Jusqu'au soir où il put entrer directement en contact avec un des auteurs présumés de l'assassinat de son fils, un certain Pedro, plus connu comme « El Hijo de la Petra », et nanti d'un pedigree chargé. Mis en confiance, dans la conversation que Francisco enregistra en cachette, Pedro reconnaissait les faits, de façon indirecte. En effet, il avouait qu'il voulait *« trancher d'une oreille à l'autre »* le cou d'un des témoins du procès, pour, disait-il *« enlever un élément à charge »*.

Pourtant, le tribunal de Cadiz refusa d'admettre la bande enregistrée, comme une preuve suffisante. Comme il refusa l'enregistrement de la femme d'un des accusés, disant que son mari, drogué, lui avait confié avoir participé à la virée sauvage contre le pompiste, *« en état de manque »*, ce qui lui avait valu de s'énerver devant la résistance du jeune Juan. Déçu, mais nullement découragé, Francisco avait poursuivi sa lutte pour obtenir justice et même, un jour de désespoir, occupé la ligne de chemin de fer Cadiz-Barcelone, avec sa famille, pour que son cas ne tombe pas dans l'oubli. Depuis mardi 11 juillet, c'est chose faite. De façon très exceptionnelle, le Tribunal suprême espagnol a décidé de faire rejuger l'affaire. Francisco Holgado, *alias* « Pepe le Gitan », *alias* « Père Courage », a gagné la deuxième manche, sous les applaudissements de l'opinion publique. *« Je ne serai satisfait,* a-t-il déclaré, *que lorsqu'ils seront derrière les barreaux. »* Et le connaissant, on sait qu'il tiendra parole.

Marie-Claude Decamps

XAVIER ROSSI

AVENTURES

152 mètres sous les mers

Le Français Loïc Leferme *(photo)* est le nouveau détenteur du record de plongée en apnée *no limits.* Il raconte *« le bonheur absolu »* ressenti 152 mètres sous la surface, une profondeur où l'homme devient, pendant quelques secondes, un mammifère marin. Pour l'atteindre puis remonter à l'air libre, Loïc Leferme est resté 3 minutes et 12 secondes sans respirer. p. 23

Numéro un mondial du BTP

ANTOINE ZACHARIAS

LA FRANCE renforce sa position de championne mondiale du BTP, secteur dominé depuis des années par Bouygues. Celui-ci va se voir ravir sa place de numéro un par la naissance d'un nouveau géant : Vinci, filiale du groupe Vivendi, présidée par Antoine Zacharias, qui rachète GTM, le pôle BTP de Suez-Lyonnaise des eaux.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 714 - 7,50 F

POINT DE VUE

Arme nucléaire : soyons « fous » plutôt que « cinglés »

par Jean-Pierre Dupuy

UN homme avait coutume de jeter de la poudre chasse-éléphants depuis la fenêtre de son compartiment de chemin de fer. Qu'il écartât ainsi le danger d'une rencontre inopinée avec un pachyderme lui paraissait suffisamment prouvé par le fait qu'il ne s'en trouvait jamais aucun sur la voie. La légende selon laquelle la dissuasion nucléaire aurait pendant un demi-siècle évité à l'humanité de disparaître dans un feu d'artifice atomique est de la même eau.

J'ai passé le printemps sur le campus d'une université américaine de la côte Ouest à réfléchir au paradoxe préféré de nos stratèges hexagonaux selon qui notre force de frappe n'est pas là pour liquider 50 millions d'innocents, mais pour empêcher que les conditions qui nous amèneraient à liquider 50 millions d'innocents soient remplies. Cette dialectique contournée nous ferait presque oublier l'évidence que, sans la bombe, le risque d'une apocalypse nucléaire serait nul. L'existence de l'arme nucléaire, dit la doctrine officielle, est cela même qui empêche l'utilisation de l'arme nucléaire. Admettons. Mais le renoncement à l'arme nucléaire ne produirait-il donc pas, et bien plus simplement, le même effet ?

Tout au long du même printemps, j'ai été le témoin effaré des efforts méritoires déployés par les Etats-Unis pour convaincre la Russie qu'elle était encore capable de les envoyer *ad patres.*

Lire la suite page 13

Jean-Pierre Dupuy *est professeur de philosophie morale et politique à l'université Stanford (Californie), chercheur au Centre de recherche en épistémologie appliquée de l'Ecole polytechnique.*

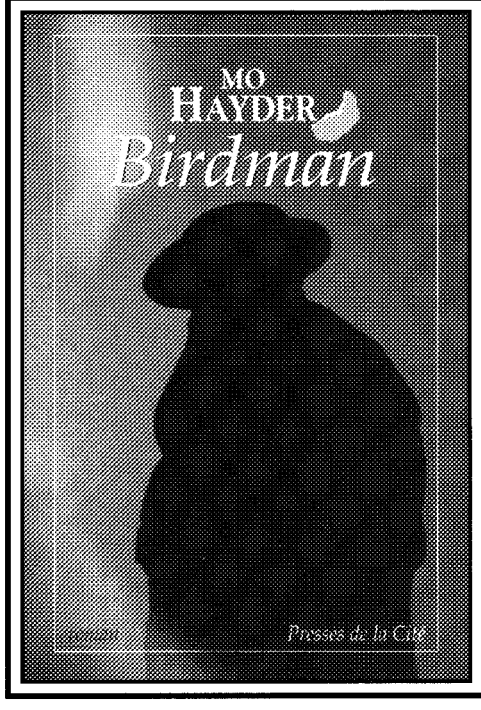

Lire sous le soleil

LE THRILLER ÉVÉNEMENT DE L'AN 2000

« On dévore plutôt qu'on ne lit ce pavé de 504 pages. Intrigue verrouillée, suspense en béton, final grandiose. »
Bruno Corty - Le Figaro littéraire

« Captivant et barbare, un thriller d'une perversité rare. »
Laurence Vidal - Gala

PRESSES DE LA CITÉ

SERGE PICARD

SÉRIES DE L'ÉTÉ

La France à pied

4. Douceurs des pays de Loire

Notre marcheur a quitté la banlieue parisienne. Aujourd'hui, il traverse la Loire, se heurte aux lignes Maginot édifiées par les chasseurs de Sologne, puis trace sa route vers le Massif central. A lire aussi, la préparation du pique-nique du 14 juillet. p. 10 et 11

International	2	Aujourd'hui	21
France	6	Abonnements	22
Société	8	Météorologie	24
Régions	10	Jeux	24
Horizons	11	Carnet	25
Entreprises	16	Culture	26
Communication	18	Guide culturel	28
Tableau de bord	18	Radio-Télévision	29

AFFAIRES Après l'inculpation du patron du groupe de presse indépendant Média-Most, Vladimir Goussinski, pour détournements de fonds, le parquet de Moscou a lancé cette semaine une série d'enquêtes contre les dirigeants de plusieurs groupes industriels et financiers. ● LES PRINCIPALES entreprises visées, pour privatisations frauduleuses, évasion fiscale, etc., se situent dans les secteurs du pétrole, du gaz, des mines et de l'automobile. Leurs dirigeants dénoncent une *« machine d'Etat à broyer de l'oligarque »*. ● LES FINANCIERS, tels Boris Berezovski ou Roman Abramovitch, jugés proches de la *« famille »* Eltsine ne sont pas poursuivis. ● À MOSCOU, les observateurs, surpris par l'accélération des procédures, s'interrogent sur la volonté réelle du président Poutine d'imposer la transparence aux milieux économiques *(lire aussi notre éditorial page 14)*.

Enquêtes en cascade contre des « oligarques » en Russie

Plusieurs grands patrons de l'industrie et de la finance sont poursuivis par la justice, qui lance à leurs trousses les services de sécurité. Réelle volonté de « distanciation » de Vladimir Poutine ou règlements de comptes en faveur du grand financier Boris Berezovski ?

MOSCOU
de notre correspondante

La justice russe a-t-elle reçu le signal du pouvoir pour s'attaquer à certains « oligarques », jadis classés dans la catégorie des intouchables du régime eltsinien ? Au vu des perquisitions, enquêtes, inculpations et mises en garde qui se succèdent à Moscou contre certains d'entre eux, la question, jusqu'ici rhétorique, devient soudain plus réelle, relançant les interrogations sur les motivations du président Vladimir Poutine.

Ces derniers jours, l'histoire s'est emballée. Cinq des plus grands groupes du pays *(lire ci-contre)* se retrouvent dans le collimateur du parquet général ou des organes de sécurité : ils sont soupçonnés de fraude fiscale à grande échelle, de privatisations frauduleuses, de production « au noir », de détournements de fonds, bref, de tous les maux du « capitalisme oligarchique » sur lesquels Boris Eltsine avait fermé les yeux. Mardi 11 juillet, la police fiscale a créé la stupeur en annonçant l'ouverture d'une enquête contre la direction de Loukoïl – première compagnie pétrolière du pays – soupçonnée d'avoir dissimulé d'importantes recettes. Vaguit Alekperov, son directeur, avait reçu en mai le prix du *« contribuable exemplaire » !* Le matin, la presse avait également relancé « l'affaire Norilsk Nickel » en révélant l'existence d'une lettre du vice-procureur russe réclamant au patron du groupe Interros, Vladimir Potanine, 140 millions de dollars de dédommagements pour avoir acquis, en 1995, le géant des métaux, Norilsk Nickel, à un prix *« sous-estimé »*.

Autre oligarque inquiété : Piotr Aven, patron du groupe Alfa, dont la société pétrolière TNK a été perquisitionnée le 28 juin pour une privatisation supposée frauduleuse. Mardi, le parquet, assisté du FSB (ex-KGB) a conduit un nouveau raid contre l'empire médiatique de Vladimir Goussinski – patron du groupe de presse indépendant Média-Most – saisissant des documents financiers et perquisitionnant aussi au sein de la « forteresse Gazprom », le géant du gaz, son principal actionnaire. Rem Viakhirev, patron du géant gazier, devrait être entendu.

A cette impressionnante liste s'est ajouté mercredi AvtoVaz, premier constructeur automobile russe. Ses dirigeants sont soupçonnés d'avoir fraudé le fisc pour des *« centaines de millions de dollars »*, a précisé Viatcheslav Soltaganov, chef de la police des impôts. L'usine aurait vendu au noir 280 000 véhicules de 1996 à 1998. M. Soltaganov a laissé entendre qu'il y aurait d'autres *« victimes »*. *« La police fiscale travaille sur Ioukos »* (deuxième pétrolier russe), a-t-il ajouté.

UNE LIGNE AMBIGUË

Jeudi, les observateurs ne savaient ainsi plus où donner de la tête. Les médias de Vladimir Goussinski avançaient des explications *« simples »*, dénonçant la volonté du pouvoir poutinien de *« verrouiller »* le pays en s'attaquant à la *« liberté de la presse »* et au *« grand business »*. Désemparés, les médias des autres grands patrons inquiétés se contentaient de constater que la *« machine d'Etat à broyer de l'oligarque »* s'était déclenchée, et en appelaient à l'arbitrage de Vladimir Poutine.

Seul le premier ministre Mikhaïl Kassianov – un proche du financier Boris Berezovski – semble avoir jusqu'ici sanctionné cette valse d'inculpations. Dans le *Wall Street Journal,* celui que la presse russe surnomme *« Micha 2 % »* – en raison des rumeurs sur les commissions qu'il aurait perçues lorsqu'il était vice-ministre des finances – expliquait mercredi que *« les oligarques ont perdu l'immunité acquise du temps de Boris Eltsine »*.

Le président Poutine, lui, campe sur une ligne ambiguë. Dans son adresse au Parlement, il a parlé samedi du *« diktat de l'économie de l'ombre, de la corruption et de la fuite massive de capitaux »*, bilan des années Eltsine. Mais mardi, il a réaffirmé qu'aucune remise en cause des privatisations n'était possible. Puis, à la télévision, il a évoqué la *« pêche en eaux troubles »* de certains hommes d'affaire russes. Mercredi, après un entretien avec le président, le député Oleg Morozov a fourni d'autres éléments. M. Poutine, a-t-il déclaré, *« ne veut pas se mêler de ce que font les organes de sécurité. Il estime que cette fébrilité est néfaste ; elle pourrait donner l'impression que le pouvoir veut réviser le résultat des privatisations »*.

Vladimir Poutine a-t-il donné carte blanche au parquet pour réaliser son programme électoral de *« distanciation des oligarques du pouvoir »* (l'expression est de Gleb Pavlovski, un des idéologues du Kremlin) ? Les audiences qu'il a accordées le 23 juin à Vaguit Alekperov, patron de Loukoïl, et le 29 à Vladimir Potanine, directeur d'Interros, n'ont pas entravé la machine judiciaire. À côté de cela, cette « machine » semble buter sur d'autres *« pêcheurs en eaux troubles »*, tels Boris Berezovski ou Roman Abramovitch, patron du pétrolier Sibnef et nouveau « roi » de l'aluminium, ou encore Pavel Borodine, l'ancien intendant du Kremlin, dont les relais au sein des « organes » sont connus, qui ne sont pour le moment pas inquiétés.

Les enquêtes ouvertes du temps d'Evguéni Primakov, l'ancien premier ministre, qui rêvait de vider les prisons pour y installer des *« criminels économiques »*, sont, elles, au point mort. NTV révélait ainsi récemment une lettre de Pavel Borodine, adressée au procureur général Vladimir Oustinov, lui demandant de fermer le dossier Mabetex, une affaire de blanchiment d'argent également instruite à Genève qui implique la « famille » de Boris Eltsine. En guise d'« encouragement », le procureur aurait, indiquait la chaîne de télévision, reçu un appartement à Moscou... Et l'instruction sur les détournements de fonds en Suisse de la compagnie aérienne Aeroflot, propriété de Boris Berezovski, s'éternise. L'enquêteur Nikolaï Volkov devrait se rendre en Suisse à la fin du mois, pour récupérer les dernières pièces du dossier. Contacté, il affirme qu'on lui demande d'*« accélérer les choses »*. Mais ses collègues helvétiques confient qu'il a déjà *« largement et depuis longtemps »* de quoi inculper Boris Berezovski.

Agathe Duparc

Des investisseurs étrangers inquiets écrivent à M. Poutine

La prochaine restructuration du monopole russe de l'électricité, systèmes électriques unifiés, dirigé par le père des privatisations russes, Anatoli Tchoubaïs, soulève l'inquiétude d'un groupe d'investisseurs étrangers, détenteurs de 15 % du capital. Ceux-ci ont écrit une lettre au président Vladimir Poutine, attirant son attention sur le non-respect des droits des actionnaires en Russie, l'absence de protection légale, la non-transparence, la corruption, la bureaucratie et les intimidations diverses, caractéristiques du *« business »* à la russe.

Ces 18 actionnaires craignent que la restructuration, jugée par ailleurs nécessaire, ne se traduise par une perte ou une dilution de leurs parts. Le géant russe de l'électricité, mastodonte intouché depuis l'époque soviétique, a besoin d'une restructuration et de nouveaux investissements. Non seulement il a bien du mal à collecter ses dûs, mais les tarifs de l'électricité qu'il pratique sont encore bien inférieurs à ceux du marché européen.

Cinq « barons » dans le collimateur

AP

VAGUIT ALEKPEROV
Directeur général de la compagnie pétrolière Loukoïl

Premier exportateur du pays, Loukoïl extrait 24 % du pétrole russe. L'Etat détient 27 % de son capital. Ferme soutien de Boris Eltsine, M. Alekperov passe en 1999 dans le clan de M. Loujkov, alors en guerre ouverte contre le Kremlin. Il se rallie ensuite à M. Poutine. La police des impôts a annoncé son inculpation pour fraude fiscale aggravée. Il est soupçonné d'avoir, en 1998 et 1999, détourné des fonds à l'aide de fausses exportations en récupérant illégalement la TVA. En janvier, la police fiscale avait ouvert des enquêtes similaires contre neuf autres dirigeants de Loukoïl.

AFP

VLADIMIR GOUSSINSKI
Directeur général du holding Média-Most

L'homme règne sur le premier groupe de presse russe indépendant (la chaîne privée NTV, le satellite NTV+, le quotidien *Sevodnia,* la radio Echos de Moscou, etc). L'empire Goussinski entre « en opposition » au Kremlin début 1999. Inspiré des idées de Boris Berezovski, ce dernier tente de conquérir Média-Most via la participation de Gazprom, dont l'Etat est actionnaire. Par un artifice financier, M. Goussinski parvient à « effacer » tout lien entre les deux groupes, déclenchant la fureur du pouvoir. Après une perquisition musclée, le parquet fait arrêter M. Goussinski puis l'inculpe pour détournement de fonds et abus de pouvoir, ressortant une vieille affaire de privatisation frauduleuse. Mardi, le parquet a saisi des documents, espérant démontrer les relations de crédit entre Média-Most et Gazprom.

AFP

VLADIMIR KADANNIKOV
Directeur général du contructeur automobile Avtovaz

Cette société produit 70 % des voitures russes. L'oligarque Boris Berezovski y gagna ses premiers millions de dollars. Installé à Togliatti (dans la région de Samara, au sud), Avtovaz – « plus mauvais payeur d'impôts » du pays – est parasité depuis des années par les mafias locales et la corruption. La police fiscale a ouvert le 7 juillet une enquête criminelle contre plusieurs de ses dirigeants, soupçonnés d'avoir détourné des centaines de millions de dollars à l'aide de fausses exportations.

AFP

VLADIMIR POTANINE
Directeur général du groupe financier et industriel Interros

Successeur de l'ancien groupe Oneximbank, Interros compte parmi ses fleurons Norilsk Nickel (numéro 1 mondial du colbalt et du nickel), le pétrolier Sidanko, les quotidiens *Izvestia* et *Komsomolskaïa Pravda.* En 1995, M. Potanine est l'un des artisans des privatisations dites de « prêts à l'Etat contre actions ». Sa banque obtient en 1995, dans des conditions d'opacité totale, 38 % des actions de Norilsk Nickel. En 1997, il prend tout le contrôle de la société minière. Le 20 juin, le parquet russe a déposé une plainte visant à casser cette privatisation. Le 6 juillet, le vice-procureur a demandé à Interros de reverser à l'Etat 140 millions de dollars pour avoir sous-évalué, en connivence avec le ministère des privatisations, le prix des 38 % acquis en 1995 (170 millions au lieu de 310 millions de dollars).

AFP

REM VIAKHIREV
Directeur général de Gazprom

Contrôlé à 38 % par l'Etat, le géant gazier (20 % de la production mondiale) contrôle 70 % des réserves russes. Il contribue pour 20 % aux impôts versés à l'Etat. M. Viakhirev, un protégé de Viktor Tchernomyrdine, fondateur de Gazprom et ex-premier ministre, a installé aux commandes de plusieurs filiales son frère, son fils et sa fille, raflant via la société de droit américain Itera, dont il serait le vrai propriétaire, de fabuleux contrats. Pour mettre au clair les liens financiers entre la société et Média-Most, le parquet a saisi, mardi, des documents chez Gazprom. Un proche de Vladimir Poutine, Dmitri Medvedev, a été nommé le 1er juillet à la tête du conseil d'administration (en remplacement de M. Tchernomyrdine) pour reprendre en mains l'entreprise.

Au Far-East, l'industrie du meurtre commandité se porte bien...

TOUT à l'éradication du *« terrorisme international »* en Tchétchénie, le FSB russe, successeur du KGB soviétique, semble avoir moins d'allant dans sa lutte contre le terrorisme « maison ». Ni la reprise en main de Vladimir Poutine, ni ses promesses de *« buter les terroristes jusque dans les chiottes »*, selon des termes en vogue parmi la pègre locale, n'ont eu d'effets sur les assassinats commandités, en hausse constante sur tout le territoire de la Fédération.

Rien que cette année, Ilya Waisman, directeur des brasseries Baltika, Sergueï Vever, chef d'une compagnie d'extraction de pierres précieuses de l'Oural, Valentina Ilina, directrice de l'usine de tabacs de Kemerovo (Sibérie) et enfin Sergueï Kolesnikov, propriétaire de la fabrique Bacchus à Smolensk (pour ne citer que ceux-là) ont été assassinés devant leur domicile ou au volant de leur véhicule. Dans le dernier cas, celui du *« roi de l'alcool »* de Smolensk, les tueurs sont intervenus sur la route, perçant, grâce à des balles spéciales, le blindage de sa voiture pour finir par le tuer de plusieurs balles dans la tête. Celles-ci ou *« tirs de contrôle » (kontrolnye vystrely)* sont le signe d'un *« contrat »*, ou assassinat commandité.

Mais à ce tout venant – assassinats de petits patrons, de députés ou de rois de la pègre – est venu s'ajouter, cette semaine, celui d'un haut dirigeant industriel, Oleg Belonenko, 51 ans, directeur général d'Ouralmach, un des géants russes de l'industrie lourde, grand producteur de chars à l'époque soviétique, reconverti depuis peu dans la production mécanique et metallurgique civile, notamment dans le matériel de forage. S'il n'est un secret pour personne que l'Oural et la Sibérie sont extrêmement criminalisés, l'assassinat de ce directeur à la réputation sans tache intrigue. Selon les enquêteurs locaux, M. Belonenko, arrivé à ce poste en décembre 1999, semblait plutôt occupé à éradiquer la centaine d'entreprises mafieuses qui gravitaient autour de l'usine. Celles-ci avaient obtenu pignon sur rue grâce à leurs liens privilégiés avec le prédécesseur de M. Belonenko.

Selon le quotidien russe *Izvestiia,* Oleg Belonenko avait prévu de se rendre cette semaine à une grande exposition d'armes que doit visiter Vladimir Poutine. Les deux hommes devaient se rencontrer.

Placée sous la tutelle conjointe du FSB et du ministère de l'intérieur, l'enquête devrait être personnellement supervisée par Vladimir Poutine, qui place la lutte contre le crime organisé au centre de son programme de redressement de la Russie. Mais les centaines de meurtres commandités répertoriés dans le pays ne sont jamais élucidés. *« Même si on retrouve les auteurs, les organisateurs, comme dans la plupart des cas, resteront dans l'ombre »* concluait, amer, le quotidien *Kommersant* du 11 juillet.

Marie Jégo

Un site Internet révèle les « écoutes » des grandes entreprises russes

« RUSSIAGATE » : c'est ainsi que Freelance Bureau, un site Internet russe spécialisé dans le journalisme d'investigation, a choisi de baptiser ses dernières livraisons. Depuis mercredi 5 juillet, les visiteurs du site peuvent ainsi consulter une opulente banque de données contenant 20 000 pages de rapports d'écoutes téléphoniques et de filatures, de notes analytiques et de fiches de renseignements sur quelque 150 personnalités russes : ministres, oligarques, gouverneurs de région, journalistes et mafieux. Ces documents, antérieurs à 1998, proviennent, selon Freelance Bureau, de différentes agences de détectives et de services de sécurité privés (toutes les grandes entreprises russes disposent de services de renseignements et d'écoutes). On y rencontre les noms de Boris Berezovski, de l'actuel ministre de l'économie Guerman Gref, du patriarche orthodoxe Alexi II, du ministre de la justice Iouri Tchaïka, de celui de l'intérieur Piotr Rouchaïlo, du maire de Moscou Iouri Loujkov, etc.

En Russie, ce grand déballage n'a pas de quoi frapper les esprits. Depuis des années, fuites et *« kompromaty »* – documents compromettants, collectés ou fabriqués par les « organes » étatiques ou les services de sécurité des groupes industriels et financiers – s'étalent périodiquement dans les médias. Quelques sites Internet se sont ainsi spécialisés dans l'archivage des dossiers scandaleux, offrant un terrain de bataille idéal aux adversaires politiques et concurrents en affaires. Sans que, la plupart du temps, la justice s'en mêle. Pourtant, cette fois, Freelance Bureau assure avoir mis la main sur un gros morceau. *« Nous avons acheté cette masse de données opérationnelles et de matériaux d'écoute. C'est la preuve que le pays vit sous un microscope et que les "grandes oreilles"* [services spéciaux étatiques ou privés] *se sont introduites dans la vie privée de centaines de personnes »*, explique Sergueï Ploujnikov, le rédacteur en chef. Il précise avoir fait l'acquisition de cette *« base de données »*, qui lui a été présentée comme étant celle du service de sécurité du groupe Média-Most, à la mi-mai.

Coïncidence ou pas, c'est à la mi-mai que le Kremlin a lancé une offensive contre Vladimir Goussinski, patron de Média-Most, en ouvrant une enquête contre le service de sécurité de son groupe de presse. Les enquêteurs affirmèrent alors que ce service, créé au début des années 90 par le général du KGB Filip Bobkov, ancien virtuose de la lutte contre la dissidence du temps de l'URSS, avait fait espionner et ficher des centaines de personnes. 2 500 dossiers furent saisis dans les ordinateurs.

« UNE PRATIQUE COURANTE »

Mais Sergueï Ploujnikov et ses collègues se défendent d'avoir hérité des seuls « trésors » de l'empire Goussinski. *« Des dizaines de services de sécurité créés par les oligarques posent des micros et organisent des filatures. C'est devenu une pratique courante. Après la crise financière d'août 1998, beaucoup de collaborateurs de ces services ont été licenciés, et sont partis avec des copies de dossiers. Certains ont décidé de les vendre. »* Fin 1998, alors que le « clan » Eltsine est aux abois, cette compilation vaut de l'or. Le quotidien *Komsomolskaïa Pravda* aurait été sollicité à hauteur de 35 000 dollars pour acheter une conversation téléphonique de Vladimir Potanine (patron du journal et du groupe Interros). Mais dès l'été 1999, le prix de l'ensemble s'effondre : il est proposé sur le marché à 50 000 dollars. Certaines pièces sont bradées à 200 dollars l'unité.

De fait, le contenu de la mystérieuse banque de données – dont seuls 75 noms sont pour l'instant consultables – semble avoir vieilli et, sorti de son contexte, reste souvent incompréhensible. Au chapitre Boris Berezovski : le compte-rendu d'une filature organisée en février 1997 à Londres, ses liens avec des Tchétchènes moscovites mafieux, etc. Même impression de déjà-vu sur les magouilles d'Alexandre Korjakov, l'ancien garde du corps de Boris Eltsine, ou les sociétés d'Elena Batourina, la femme du maire de Moscou.

Mais l'énorme volume d'écoutes et de filatures impressionne. Ainsi Mikhaïl Kojokine, rédacteur en chef des *Izvestia,* sa famille et ses amis ont été la cible d'une attention presque monomaniaque. Jonas Berstein, un éditorialiste de nationalité américaine, épinglé comme *« proche de la CIA »*, regrettait vendredi, dans *Moscow Times,* que sa fiche soit bourrée d'inexactitudes ; alors que Natalia Guevorkian, du quotidien *Kommersant,* elle aussi espionnée, se prenait à regretter le temps où *« l'on était écouté seulement par le KGB et non pas par Dieu sait qui »*.

A. D.

Wolfgang Schüssel et Romano Prodi appellent à régler rapidement la crise autrichienne

Trois « sages » sont chargés de faire un rapport sur la situation politique à Vienne

L'ancien président finlandais Martti Ahtisaari, déjà médiateur pour terminer la guerre du Kosovo, l'Espagnol Marcelino Oreja et l'Allemand Jochen Frowein ont été nommés, mercredi 12 juillet par la Cour européenne des droits de l'homme, pour faire un rapport sur la situation politique autrichienne. A Bruxelles, Romano Prodi et le chancelier Schüssel ont demandé que ce rapport soit remis rapidement.

BRUXELLES
de notre bureau européen

C'est en se présentant comme chef de gouvernement d'un *« petit pays très intéressé à être pleinement intégré »* au sein de l'Union européenne, avec tous les *« droits et devoirs »* qui en découlent, que le chancelier autrichien, Wolfgang Schüssel, a effectué, mercredi 12 juillet, sa première visite de travail auprès de la Commission de Bruxelles depuis la formation de sa coalition avec l'extrême droite de Jörg Haider, en février. Pour une Autriche anxieuse de redorer son blason, ce fut une journée encourageante.

Cette visite coïncidait avec la nomination, dans la matinée, par le président de la Cour européenne des droits de l'homme, des trois « sages » chargés de rédiger le rapport qui conditionnera la normalisation des relations entre l'Autriche et ses quatorze partenaires européens. Ces sages ont la réputation d'être des hommes de consensus. Le président de l'exécutif européen, Romano Prodi, a en outre épousé le souhait de M. Schüssel de voir *« rapidement »* publié ledit rapport. Les Autrichiens se sont félicités de l'accueil *« très chaleureux »* réservé par le collège européen au chancelier, montrant que, au moins sur le plan communautaire, l'Autriche et ses représentants ne sont nullement considérés comme des parias.

Début de normalisation politique ? Vienne voit comme un signe encourageant que même la France ait invité l'ambassadeur d'Autriche à la traditionnelle réception de l'Elysée et au défilé du 14 Juillet. Pour Paris, cette invitation, qui se situe dans un *« cadre strictement protocolaire »*, n'a rien d'exceptionnelle, l'ambassadeur Franz Ceska avait déjà été invité aux cérémonies commémoratives du 8 Mai, et, ajoute-t-on, les sanctions contre Vienne ne prohibent que les *« contacts politiques »*.

RENONCER AU RÉFÉRENDUM

Il n'empêche : pour un pays victime d'un ostracisme officiel de ses partenaires, tous les signes de relations diplomatiques « normales » sont bons à prendre. Ainsi en a-t-il été également de cette visite du chancelier à Bruxelles. M. Schüssel a donc multiplié les gestes de bonne volonté et les propos consensuels *(« nous devons bannir des mots comme chantage, menace et veto de notre vocabulaire »)*, soulignant combien il *« fait confiance »* aux trois sages pour rédiger un *« rapport objectif »*. Il est sûr que cet état des lieux *« ne pourra que confirmer que l'Autriche est dans le peloton de tête s'agissant du respect des droits de l'homme »*.

Ces trois hommes sont Martti Ahtisaari, ancien président de la Finlande, Marcelino Oreja, ancien ministre espagnol des affaires étrangères et ex-commissaire européen, et l'Allemand Jochen Frowein, directeur de l'Institut Max-Planck de Heidelberg et ancien vice-président de la Commission européenne des droits de l'homme. Leur rapport portera sur le respect par Vienne des *« valeurs communes »* de l'Union et surtout sur la *« nature politique »* du parti de M. Haider, le FPÖ, partenaire du parti populaire de M. Schüssel au gouvernement. Le chancelier, comme le président de la Commission, souhaite qu'il soit rendu à la fin de l'été. Il s'agit manifestement de permettre au gouvernement autrichien de renoncer à l'organisation de la consultation populaire prévue à l'automne, censée lui donner le mandat pour utiliser *« tous les moyens »* pour obtenir la levée des sanctions. Cette consultation *« peut être arrêtée »*, a insisté M. Prodi, *« pourvu que les perspectives offertes par le rapport le permettent »*.

Autrement dit, faute d'obtenir gain de cause, Vienne pourrait bloquer la conclusion d'un accord sur la réforme des institutions européennes lors du sommet de Nice, en décembre. M. Schüssel s'est insurgé contre de telles insinuations : *« Il n'y aura pas de blocage ni de ralentissement du processus d'élargissement »* de la part de l'Autriche, *« mais il faut qu'il aille dans la bonne direction »*, a-t-il précisé, soulignant que, comme chef du gouvernement, il veut *« être débarrassé des sanctions »*. Il aura donc apprécié que son hôte partage ses vues sur l'inefficacité du gel des relations bilatérales des Quatorze avec l'Autriche : *« Je ne pense pas que les sanctions donnent un meilleur résultat qu'un dialogue clair, ouvert et sérieux »*, a estimé Romano Prodi, se démarquant nettement de la position des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union.

Si M. Prodi semble s'être avancé à découvert sur un terrain diplomatique sensible, il ne fait pas de doute que nombre de gouvernements partagent son analyse. L'organisation d'une consultation populaire en Autriche ne pourrait que durcir la position de Vienne et donc radicaliser ses relations avec les Quatorze. La balle est dans le camp des Autrichiens, souligne-t-on à Paris : à eux de convaincre les trois « sages » que la *« nature politique »* du parti de Jörg Haider a changé...

Laurent Zecchini

Les Allemands sont invités à participer à l'indemnisation des travailleurs forcés

L'Eglise protestante fait son mea culpa

BERLIN
de notre correspondant

Le Prix Nobel de littérature Günter Grass a appelé, mercredi 12 juillet, tous les Allemands adultes à verser 20 marks, *« pas plus que deux places de cinéma »*, à la fondation « Souvenir, responsabilité et avenir » chargée d'indemniser le million de travailleurs forcés sous le IIIe Reich encore en vie. *« Associez-vous à ce geste de reconnaissance de la souffrance qui a été infligée aux travailleurs forcés au nom du peuple allemand »*, exhorte le prix Nobel dans un appel publié par la *Frankfurter Rundschau* et cosigné avec la journaliste Carola Stern et le professeur Hartmut von Hentig. Symbolique, la mesure rapporterait 1 milliard de deutschemarks et permettrait aussi de pallier la mauvaise volonté des entreprises qui renâclent à apporter les 5 milliards qu'elles ont promis, l'Etat devant verser 5 milliards supplémentaires. Jusqu'à présent, seules 3 000 entreprises ont cotisé, n'apportant que 3,2 milliards.

Cet appel intervient alors que l'Eglise protestante a fait un spectaculaire mea culpa, reconnaissant avoir elle aussi employé des travailleurs forcés. *« Il s'agissait d'une participation à un système totalitaire et d'injustice. Nous reconnaissons cette faute »*, ont expliqué, dans un communiqué, Manfred Kock, président du Conseil de l'Eglise protestante d'Allemagne, et Jürgen Gohde, président de la Diakonie. Les deux hommes ont annoncé que l'Eglise allait verser 10 millions de deutschemarks à la fondation. La veille, l'évêque protestant de Berlin-Brandebourg, Wolfgang Huber, avait reconnu l'existence, de 1943 à la fin de la guerre, d'un camp de travail forcé sur le terrain de la paroisse de Jérusalem de Berlin. Ce camp accueillait une centaine de travailleurs forcés, en grande partie d'origine russe, dans lequel 26 paroisses protestantes de Berlin et 2 catholiques puisaient de la main-d'œuvre, notamment pour l'entretien des cimetières.

RESPONSABILITÉ GLOBALE

Fin 1999, l'Eglise protestante a chargé un historien de Hambourg, Harald Jenner, d'enquêter globalement sur ce problème. Les résultats de l'étude ne sont pas encore complets, mais il est avéré que l'Eglise a employé des travailleurs forcés dans le Bade-Wurtemberg, en Bavière, à Hambourg et dans le Schleswig-Holstein, notamment dans ses domaines agricoles et forestiers. Toutefois, l'Eglise protestante considère que sa contribution au fonds s'inscrit moins comme une réparation des torts précis causés à l'époque que dans le cadre d'une responsabilité globale actuelle. La loi *« indique clairement que le versement de fonds ne peut pas être seulement mis en relation avec l'embauche à l'époque de travailleurs forcés, mais est l'affaire commune de la génération actuelle du peuple allemand »*, écrivent MM. Kock et Gohde.

Informée à l'avance des intentions de l'Eglise protestante, l'Eglise catholique n'a pas souhaité se joindre à cette action. Elle met en avant les 10 millions de deutschemarks versés depuis vingt ans aux victimes polonaises des camps, via l'Association Maximilian Kolbe. Plus fondamentalement, elle se refuse à verser une somme forfaitaire, rejetant l'idée d'une culpabilité collective – l'Eglise protestante parle d'une responsabilité collective – et veut examiner les faits précis. *« Nous ne voulons pas nous laver les mains en versant un montant symbolique et dire c'est résolu »*, explique Rudolf Hammerschmidt, porte-parole de la conférence des évêques allemands.

Arnaud Leparmentier

Les protestants d'Ulster sortent meurtris des marches orangistes

LONDRES
de notre correspondant

Trois cent dix années après la victoire du roi protestant Guillaume d'Orange sur son rival catholique Jacques II, les protestants d'Irlande du Nord ont, mercredi 12 juillet comme chaque année, commémoré par des parades et des flonflons cette fameuse bataille de la Boyne, point culminant de la saison des marches.

Comme à l'accoutumée, ce qui permet au grand ordonnateur de ces réjouissances, l'ordre d'Orange, de plaider l'innocence, les violences qui mettent aux prises depuis douze jours des grappes de jeunes protestants aux forces de l'ordre ont été déclenchées à la nuit tombée avant et après les marches des hommes en noir. A Belfast, plusieurs hommes masqués ont tiré des salves de pistolet et de pistolets-mitrailleurs en l'air. Et, pour la onzième nuit consécutive, les forces de l'ordre ont eu fort à faire pour empêcher quelques centaines d'activistes armés de bouteilles incendiaires, fusées d'artifice et lance-pierres, d'entrer dans le quartier catholique de Portadown.

Cette violence a fait deux morts, deux jeunes protestants, l'un abattu au pistolet après un lynchage en règle, l'autre au couteau, et deux blessés, dont l'un très grièvement. Tous quatre, quoique pour des raisons diverses, ont été agressés par d'autres protestants. Règlements de comptes entre milices paramilitaires qui flirtent depuis quelques années avec la délinquance, le crime et le trafic de drogue ? C'est la thèse retenue par les Royal Ulster Constabularies (RUC), la police de la province. Depuis le début des troubles, le 2 juillet, aucun membre de la minorité catholique nord-irlandaise n'y a été mêlé : la saison des marches – il y en a en tout plus de 2 500, réparties sur deux mois – est, cette année, une occasion plus interne au protestantisme local que jamais. Et plus destructrice aussi. David Irvine, chef du petit parti unioniste progressiste, le constatait mercredi avec tristesse : *« Notre communauté est en train de tuer sa propre culture. »*

Le prétexte des affrontements est connu : pour éviter des troubles plus sévères encore, puisqu'ils mettraient aux prises protestants et catholiques, ou plutôt, ce qui recouvre la même réalité, les partisans de la couronne d'Angleterre et ceux du rattachement de l'Irlande du Nord à la République de l'Eire, au sud, les autorités interdisent depuis trois ans à la loge orangiste de Portadown – où naquit le mouvement en 1795 – de traverser le quartier catholique de Garvaghy Road, en sortant de leur église sur la colline de Drumcree.

« ATTAQUES INTOLÉRABLES »

Pour la première fois cette année, le « maître » local de la loge a appelé les 80 000 orangistes du pays à se solidariser et à protester, refusant de condamner les violences perpétrées contre la police par les groupuscules paramilitaires qui profitent de la situation. A la date de mercredi, 81 policiers et 6 soldats venus prêter main forte avaient été blessés lors d'affrontements qui, pour être sporadiques et peu soutenus par l'opinion protestante, sont quotidiens et très déstabilisateurs pour l'économie locale. Par crainte des troubles, la quasi-totalité des commerces et entreprises de l'Irlande du Nord urbaine avaient fermé leurs portes mardi et mercredi.

Ironie cruelle de l'histoire : les activistes unionistes de Belfast, Portadown, Londonderry et ailleurs tapent depuis douze jours sur une police constituée à 93 % de protestants, que la communauté protestante a toujours considérée comme « sa » police. *« Nous ne voulons pas du tout voir notre armée et notre police se faire ainsi pelleter de pierres. Nous sommes solidaires de nos frères de Portadown, mais nous ne voulons pas de violences »*, a déploré mercredi Robert Saulters, le « grand maître » de l'ordre d'Orange. Lord Molyneaux, ancien chef du parti modéré des unionistes d'Ulster (UUP), et ancien « grand maître impérial » d'Orange, a rappelé :*« Notre vœu de loyauté à la Reine implique que nous soutenions ses serviteurs. Au moment où certains d'entre nous au Parlement de Londres se battent pour préserver le nom des Royal Ulster Constabularies* [menacés d'être rebaptisés, à la demande des catholiques *"Police d'Irlande du Nord"*], *les attaques contre eux sont tout simplement intolérables. »*

D'autant plus, comme chacun le sait en Ulster, que la vraie cible des protestataires n'est pas la police mais David Trimble, chef modéré de l'UUP et premier des ministres du gouvernement biconfessionnel local que beaucoup, dans les rangs orangistes, qualifient de *« traître »*, de *« vendu »* aux *« terroristes »* du Sinn Fein-IRA... Mais jusqu'ici, l'équipe autonome tient le choc.

Patrice Claude

Après un an de « concorde civile », le terrorisme est encore très présent en Algérie

SIX CAMPEURS ont été assassinés, dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 juillet, sur une plage près de Tipaza. Ainsi, c'est en pleine recrudescence de la violence que les Algériens dressent le bilan d'une année de concorde civile. Votée haut la main le 13 juillet 1999 par les députés puis les sénateurs, avant d'être plébicitée par référendum deux mois plus tard, la loi sur la concorde civile, premier geste important du président Abdelaziz Bouteflika, avait suscité un immense espoir. Elle offrait une amnistie totale ou partielle aux combattants islamistes rendant les armes et n'ayant commis ni crimes de sang ni viols. Prévue pour durer six mois, cette loi s'est prolongée au-delà de la date butoir du 13 janvier 2000. Mais cette main tendue aux irréductibles des maquis n'a pas vraiment porté ses fruits.

Si l'on analyse *« la concorde par les chiffres »*, comme l'a fait récemment le quotidien algérien *Liberté*, on relève qu'au cours des six premiers mois d'application de la loi, moins de trois cents personnes ont été victimes du terrorisme. Un chiffre élevé mais qui constitue un record à la baisse, comparé aux années 1997 et 1998, où, pour la même période, le nombre de victimes était dix fois plus élevé. Du 13 janvier 2000 à aujourd'hui, le bilan est autrement plus préoccupant. Selon le décompte de la presse algérienne, plus de 1 300 personnes, soit quatre fois plus que durant le semestre précédent, ont été victimes du terrorisme.

Et la situation ne cesse de se détériorer depuis quinze jours, ce qui fait dire à *El Khabar*, plus fort tirage de la presse algérienne, que *« le spectre des massacres plane de nouveau »*, allusion à l'époque où des tueries faisaient chaque fois des morts par dizaines, voire par centaines, ce qui avait suscité indignations et interrogations. Si les grandes villes restent calmes, le terrorisme apparaît ou réapparaît dans certaines régions.

« ABSENCE DE PERSPECTIVES »

Ainsi, dimanche 9 juillet, on a dénombré pas moins de 26 morts dans des attentats, survenus pour beaucoup aux portes de la capitale. Le surlendemain, sept militaires étaient tués dans une embuscade non loin de la frontière tunisienne. D'ouest en est, les attentats s'intensifient, alors que le pouvoir garde le silence, comme si son diagnostic de janvier – *« 80 % du problème terroriste a été réglé »* – était toujours valable.

Fruit de l'islamisme radical ou du banditisme – sans doute procède-t-il des deux – , le terrorisme reste donc très présent et la concorde civile n'a pas su tenir ses promesses. A cela s'ajoute le fait que la situation socio-économique n'enregistre aucun progrès notable. *« Les gens ne constatent aucune amélioration dans leur vie quotidienne, et cela les désespère, plus peut-être que la poursuite du terrorisme,* souligne un universitaire. *Ils disent que, concrètement, rien n'a changé, et leur pessimisme est de plus en plus grand. »* Signe de cette désillusion : les suicides sont en augmentation préoccupante. Plus un jour ne passe sans que la presse y fasse mention. *« Depuis trois mois, le suicide n'est plus une question taboue en Algérie. Il y en a tellement, y compris parmi les adolescents, qu'il est devenu impossible d'ignorer ce phénomène,* raconte un journaliste algérien. *Tous les journaux ou presque ont dû se pencher sur cette question, soulignant que ce phénomène est le reflet du désespoir et de ce qui est ressenti comme une absence totale de perspectives. »*

La position du président algérien est particulièrement délicate. Ses succès sur la scène internationale ne suffisent pas à atténuer l'amertume grandissante de la population, encore moins sans doute à calmer l'impatience de l'armée. Et la dégradation relative de la situation sécuritaire complique sa tâche. Comment ses opposants se priveraient-ils de l'accuser d'avoir raté son objectif principal, *« la priorité de ses priorités »* comme il l'intitulait, alors qu'il briguait la présidence de la République : le rétablissement de la paix ?

Va-t-il maintenir sa stratégie ou en changer ? Ces derniers mois, les Algériens ont entendu parler tour à tour *« d'opérations militaires impitoyables »* contre les jusqu'au-boutistes du Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri et du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab, mais aussi de *« réconciliation élargie »*, autrement dit d'une éventuelle amnistie générale. Ni l'une ni l'autre de ces options ne semble retenue. Le débat politique, lui, est en panne. La presse est la caisse de résonance des luttes au sommet du pouvoir. Tandis que les assassinats, faux barrages et exactions se poursuivent, le peuple algérien attend toujours d'être convaincu que son président est sur la bonne voie.

Florence Beaugé

La junte militaire ivoirienne fait arrêter quatre dirigeants du parti de M. Ouattara

Le référendum sur la nouvelle Constitution sera organisé le 23 juillet

Le chef de la junte, le général Robert Gueï, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat, le 24 décembre 1999, a signé le décret convoquant les électeurs le 23 juillet pour le référendum sur une nouvelle Constitution. Cette consultation devrait être la première étape d'un processus électoral pour un retour à un régime démocratique. Quatre dirigeants du parti d'Alassane Ouattara, ont été arrêtés mercredi 12 juillet par la junte.

QUATRE membres du Rassemblement des républicains (RDR), parti de l'ancien premier ministre de feu Félix Houphouët-Boigny, Alassane Dramane Ouattara, ont été interpellés mercredi 12 juillet par la gendarmerie, dans le cadre de l'enquête sur la mutinerie des 4 et 5 juillet, a indiqué le ministre de la communication et membre de la junte au pouvoir, le capitaine de frégate Henri Sama.

Amadou Gon Coulibaly, secrétaire général adjoint du RDR, et Aly Coulibaly, porte-parole du parti, sont détenus au camp commando de la gendarmerie de Koumassi à Abidjan, tandis que Mamadou Coulibaly (oncle de Gon Coulibaly) et Coulibaly Sangafoa, responsable du parti à Korhogo (nord du pays), se trouvent au quartier général de la gendarmerie, selon le RDR qui a condamné *« ces arrestations arbitraires »*. Dans un communiqué signé par la secrétaire générale du parti, Henriette Diabaté, le RDR demande *« leur mise en liberté immédiate »*. Dans son communiqué, Mme Diabaté, ministre d'un précédent gouvernement du général Robert Gueï, appelle les militants du RDR *« à rester sereins, mobilisés et à l'écoute des mots d'ordre de la direction du parti »*.

Deux avocats du RDR ont pu voir brièvement, mercredi matin, Aly Coulibaly et Amadou Gon Coulibaly, au camp de gendarmerie de Koumassi. Le commandant de ce camp leur a indiqué *« attendre les instructions de ses supérieurs »*, a déclaré Me Adama Camara, l'un de ces avocats, qui a souligné ne pas avoir pu obtenir de précisions sur le cadre juridique dans lequel ses clients avaient été interpellés. D'autres avocats du RDR se sont rendus au quartier général de la gendarmerie.

Les 4 et 5 juillet, des centaines de soldats se sont emparés d'armes dans leurs casernes et unités et ont envahi les rues d'Abidjan et de plusieurs villes du pays, manifestant pour des revendications matérielles. Le chef de la junte au pouvoir, le général Robert Gueï, avait affirmé que des *« hommes politiques »* avaient tenté de manipuler le mouvement des mutins pour le transformer en coup d'Etat.

APRÈS LA MUTINERIE

Il n'avait cité explicitement aucun parti ou responsable politique. Mais il avait convoqué les dirigeants des principaux partis au camp de gendarmerie où il s'était rendu *« pour sa sécurité »* pendant la mutinerie. En l'absence de représentants du RDR, le parti de M. Ouattara ayant décidé de ne pas se rendre à cette rencontre, le général Gueï avait affirmé que *« ceux qui ne sont pas venus savent ce qu'ils se reprochent »*. Les mutins ont de leur côté démenti toute manipulation politique de leur mouvement. La mutinerie a cessé après la conclusion d'un accord entre la junte et les mutins, prévoyant notamment, selon des sources concordantes, le versement de 1 million de francs CFA (10 000 francs français) à chaque membre de l'armée, des forces de l'ordre et autres *« corps habillés »*.

Ces événements surviennent à moins de deux semaines d'un référendum sur une nouvelle Constitution, premier pas d'un processus électoral qui doit permettre, selon la junte, le retour à un pouvoir démocratique avant fin octobre. Les grands partis ont appelé à voter en faveur du projet élaboré à l'initiative de la junte, dont certaines dispositions pourraient, selon ses adversaires, rendre M. Ouattara inéligible.– *(AFP.)*

Les putschistes des Fidji libèrent leurs dix-huit derniers otages

LES PUTSCHISTES fidjiens ont relâché, jeudi 13 juillet, les dix-huit derniers otages, dont le premier ministre destitué, Mahendra Chaudhry, qu'ils détenaient au Parlement de Suva depuis le 19 mai et les ont remis à la Croix-Rouge. Les rebelles leur ont dit au revoir de la main lorsque les véhicules de la Croix-Rouge ont franchi les grilles du Parlement tandis que des dizaines de personnes manifestaient leur joie dans la rue. A leur arrivée au siège de la Croix-Rouge, les otages devaient être examinés par deux médecins. Un attroupement de quelque 300 personnes s'était formé à l'extérieur du bâtiment pour les accueillir.

Auparavant, le grand conseil des chefs, une assemblée non élue de chefs traditionnels indigènes de Fidji, se préparait à lancer un ultimatum aux rebelles, les menaçant de ne pas être amnistiés s'ils ne relâchaient pas les otages, selon une source militaire.

La libération de tous les otages en échange de l'amnistie pour les auteurs du coup d'Etat était au centre d'un accord, signé dimanche 9 juillet, entre l'armée, qui a pris le pouvoir afin de mettre fin aux troubles politiques, et les rebelles emmenés par l'homme d'affaires en faillite George Speight. Celui-ci avait pris en otage M. Chaudhry, premier chef du gouvernement d'origine indienne à diriger l'archipel, et plusieurs députés et ministres, le 19 mai, en affirmant agir *« au nom de la population indigène de l'île »* pour défendre ses intérêts.

CLIMAT D'ANARCHIE DANS L'ARCHIPEL

Neuf otages avaient déjà été libérés mercredi. Le grand conseil des chefs, réuni dans une caserne près de Suva, devait nommer jeudi un président et un vice-président auxquels sera transféré le pouvoir exécutif détenu par l'armée depuis l'instauration de la loi martiale, le 29 mai. Le coup d'Etat et les troubles qui en ont résulté ont fait un mort et quelques blessés. L'instabilité a laissé s'instaurer un climat d'anarchie dans l'archipel.

Pour la deuxième fois en deux jours, des partisans des putschistes se sont emparés, mercredi 12 juillet, d'une île pour vacanciers : Laucala, au nord-est de Suva, a été investie par des habitants de l'île voisine de Qamea, selon une radio locale. *« Des jeunes de Qamea sont maintenant armés de trois fusils appartenant aux agents de sécurité de l'hôtel »*, a précisé la radio. *« Le gérant de l'hôtel et sa famille ont été pris en otages. »*

La veille, une autre île pour vacanciers, Nanuya Levu, avait été également aux mains de ses habitants, qui avaient pris le contrôle de l'hôtel Turtle Island, avant d'autoriser, mercredi, les quarante-cinq touristes étrangers présents à quitter l'île. – *(AFP, Reuters.)*

Israël renonce à un contrat d'armement critiqué par les Etats-Unis

THURMONT (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

Mieux vaut ne pas fouler les intérêts de Washington lorsqu'on a impérieusement besoin de son aide. Cette vieille leçon, que bien des pays ont apprise à leurs dépens, vient de recevoir une illustration supplémentaire avec l'abandon par Israël, mercredi 12 juillet, d'un contrat aux termes duquel l'Etat juif s'engageait à fournir à la Chine quatre avions-radars Awacs, susceptibles de guider des raids offensifs et de détecter une menace aérienne.

Les appareils, des Iliouchyne 76 de fabrication russe, devaient être dotés par Israel Aircraft Industries, le fleuron de l'industrie aéronautique israélienne, de moyens de surveillance électronique du dernier cri. Le marché, estimé à 2 milliards de dollars, et pour lequel Pékin avait déjà versé 250 millions de dollars, était en cours de réalisation, lorsque les Américains se sont brusquement réveillés, menaçant Israël de représailles, si le contrat était exécuté. Après plusieurs mois de tractations discrètes et de fortes pressions, Israël s'est finalement incliné.

UNE TECHNOLOGIE AMÉRICAINE

Mercredi 12 juillet, le porte-parole de la délégation israélienne au sommet de Camp David, Gadi Baltiansky, a publiquement annoncé que son pays renonçait, faisant de cette déclaration la seule authentique nouvelle de la journée.

Aux dires des Américains, les Awacs chinois menaçaient l'équilibre des forces en Asie et la sécurité des Etats-Unis. De plus, assurait Washington, la technologie utilisée par Israël pour équiper les appareils était essentiellement américaine, interdite à l'exportation sans accord préalable. Israël estimait, pour sa part, que l'annulation de ce contrat aurait porté un coup fatal à son industrie électronique d'armement.

Ce dernier argument n'a guère calmé le Congrès, dont une bonne partie menaçait Israël de représailles économiques et politiques. Après avoir assuré qu'il ne céderait pas – le message a été répété sur tous les tons lors de la visite à Jérusalem, en avril, du président chinois Jiang Zemin –, Ehoud Barak s'est incliné et l'a annoncé mardi au président Clinton, à l'ouverture du sommet de Camp David.

LETTRE DE CAPITULATION

Adressée au président chinois, sa lettre de capitulation, dont la substance a été rendue publique mercredi, ne tourne pas autour du pot : Israël, y lit-on, est impuissant à honorer sa signature *« à cause des efforts menés conjointement avec les Etats-Unis pour parvenir à un accord historique qui préserve* [ses] *intérêts vitaux »* au Proche-Orient.

L'abandon du contrat chinois aidera peut-être Israël dans ses difficiles tractations avec les Palestiniens. Mais il risque aussi d'avoir de sérieuses conséquences sur la crédibilité commerciale du pays, dans un domaine où la compétition est sévère. L'Etat juif a décroché récemment plusieurs contrats de modernisation d'équipements militaires, suscitant la réprobation de ses concurrents américains. Il y a un an, Israël avait déjà dû renoncer de facto à l'achat d'avions Airbus pour remplacer les Boeing de sa compagnie nationale El Al. Là aussi, les pressions de Washington avaient été les plus fortes.

Georges Marion

Les rivalités au sein du Shass s'accentuent

Arieh Déri, ex-leader du parti ultra-orthodoxe, a été condamné à la prison ferme

JÉRUSALEM
correspondance

Leur joie aura été de courte durée. Dans la salle des pas perdus de la Cour suprême, ils sont, mercredi 12 juillet, quelques dizaines de militants du Shass, parti ultra-orthodoxe sépharade, à attendre la sentence des juges, qui doivent se prononcer sur l'appel présenté par Arieh Déri, condamné en mars 1999 à quatre ans de prison et à une amende de 250 000 shekels (400 000 francs) pour enrichissement personnel.

Il était alors au ministère de l'intérieur, directeur général, puis ministre. Pour eux, celui qu'ils considèrent toujours comme leur chef, bien qu'il ait quitté le parti à l'été 1999 – condition exigée par Ehoud Barak pour l'entrée du Shass dans son gouvernement –, ne peut être qu'innocent. La lecture du jugement vient de commencer. En préambule, les juges précisent que les charges pesant sur l'accusé sont moins lourdes que prévues. Les fidèles d'Arieh Déri imaginent déjà leur chef libre et se mettent à crier de joie, pleurer de bonheur et danser en scandant : *« Arieh Déri, notre prochain premier ministre. »* Comprenant finalement que rien n'est gagné, ils se calment. Une demie-heure plus tard, la sentence tombe. La peine est réduite à trois ans de prison ferme, le montant des pots de vin perçus étant de 95 000 dollars et non de 150 000 comme en avait décidé le tribunal de district de Jérusalem. Cette condamnation entraîne l'interdiction de toute fonction politique à la Knesset ou au gouvernement pour les dix prochaines années. C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un ancien ministre est emprisonné.

Aussitôt, les militants du Shass crient à l'injustice et dénoncent la partialité des *« juges laïcs et ashkénazes »* qui condamnent Arieh Déri, alors qu'ils ne poursuivent pas Ezer Weizman, soupçonné d'avoir touché près de 300 000 dollars – des faits prescrits, qui ont néanmoins obligé le président israélien à démissionner.

Un homme du Shass, toutefois, est soulagé par ce verdict. Quelles que soient ses déclarations officielles, Elie Ishaï, chef du parti depuis le départ d'Arieh Déri, peut enfin espérer établir son autorité sur des troupes qui l'ont toujours considéré comme un usurpateur.

CRÉER UN CLONE

Malgré une apparente unité, le Shass est divisé entre les hommes de Déri et ceux d'Ishaï. Depuis un an, ce dernier a été obligé de composer avec les fidèles de Déri, tout en essayant de leur prouver qu'il n'était pas l'homme timide, fade et inconsistant qu'ils croyaient, ce qui a sans doute contribué à radicaliser ses positions dans le gouvernement Barak. Certains pensent que la décision de quitter la coalition à la veille du sommet de Camp David répondait à la nécessité de faire une nouvelle démonstration de force à quelques jours du jugement. D'ailleurs, dans l'entourage de M. Barak, quelques-uns considèrent que, l'affaire Déri qui a occupé la chronique judiciaire pendant dix ans étant close, Elie Ishaï pourrait désormais être plus conciliant.

En attendant, Elie Ishaï a déclaré qu'il cédera la place à Déri à sa sortie de prison, dans le souci de rassurer la vieille garde, nostalgique de son chef historique, Mais il n'est pas sûr que celle-ci soit prête à se laisser convaincre. A moyen terme, certains envisagent de créer un clone du Shass autour du rabbin Kadouri et d'Arieh Déri. D'après eux, dans un an maximum, Arieh Déri sera libre, bénéficiant d'une grâce présidentielle, que le futur tenant du titre – qui sera élu par les députés le 31 juillet – soit Shimon Pérès ou Moshe Katsav.

Or, depuis que le Shass ne fait plus partie de la coalition gouvernementale, il est question qu'il puisse voter pour le candidat du Likoud, M. Katsav, un juif d'origine orientale, qui défendrait mieux les intérêts des Sépharades que le travailliste Shimon Pérès, *« symbole de l'élite ashkénaze »*. Dans ces conditions, ce dernier pourrait bien être obligé, comme d'autres avant lui, de passer sous les fourches caudines du Shass, autrement dit, d'obtenir son soutien électoral contre la promesse de la libération d'Arieh Déri.

Catherine Dupeyron

MM. Védrine et Fischer à Manille pour discuter du sort des otages

MANILLE. Les ministres des affaires étrangères français, Hubert Védrine, et allemand, Joschka Fischer, se sont rendus, jeudi 13 juillet, à Manille afin de rechercher avec les autorités philippines les moyens d'obtenir la libération des otages de plusieurs nationalités retenus dans l'île de Jolo par les rebelles musulmans du groupe Abu Sayyaf. Tous deux venaient du Japon où s'est tenue une réunion des chefs de la diplomatie des huit pays les plus industrialisés (G 8).

M. Védrine a indiqué vouloir presser Manille de ne *« rien faire qui mette en danger la vie des otages »*, d'*« intensifier les négociations »* et de faire en sorte qu'un *« couloir humanitaire »* permette de les ravitailler. Mercredi, des habitants de Jolo ont affirmé avoir vu deux des trois journalistes de France 2 récemment pris en otage, Jean-Jaques Le Garrec et Roland Madura, circuler en jeep dans le centre de la ville, sous escorte de quatre hommes en armes. – *(AFP.)*

Les talibans détiennent puis relâchent une Américaine accusée d'espionnage

ISLAMABAD. Une Américaine de 71 ans, membre d'une organisation humanitaire, accusée d'espionnage et détenue depuis quatre jours par les talibans en Afghanistan, a été relâchée, a annoncé mercredi 12 juillet l'ambassade américaine au Pakistan. Les talibans ont donné vingt-quatre heures à Mary MacMakin pour quitter l'Afghanistan, où elle réside depuis plus de trente ans. Mme MacMakin, qui dirige l'organisation Physiothérapie et rééducation pour l'Afghanistan (Parsa), avait été arrêtée dimanche soir avec sept femmes afghanes et huit Afghans.

Selon le représentant des talibans à New York, Abdul Hakeem Mujahid, cité par le *Washington Post*, elle était accusée d'activités subversives après la saisie de deux disquettes contenant des *« informations antigouvernementales »*.

L'arrestation était intervenue trois jours après la publication par les talibans d'un décret interdisant aux organisations internationales d'employer des femmes afghanes. Le représentant des talibans à New York a expliqué à la presse qu'il existait une longue tradition d'emploi des femmes à des missions d'espionnage, le KGB de l'ex-Union soviétique s'en étant fait une spécialité en Afghanistan dans le passé. – *(AFP, Reuters.)*

Une quarantaine de morts dans des glissements de terrain en Inde

BOMBAY. Au moins 43 habitants d'un bidonville de la capitale économique de l'Inde sont morts dans des glissements de terrain provoqués par des pluies de mousson torrentielles, a indiqué la police jeudi 13 juillet.

Ce glissement a frappé la banlieue de Ghatkopar, dans le nord de Bombay, et le bilan devrait s'alourdir, a déclaré l'inspecteur Chandrakant Kate. Trois autres personnes ont été tuées par des coulées de boue de moindre ampleur dans un bidonville voisin, a-t-il ajouté. *« Les habitants disent qu'au moins cent personnes peuvent avoir été prises par la boue. Des familles entières ont disparu »*. – *(AFP.)*

Seize juges soupçonnés de sympathie pour l'opposition limogés en Serbie

BELGRADE. Des partis d'opposition serbes ont dénoncé, mercredi 12 juillet, le limogeage de 16 juges en Serbie par le Parlement serbe, 14 à Belgrade et 2 à Pozarevac, fief provincial de Slobodan Milosevic. Le juge belgradois Miroslav Todorovic a été relevé de ses fonctions pour *« ses activités en tant que membre de la présidence d'Otpor* [mouvement d'opposition estudiantin]*... dont les agissements visent à changer les autorités de l'Etat d'une manière inconstitutionnelle »*, selon les termes du communiqué officiel. Plus de 1 500 militants du mouvement Otpor ont été arrêtés et interrogés par la police ces derniers mois. Lors de manifestations d'Otpor à Pozarevac il y a quelques semaines, des étudiants avaient été arrêtés puis présentés aux juges, mais les magistrats avaient alors refusé de suivre les recommandations du parquet, favorable à de lourdes peines.

Treize autres juges belgradois ont été limogés pour avoir contesté publiquement le renvoi du juge Todorovic. Ceux de Pozarevac l'ont été pour avoir participé dans la ville à un rassemblement de l'opposition. Le Parlement a par ailleurs accepté la démission de six procureurs. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : Orien Cecil Joiner,** 50 ans, chauffeur routier condamné pour le meurtre à l'arme blanche de deux femmes en 1986, a été exécuté mercredi 12 juillet à la prison de Huntsville, au Texas. Cela porte à vingt-cinq le nombre d'exécutions depuis le début de l'année dans cet Etat. Par ailleurs, selon des sources judiciaires citées par la presse américaine, les tests d'ADN réclamés par Ricky McGinn, accusé de viol, confirmeraient son implication dans l'affaire. Dans un geste très médiatisé, le gouverneur du Texas George W. Bush avait accordé un sursis à ce condamné à mort, en juin, pour permettre ces tests. – *(AP.)*

■ **LIBAN : la justice israélienne a décidé**, mercredi 12 juillet, de prolonger de trois mois la détention « administrative » d'Abdel Karim Obeid et de Moustapha Dirani, deux chefs de milices libanaises enlevés respectivement en 1989 et en 1994 par Israël. Les deux hommes servent de monnaie d'échange pour tenter d'obtenir des informations sur l'aviateur israélien Ron Arad disparu au-dessus du Liban en 1986. Passé le délai de trois mois, la Cour suprême devrait prendre une décision définitive concernant les deux hommes. – *(Reuters.)*

Vingt-cinq pays de l'OUA approuvent la « naissance » de l'Union africaine

LOMÉ. Les vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine présents à Lomé ont clôturé, mercredi 12 juillet, leur 36e sommet en signant l'acte constitutif de l'Union africaine qu'ils ont adopté à l'unanimité et en se donnant rendez-vous en mars 2001 à Syrte. Le texte adopté, sans dispositions contraignantes ni calendrier, est loin du rêve du colonel libyen Mouammar Kadhafi de voir se constituer rapidement des Etats-Unis d'Afrique mais il *« a le mérite d'exister »*, selon un diplomate. Ces 25 signataires représentent en majorité des pays ouest-africains ainsi que la République sarhaouie démocratique.

Cette signature entérine une ligne de fracture qui s'est dessinée tout au long du sommet entre les pays ouest-africains, qui bénéficient souvent d'une aide financière du colonel Kadhafi, et, de l'autre côté, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Rwanda, dont les dirigeants étaient tous repartis avant ce vote de clôture. Le Kenya n'avait même pas fait le déplacement. Le texte doit être ratifié par les Parlements d'au moins deux tiers des 53 Etats membres avant d'entrer en vigueur. – *(AFP.)*

INSTITUTIONS **Lors d'une réunion à Ajaccio, mercredi 12 juillet, une forte majorité des élus de l'Assemblée territoriale – une quarantaine sur cinquante et un – s'est prononcée en faveur d'une modification en profondeur du statut de l'île. Cette majorité, encore informelle, demande la création d'une collectivité territoriale unique et le transfert à cette institution d'un *« pouvoir législatif encadré »* qui ne soit pas sous contrôle du Parlement. ● UNE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE serait nécessaire pour procéder à ces deux réformes, alors que le gouvernement souhaitait l'éviter. ● ÉMILE ZUCCARELLI (PRG), maire de Bastia, estime, dans un entretien au *Monde* que la proposition des élus est *« dans un flou porteur de danger »*. ● UNE NOUVELLE RÉUNION entre le gouvernement et les élus est prévue le 20 juillet, après l'intervention du président de la République, le 14 juillet.**

Une forte majorité d'élus corses demande un transfert de pouvoir législatif

Les représentants de l'Assemblée territoriale ont répondu, très vite, aux propositions du gouvernement sur le statut de l'île. Leurs revendications supposent une révision de la Constitution et placent le premier ministre et le chef de l'Etat devant un choix délicat

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Peu avant 1 heure, jeudi matin 13 juillet, dans une pizzeria ouverte sur la baie d'Ajaccio, José Rossi (Démocratie libérale) a fini par céder à la pression de deux de ses conseillers. Oui, il acceptait finalement d'expliquer, quelques heures plus tard, sur Europe 1, à Jean-Pierre Elkabbach, qui réclamait sa présence depuis longtemps, le sens de l'accord intervenu mercredi soir 12 juillet au sein de l'Assemblée de Corse.

Par quelque quarante voix — quarante-deux en principe, sur cinquante et une —, émanant de la droite, d'une fraction de la gauche et de la totalité du groupe nationaliste Corsica Nazione, les orientations du gouvernement rendues publiques le 10 juillet sur l'avenir de la Corse ont été, en effet, validées – pour l'essentiel – par les représentants de la majorité des groupes de l'Assemblée. Ceux-ci ont simplement décidé de placer la barre un peu plus haut sur les deux questions institutionnelles qui restaient en suspens : la création, à terme, d'une collectivité unique pour la Corse et, surtout, la consécration d'un « pouvoir législatif encadré » dans un délai de trois à quatre ans, soit au terme du mandat de l'actuelle Assemblée de Corse, élue en 1999.

On le sait, ces deux propositions nécessitent une nouvelle réforme constitutionnelle que le premier ministre, Lionel Jospin, en l'état actuel du rapport des forces au Parlement, ne croit pas possible d'engager avec succès avant la fin de la législature, faute de *« majorité »* (*Le Monde* du 13 juillet). Sur l'antenne d'Europe 1, jeudi matin, M. Rossi a observé qu'il n'a pas de *« demande d'immédiateté »* concernant cette révision constitutionnelle, qui est *« un objectif que nous nous fixons »*.

Les 51 élus corses dispersés dans huit groupes

LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE — en nombre de sièges

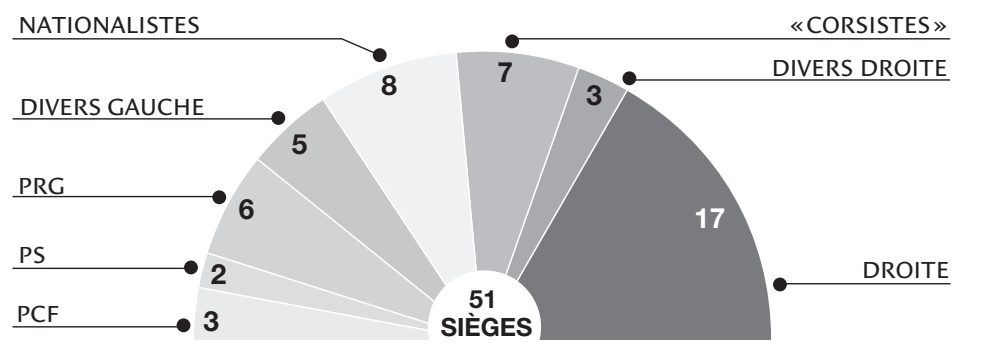

Lors du vote de l'Assemblée de Corse sur l'avenir de l'île, le 10 mars, 26 élus s'étaient rangés derrière Émile Zuccarelli (PRG) pour refuser une évolution brutale du statut de la Corse. Parmi eux figuraient notamment les élus du RPR et du PCF. 22 élus avaient alors soutenu la motion défendue par Paul Giacobbi (PRG), José Rossi (DL), président de l'Assemblée, ainsi que les nationalistes.

Jean-Guy Talamoni, chef de file des élus nationalistes, lui aussi interrogé sur Europe 1, s'est montré plus pressant : *« Il faut qu'avant 2002 un processus irréversible soit mis sur les rails »* car *« nous ne voulons pas que notre processus soit soumis aux aléas de l'élection présidentielle »*. *« Ce que nous voulons,* a ajouté M. Talamoni, *c'est un engagement non pas seulement du gouvernement, mais très vite un engagement de l'ensemble de l'Etat français. »* Tous deux souhaitent, à un terme plus ou moins rapproché, une consultation des Corses.

La veille, dès le milieu de l'après-midi, M. Rossi, président de l'Assemblée de Corse, semblait tenir sa revanche sur cette funeste journée du 10 mars au cours de laquelle une motion décentralisatrice, présentée par Emile Zuccarelli (PRG), alors ministre de la fonction publique dans le gouvernement de M. Jospin et aujourd'hui maire de Bastia, le Parti communiste et le RPR, avait devancé — par 26 voix contre 22 — celle, plus délibérément autonomiste, que M. Rossi défendait en compagnie de Paul Giacobbi, président (PRG) du conseil général de Haute-Corse, et du groupe nationaliste, présidé par M. Talamoni.

Bousculant l'ordre établi par la note d'orientation du gouvernement, les responsables des groupes de l'Assemblée de Corse avaient en effet déjà entériné, à quelques réserves près, les réformes portant sur le développement économique. Dans un entretien publié mercredi par *Corse Matin*, le président (RPR) du conseil exécutif de Corse, Jean Baggioni, avait par ailleurs donné sa préférence à une *« collectivité unique »*, qui suppose la suppression des deux actuels départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse.

Dès lors ne restait plus à négocier, au chapitre du transfert des compétences, que la dévolution d'une part du pouvoir législatif à l'Assemblée de Corse, condition *sine qua non* posée pour la signature d'un accord global par les nationalistes. Peu avant 21 heures, les délégués de Corsica Nazione demandaient une suspension de séance pour consulter leur(s) base (s). *« Il y a les anciens et les nouveaux, les modérés et les radicaux, ceux du nord et ceux du sud »*, constate alors dans les couloirs un journaliste corse qui fréquente de longue date le milieu nationaliste. *« Il y a ceux du jour et ceux de la nuit »*, résume en souriant un proche de M. Rossi.

Le président de l'Assemblée de Corse, par ailleurs président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, ne méconnaît pas qu'il joue avec le feu. On le presse de questions : les élus nationalistes ne sont-ils pas en train de jouer un double jeu ? Ne risquent-ils pas d'être débordés par leurs troupes ? Dans les couloirs, l'ancien député Nicolas Alfonsi (PRG) confie : *« On s'achemine vers une large réforme constitutionnelle. La symbolique du pouvoir législatif est en train de remplacer celle du peuple corse »*, censurée par le Conseil constitutionnel dans le statut Joxe de 1991. Paul-Antoine Luciani, président du groupe communiste, s'emporte. *« Ce ne sont tout de même pas eux qui commandent ! C'est la nation qui fait la loi ! »* M. Rossi sort alors de son bureau : *« Depuis trente ans, la gauche et la droite ont échoué à établir la paix en Corse. Alors laissez-nous essayer. »*

La séance reprend, toujours à huis clos, puis, à 22 h 40, encadré par M. Talamoni à sa droite et M. Baggioni à sa gauche, M. Rossi sort pour mener une ultime négociation, avec les caméramen et les photographes de presse cette fois, pour savoir d'où — un bout de couloir, une marche d'escalier ? — il va parler. *« Nous sommes tombés d'accord pour marquer notre satisfaction par rapport au pas en avant effectué par le gouvernement »*, estime-t-il.

> « Depuis trente ans, la gauche et la droite ont échoué à établir la paix en Corse. Alors laissez-nous essayer »
>
> **José Rossi**

Impassible dans son costume noir, M. Talamoni confirme sobrement que l'accord local qui vient d'être trouvé constitue *« une bonne base de discussions pour préparer un accord avec le gouvernement français »*.

Défait, dans tous les sens du terme, l'ancien ministre de la fonction publique, M. Zuccarelli, lève le doigt, en revanche, pour manifester qu'il a lui aussi quelque chose à dire : *« Avec la demande d'un pouvoir législatif encadré, on touche à un concept extrêmement sérieux, l'indivisibilité de la République. »* A ce moment, l'ancien ministre n'a d'autre recours que d'adresser un ultime signal aux jacobins du continent, qu'ils soient de gauche ou au RPR.

Jean-Louis Saux

Paul Giacobbi (PRG) écrit à Lionel Jospin

Dans une lettre datée du 11 juillet et adressée à Lionel Jospin, Paul Giacobbi, président (PRG) du conseil général de Haute-Corse, favorable à une révision de la Constitution, presse le premier ministre de s'engager dans cette voie. ***« Ce que vous proposez,*** **écrit M. Giacobbi en se référant au document d'orientation remis par Matignon aux élus corses, lundi 10 juillet,** ***peut constituer une première étape essentielle, mais un accord politique global doit également ouvrir la perspective d'une seconde étape, plus longue et plus aléatoire, mais qui est du niveau constitutionnel ». « Personne n'exige,*** **écrit-il,** ***que le gouvernement s'engage à réussir, et dans des délais rapprochés, une révision qui, à l'évidence, dépend aussi du Sénat et plus encore du chef de l'Etat. Cependant, nous attendons du gouvernement qu'il s'engage fermement sur ce qui est en son pouvoir (...) et qu'il ouvre les perspectives, nécessairement longues, d'une révision constitutionnelle. »*** **Et il met en garde M. Jospin :** ***« Ne commettez pas l'erreur qui consiste à louvoyer. »***

Le RPR insulaire prend à contre-pied ses instances nationales

Le président du conseil exécutif, Jean Baggioni, souscrit à un accord décrié par Michèle Alliot-Marie

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Le 10 mars, le RPR corse s'associait à Emile Zuccarelli, alors ministre (PRG) de la fonction publique du gouvernement de Lionel Jospin, et aux communistes de l'île, dans une motion qui s'en tenait à une *« plus large décentralisation dans le cadre de la République »*. A propos de la carte administrative, ce texte indiquait que *« toute simplification qui tendrait à faire naître un nouveau centralisme régional doit être écartée »*.

Quatre mois plus tard, le président du conseil exécutif de Corse, Jean Baggioni (RPR), et ses amis ont souscrit à un accord qui réclame notamment la dévolution d'un « pouvoir législatif encadré » à l'Assemblée de Corse. Ils se sont aussi prononcés pour la mise en place d'une collectivité unique, ce qui suppose une réforme de la Constitution, et ont validé la proposition, reprise par le gouvernement, selon laquelle l'enseignement de la langue corse dans les écoles maternelles et primaires *« sera suivie par tous les élèves, sauf demande de dispense exprimée par les parents »*.

A la veille de l'accord d'Ajaccio, le porte-parole national du RPR, Patrick Devedjian, avait pourtant estimé que plusieurs des dispositions proposées par le gouvernement *« violent absolument la Constitution »*. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a dénoncé de son côté *« une méthode qui fait un peu pagaille »*. Elle a reproché au gouvernement d'avoir choisi de *« suivre ceux qui ont été mis en minorité »*, minorité qui a, en fait, été rejointe par le RPR corse. Mme Alliot-Marie a accusé le premier ministre de présenter *« un projet qui est rejeté par tous les interlocuteurs et notamment par ceux à qui il a voulu faire plaisir »*, à savoir les nationalistes. Ces propos ont été tenus mercredi midi, à Paris, lors du point de presse hebdomadaire du RPR. A peu près simultanément, les nationalistes corses estimaient que les orientations du gouvernement amendées par une majorité de l'assemblée locale constituaient *« une bonne base de discussions »*.

Maire de Saint-Jean-de-Luz et députée des Pyrénées-Atlantiques, Mme Alliot-Marie comprend la crise corse à travers le prisme basque. Elle s'en remet, par ailleurs, sur ce dossier, à Roland Francisi, député et secrétaire départemental de la fédération RPR de Corse, qui se trouve être minoritaire, du moins chez les élus gaullistes de l'île. Mardi, en marge du comité politique du RPR, M. Francisi déclarait au *Monde* : *« Tout aussi paradoxal que cela puisse paraître, en tant que républicain, je fais davantage confiance à Zuccarelli, à Chevènement ou aux communistes sur la question corse qu'à mes amis de droite. »*

« CORSE AUX RESPONSABILITÉS »

Deux « poids lourds » du RPR local, Jean-Claude Guazelli, membre du conseil exécutif, et Camille de Rocca-Serra, maire de Porto-Vecchio, justifient, pour leur part, leur alliance tactique du 10 mars avec la gauche contre José Rossi et les nationalistes par le fait qu'ils ont pu ainsi résister à ceux qui souhaitaient ou souhaitent encore, pour la Corse, *« une compétence législative de plein droit »*.

M. Baggioni, lui, n'a que faire des consignes venues de Paris. *« Je ne suis pas un RPR aux responsabilités, je suis un Corse aux responsabilités »*, explique-t-il en contestant toute idée de revirement de sa part. *« Je suis régional jusqu'à la pointe de mes cheveux »*, dit-il avant d'ajouter : *« N'est-il pas préférable d'ancrer le statut de la Corse dans la Constitution ? »*

Comme M. Rossi, les élus RPR de Corse espèrent ardemment que Jacques Chirac ne fera pas obstacle, dans son intervention télévisée du 14juillet, à une telle perspective.

J.-L. S.

TROIS QUESTIONS À...

ÉMILE ZUCCARELLI

1 En mars, vous aviez rassemblé une majorité à l'Assemblée de Corse pour dire « non » à une révision de la Constitution donnant à la Corse des pouvoirs législatifs. Une quarantaine d'élus semblent désormais décidés à s'engager dans cette voie. Avez-vous perdu ce combat ?

Une majorité s'est effectivement dessinée, mercredi 12 juillet, pour sortir du cadre constitutionnel actuel, même s'il doit être bien clair que cette réunion de l'Assemblée n'a aucune valeur formelle : il n'y a pas eu de vote et il ne pouvait pas y en avoir. Mais il semble effectivement qu'une partie de ceux qui, avec moi, s'étaient opposés à la demande d'un pouvoir législatif de plein droit, dont tout le monde reconnaît aujourd'hui que c'eût été une folie, semblent prêts à accepter une position intermédiaire. Celle-ci, en l'état, me paraît dans un flou porteur de dangers.

2 La position qui s'est dégagée vous paraît-elle remettre en cause le processus engagé par Lionel Jospin ?

Le gouvernement et les élus ont très bien travaillé depuis deux mois. Sur beaucoup de points, on est arrivé à des solutions intelligentes. Mais les propositions du gouvernement s'inscrivent dans le cadre constitutionnel existant. Je suis d'accord pour aller jusqu'au bout de ces propositions, c'est-à-dire vers une décentralisation très poussée. Mais peut-on sérieusement tirer des chèques sur une révision constitutionnelle dont on ne connaît ni la faisabilité ni les contours et réclamer un « pouvoir législatif encadré » dont personne ne connaît la signification ni les conséquences ? S'agissant de problèmes aussi graves, et quel que soit le désir de paix, je refuse, pour ma part, d'acheter un chat dans un sac.

3 Pourquoi êtes-vous opposé à la suppression des deux départements et à la mise en place d'une Assemblée unique ?

Le gouvernement a proposé une solution qui s'inspire de l'exemple parisien – deux collectivités, une seule Assemblée. Celle-ci serait la seule réalisable dans le cadre constitutionnel actuel. Elle permettrait très largement la simplification recherchée. Je suis aussi très attentif, dans toutes les hypothèses, à l'équilibre territorial de la Corse, dont la rupture nuirait gravement à Bastia.

Propos recueillis par Gérard Courtois

Le gouvernement se prépare à une échéance « cruciale »

LE GOUVERNEMENT n'a probablement pas eu tort de reporter de deux jours sa prochaine réunion de travail avec les élus corses. Initialement prévu le 18 juillet, ce nouveau rendez-vous est maintenant fixé au 20 juillet. Ces quarante-huit heures supplémentaires ne seront probablement pas de trop pour soupeser précisément les conséquences de la position majoritaire qui s'est dégagée de la réunion d'Ajaccio, mercredi, en faveur d'une modification en profondeur du statut de l'île.

Dans l'immédiat, le gouvernement peut trouver dans cette initiative des élus trois motifs de satisfaction. D'une part, le premier ministre et, après lui, son conseiller chargé du dossier, Alain Christnacht, n'ont cessé, tout au long des discussions de ces derniers mois, de demander aux élus corses de préciser leurs souhaits et de dégager, si possible, une position majoritaire sur les points-clés du dossier, en particulier la question des institutions et celle des pouvoirs. Ils disposent désormais de cette réponse, soutenue, pour l'heure, par une forte majorité de l'Assemblée territoriale.

D'autre part, les principaux promoteurs de la position dégagée mercredi ont mis le plus grand soin à présenter leur initiative comme une nouvelle étape dans les discussions avec le gouvernement et, en aucun cas, comme un ultimatum. On ne cache pas, du côté gouvernemental, que cette volonté affichée de jouer l'apaisement permet de poursuivre le processus engagé depuis décembre 1999. Enfin, la discussion entre les élus corses s'est inscrite dans le cadre des propositions formulées par le gouvernement le 10 juillet. Comme l'a souligné Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, jeudi sur LCI, *« contrairement aux prévisions très pessimistes, il y a une ouverture qui vient de se préciser. Cela prouve que le dialogue avec tous les élus corses a quand même porté ses fruits »*.

Il reste que la *« balle »*, dont le porte-parole du gouvernement, Daniel Vaillant, disait, mercredi, qu'elle était *« dans le camp des élus »*, est très vite revenue dans celui du gouvernement. Avec des revendications qui vont au-delà du cadre que ce dernier avait tracé dans son document d'orientation. Sur la question des institutions, le gouvernement avait pris soin de ne pas fermer la porte à la solution d'une collectivité territoriale unique, réclamée avec force par les élus ; il n'est donc pas mis en porte-à-faux sur ce point. En revanche, sur la question des transferts de pouvoir aux institutions de l'île, et notamment d'un pouvoir *« législatif »* à définir, la position du gouvernement est beaucoup plus inconfortable.

M. Jospin a invoqué les difficultés inévitables d'une révision constitutionnelle – surtout sur un tel sujet – pour tenter de convaincre les élus de ne *« pas aller trop loin »*, comme l'a redit, jeudi sur France 2, Jean Glavany, ministre de l'agriculture. En lui réclamant un engagement net en faveur d'une telle révision, les élus placent donc le premier ministre – mais également le président de la République, qui a l'initiative conjointe des révisions constitutionnelles – devant un choix très délicat. On ne cache pas, à Matignon, que la prochaine réunion du 17 juillet avec les élus sera *« cruciale »*.

G. C.

Des responsables du PS relancent l'idée d'une suppression de la redevance télévision

La ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, se dit « plus que réservée »

Dans une étude publiée mercredi 12 juillet, le rapporteur général du budget à l'Assemblée, Didier Migaud, préconise une suppression de la redevance télévision. Le ministre des finances, Laurent Fabius, ne s'est pas clairement prononcé, soulignant juste que la proposition devait être examinée. Mais la ministre de la communication, Catherine Tasca, défend la redevance, qui assure le financement de l'audiovisuel public.

UN RAPPORT publié, mercredi 12 juillet, par la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) de l'Assemblée nationale, dont le rapporteur est Didier Migaud, par ailleurs rapporteur général (PS) du budget, préconise la suppression, sur deux ans, de la redevance audiovisuelle, *« impôt archaïque, injuste et coûteux à gérer »*.

Cette suggestion est ancienne, mais elle prend cette année un relief particulier car son auteur est un proche de Laurent Fabius. De là à penser que l'idée a plus de chances que par le passé de voir le jour et que Bercy pourrait maintenant l'appuyer, il y a un pas que l'on peut être tenté de franchir. Interrogé sur RTL, mercredi, le ministre des finances ne s'est, toutefois, pas clairement prononcé, lâchant juste : *« C'est l'une des idées qu'il faut qu'on examine. »*

En tout cas, les termes du débat ont évolué (*Le Monde* du 7 juillet) et le camp des partisans de la suppression s'est étoffé. Déjà, à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée, lors des débats interministériels, Martine Aubry avait fait valoir qu'en matière de baisse des impôts il était préférable d'éviter le « saupoudrage » et que la suppression pure et simple d'un impôt, fût-il petit, serait plus « lisible » par l'opinion. La ministre de l'emploi a donc pesé en faveur de la suppression de la redevance télévision (751 francs pour un ou plusieurs postes couleur), un impôt « dégressif », c'est-à-dire qui pèse relativement plus sur les bas que sur les hauts revenus. Cette suggestion compte aussi de nombreux partisans dans les rangs du groupe socialiste, mais la mesure n'a jamais figuré dans ses propositions officielles, car d'autres députés considèrent qu'elle déséquilibrerait le financement de l'audiovisuel public.

Dans son rapport, le responsable socialiste fait valoir que la redevance ne génère chaque année que 13,6 milliards de francs de recettes pour un parc de trente-six millions d'appareils de télévision, soit un gain très modeste par rapport au coût de la collecte de cet impôt (896 millions de francs en 1998). Le taux d'« évasion » de ceux qui, illégalement, ne paient pas leur redevance serait de 16,7 % pour les résidences principales et de 65,9 % pour les résidences secondaires. M. Migaud suggère donc de supprimer la redevance en 2001 pour les contribuables non imposés à l'impôt sur le revenu en 2000, la redevance étant ensuite supprimée pour tout le monde en 2002. Le rapporteur propose d'assurer le financement de l'audiovisuel par le produit des jeux exploités par la Française des jeux et par le prélèvement sur les casinos et sur le PMU.

« UN LIEN SYMBOLIQUE »

Sitôt connue, la proposition a fait l'objet d'un tir de barrage. Agacé, le président (PS) de la commission des finances de l'Assemblée, Henri Emmanuelli, s'est dit *« étonné »* de cette suggestion de la MEC, selon le compte rendu des travaux de la commission, remarquant que, *« si la mission est compétente pour identifier les problèmes* [budgétaires], *elle ne l'est peut-être pas pour anticiper des arbitrages fiscaux qui doivent être effectués au sein des instances adéquates »*.

Interrogée par *Libération* (du 13 juillet), la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, se dit aussi *« plus que réservée »*, ajoutant : *« Je sais bien que la redevance ne fait pas plaisir, mais elle traduit un support des citoyens à l'audiovisuel public. Elle crée un lien symbolique et important. »*

Autre difficulté : en cas de suppression de la redevance, que deviendraient les 1 442 agents chargés de son recouvrement ? Avant toute décision, M. Fabius y réfléchira évidemment à deux fois pour que les syndicats ne l'accusent pas de relancer à la hussarde la réforme de son ministère.

Laurent Mauduit

Les socialistes de Marseille investissent René Olmeta pour les municipales

MARSEILLE
de notre correspondant

Les militants socialistes marseillais devaient se réunir, jeudi 13 juillet, pour investir leur nouveau chef de file aux élections municipales de 2001, après le retrait de Marius Masse, désigné au printemps mais victime d'un malaise cardiaque le 20 juin. Cette réunion devait être purement formelle puisque l'un des deux candidats à l'investiture, la députée Sylvie Andrieux-Bacquet, s'est retirée, lundi 10 juillet, laissant le champ libre au conseiller général René Olmeta.

Dans une lettre aux militants, Mme Andrieux-Bacquet déplore le refus du PS de procéder à un sondage sur les intentions de vote des marseillais. Elle ajoute : *« Je dois aussi vous avouer, avec tristesse, avoir même subi de certains des pressions inamicales, voire des menaces inacceptables. »* Interrogée par *Le Monde* sur la nature de ces *« menaces »*, Mme Andrieux-Bacquet s'est contentée de déclarer : *« On a fait preuve d'une grande inélégance. On s'est permis des choses vis-à-vis d'une femme qu'on ne se serait pas permises à l'égard d'un homme »*, en évoquant des lettres, des fax et des coups de téléphone anonymes. L'élue écarte l'idée de saisir la justice, comme l'y engage très chaudement Guy Bono, premier secrétaire fédéral délégué. *« J'ai entamé un processus de rénovation dans la transparence,* affirme celui-ci, *et je sanctionnerai ces méthodes inacceptables et détestables. »*

De son côté, M. Olmeta a proposé *« un véritable partenariat »* à la députée, qui brigue la tête de liste dans les 13e et 14e arrondissements. Les militants doivent désigner en septembre les têtes de liste dans les huit secteurs de Marseille, ce qui pourrait créer un nouveau casse-tête. M. Olmeta, initialement partant dans les 9e et 10e arrondissements, pourrait conduire la liste dans les 4e et 5e, où l'ancien député Michel Pezet était jusqu'à présent pressenti.

Luc Leroux

Le Medef relance le débat sur le financement des syndicats

CE CHANTIER-LÀ ne figure pas, officiellement, dans les têtes de chapitre de la « refondation sociale » engagée par le Medef. Pourtant, le dossier des emplois de complaisance dans les organismes paritaires est déballé. Pour l'organisation patronale, il devra être réglé d'ici à la fin de l'année. Depuis l'affaire de la Caisse de retraite interentreprise (CRI), qui avait mis en évidence des pratiques de financement occulte à travers la prise en charge des salaires de dizaines de syndicalistes (*Le Monde* du 8 janvier), le Medef et les confédérations redoutent un scénario semblable à celui qu'ont connu les partis politiques.

Les récentes mises en examen de responsables CFDT et FO dans le cadre de l'affaire de la MNEF, puis les remontrances de la Cour des comptes sur l'opacité de la gestion du personnel de la Sécurité sociale, et en particulier de la CNAM, ont rajouté à l'inquiétude. Le 3 juillet, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a envoyé une lettre, publiée jeudi 13 juillet par *Libération*, à son représentant, Bernard Boisson, président de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS).

Dans ce courrier, présenté au bureau de cet organisme chargé de la gestion du personnel de la « Sécu », M. Seillière souhaite qu'il soit *« procédé à une analyse exhaustive des affectations dans toutes les branches du régime général de la Sécurité sociale »* et que soient définis *« des voies et moyens pour mettre un terme à cette situation au plus tard le 31 décembre 2000 »*. Il ajoute : *« Les partenaires sociaux doivent faire prévaloir des règles de bonne gestion dans toutes les institutions où ils exercent des responsabilités. »* Tactiquement, cette lettre, qui a d'ores et déja été suivie de courriers similaires aux autres organismes paritaires comme l'Unedic, a été adressée en premier lieu à un représentant du Medef. Cela, afin de ne pas donner l'impression de déclencher les hostilités avec les syndicats. Le Medef a également pris soin de ne pas centrer son propos sur ses seuls partenaires, mais de l'élargir à ses mandants et aux représentants des cabinets ministériels dont la prise en charge des salaires est assurée de la même façon.

Hasard du calendrier ? Cette démarche est rendue publique quarante-huit heures après l'opération de *« transparence »* sur ses comptes menée par la CFDT (*Le Monde* du 13 juillet). Elle intervient à quelques jours de la réunion, le 19 juillet, du Comité supérieur de l'emploi, qui doit se prononcer sur la convention d'assurance-chômage signée par le Medef, la CFDT et la CFTC. Et elle s'inscrit dans une réflexion plus globale menée depuis des semaines par le numéro deux du Medef, Denis Kessler, sur le financement des organisations syndicales.

Lors des négociations sur l'assurance-chômage, le responsable patronal avait ainsi souhaité que les défraiements des syndicats participant à la gestion de l'Unedic soit réservé aux seules organisations signataires de la future convention. Le sujet a été également abordé oralement dans un autre chantier, celui des voies et moyens de la négociation collective, sans être poussé, pour le moment, plus avant. Pour M. Kessler, il faut désormais mettre au point un *« financement explicite »* des syndicats. Mais, cette fois encore, le Medef impose un ultimatum.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Le recours de Mme Cohen-Solal contre M. Tiberi jugé irrecevable

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL a rejeté, mercredi 12 juillet, une demande de la socialiste Lyne Cohen-Solal réclamant l'annulation de l'élection de Jean Tiberi, comme député du 5e arrondissement de Paris, en 1997. Le Conseil refuse ainsi de revenir sur sa décision du 20 février 1998 qui constatait l'existence d'*« irrégularités »* mais validait tout de même l'élection en estimant que leur ampleur n'avait pas altéré le résultat. Le Conseil avait détecté 800 faux électeurs mais soulignait que M. Tiberi l'avait emporté face à son adversaire avec 2 725 voix d'avance. Depuis, la gendarmerie a découvert plus de 7 200 faux électeurs, dont au moins 3 000 ont voté lors du scrutin incriminé. Mme Cohen-Solal demandait donc au Conseil de revoir sa décision. Le Conseil estime que, selon l'article 62 de la Constitution, ses décisions *« ne sont susceptibles d'aucun recours »*. Mme Cohen-Solal en appellera à la Cour européenne des droits de l'homme.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : Charles Pasqua, président du Rassemblement pour la France (RPF), a lancé un appel** à l'*« unité »* à Paris. Invité, mercredi 12 juillet, sur Europe 1, il a estimé que Jean Tiberi et Philippe Séguin *« feraient bien de se réunir »*. Le RPF, a-t-il précisé, ne présentera des listes que si elles ne sont pas *« de nature à aggraver la pagaille »*.

■ **RÉFÉRENDUM : Alain Madelin s'est prononcé pour un *« oui clair »*** au référendum sur le quinquennat, tout en rappelant, mercredi 12 juillet sur RMC, qu'il aurait souhaité *« que l'on inscrive* (...) *cette proposition dans une réforme plus large des institutions »*.

■ **CUMUL : François Hollande, premier secrétaire du PS, a souhaité**, mercredi 12 juillet sur France-Inter, que la règle du non-cumul entre les fonctions de ministre et celle de maire *« soit maintenue »*. *« Il faut faire un choix, chacun le fera »*, a-t-il ajouté.

Avec l'Internet rapide, l'accès permanent, le partage d'applications et la baisse du coût de la téléphonie locale, les petites entreprises vont prendre une autre dimension.

Azimut 0°

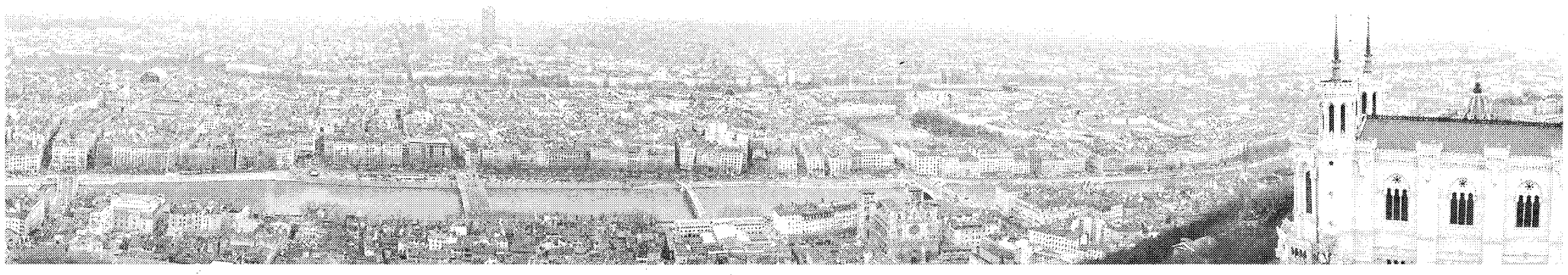

Pionniers de la nouvelle économie, prenez part aux nouveaux enjeux des télécommunications et au développement de la concurrence dans la boucle locale.

Landtel, nouvel opérateur de Boucle Locale Radio, déjà opérationnel en Allemagne et en Suisse, affirme sa vocation européenne et développe ses activités en France. Responsables marketing, ingénieurs réseaux et services, ingénieurs infrastructures et accès, responsables juridiques et responsables de gestion, contactez Landtel.

Merci d'adresser votre candidature à :

LANDTEL
L'ACCÈS AUX NOUVEAUX SERVICES DE COMMUNICATION

SANTÉ La décision de Lionel Jospin d'ajourner le projet de révision de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) provoque des remous dans la majorité. ● MARTINE AUBRY a été amenée, mercredi 12 juillet, à démentir toute reculade, affirmant que ses propositions seraient transmises au premier ministre dans quelques jours. ● LE DÉBAT sur la « pilule du lendemain », ouvert par Ségolène Royal, se trouve mêlé à celui sur l'IVG par des hasards de calendrier. ● L'ALLONGEMENT à douze semaines au lieu de dix du délai légal d'avortement devrait faire partie du dossier dont va être saisi M. Jospin. ● ISRAËL NISAND, gynécologue, auteur d'un rapport sur l'IVG remis à Martine Aubry, explique que l'allongement du délai légal risque d'induire des avortements de convenance, étant donné les progrès du diagnostic prénatal.

La majorité presse le gouvernement d'accélérer la réforme de la loi sur l'IVG

Martine Aubry a dû démentir, mercredi 12 juillet, un éventuel ajournement de la révision de la loi Veil sur l'avortement. Lionel Jospin ne souhaite pas que ce débat et celui sur la « pilule du lendemain » soient mêlés

MARTINE AUBRY déteste qu'on lui fasse un procès en conservatisme. A quelques mois de son départ du gouvernement pour Lille, qu'elle souhaite accomplir en beauté, voilà qu'une méchante polémique la rattrape. Elle avait pourtant préparé sa sortie en bouclant ses chantiers de réforme sur un sujet plus consensuel que celui de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) : l'instauration d'une nouvelle prestation en faveur des personnes âgées dépendantes. Ce dossier de l'IVG, qu'elle jugeait secondaire, risque de perturber sa sortie.

La ministre de l'emploi et de la solidarité avait engagé, il y a un an, un processus qui devait déboucher sur une réforme en douceur de la loi Veil. Les députés socialistes ont voulu presser le pas en intégrant, dans leur proposition de loi sur la pilule du lendemain (NorLevo), plusieurs mesures sur l'avortement, dont l'allongement des délais légaux de dix à douze semaines. Au cours de la réunion hebdomadaire des responsables du PS, mardi 11 juillet, Lionel Jospin a douché leurs ardeurs. Le premier ministre a fait savoir qu'il n'était pas favorable à ce que ces deux sujets sensibles figurent dans une simple proposition de loi (*Le Monde* du 13 juillet). Il craignait de donner ainsi à la droite une occasion de fustiger une *« politique antifamiliale »*. Le souvenir de la polémique sur le pacs est encore présent.

Cette tactique de repli a aussitôt suscité des doutes sur la volonté réelle du gouvernement d'assouplir la loi Veil avant les élections de 2002.

« LE PROBLÈME DES MINEURES »

Dans l'urgence, Mme Aubry a été obligée de démentir toute reculade. *« Je n'ai pas changé de position sur l'IVG, mais je n'ai pas l'habitude d'annoncer des positions publiques tant que le premier ministre n'a pas décidé »*, a-t-elle déclaré, mercredi 12 juillet, à la sortie du conseil des ministres. *« Je m'étais engagée, il y a un an, à faire des propositions sur la réforme de l'IVG cet été. Ces propositions sont maintenant prêtes* [et] *un dossier sera proposé dans quelques jours au premier ministre »*, a-t-elle ajouté. Quelques semaines auparavant, elle avait pourtant exprimé ses craintes d'une dérive eugéniste et de l'apparition d'*« avortements de confort »*, faisant ainsi écho aux interrogations du professeur Israël Nisand, chargé d'un rapport sur l'IVG.

Mercredi, les responsables du Parti socialiste ont cherché à rassurer sur les intentions du gouvernement. Le premier secrétaire,

François Hollande, a expliqué sur France Inter que la décision de M. Jospin devrait aller *« plutôt dans le sens que souhaitent le PS et beaucoup de femmes, à savoir allonger le délai et traiter le problème des mineures »*, indiquant qu'un projet de réforme de la loi Veil sera prêt *« à la rentrée parlementaire ou un peu avant »*. Le PS s'est rangé à l'argument de Matignon : il ne faut pas inscrire dans une même proposition de loi deux mesures aussi importantes que la délivrance de la pilule du lendemain en milieu scolaire et la réforme de la loi sur l'avortement. Il n'entend pas, pour autant, maintenir le *statu quo*.

Le président du groupe socialiste PS à l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, confirme que les députés PS profiteront de leur « niche » parlementaire du 12 octobre pour déposer une proposition sur la pilule du lendemain. *« Sur l'IVG, nous déposerons une autre proposition de loi. Il y aura un débat public qui contraindra le gouvernement à répondre*, ajoute-t-il. *Nous souhaitons que ce texte soit inscrit à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée »*, soit dès l'automne. Proposition parlementaire ou projet gouvernemental ? Au ministère de la solidarité, on envisage plutôt d'introduire l'assouplissement de la loi Veil dans le projet de loi de modernisation sociale, qui sera discuté à la fin de l'année.

« GAUCHE BIEN-PENSANTE »

Le flottement perceptible du gouvernement a immédiatement suscité des remous dans la gauche plurielle, notamment au sein du PS. *« Cela fait neuf mois que l'on attend les propositions de Mme Aubry*, dit Michèle Sabban, secrétaire nationale chargée des femmes, qui a lancé une pétition dans le parti. *Les militantes n'ont pas l'intention d'arrêter ce qu'elles ont mis en marche »*. D'autres mettent en cause la frilosité de la ministre. L'ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes, Geneviève Fraisse, députée européenne élue sur la liste du PCF, assure que Mme Aubry *« ne manifeste aucun intérêt pour ce qui touche aux droits des femmes »*, allant jusqu'à évoquer *« une sorte d'aveuglement »*.

Au Mouvement des citoyens (MDC), c'est l'artisan du pacs, Jean-Pierre Michel, député de la Haute-Saône, qui regrette que le gouvernement soit *« prisonnier d'une partie infime de l'opinion, notamment d'associations familiales plus ou moins intégristes »*. Il prévient que, quelle que soit la position de son parti, il s'associera à la proposition des députées socialistes de la délégation aux droits des femmes. *« On assiste à un retour en force de la gauche bien-pensante*, renchérit Noël Mamère, député (Verts) de Gironde. *Le retournement de Martine Aubry sent furieusement les élections : plus on s'en approche, moins on a de courage »*. Ces atermoiements, regrette-t-il, *« détruisent tout le bénéfice de ce qu'on a voté sur la parité »*.

Les associations féministes, elles aussi, sont remontées. Pour Maya Surduts, présidente de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), Mme Aubry aurait *« clairement changé d'avis sous la pression d'Israël Nisand et des mandarins »*. Deux pétitions circulent pour réclamer *« l'adaptation de la loi à la réalité sociale »*.

Jean-Michel Bezat et Sylvia Zappi

Mme Aubry maintient son projet de réforme de la loi Veil

LES MESURES que Martine Aubry devrait proposer au premier ministre devraient s'inspirer du rapport que le professeur Israël Nisand lui a remis le 20 mars 1999. La ministre de l'emploi et de la solidarité avait annoncé le 16 juillet 1999 un *« plan d'information et d'action »* sur la contraception et l'IVG dans lequel elle envisageait d'allonger le délai légal de recours à l'avortement. Le *« dossier »* qu'elle devrait présenter au premier ministre dans les prochains jours devrait préciser les modifications que Mme Aubry souhaite voir apporter à la loi Veil de 1975 qui a légalisé l'avortement en France.

PRATIQUES EUGÉNISTES

La ministre devrait retenir deux innovations : l'allongement du délai légal d'avortement de dix à douze semaines d'aménorrhée et un assouplissement de l'obligation de l'autorisation parentale. A la suite des récentes déclarations du professeur Nisand, redoutant que l'allongement du délai conduise à des pratiques eugénistes (*lire ci-dessous),* Mme Aubry avait retardé ses annonces pour s'entourer d'avis supplémentaires. Des discussions avec des obstétriciens l'ont convaincue que les progrès du diagnostic prénatal permettent bien avant les douze semaines d'avoir des informations précises sur le fœtus. *« Ce n'est plus l'allongement de deux semaines qui est en cause mais plus globalement l'ensemble des techniques médicales du diagnostic prénatal »*, explique-t-on au cabinet de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé. Le Comité national d'éthique devrait donc être saisi sur ce dossier et non pas uniquement sur l'avortement.

A propos des mineures, la suppression pure et simple de l'autorisation parentale n'a pas été retenue. Il serait proposé aux mineures *« en rupture familiale ou en grande difficulté »* un *« accompagnement adulte »*, sorte de tutorat qui pourrait être exercé par un proche, un membre de la famille ou un adulte *« choisi par la mineure »*.

S. Z.

Du NorLevo en vente libre au débat sur l'avortement

PERSONNE ne s'y attendait. En annonçant le 26 novembre 1999 qu'elle était *« favorable »* à la distribution de la pilule du lendemain par les infirmières scolaires, Ségolène Royal, alors ministre déléguée à l'enseignement scolaire, prend tout le monde de court. C'est devant quelque deux cents infirmières et personnels de santé de l'éducation nationale, réunis à l'occasion du salon de l'éducation à Paris, et aux côtés du professeur Israël Nisand, que la ministre choisit de révéler sa décision malgré les réticences de certains médecins, l'opposition d'une partie de l'administration de l'éducation nationale, et sans attendre le lancement, prévu début janvier, par Martine Aubry d'une campagne nationale sur la contraception. Les conséquences de cette annonce sur un autre débat – celui sur l'IVG – vont se révéler encore plus imprévues.

Le Syndicat national des infirmières scolaires (SNICS-FSU) et les syndicats lycéens (FIDL et UNL) applaudissent à l'annonce ministérielle, tandis que des associations familiales et les évêques considèrent que Ségolène Royal nie le rôle des parents. Dès janvier, l'autorisation de délivrance du NorLevo est inscrite dans le protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les établissements scolaires. La pilule du lendemain prend ainsi place, avec l'aval de la direction générale de la santé, dans les armoires à pharmacie des infirmeries des collèges et des lycées.

Sonnés par leur échec sur le pacs, les élus de l'opposition s'emparent du débat. A ceux qui l'accusent d'avoir préféré le *« coup médiatique »* à la concertation, la ministre répond que sa décision est *« mûrement réfléchie »* et *« humainement nécessaire »*. Pour justifier sa position, Ségolène Royal met en avant le rapport du professeur Michèle Uzan publié en novembre 1998, qui souligne que dix mille grossesses non désirées sont constatées chaque année chez les adolescentes.

Aux objections tenant à d'éventuelles contradictions juridiques avec la loi Neuwirth de 1967, la ministre répond qu'elle n'a fait que *« tirer les conséquences »* de l'autorisation de mise en vente libre du NorLevo, prise en juin 1999. Mais le Conseil d'Etat en décide autrement. Saisi par des associations de défense de la famille et de lutte contre l'IVG, il annule le 30 juin la circulaire de Ségolène Royal parce qu'elle a *« méconnu la loi Neuwirth qui impose que les contraceptifs hormonaux soient délivrés en pharmacie sur prescription médicale »*. Le jour même, la ministre, désormais chargée de la famille et de l'enfance, annonce que le gouvernement révisera, dès septembre, la loi de 1967.

HASARD DU CALENDRIER

Hasard du calendrier, cette controverse intervient alors que Martine Aubry doit prendre sa décision quant à la nécessité d'allonger le délai légal pour l'IVG. Face aux hésitations de Mme Aubry, les députés socialistes de la délégation parlementaire aux droits des femmes saisissent l'occasion pour élargir le débat. Elles annoncent qu'elles souhaitent que la proposition de loi sur la pilule du lendemain intègre des modifications substantielles de la loi Veil de 1975. Les députés socialistes de la délégation parlementaire réclament un allongement des délais (de deux semaines ou plus) ainsi que la suppression de l'autorisation parentale pour les mineures souhaitant avorter.

Sandrine Blanchard

Des centres d'IVG « prêts » à assumer l'illégalité

Des professionnels exerçant dans plus d'une dizaine de centres d'interruption de grossesse et de planification familiale viennent de lancer un *« manifeste »* demandant au gouvernement d'*« adapter la loi à la réalité sociale »*. Rendant publiques des pratiques quotidiennes jusque-là non déclarées, ils affirment qu'ils sont *« prêts à assumer la pratique des IVG au-delà du délai légal et qu'*[ils] *en possèdent la technique ». « Nous sommes déterminés à prendre en charge les jeunes femmes mineures sans autorisation parentale et les femmes étrangères sans titre de résidence »*, ajoutent les signataires. Ces médecins déclarent *« soutenir celles et ceux* [d'entre eux] *qui se mettent, d'ores et déjà, dans l'illégalité en répondant à ces demandes »*. Répondant à l'argumentation développée par le professeur Nisand, ils estiment que *« c'est à la femme seule, quel que soit le terme de la grossesse, de connaître en son âme et conscience ce qui l'autorise à poursuivre ou non sa grossesse ».*

Israël Nisand, gynécologue-obstétricien (CHU de Strasbourg)

« Au-delà d'un certain délai, le médecin devra connaître les raisons invoquées par la femme »

« Des informations laissaient entendre, ces derniers mois, que vous alliez conseiller à Martine Aubry une modification de la loi Veil afin d'allonger de deux semaines le délai légal durant lequel les femmes enceintes peuvent avorter. Qu'en est-il ?

– Ceci est totalement inexact. Je sais que Mme Aubry est, sur ce thème, soumise à une forte pression des milieux féministes, mais pour ma part, je ne peux que reprendre mon analyse et formuler mes convictions. Dans le rapport que j'ai remis, à sa demande, à Mme Aubry en mars 1999, il n'était aucunement question d'une telle hypothèse. L'important n'est nullement de modifier la loi, mais bien d'utiliser au mieux les possibilités qu'elle offre. Je suis, comme nombre de mes collègues médecins, très préoccupé par le fait que chaque année, environ cinq mille femmes enceintes ayant dépassé les délais légaux doivent quitter la France pour aller avorter, en payant, dans des établissements néerlandais ou espagnols notamment. Cette situation impose de trouver une solution ménageant à la fois l'opinion majoritaire du corps médical, les difficultés éthiques ici soulevées et le problème de santé publique posé par ces femmes. Pour ma part, j'ai tenté de trouver une voie médiane, ni totalement à droite ni totalement à gauche.

– Précisément, quelle est cette voie ?

– Une solution consisterait en un allongement brut des délais, de deux semaines en principe, pour toutes les femmes. Une solution symétrique consisterait à ne rien modifier au plan législatif et à ne pas améliorer la pratique. La voie médiane cherche à régler les problèmes rencontrés par ces cinq mille femmes au cas par cas. Il est évident que l'on pourrait, tout en respectant les dispositions législatives et réglementaires actuelles, prendre en charge une majorité d'entre elles en ayant recours à l'interruption médicale de grossesse qui, après avis d'un collège d'experts médicaux, peut déjà aujourd'hui être pratiquée après les dix semaines de grossesse.

Que signifie "ménager l'opinion majoritaire du corps médical" ?

– Une majorité du corps médical français a pu, globalement, être réticent à l'application de la loi de 1975. Mais utiliser, aujourd'hui, cette donnée pour refuser aux praticiens le droit de donner leur avis est inacceptable. On oublie que nombre de ceux qui sont favorables à la pratique de l'IVG sont opposés à l'allongement des délais. Cet allongement conduirait à des avortements souvent plus difficiles, et plus risqués d'un point de vue technique. Je sais bien que cet argument n'est pas à lui seul suffisant, et que l'on pourrait soutenir que les pudeurs des médecins doivent impérativement s'effacer devant le droit des femmes. De ce point de vue, j'aurais pour ma part tendance à faire une analyse éthique de cette question.

– Dès lors, quelles sont les raisons qui vous poussent à prendre la parole ?

– Elles sont précisément d'ordre éthique, et tiennent avant tout au développement des techniques de diagnostic prénatal, qui peuvent être mises en œuvre lors du premier trimestre de la grossesse. Je peux aujourd'hui affirmer que si on devait allonger les délais, un certain nombre – difficile à préciser, mais nullement négligeable – de femmes demanderaient une IVG non pas parce que la grossesse ne leur convient pas, mais parce que c'est cette grossesse-là qu'elles refuseraient. C'est une différence considérable ! Lorsqu'on annonce à une femme enceinte que l'enfant qu'elle attend n'est pas celui qu'elle espérait à cause, par exemple, de l'existence d'une malformation mineure aisément curable, on provoque toujours une dépression passagère ; une dépression au cours de laquelle, demain, une IVG pourrait être possible, si l'on augmentait les délais.

– La France doit-elle rester l'un des rares pays de l'Union européenne à maintenir un délai aussi restrictif ?

– Notre loi de 1975 a été promulguée dans ces termes pour prévenir la mise en place de commissions qui – comme en Allemagne – décident en imposant à la femme de s'expliquer sur les motifs qui la conduisent à vouloir avorter. Mais à l'époque, les techniques de diagnostic prénatal n'existaient pas. Or aujourd'hui, le grand public comme les médecins, n'ignorent pas la vitesse d'évolution de ces techniques. Nous allons bientôt disposer de nouvelles machines échographiques qui donneront un portrait en trois dimensions d'un fœtus à dix semaines. Je ne peux pas ne pas le dire ! J'ajoute qu'actuellement, les médecins, face à la détresse des femmes confrontées à une grossesse qu'elles ne peuvent accepter, s'interdisent de porter un jugement et de connaître leurs motivations. Au-delà d'un certain délai il me semble logique que le médecin qui devra réaliser l'acte connaisse les raisons invoquées par la femme pour interrompre sa grossesse.

–Quelles propositions souhaitez-vous formuler ?

– Je sais que les décisions politiques ne se nourrissent pas que des conclusions des experts. Pour autant, il me semble que sur un sujet aussi important, ce serait une grave erreur que de trancher à la va-vite. Il faut saisir le Comité national d'éthique et débattre ouvertement de cette question dans l'opinion et devant l'Assemblée nationale. Pourquoi avoir peur d'organiser un véritable débat démocratique ? »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

La justice interdit le feuilleton du « Figaro » sur l'affaire Godard

Le journal dénonce « une censure »

LA FAMILLE de Marie-France Godard, la jeune femme qui a disparu avec son mari et deux de ses enfants depuis le 1er septembre, a obtenu, mercredi 12 juillet, en référé, l'interdiction du deuxième épisode du *« roman vrai du docteur Godard »*, une « série d'été » écrite par l'écrivain Françoise Chandernagor pour *Le Figaro littéraire.* Assignée le matin même, la romancière ne s'est pas présentée devant le tribunal de grande instance de Caen (Calvados), où réside la famille des époux Godard, et *Le Figaro* s'estime aujourd'hui *« censuré »*.

Le premier épisode du feuilleton, publié le 6 juillet, s'intitulait « Ce que voulait Marie », et était illustré par une photo de Marie-France Godard. Françoise Chandernagor y assurait qu'elle aurait pu croiser le docteur l'été dernier, à l'Intermarché de Saint-Malo, avec *« la petite fille, Camille, six ans, l'âge des barrettes pailletées et des "chouchous" fluos »*. La phrase a fait sursauter Me Jean de Mézerac, l'avocat de la famille. *« Il y a deux semaines, on a identifié le crâne de Camille,* s'est indigné l'avocat. *Après cette terrible découverte, Mme Chandernagor vient nous parler de ses chouchous fluos ? »*

« LA TRADITION LITTÉRAIRE »

L'écrivain s'attardait sur le choix des prénoms des enfants, hésitant pour Marie entre *« Scarlett O. »* et *« Emma B. »*. C'est, à coup sûr, *« une jolie brune entre deux âges, qui "se cherche" »*, écrivait-elle. A-t-elle trompé son mari ? *« Non,* tranchait Mme Chandernagor. *Probablement pas. »* L'auteur reconnaît qu'elle caricature, mais *« la caricature*, dit-elle, *est à l'âme des vivants ce que le cercueil est au corps des morts : un habit si large qu'il ne révèle rien »*. La famille, qui n'a toujours pas de cercueil pour faire son deuil, a apprécié la formule. La romancière voulait, comme Simenon, *« comprendre et ne pas juger »*. Me Mézerac, lui, veut surtout juger. A la barre, il a pesté contre *« ce détestable feuilleton »*, ce *« pitoyable roman de gare »*. *« Est-ce que je me permettrais d'écrire sur les aventures sentimentales de Mme Chandernagor ? »*, a-t-il lancé.

Pour *Le Figaro*, Me Marc-Noël Louvet a plaidé *« la tradition littéraire »* et soutenu que les proches de Marie-France Godard n'étaient pas juridiquement fondés à agir. Le président du tribunal, Jean-Yves Guillou, a effectivement jugé que le *« portrait purement hypothétique »* qui évoque *« les rêveries moins sentimentales qu'érotiques »* de Mme Godard, portait *« manifestement atteinte à la vie privée des époux Godard »* mais que leurs proches ne pouvaient agir en leur nom. Il estime cependant que l'article portait aussi atteinte aux deux autres enfants de Marie-France Godard, Fanny et Léo, *« en une période particulièrement douloureuse »*. La romancière, estime le juge, a manqué *« de prudence »*. La publication du prochain épisode a été interdite, sous astreinte de 800 000 francs. *Le Figaro* et l'écrivain ont été condamnés à verser 1 franc à chaque membre de la famille.

Le directeur du *Figaro littéraire,* Jean-Marie Rouart, a protesté en première page du *Figaro*, jeudi 13 juillet, contre ce qu'il qualifie de *« censure »*, estimant que *« ce qui est en cause ici, c'est la liberté d'expression »*.

Franck Johannès

Un couple condamné à dix-huit mois ferme pour maltraitance sur une fillette

Adeline, cinq ans, vivait et dormait au milieu des chiens

Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné, mercredi 12 juillet, Frédéric et Marie-France Hornn à trois ans d'emprisonnement dont dix-huit mois ferme pour *« privation d'aliments et de soins pouvant compromettre la santé »* d'Adeline, qui vivait à l'abandon, dans une chambre souillée par les excréments de chiens.

LA FAMILLE Hornn a une passion : les chiens. Pas n'importe lesquels : parmi les huit animaux qu'ils ont accueillis dans leur F4 d'une cité HLM du Pecq (Yvelines), sept sont considérés comme potentiellement dangereux : des rottweilers, un beauceron, des bergers allemands. Des chiens particulièrement choyés, qui toujours mangent à leur faim et ont même souvent droit à un bon bain dans la baignoire familiale. Le fils de Marie-France Hornn, né d'une précédente union, s'occupe d'ailleurs très bien de ces bêtes. Régulièrement, il inspecte leur pelage à la recherche d'une tique ou d'une puce. Frédéric Hornn, le père de famille, y tient particulièrement depuis qu'il a créé, au mois de mars, une société de gardiennage dans laquelle ses chiens lui sont d'une grande utilité.

PROCÈS

M. Hornn a aussi une fille, Adeline, cinq ans, née d'un premier lit. Elle-même possède un chien, un yorkshire. Depuis quelques mois, elle s'est installée dans le F4, après avoir passé près de trois ans chez sa grand-mère paternelle. En mars, le fils de Marie-France et sa compagne avaient eux aussi rejoint l'appartement. Une grande famille, se disent les voisins. La grand-mère pense autrement. Elle a toujours considéré que son fils était immature, incapable d'élever son enfant. A plusieurs reprises, elle a alerté les services sociaux et la police, en vain. Jusqu'au 8 juin, où des policiers ont fini par se rendre chez les Hornn. La vérification a vite tourné à la mise en accusation du couple et leur a valu de comparaître, mercredi 12 juillet, devant le tribunal correctionnel de Versailles pour *« privation d'aliments et de soins pouvant compromettre la santé »* d'Adeline. Car lorsqu'ils sont entrés dans l'appartement, les policiers ont été effarés : dans le hall d'entrée, des crottes de chiens, déjà sèches ou encore fraîches, jonchaient le sol. Une odeur d'urine prenait à la gorge, au point que les policiers hésitèrent à aller plus loin. Sur la table de la salle à manger, des bouteilles de whisky vides voisinaient avec des cendriers débordant de vieux mégots. Le fond de la baignoire était tapissé d'une épaisse couche de crasse. Dans ce qui semblait être une chambre, encore des crottes.

PUCES, POUX, TIQUES

Placé en garde à vue, Frédéric Hornn avait expliqué qu'il s'agissait de la pièce réservée aux chiens. Quand l'enquêteur s'inquiéta de savoir où se trouvait la chambre d'Adeline, le père fut obligé de reconnaître que c'était là qu'elle dormait, au milieu des excréments, sur un lit sans drap, recouvert d'une bâche en plastique. La fillette avait été retrouvée dans la cuisine, où elle s'était cachée en entendant qu'on ouvrait la porte. A l'arrivée de la police, elle était seule dans l'appartement.

Adeline avait indiqué aux enquêteurs que souvent, elle se contentait, en guise de repas, des restes de pizzas laissés par les adultes et d'une sucette. L'école ? Depuis novembre 1999, elle n'y allait plus que deux jours par mois. Un médecin a examiné la fillette et son rapport effraie. Puces, poux, piqûres de tiques, traces de démangeaisons, tout y est. Depuis les faits, Adeline est retournée chez sa grand-mère et son père a été placé sous mandat de dépôt.

A l'audience, Frédéric Hornn parle d'*« un incident », affirme que « d'habitude, l'appartement n'est pas comme ça » et qu'il n'avait « rien constaté d'anormal » sur le corps de sa fillette. Il accuse sa propre mère. « Elle s'était accaparée Adeline et n'a pas supporté que je la lui reprenne », dit-il, avant de jurer qu'il aime sa fille, qu'il ferait « tout pour elle ». Mais son travail l'accapare, dit-il. Son épouse, elle, est malade. Invalide à 80 %, elle aurait du mal à se déplacer et ne serait pas en mesure de faire le ménage. « Pourtant, ce jour-là, elle est partie faire des courses avec vous pendant quatre heures », s'étonne la présidente, Françoise Martres.*

La représentante du parquet, Nathalie Fontaine, s'interroge : « Qu'aurait-on trouvé six mois plus tard ? Adeline installée dans une niche sur le balcon ? » Contre le couple Hornn, qu'elle renvoie « dos à dos », elle réclame une peine de trois à quatre ans d'emprisonnement dont « au minimum » deux ans ferme. Le tribunal l'a partiellement suivie, qui a condamné, mercredi soir, les deux prévenus à la même peine : trois ans d'emprisonnement dont dix-huit mois ferme, deux ans de mise à l'épreuve avec obligation de soins, cinq ans d'interdiction des droits civiques et 30 000 francs de dommages et intérêts. Dès la fin de l'audience, le père d'Adeline est retourné en prison.

Acacio Pereira

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le député (RPR) du Rhône, Henry Chabert, mis en examen en janvier pour *« recel d'abus de biens sociaux »*,** fait l'objet de deux nouvelles mises en examen supplétives pour le même chef. Révélées mercredi 12 juillet par le quotidien *Le Progrès,* celles-ci portent sur les conditions de financement du Forum européen, association que M. Chabert a créée et présidée entre 1990 et 1994.

■ **Le conseil des prud'hommes d'Albi (Tarn) a renvoyé,** mercredi 12 juillet, au 25 octobre son jugement sur le cas de Rémi Millet, ancien employé d'un McDonald's de la banlieue albigeoise licencié en janvier pour avoir offert un repas à une mendiante.

■ **ÉDUCATION : l'allocation de rentrée scolaire** – 1 600 francs par enfant – sera versée à la fin août. Elle concerne les familles ayant un ou plusieurs enfants de six à dix-huit ans et dont le plafond de ressources est de 102 558 francs pour un enfant (revenu imposable 1999), de 126 225 francs pour deux et de 149 892 francs pour trois.

■ **Dans un point de vue publié par *Libération* du jeudi 13 juillet, Philippe Meirieu,** ancien directeur de l'Institut national de recherche pédagogique, estime que *« Jack Lang a repris la méthode mise au point et éprouvée par François Bayrou : 1) faire un peu de bruit, mais sans passer à l'acte, autour de l'innovation ; 2) égrener des chapelets de bonnes intentions pour satisfaire tous les acteurs de l'école ; 3) surtout, ne fâcher personne »*.

■ **FAIT DIVERS : un SDF d'une cinquantaine d'années a été retrouvé mort** étranglé, lundi 10 juillet, dans un squat de Marseille.

■ **ACCIDENT : Michel Maheu, 39 ans, le chauffeur du car belge accidenté le 11 juillet sur l'A 71** (*Le Monde* du 12 juillet), à la hauteur de La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), a été mis en examen, mercredi 12 juillet, pour *« homicides et blessures involontaires »*, *« conduite à vitesse excessive »* et *« non- respect de la réglementation sur les temps de repos »*. Il a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Le bilan de l'accident s'élève à deux morts – deux enfants de 12 et 13 ans –, et trente-six blessés. – *(Corresp).*

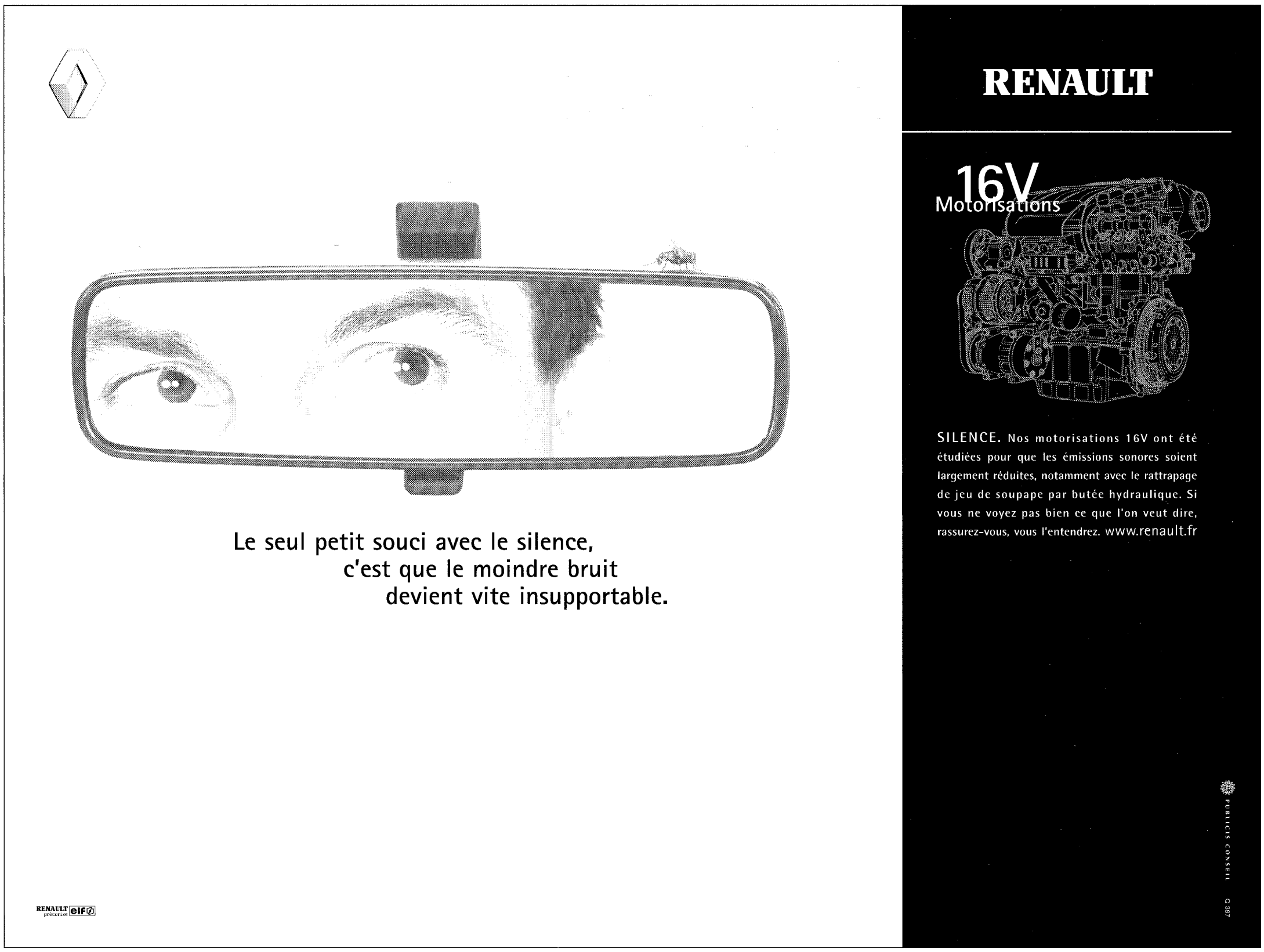

Le pointillé des arbres, de Dunkerque à Prats-de-Mollo-La-Preste

Pour symboliser la Méridienne verte, le long de laquelle est organisé, vendredi 14 juillet, l'Incroyable pique-nique, qui devait rassembler plusieurs millions de convives, dix mille plants ont été mis en terre. Un monument végétal à la mesure de l'homme

LE COUP D'ENVOI aura été donné le 25 novembre 1999, jour de la Sainte-Catherine, propice, suivant la tradition populaire, aux plantations. *« Arbre planté à la Sainte-Catherine, prend toujours racines »*, selon le dicton. 100 000 personnes, dont quelque 60 000 enfants, avaient participé aux premières plantations de milliers d'arbres sur le territoire des 337 communes – la plus petite est Terroles (13 habitants) dans l'Aude et la plus grande Paris – qui avaient répondu à l'appel de la Mission 2000 pour matérialiser le Méridien de Paris avec une coulée verte. De Dunkerque (Nord-Pas-de-Calais) à Prats-de-Mollo-La-Preste (Pyrénées-Orientales), elle traverse la France sur 1 000 kilomètres (lire notre supplément dans *Le Monde* daté du 13 juillet).

Œuvre de grand paysage, originale et évolutive, imaginée et conçue par l'architecte Paul Chemetov, la Méridienne verte a reçu le soutien des conseils généraux et des chambres d'agriculture des vingt départements traversés et de cinq conseils régionaux sur huit (Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées). Pour placer les arbres et la signalétique (bornes et mires), géomètres du cadastre, de la DDE et du secteur privé ont réalisé près de 2 000 points de marquage. Le 25 novembre 2000, tous les arbres seront en terre. La Méridienne verte et ses 10 000 arbres environ, d'essences diverses, pourra commencer véritablement sa vie.

« Quand Paul Chemetov nous a présenté son idée, courant 1997, de faire un monument ouvert, évolutif et dont l'élaboration pourrait rassembler le plus de monde possible, nous avons été séduits. Son projet correspondait bien à notre désir de faire quelque chose de différent incluant les notions de temps, d'espace et de symbole », explique Pierre Clavreuil, secrétaire général adjoint de la Mission 2000. *« La Méridienne coupe d'anciennes voies romaines et des lignes de TGV,* poursuit-il. *Elle traverse deux mille ans de notre histoire, de notre patrimoine et de notre vie quotidienne. C'est un monument humble, à la mesure de l'homme, témoignage vivant de la France d'aujourd'hui pour ceux qui viendront après nous. Il périra par endroit, se régénérera, pourra être remanié. »*

Unité du parcours : le méridien sur lequel passe la lignée d'arbres a été identifié au mètre près. Diversité : les communes concernées présentent des paysages aussi contrastés que la plaine des Flandres, les vallées catalanes ou les monts du Cantal. Pérennité : les arbres de 1,50 mètre environ ne seront matures que dans vingt-cinq à cinquante ans. L'adhésion a quand même été teintée, chez certains, de quelque perplexité.

« UNE LIGNE DE MORSE »

Si toutes les municipalités adhérentes au projet ont planté de un à plusieurs arbres sur leurs terrains communaux, 1 860 propriétaires privés et exploitants ont accepté de participer à l'opération, toujours sur des sites accessibles ou visibles depuis une route ou un chemin. Il aura fallu pour cela un minutieux travail de rencontres et d'explications. *« Tous ont accepté l'idée qu'ils ont planté pour leurs enfants »*, dit encore M. Clavreuil. Aucune contrainte n'a été imposée, ni sur le nombre ni sur les essences des arbres.

La Méridienne verte, si elle est parfaitement rectiligne, ne se présente pas d'un seul tenant. Les difficultés du terrain ne permettant pas de planter un arbre tout les 100 mètres, c'est plutôt *« une ligne de morse »*, selon la jolie formule du secrétaire général adjoint de la Mission 2000 : ainsi à Savigny-sur-Orge (Essonne) c'est un bel alignement qui passe dans un parc du centre-ville alors qu'à Prats-de-Mollo-La-Preste (Pyrénées-Orientales), pour des raisons climatiques, l'unique arbre ombragera la place centrale du village. En Beauce, où il n'était pas question de planter au milieu des blés, la difficulté a été contournée en érigeant les arbres au bord des champs ou des routes. Dans les zones montagneuses, entre 2 200 et 2 400 mètres – où rien ne pousse –, les plantations ont été excentrées. Dix communes ont bénéficié de telles entorses à la rectitude métrique.

Dans les surfaces boisées, la Méridienne, avec l'aide de l'Office national des forêts (ONF), a été matérialisée grâce à des layons (sorte de coulée dégagée) dans la végétation basse et par des bornes siglées, dans les hautes futaies. Ainsi, à Neuville-en-Hez (Oise), 3 kilomètres de passage couvert, en forêt, symbolisent le monument végétal.

« Il fallait planter sur la ligne, des arbres de longue durée et que l'on aime », rappelle-t-on à la Mission 2000. Le choix des essences a suscité bien des discussions. Sauf incompatibilité des sols ou du climat, tous les désirs ont été comblés. Ainsi, dans le Cher bourbonnais, pays de chênes, les cèdres ont été choisis : *« D'avion, ils seront plus repérables »*, expliquera un maire. Le palmarès des préférences revient au chêne (41 %), au hêtre (12 %), au châtaignier (11 %), au cèdre (7 %), au séquoia (6,5 %), à l'if (5 %). Les autres espèces, toutes essences confondues (tilleul, frêne, charme, orme, pin noir, olivier...,) représentent 17,5 % de l'ensemble, avec une petite pointe d'exotisme incarnée par le ginkgo.

En contrepoint à la Méridienne verte, l'opération « Variations sur toute la ligne », conçue par le graphiste Jacques Leclercq. K, propose un site floral éphémère, à prédominante rouge dans chaque département traversé. Dans les Pyrénées-Orientales, la petite commune de Mosset, 300 habitants, présente douze disques de fleurs rouges et un signe extrême en direction de Barcelone. La capitale de la Catalogne espagnole a en effet hébergé Pierre Méchain qui, avec Jean-Baptiste Delambre, mesura, de 1792 à 1798, la longueur de l'arc de méridien de Dunkerque à Barcelone, afin de déterminer l'étalon métrique. trente-deux communes catalanes participent d'ailleurs à l'opération Méridienne verte.

Ali Habib

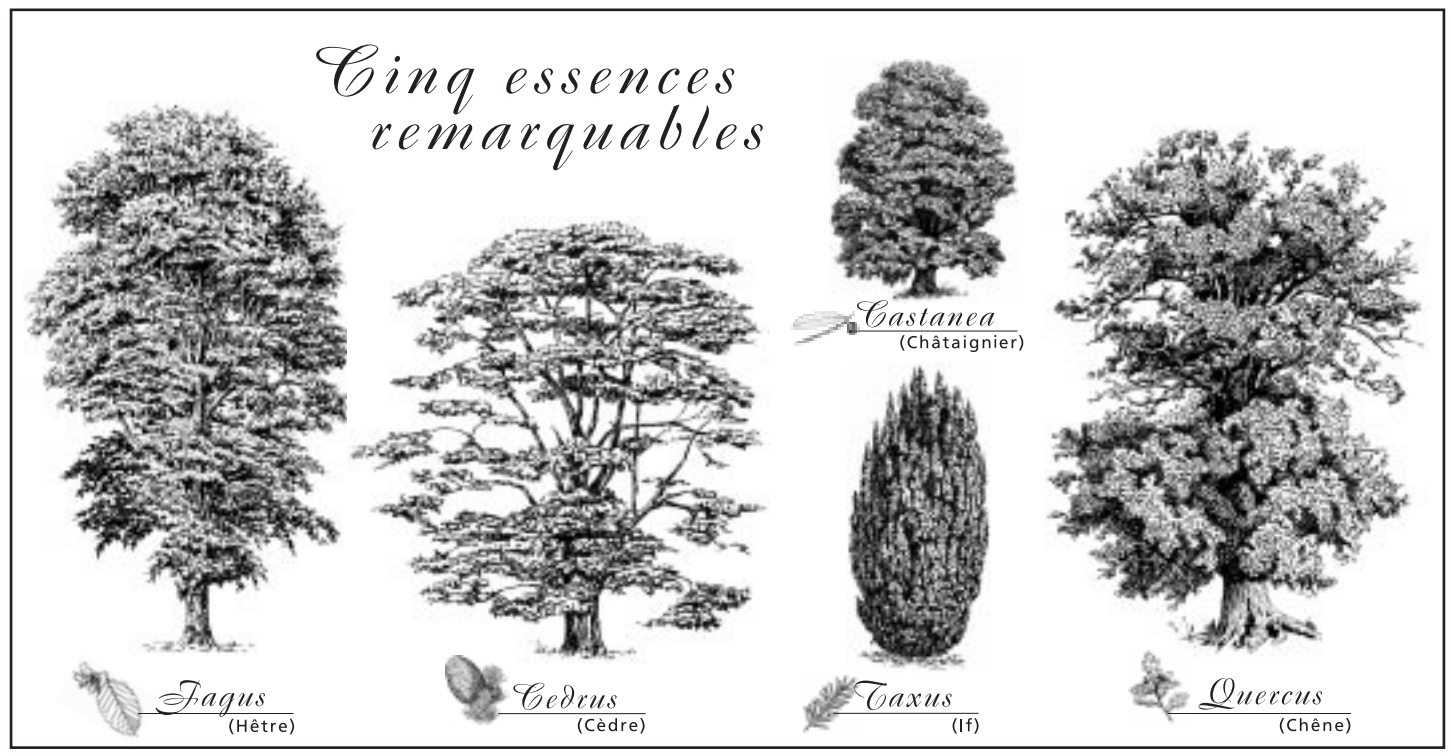

DESSIN JEAN-CLAUDE SENÉE IN « CALENDRIER CELTIQUE, LE SIGNE DE L'ARBRE » ED. ACTES SUD / 1996

Un relais de vingt-quatre heures le long de la Méridienne

JEUDI 13 JUILLET à 20 heures précises, une yole débarquera sur la plage de Dunkerque. L'équipage transmettra alors un témoin en bois au conducteur d'un buggy. A l'autre bout de l'Hexagone, exactement à la même heure, un ULM décollera de Prats-de-Mollo - La Preste, avec un même témoin pour bagage, pour survoler la montagne du Canigou. Ainsi commencera l'Incroyable relais sportif qui du bord de la mer du Nord aux Pyrénées-Orientales va suivre, pendant vingt-quatre heures, la Méridienne verte.

À PIED, EN VÉLO, EN MOTO, À CHEVAL, EN ROLLER...

A pied, en vélo, en moto, en auto, à cheval, en rollers ou dans les airs, huit cents sportifs amateurs vont se passer le relais, traversant les trois cent trente-sept communes de la Méridienne. Parmi les participants, la Fédération des motards en colère ou encore des non-voyants, qui effectueront, en tandem, un relais handisport entre Ussel et Saint-Martial (Corrèze).

« Avec l'Incroyable nappe, le relais sera aussi le lien qui réunira les communes et les différentes manifestations locales entre elles », explique Gad Weil, concepteur de l'opération.

Deux grands villes, illuminées pour l'occasion, seront traversées de nuit, Carcassonne (Aude) et Amiens (Somme). Le relais, clin d'œil à la France championne du monde, fera un tour d'honneur sur la piste du Stade de France, à Saint-Denis. Encore mieux, le temps du passage des relayeurs sur les pistes d'Orly, les avions suspendront leur vol.

Si les temps prévisionnels sont respectés, la jonction entre les deux équipes devrait s'opérer vendredi 14 juillet, aux alentours de 20 heures dans le département de l'Allier, plus précisément à Treignat, petit village de quatre cent quatre-vingt-onze habitants, qui n'attend que ça. Podium, marché de produits régionaux, animations diverses sont prévus pour faire patienter le public jusqu'au moment où les deux témoins de bois seront assemblés. Remplis chacun à leur extrémité d'un peu de sel et de poivre, l'objet devenu sablier veut évoquer à la fois les arbres de la Méridienne verte et l'Incroyable pique-nique, et symboliser la mesure du temps et de l'espace, référence au Méridien de Paris.

La destination de ce témoin reste, pour le moment, inconnue. Mais la mairie de Treignat sera sûrement disposée à l'accueillir dans sa salle des mariages.

Moisselles, la commune qui avait dit non

MOISSELLES a failli ne pas en être. Cette petite bourgade de moins de mille habitants du nord-ouest de la région parisienne est restée jusqu'au dernier moment indécise sur sa participation à l'Incroyable pique-nique. Un barbecue aura finalement lieu, vendredi 14 juillet. Mais, alors qu'une vingtaine de personnes seulement étaient inscrites, soixante-douze heures avant l'événement, on se demandait encore à la mairie de cette commune du Val-d'Oise si tout cela valait bien la peine.

« Ici, les gens se désintéressent vraiment de cette histoire, explique le maire, Annie Schmitt. *C'était peut-être une bonne idée, vu des bureaux, mais on a eu beaucoup de mal à expliquer ce qu'elle signifie. »* Quand madame le maire a reçu des messages de la préfecture lui demandant sur un ton pressant de bien vouloir répondre aux demandes de la Mission 2000, elle a répondu qu'elle était *« maître chez elle »* et qu'on n'avait pas à lui dire ce qu'elle avait à faire.

« UN JEUNE HOMME BIEN MIS »

« Un jeune homme bien mis de la Mission 2000 était venu me voir pour me dire qu'il fallait planter un arbre, de telle essence, à tel endroit, et que pour cela il fallait payer, fort cher, une entreprise du département alors que j'ai trois pépiniéristes dans la commune, raconte Mme Schmitt. *Avec d'autres maires de la région, on avait bien ri à la présentation du projet avec les arbres et les fleurs bleues et rouges qui devaient se voir d'avion. Mais quand j'ai reçu des télégrammes comminatoires du même monsieur, après qu'on eut changé à plusieurs reprises l'endroit où planter mon arbre, j'ai dit au directeur de cabinet du préfet, qui insistait, que Moisselles ne planterait pas son arbre. »*

Mme Schmitt a fini par se laisser convaincre. Elle plantera son arbre, où elle veut, en novembre sans doute, *« pour qu'il prenne bien racine »*. Ce sera à cinquante mètres du tracé exact de la Méridienne, dont on se sait d'ailleurs plus trop où elle passe. D'abord, ce fut dans le parc de l'hôpital, à la sortie du village ; puis au milieu de la rue principale, où deux camions avaient de la peine à se croiser du temps où c'était la RN 1, vers Paris ; ou encore devant l'église, en pleins travaux. Ce sera finalement dans le parc municipal, le long du Petit Rhône, la rivière où des dizaines d'arbres – beaucoup plus que lors de la tempête du 26 décembre – sont tombés pendant la mini-tornade du dimanche 2 juillet.

Une dernière question reste à régler. Comment aller chercher la borne de granite de 300 kilos qui est offerte avec la plaque commémorative. Il n'y a que quinze kilomètres à faire jusqu'à la direction départementale de l'équipement, à Luzarches, mais la commune n'a ni les hommes ni le matériel. En revanche, la nappe pour le pique-nique est bien arrivée : trois rouleaux de 200 mètres, alors qu'un seul avait été demandé.

Un traiteur a été mobilisé. Il devra s'adapter, au dernier moment, au nombre de convives (100 francs par personne). Un animateur sera chargé de la musique. Et les avions de l'aéroclub devraient survoler le banquet avec un lâcher de confettis. La subvention du département servira à payer l'essence.

Mme le maire a prévenu tous les habitants. Mais beaucoup ne seront pas là : *« Les vacances, le mauvais temps : la date ne tombe vraiment pas bien. »* Le pique-nique se fera donc dans la discrétion. Il n'y aura pas de fléchage pour ne pas donner d'idées aux *« bandes des cités voisines »*. Et le bar-tabac-journaux-épicerie du village sera fermé, comme d'habitude les jours fériés.

Christophe de Chenay

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

"Par jugement du 14 mars 2000, le Tribunal de PARIS (Chambre de la Presse), a condamné la **société CANAL +** à verser des dommages-intérêts à **Messieurs Daniel MESTRALLET et Jérôme MONOD**, respectivement Président du Directoire et Président du Conseil de Surveillance de la **Société SUEZ-LYONNAISE DES EAUX**, pour avoir, en diffusant, le 17 juin 1999, un film intitulé "Journal intime des affaires en cours", porté atteinte à leur droit à l'image et laissé entendre qu'ils se seraient rendus coupables d'activités illicites"

PUBLICATION JUDICIAIRE

"Par jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris, chambre de la presse, statuant en matière civile, en date du 31 mai 2000, le journal FRANCE SOIR, pris en la personne de son directeur de publication, Monsieur Georges GHOSN, a été condamné à payer à l'Institut Pasteur, la somme de 1 F à titre de dommages et intérêts, pour l'avoir diffamé, dans son numéro daté du 5 juillet 1999, en imputant à ce dernier d'orienter ses choix médicaux et scientifiques en fonction de ses propres intérêts financiers, au détriment de la santé et de la vie des malades traités par l'hormone de croissance naturelle".

Pique-nique : penser à apporter son manger

À MONTMAGNY, commune de 13 090 habitants du Val-d'Oise, la question en taraude plus d'un : *« Qu'est ce qu'on mange à l'Incroyable pique-nique ? »* Aux gourmets qui ont lu d'un œil distrait les prospectus distribués, l'hôtesse d'accueil de la mairie, Martine, coiffée d'un chapeau de paille pour l'occasion, rappelle un petit détail : à chacun d'apporter ses victuailles pour le grand pique-nique du vendredi 14 juillet, organisé simultanément dans les 337 communes françaises traversées par la Méridienne verte. Depuis quelques jours, la Mission 2000 en France, initiatrice de l'événement, reçoit, elle aussi, beaucoup d'appels, surtout de la région parisienne, pour s'inquiéter du menu. Certains sont même persuadés que la marque d'eau minérale à bulles qui parraine l'opération régale à l'œil. La note serait salée : entre 3 millions et 4 millions de convives sont attendus.

« Les gens sont invités à partager un moment de convivialité, explique Pierre Clavreuil, secrétaire général adjoint de la Mission 2000 en France. *Mais on ne fournit pas le repas. »* Paniers, couverts, et chaises pour ceux que le déjeuner dans l'herbe rebute, sont donc à prévoir. *« Et pour que cette chaude journée soit réussie, pensez à vous munir de crème solaire, de parasols et de bouteilles d'eau »*, prévenait aussi le bulletin municipal de Morangis (Essonne) au début du mois, avant la dépression atmosphérique. Seule la nappe, plastifiée, à carreaux rouges et blancs, est fournie. Elle sera dépliée dans les champs, sur des terrains de football, parfois sur des tables. En principe, sur le tracé exact de la Méridienne, mais réellement dans seulement 40 % des cas, car ce n'est pas toujours simple de respecter une ligne droite.

SUR LES TERRASSES D'ORLY SUD

Dernière consigne : les convives ont rendez-vous à partir de midi, l'*« heure donnée par le méridien »*.

Municipalités ou commerçants ont souvent prévu des réjouissances : barbecues mis à disposition, apéritifs gratuits, dégustation de produits du terroir, des fromages du Cantal à Ytrac ou des vins de Languedoc à Saint-Polycarpe (Aude). A Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais), les pâtissiers offrent le dessert, un gâteau géant, et à Beauquesne (Somme) on pourra piocher dans le panier à cerises installé au cœur du village. Sur les terrasses d'Orly sud (Essonne), rouvertes pour la première fois depuis vingt ans, panier-repas et couverts en plastique sont offerts pour un pique-nique avec vue exceptionnelle sur les avions chers à Gilbert Bécaud. Mais ici, pas question de prévoir nourriture et fourchettes, elles ne passeraient pas les portiques de sécurité.

Parallèlement aux pique-niques, une trentaine de communes accueillent d'incroyables marchés, réunissant fermiers et artisans locaux, producteurs de charcuteries, salaisons, fromages ou miel. L'initiative, lancée conjointement par la Mission 2000 et les chambres d'agriculture, avec leur réseau Bienvenue à la ferme qui regroupe 3 500 agriculteurs, vise à promouvoir la *« qualité et la traçabilité »* des produits du terroir. Ces marchés dépanneront les étourdis qui auront oublié leurs provisions. Mais, attention ! dans la plupart des communes, il n'y aura pas d'étals vendredi. Il ne leur restera plus alors qu'à compter sur la générosité des voisins de table.

Maël Thierry

LE FLANEUR DE LA MÉRIDIENNE 4

Douceurs provinciales en pays de Loire

Paris s'éloigne, laissant place aux douceurs de la vraie province. Rencontres avec de gentils Rastignac de Bourges et d'aimables chauves-souris, après une colère contre les seigneurs de la chasse

A Maçais, Jean-François Vincent et sa compagne, Michèle Rivet, élèvent 400 brebis.

A La Tuilerie cassée, je suis entré dans la forêt d'Orléans, abandonnant sans regret la plaine beauceronne détrempée sous ses pylônes électriques. Le soleil brille et, pour la première fois depuis Dunkerque, ma veste imperméable est ficelée en haut de mon sac. Des fûts marqués de rouge sont couchés le long des allées forestières. Pourtant les futaies ne semblent pas avoir été trop éprouvées par la tempête de décembre. Les deux grands séquoias qui montent la .garde à l'entrée de l'Arboretum du Chêne à deux jambes sont intacts. Et si le sol est gorgé d'eau, les étangs saturés par les cataractes des derniers jours, rien ici ne rappelle ces *« forêts angoissées qu'étouffe la mousse »*, chères à Supervielle. La lumière joue à travers les feuillages transparents et rebondit sur les clochetons du château de Combreux, construction troubadour, posée au milieu de douves prêtes à déborder. Pendant une journée entière, je vais déambuler sous les arbres avec un vrai bonheur, ne rencontrant que cinq ou six vététistes penchés sur leurs machines.

En sortant des bois, c'est une autre France que j'aborde, avec un ciel différent, comme lavé, peint aux couleurs à la fois plus tendres et plus chaudes. A Saint-Père-sur-Loire, un pont moderne franchit le large fleuve limoneux, pailleté de confettis lumineux. On a presque envie d'y plonger. Sur la rive gauche, Sully-sur-Loire, veillé par son château, favorise les pensées en forme de cartes postales. Tout y encourage : la beauté du site, la douceur du temps, la banalité rassurante de cette petite ville très soigneusement reconstruite après les bombardements de la dernière guerre mondiale. Il n'y manque même pas un énorme marché déployé avec faste dans la rue principale : légumes, charcuteries, fromages et muguets. Nous sommes le 1er mai. Le printemps est enfin installé.

Pour gagner Cerdon, je longe une modeste voie ferrée. Un chemin monotone et dur aux pieds – le ballast n'est pas franchement un tapis de gazon, mais il a l'avantage énorme de traverser des bois et de longer des étangs loin de la circulation automobile. Lapins, biches et chevreuils n'hésitent pas à sauter par-dessus les rails : les deux trains quotidiens ne circulent pas aujourd'hui. Cet itinéraire a surtout l'intérêt de couper à travers ces propriétés jalousement et férocement gardées. Nous sommes en Sologne, pays mélancolique, bois de petits chênes, de bouleaux tremblants et de pins, terrain sableux, humide, troué d'étangs plombés, de maigres cultures.

Mais le souvenir du Grand Meaulnes est largement occulté par celui de Raboliot. Tous le pays – et depuis longtemps – vit à l'heure de la chasse : les faisans ne prennent même pas la peine de décoller. Dans les genêts, les coqs font un raffut de tous les diables, les lisières sont régulièrement ponctuées de petites boîtes remplies de grain pour les oiseaux et partout on se heurte à des clôtures, à des interdictions de passer, assorties de pancartes menaçantes. Circuler devient un casse-tête. Entre Sainte-Montaine et Ménétréol-sur-Sauldre, j'ai suivi une heure durant une départementale bordée de deux rangées de grillages barbelés. Régulièrement des escadrilles de faisans ou de canards s'envolaient à grand bruit ; dans un étang voisin, on entendait un chevreuil bramer, mais tout ceci se passait à l'abri d'une infranchissable ligne Maginot. Cette confiscation de l'espace fait enrager, surtout quand, pour cette raison, la route s'allonge.

Des idées meurtrières passent alors par la tête. On pense à Léon Bloy : *« On ne peut arrêter un riche qu'avec un coup de faux dans les jarrets ou un paquet de mitraille dans le ventre. »* La formule est excessive, mais cette débauche de fil de fer au nom de la sacro-sainte propriété privée fait monter le taux d'adrénaline en même temps que des bouffées d'intolérance. La chasse en France est l'héritage d'un vieux privilège aristocratique qui s'est fort démocratisé : dans le plus mince des bistrots solognots, on peut voir, affichés derrière le comptoir, des montages photographiques où Dominique Voynet est représentée avec un corps de faisan. *« La chasse au Voynet est ouverte toute l'année »*, indique la légende. Il est vrai que, depuis plus d'un siècle, l'économie de la région repose sur cette activité. Il suffit de se souvenir de l'admirable film de Jean Renoir, *La Règle du jeu,* ou des fureurs de l'antisémite Drumont accusant les Rothschild et les Fould d'avoir dévoyé la paysannerie française en transformant ce territoire en une vaste réserve cynégétique, au détriment de la noble agriculture familiale.

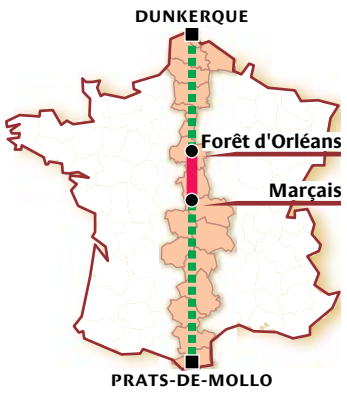

Les entrées des grandes villes sont toujours pénibles : on n'échappe pas aux grands axes surchargés de circulation, difficiles à franchir. Pour Bourges, en étudiant soigneusement la carte, j'évite une partie de ces inconvénients en passant par Saint-Doulchard, un faubourg pavillonnaire qui sent le gazon fraîchement tondu. Sur les pelouses trônent des charrues, des pressoirs, des concasseurs, objets utilitaires issus du monde agricole, érigés en œuvres d'art ingénues avec un doigt de nostalgie rurale. Bourges (80 000 habitants) est une ville moyenne, et presque de manière caricaturale : sa principale artère commerciale s'appelle la rue Moyenne. Epargnée par les guerres et les invasions, peu touchée par la modernité, la capitale berrichonne a conservé son urbanisme ancien, ses petites rues pavées, ses maisons à colombages. Il est paradoxal que Malraux ait inauguré ici sa première maison de la culture, en précisant que grâce à ces « cathédrales du XXe siècle », le *« mot hideux de province »* allait être rayé du vocabulaire.

Quarante ans plus tard, Bourges reste l'archétype de la province française, même si elle est le siège de puissantes industries paraétatiques comme l'Aerospatiale ou GIAT industrie (armement). Jean-Loup Guerrin, ingénieur général de l'armement, pouvait au sortir de Polytechnique choisir son affectation. *« J'ai demandé Bourges à cause de sa situation provinciale et j'ai tout fait pour y rester »*. Il est là depuis dix-huit ans, heureux, entre une vie professionnelle sans histoire, le bridge, le tennis de table et les réunions de dégustation vinicole. Il admet que la vieille société berruyère est difficile à pénétrer, mais il apprécie l'absence de stress, la facilité des déplacements et une riche vie associative. Côté culture, il y a la Maison du même nom et le Printemps de Bourges, festival *« qui a beaucoup fait pour la notoriété de la ville, sans lui apporter grand-chose sur le plan économique »*. Il assiste chaque année à quelques concerts de chanteurs *« poids lourds »* type Souchon. Le handicap de Bourges ? Son dynamisme mesuré, son lent vieillissement et son absence d'université, donc de jeunes générations.

> On peut voir, affichés derrière le comptoir, des montages photographiques où Dominique Voynet est représentée avec un corps de faisan. « La chasse au Voynet est ouverte toute l'année », indique la légende

Aymar de Germay, vingt-sept ans, est une exception. Il fait partie de ces *« jeunes »* qui sont revenus à Bourges après avoir migré à Paris. Fils de notables locaux, il a fait Sciences-Po et l'Essec sur les bords de la Seine. Ensuite, après un stage chez Renault, il a préféré revenir ici pour monter une PME de décoration intérieure dans la ville de son cœur : *« J'aime Bourges, son architecture, son histoire, son mélange de tradition et de modernité. Le fait qu'à Aubigny-sur-Nère, à quelques kilomètres de là, il y ait une usine qui fabrique des moteurs de formule 1 et le dernier maréchal-ferrant du département. »* Pour ce jeune entrepreneur aux dents longues, cette capitale provinciale est un bon tremplin pour son ambition : *« Je serai le Bouygues des travaux à domicile »*, dit-il en riant à moitié. Il observe, en outre, très attentivement la scène politique locale et ne cache pas qu'il est *« quand même plus intéressant d'être maire de Bourges que maire du 5e arrondissement de Paris »*.

A l'entendre, Rastignac ne lancerait plus aujourd'hui son défi du haut du Père-Lachaise, mais reviendrait bien vite à Angoulême pour monter une fabrique de papier peint ou tâter du conseil général.

MAIS Bourges, assoupie à l'ombre de sa splendide cathédrale, a des ressources plus inattendues : son Muséum d'histoire naturelle, très traditionnel, possède un Centre international de la chauve-souris qui, tous les deux ans, reçoit les spécialistes de ces mammifères volants. En 1999, 230 scientifiques du monde entier sont venus colloquer ici. A l'initiative de ces rencontres, Laurent Arthur et Michèle Lemaire, qui viennent de publier chez Delachaux et Niestlé, maison-phare des naturalistes de tout poil, un ouvrage sur *Les Chauves-Souris maîtresses de la nuit. « Nous avons commencé à nous intéresser à ces petites bêtes il y a une douzaine d'années,* expliquent Laurent et Michèle, en se coupant mutuellement la parole l'un l'autre. *La matière première était sous nos pieds, dans les caves de la ville. Nous avons eu la chance de repérer une colonie de petits rinolophes, une espèce rare, pratiquement disparue du nord de l'Europe, qui a fait l'envie de nos confrères belges et hollandais. »*

Etendant leur exploration à l'ensemble du département, il y ont visité cavernes, caves et greniers, sondé 2 700 ponts – *« 200 servent d'abris à des chauves-souris »* et recensé 17 espèces différentes sur les 30 qui existent en France. Enfin, leur plus beau titre de gloire est d'avoir convaincu le préfet du Cher et les ingénieurs de la direction départementale de l'équipement de détourner la rocade autoroutière à l'est de Bourges pour épargner une ancienne carrière devenue dortoir à chauves-souris.

Un animal chasse l'autre : c'est à la Chaume-au-chat, sur la commune de Marçais, au sud du même département, que je rencontre Jean-François Vincent et sa compagne, Michèle Rivet. Ils ont la quarantaine bien sonnée. Lui, la crinière frisée et la barbe rase, a des allures d'intellectuel. Elle, petit pruneau au cheveu et à l'œil noir, au teint mat, dissimule difficilement ses origines provençales : elle est née à Manosque. Ce couple d'agriculteurs est installé dans le bocage berrichon depuis vingt ans et ils occupent la même ferme depuis 1986. Là, ils élèvent 400 brebis sur ces 75 hectares. Ce sont des piliers de la Confédération paysanne, le syndicat médiatisé par José Bové, et des inconditionnels de l'agriculture biologique.

CES anciens soixante-huitards ont néanmoins fait leur trou : *« Depuis trente ans, nous avons acquis une véritable expérience d'éleveurs »*, indique Michèle Rivet, fille de militaire, un temps *« établie »* en usine, militantisme oblige. Jean-François Vincent, Savoyard, est le fils d'un agriculteur dont il ne voulait pas reprendre les terres. Après être passé par l'université de Grenoble et *« un engagement à gauche dans les années 70 »*, il renoue avec le métier paternel, mais pas avec les terres – vendues. C'est pourquoi il se fixe, un peu par hasard, dans le bocage berrichon. Il me fait faire un petit tour pour me montrer *« un pays qui meurt et se désertifie »*. Bâtiments qui tombent en ruine, hameaux à moitié abandonnés. Il me signale aussi que ce paysage de bocage, très fermé à l'origine est en train de s'ouvrir peu à peu : *« L'élevage traditionnel est graduellement remplacé par l'agriculture céréalière et les haies sont arrachées. Ce mouvement s'est accéléré depuis 1993 avec les primes à l'hectare, non plafonnées, versées par l'administration européenne. »*

L'agriculture biologique ? Michèle y croit, même si le démarrage est encore lent : *« Jusqu'à présent, un agriculteur bio, c'était un rigolo. Aujourd'hui, dans le département, sur trois cents ou quatre cents paysans, une trentaine se sont mis au bio. Dont le président local de la FNSEA. »* Pour elle, le plus difficile reste la participation à la vie sociale de la commune : *« On est dans un pays en voie de désertification et qui a envie qu'on le laisse mourir tout seul. »* Dès son installation à la Chaume-au-chat, Michèle a monté une association pour s'occuper des enfants du canton. Après beaucoup d'efforts, elle a fonctionné. *« Mais quand nos enfants ont grandi, je me suis moins investie, et depuis l'association retombe en sommeil. Ce qui est pénible ici c'est qu'il faut remonter la pente, inlassablement. »* La création d'un gîte dans une annexe de leur ferme est leur dernière aventure, difficile comme toutes les autres. Les travaux ont été exécutés avec une minutie extrême et un soin particulier – tomettes par terre, tuiles plates sur le toit, enduit à la chaux. Mais, pour d'obscurs détails, la commission de sécurité retarde depuis plusieurs mois l'ouverture du logis.

En quittant Marçais et le Cher, je tourne le dos aux ultimes limites géologiques du Bassin parisien. Je quitte les sédimentations calcaires pour atteindre le vieux socle hercynien du Massif Central, que je vais traverser en évitant la chaîne volcanique. Je verrai les montagnes bleutées défiler au loin, vers l'est, pendant plusieurs jours.

Emmanuel de Roux
Photo : Serge Picard pour « Le Monde »

Prochain article :
En poussant la porte d'oc

Une image « volée » par des journalistes d'Associated Press, quelque part dans les montagnes au sud de Grozny, la capitale tchétchène. Ces combattants mènent une guérilla incessante et meurtrière contre les forces armées russes.

Les kamikazes tchétchènes

Pour eux, c'est la seconde guerre. Bien pire que celle de 1994-1996. Elle se déroule à huis clos. Les Russes bombardent chaque jour, loin de tout regard gênant. Les Tchétchènes, résistent, pied à pied. Récit d'un voyage au pays du courage

LA vieille Niva cahote furieusement à travers les champs écrasés de soleil. *« Dans la journée, on circule sans armes, mais la nuit, tout est à nous »*, disent-ils. Ainsi les combattants *« en civil »* résument-ils leur vie dans les plaines tchétchènes « pacifiées » par l'armée russe, au dixième mois de leur deuxième guerre. Peu de choses auraient donc changé par rapport à la première, celle de 1994-1996 : à condition d'éviter les barrages militaires installés sur les grands axes, ces *boevikis* sans papiers peuvent rouler d'un village à l'autre, quitte à attendre la nuit pour transporter armes et munitions, en voiture ou à pied, si la zone est soumise au couvre-feu.

Depuis le 7 juin, des explosifs destinés à des attaques-suicide circulent aussi par ces chemins de traverse. Ce jour-là, un homme et une femme, à bord d'un camion piégé, ont forcé un ultime barrage et pulvérisé la *kommandatoura* d'Alkhan-Iourt avec son contingent de forces spéciales tortionnaires, les *spetznaz*. Les semaines suivantes, au moins quatre nouvelles attaques-suicide ont visé des barrages et des concentrations de troupes. L'armée, prévenue, se méfiait des nouveaux kamikazes, et pourtant, le 2 juillet, cinq camions piégés avec plus de puissance encore ont explosé simultanément, détruisant d'autres *kommandatouras* aux quatre coins de la Tchétchénie, détruisant surtout le mythe d'une armée russe désormais maître du terrain, renforcée et disciplinée, forte des leçons de sa défaite de 1996. Mais le sacrifice délibéré des Tchétchènes montre aussi que plus rien n'est pareil, dans cette deuxième guerre, et depuis longtemps.

Les combattants ne le nient pas. *« La première guerre, c'était un rêve par rapport à ce qui se passe aujourd'hui »*, avoue Omar, le conducteur de la Niva, tout en scrutant le ciel limpide et les bosquets qui ponctuent l'horizon, au-delà des champs de chardons. *« Maintenant*, dit-il, *le FSB* [ex-KGB] *est partout, les gens n'ont plus les moyens de se nourrir, et les Russes ne cherchent pas à nous détruire, nous, les combattants, mais à terroriser la population. Après chacune de nos actions, ils bombardent les villages voisins, même s'ils sont situés à des kilomètres de là. Bien sûr que leurs habitants veulent qu'on s'éloigne d'eux ! »* Pour autant, Omar et ses trois compagnons n'ont pas de problème dans leur propre village, situé en rase campagne et où les forces russes ne sont pas directement présentes. Bien que sans armes, ces jeunes gens n'ont guère l'allure de paisibles civils, entre la barbe de l'un, la veste de camouflage de l'autre et la souplesse athlétique de tous, assortie du regard de rigueur, celui du défi ironique. C'est en plein jour, à la sortie d'un village voisin, qu'ils ont pris livraison de deux étrangers dont les chemins se sont croisés à cet endroit, l'envoyé spécial du Monde et le philosophe André Glucksmann en visite « illégale » en Tchétchénie.

La veille, une demi-douzaine de voitures du FSB, venues de Grozny, avaient passé la journée à tourner de façon inhabituelle dans les rues de ce village. Elles avaient été épiées en permanence par un réseau de veilleurs, accroupis en groupes çà et là, semblables aux habitants ordinaires désœuvrés par la guerre. *« On aurait pu organiser une embuscade contre une de ces voitures sur son chemin de retour, pour leur faire passer l'envie de recommencer,* dit Omar. *Mais il valait mieux vous sortir d'abord tranquillement de là. On n'a pas vu d'étranger ici depuis la dernière guerre. »*

Encore une différence, fondamentale, avec la première guerre. Alors, des dizaines de correspondants et de représentants d'organisations humanitaires avaient pu travailler en permanence en Tchétchénie, quitte à courir des risques élevés. Aujourd'hui, c'est le désert : après les épreuves subies en février par le correspondant de Radio Svoboda, Andreï Babitski, livré par le Kremlin à des *« bandits tchétchènes »* à sa solde, seuls deux journalistes étrangers, un Américain et une réalisatrice française, ont réussi, après un long périple à pied et à cheval, à rencontrer le président Aslan Maskhadov et ses combattants, retranchés dans les forêts montagneuses, toujours soumises à des bombardements, de même qu'un des correspondants locaux des agences de presse étrangères, celui de l'AFP. Les autres journalistes ont dû se contenter, pour visiter la Tchétchénie, des visites guidées de l'armée russe. Ou tenter de brèves incursions « illégales », généralement en soudoyant des officiers du FSB, du GROU (le renseignement militaire) ou d'autres services secrets, capables de faire passer leurs voitures sans contrôle aux postes militaires. Les tarifs – côté ingouche à l'ouest, daghestanais à l'est, géorgien au sud et russe au nord – iraient de 500 dollars à plus de 2 000 dollars, selon l'état du marché, la nature du solliciteur et du sollicité.

Les combattants tchétchènes utilisent aussi ces filières, non sans risque. Des arrestations ont eu lieu : *« Maintenant, il arrive que des officiers russes que nous payons se mettent d'accord pour nous faire passer, puis pour nous arrêter, afin de nous faire payer plus cher encore notre libération, pendant qu'eux-mêmes bénéficient de promotions »*, dit un passeur local. Tout ne se déroule pas toujours aussi « bien » : à plusieurs reprises des combattants blessés ainsi évacués ont disparu après avoir été arrêtés, d'autres ont été achevés lors d'échanges de tirs. Aussi, la voie privilégiée reste le passage clandestin, de jour ou de nuit, entre les postes ennemis, à travers champs. Avec ou sans la collaboration rémunérée de sentinelles des diverses forces armées fédérales. L'envoyé spécial du *Monde* a dû expérimenter, tour à tour, l'ensemble de ces solutions.

JUSQU'À ces derniers mois, une journaliste étrangère un peu discrète pouvait aussi se fondre, sous un foulard, dans le contingent de femmes qui assurent, contre vents et marées, la circulation vitale entre l'intérieur de la Tchétchénie et l'extérieur. Mais désormais, ce sont les femmes qui sont le plus contrôlées, voire fouillées dans des cabines aux différents postes frontaliers : le FSB cherche activement les agents de liaison des chefs de guerre. Enfin, tout ce qui ressemble à des pellicules photo ou vidéo est *« plus dangereux à passer qu'une arme »*, disent les Tchétchènes. Le huis clos est, plus que jamais, un objectif prioritaire du Kremlin. Cela vaut aussi pour les ONG. Présentes auprès des deux cent mille réfugiés en Ingouchie, elles avaient obtenu un accès limité à la Tchétchénie – aux villages de l'ouest du pays, à Grozny et jusqu'à Chali, au sud. Mais elles y sont aujourd'hui, à nouveau, interdites de fait. On ne peut qu'imaginer, dans ces conditions, le sort des blessés. Qu'est-il advenu, par exemple, de ceux frappés par les missiles de type Scud, dont *Le Monde* a vu, par trois fois en quinze jours, les traces dans le ciel et entendu les grondements terribles ? Ils ont frappé, dans la soirée du 24 juin, deux villages de montagne, Khatuni et Terza, ainsi qu'une banlieue de Grozny, faisant soixante-treize tués : leurs nom et date de naissance furent ensuite rendus publics sur un site tchétchène. Il s'agit en majorité de femmes et d'enfants. Aucun autre média n'en a parlé.

« Toutes les mères de ce pays pleurent », dit la vieille Satitsa, du village d'Omar, qui accueille à bras ouverts les étrangers qu'il faut cacher. Elle veut vite tout leur raconter. *« Ici, ce n'est plus une vie. On attend tous notre tour de mourir. Je serais bien partie, mais nous sommes trop nombreux dans la famille, avec mes fils et mes petits-enfants. Seuls les riches peuvent partir. Les soldats viennent à l'aube, tous masqués, et emmènent nos hommes. Les prisons sont pleines. Ceux qui arrivent à sortir vivants ne peuvent plus se tenir assis. Ils arrêtent même les femmes maintenant, comme l'autre jour à B., pour que leur mari se dénonce. Pourquoi tout ça ? J'ai élevé seule mes fils, je leur ai appris l'honnêteté, mais maintenant je tremble chaque jour pour eux. L'un d'eux est blessé, il est devenu aveugle, c'était le plus beau. Les autres me disent que je ne dois pas pleurer s'ils meurent, car ils suivent le chemin de la volonté d'Allah. Notre peuple est si bon, si généreux. Tous sont bons, et Maskhadov, et Bassaev. Les bandits, les terroristes ce sont eux, les Russes. Si dans le monde on savait ce qu'ils nous font, on nous aiderait, c'est sûr ! »* Satitsa n'ignore sans doute pas que, dans le monde, on « sait ». Mais la tradition exige le respect des hôtes. Satitsa est interrompue par l'entrée d'une belle-fille qui apporte le meilleur de ce qu'elle peut offrir comme repas, avec de la viande empruntée à des voisins. Discrètement, *« car il y a des mouchards partout »*. C'est pourquoi on attendra la nuit pour emmener les visiteurs dans une autre maison, à l'autre bout du village. Omar et ses trois compagnons sont là.

« Pendant la première guerre, tout le monde aidait les combattants, raconte l'un d'eux. *Des camions partaient d'ici vers la montagne avec de la nourriture. Maintenant les gens n'arrivent pas à se nourrir eux-mêmes et les combattants, là-haut, doivent tout acheter. Quand les troupes russes ont avancé en octobre, on s'est retrouvé à quatre-vingts seulement en armes, dans ce village de trois mille habitants. On savait qu'on ne pouvait pas réellement résister aux chars et aux avions, on est à découvert. Nous sommes sortis vers Grozny. »* Omar est un des rescapés de l'enfer que furent ensuite, pour des milliers de combattants, la sortie de la capitale et la fuite, en février, vers les montagnes gelées, avec la conscience des massacres qui attendaient les civils dans les villages traversés. Il lui a fallu deux mois pour regagner son propre village, passé entre-temps, comme presque tous les autres, sous le contrôle d'une administration « prorusse », avec les « opposants » du temps de Maskhadov revenus aux postes de commande. *« Mais leur chef n'ose rien faire contre nous, il sait que les Russes n'ont pas gagné la guerre et ne pourront pas la gagner*, dit Omar. *Quand ils viennent faire leurs contrôles de passeports, des soldats sont postés tout autour du village, leurs fusils pointés vers nous. Mais nous sommes chaque fois prévenus. Ils ont peur aussi car, de plus en plus, les hommes qu'ils veulent prendre ne se laissent pas faire. Comme celui qu'un blindé venait arrêter l'autre jour à Ourous Martan : il est sorti et l'a lui-même détruit avec un lance-grenades avant de s'enfuir. »*

> « Le problème, avec les bombardements, c'est que nous, les hommes, on peut résister ou mourir. C'est même facile. Mais les enfants ? A-t-on le droit de les rendre invalides ? »

Le barbu du groupe, Daoud, celui que les autres appellent en riant : *« notre mollah »*, explique comment la foi l'a sauvé, lui dont l'adolescence *« tournait mal »* et qui s'était retrouvé en prison, à l'époque soviétique. Son éducation, il dit l'avoir reçue dans les camps « wahhabites » (tenants d'un courant radical de l'islam) de Tchétchénie. Le monde, pour lui, se divise en *kafir* (cafres, les non-musulmans) et en croyants. Il préfère pourtant rester avec ceux de son village plutôt que d'aller dans les montagnes rejoindre les groupes de *wahhabis* constitués, comme ceux du fameux Khattab. *« Entre nous, on se sent bien, on ne parle pas de choses sérieuses »*, regrette-t-il cependant. Peut-être partira-t-il bientôt, d'ailleurs. Le mois dernier, un de ses amis a pris la parole dans la mosquée du village contre le mollah local qui ne voulait pas appeler à la guerre sainte. *« Les vieux ne l'ont pas écouté, alors même qu'ils n'ont pas su quoi lui répondre »*, dit Daoud. De toutes les façons, soutient-il, *« nous, nous sommes prêts à mourir »*. A ses côtés, Omar et les autres – qui, eux, fument en regardant la télévision russe ou des vidéos américaines – opinent gentiment, comme s'il s'agissait d'une évidence qu'il n'y a nul besoin de répéter.

A une demi-heure de route de là, dans un village du piémont dominé par des crêtes où l'armée veille, Rouslan ne dit pas autre chose. Mais sur un ton plus triste : *« Le problème, avec les bombardements, c'est que nous, les hommes, on peut résister ou mourir. C'est même facile. Mais les enfants ? A-t-on le droit de les rendre invalides ? Il y a ceux qui n'ont plus peur de rien, mais d'autres se cachent sous les lits dès qu'ils entendent une pétarade de voiture. »* Au rez-de-chaussée de sa maison déjà reconstruite une fois, les fenêtres sont bouchées de pierres contre les éclats ; on parle des champs minés qui empêchent de sortir le bétail, lequel reste donc dans les jardins et mange les cultures, mais aussi des arrestations, des tortures dans les *kommandatouras* avec leurs barèmes de prix pour récupérer un fils. On parle aussi des deux jeunes retrouvés morts et mutilés dans une forêt voisine. La solution ? La réponse, ici comme ailleurs, est souvent la même : *« Des négociations avec Maskhadov »*, le président élu, *« devenu notre symbole »*, dit Rouslan. Un président avec lequel la jonction, cette fois-ci, ne fut pas possible : trop de bombardements et d'agents du FSB à l'affût.

Pierre Flambot

Des pique-niqueurs très repérés

par Jean Denègre

LA célébration du bicentenaire de la mesure de la méridienne de France (1792-1799), avec ses fastes et ses foules (des millions de participants seraient attendus au pique-nique du 14 juillet) contraste avec l'indifférence qui a accueilli, en France, la décision du président Clinton de supprimer, à partir du 2 mai, le brouillage sélectif du système de positionnement mondial GPS (Global Positioning System), qui pénalisait jusqu'ici les usagers civils. Le lien entre ces deux événements, apparemment sans rapport, existe pourtant : il s'agit dans les deux cas de se repérer à la surface du globe le plus précisément possible. Cette nécessité d'un repérage terrestre précis s'étend aujourd'hui à d'innombrables domaines : défense, transport par air, mer et terre, génie civil, agriculture, cadastre, cartographie, voire loisirs, et protection de l'environnement.

L'objectif des géodésiens français du XVIIIe siècle était de mesurer l'arc de méridien terrestre avec la meilleure précision possible et d'en dériver un étalon des longueurs *« original, lequel étant tiré de la Nature même, doit être invariable et universel »*, selon l'expression de l'abbé Picard dès 1669. L'objectif de la défense américaine, avec le système GPS, lancé à la fin des années 70, était de se doter d'un système mondial de localisation en tout point de la planète avec une précision adaptée aux besoins des opérations militaires.

Accessible aux usagers civils depuis les années 1980, mais avec une précision qui était dégradée volontairement par les autorités américaines par le brouillage sélectif (jusqu'au 2 mai), le GPS se trouve maintenant largement démocratisé. L'objectif d'universalité (le système GPS adopté par tous) a rejoint celui de nos ancêtres de l'époque des Lumières (le mètre adopté par tous).

Cette universalité n'est évidemment pas sans arrière-pensée. Le système GPS, avec sa constellation de 21 satellites répartis sur 6 orbites circulaires à 20 000 km d'altitude, de façon à assurer en tout lieu terrestre une visibilité simultanée de 4 à 8 satellites, exige une infrastructure technique considérable, mise gratuitement à la disposition des usagers. Cette gratuité a permis au marché des récepteurs, dont la fabrication est majoritairement américaine, et à celui des industries et services de localisation de s'étendre à des applications sans cesse plus nombreuses.

Les précisions s'échelonnent de 100 m (passés à 10 m depuis le 2 mai) avec un récepteur de poche (prix : 1 000 francs) à 1 cm avec un récepteur bifréquence (prix 100 000 francs). Les applications les plus spectaculaires (et les plus rentables économiquement) concernent les véhicules : avions, bateaux, camions, voitures. Déjà proposés dans les modèles haut de gamme (aux alentours de 12 000 francs), les systèmes d'aide à la navigation routière se basent sur la localisation GPS, combinée avec les informations géographiques sur le réseau routier et les informations de trafic. Demain, le parc automobile du monde entier en sera équipé. Le succès éclatant de la technologie américaine et sa maîtrise des mécanismes économiques du marché (40 milliards de francs prévus en 2003) confortent ici comme ailleurs la suprématie des Etats-Unis.

Ici intervient le projet européen Galileo. En 1991, constatant que les spécifications (et les contraintes militaires) du système GPS ne répondaient pas aux besoins de navigation, un premier concept a été adopté par l'Organisation de l'aviation civile internationale. Il s'agissait de compléter GPS par un ensemble comprenant le système russe GLONASS (similaire à GPS mais nettement moins opérationnel) et des systèmes spatiaux complémentaires, visant à améliorer la qualité du service, en termes de fiabilité, d'intégrité, et de sécurité.

En 1999, le conseil des ministres européens des transports a décidé le lancement de Galileo, dont l'objectif n'est pas de se substituer à GPS mais de construire un système interopérable avec celui-ci, tout en étant autonome vis-à-vis de la défense américaine et plus complet, avec des objectifs plus ambitieux : par exemple pour la sécurité des atterrissages de précision pilotés aux instruments jusqu'à l'arrêt de l'avion sur la piste. Le projet Galileo prend ainsi place dans une démarche internationale globale (désignée sous le nom générique de Global Navigation Satellite System - GNSS), avec un partenariat entre Europe, Etats-Unis et Russie.

> On peut interpréter le geste du président Clinton (supprimer le brouillage sélectif du GPS) comme une tentative américaine de garder le leadership de ce créneau technologique et de freiner l'initiative européenne (Galileo)

Galileo fait actuellement l'objet d'une phase de définition, financée par l'Union européenne et l'ESA, qui devrait s'achever fin 2000. Sa mise en service (avec ses 30 satellites) est prévue pour 2006-2008, assortie d'un budget estimé à 3 milliards d'euros. Le récent colloque mondial Navsat 2000, tenu à Paris-La-Défense du 6 au 8 juin dernier, en a rappelé les enjeux et les applications : la navigation embarquée, bien sûr, mais aussi la gestion de flottes, de trains, de colis postaux, du trafic routier, le péage électronique, la localisation des véhicules perdus, accidentés ou volés, la recherche et le sauvetage des personnes, le positionnement des hydrocarbures marins, la géodésie et la géophysique et, bien sûr, les innombrables applications militaires.

Pour le grand public, c'est aussi le lien avec la téléphonie mobile, chaque récepteur pouvant être doté d'une puce indiquant sa position, avec tous les avantages et services à valeur ajoutée (mais aussi les limites en termes de liberté individuelle) que l'on peut en attendre. A travers le déploiement d'un tel mouvement d'innovation, l'Europe dispose des moyens de générer une dynamique créatrice au sein de ses universités, laboratoires et entreprises, petites et grandes.

C'est pourquoi on peut interpréter le geste du président Clinton comme une tentative américaine de garder le *leadership* de ce créneau technologique et de freiner l'initiative européenne. Que pèsent alors, face à ces enjeux, le charmant et futile bicentenaire de la méridienne de France et son pique-nique géant ? Car le méridien de référence n'est plus celui de Paris, mais celui de Greenwich. Et le mètre n'est plus défini aujourd'hui comme une fraction du méridien terrestre...

Il y a pourtant une leçon à tirer de cette commémoration : le rôle de la recherche scientifique. On oublie un peu vite que le succès de Delambre et Méchain en 1799 s'appuyait sur plus d'un siècle de recherches préalables sur la forme de la Terre. La définition du mètre n'aurait pu voir le jour s'il n'y avait pas eu, de 1669 à 1799, cent trente années de géodésie française.

La question de l'aplatissement ou non de la Terre aux pôles passionnait alors l'élite scientifique française. Peut-on dire que celle-ci se mobilise aujourd'hui pour un projet comme Galileo, dont la notoriété, dans le grand public, semble infime ? Et quelle place occupent, aujourd'hui, dans l'enseignement supérieur français, la géodésie et les techniques spatiales de positionnement ? La commémoration ne doit pas détourner de l'action ni de la recherche.

***Jean Denègre** est directeur de l'Ecole nationale des sciences géographiques (Institut géographique national).*

Rue de la torture

DANS leur édition datée du dimanche 2 juillet, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* ont publié, en première page et en couleurs, une photographie représentant le général Bigeard paradant devant le panneau d'une rue qui porte son nom, baptisée en sa présence dans le village alsacien de Trimbach. L'information était reprise en page régionale du même quotidien, sous la rubrique « Le fait du jour », où elle prenait la forme d'une interview de l'heureux récipiendaire, sous le titre : « Le général Bigeard : "Torturer était nécessaire" ».

Au-delà du mouvement de révulsion que provoque une mise en scène appuyée sur une telle déclaration, ce triste « fait du jour » suscite auprès des signataires de ces lignes trois types de réflexions. La première concerne les propos mêmes du général ; la deuxième, le baptême d'une rue à son nom ; la dernière la couverture de cet événement par *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Les propos de Bigeard ne sont pas neufs, hélas ! Après avoir été niée, après qu'on eut poursuivi devant les tribunaux ses dénonciateurs, la torture devient une nécessité technique : de temps immémorial, il n'y a qu'une manière de faire parler ceux qui s'y refusent. De cette évidence découle une stratégie rhétorique parfaitement rodée qui associe paralogisme, euphémisation et manœuvre de connivence avec l'interlocuteur. L'euphémisation du réel, c'est cette désignation si typiquement française de *« gégène »*. Après tout, une machine portant un nom à la consonance aussi désuète et enfantine, ça ne doit pas être si méchant que ça. D'où le clin d'œil appuyé au lecteur : *« La gégène, vous savez, la machine à passer les messages. »* Voyons, vous savez bien, on ne va pas en faire un plat ! C'est une sorte de fax improvisé, un simple moyen de favoriser la communication déficiente. En somme, un substitut moderne au fameux « téléphone arabe » !

Car la connivence se construit toujours sur un racisme (à peine) larvé : *« Il fallait que cela se fasse avec ces gens. »* De telles prémisses préludent au surprenant oxymore de la torture indolore : *« Ça ne fait pas mal* (...). *C'était d'une façon technique, et le plus propre possible, voilà ! »* (et ce *« voilà »* conclusif est admirable). Cette naïveté feinte ne laisse pas de se conjuguer avec une rouerie de malfaiteur habile à tirer son épingle du jeu : l'officier se dédouane devant ses supérieurs (*« c'était une mission donnée par le pouvoir politique »*) tandis que le vaillant soldat se défausse sur ses subordonnés (*« c'était fait par l'officier de renseignement »*). On justifie ainsi la torture, tout en niant l'avoir soi-même pratiquée. Bref, selon la logique cumulative et contradictoire de la dénégation mise en lumière par Freud : ce n'est pas vrai, d'ailleurs c'était nécessaire, et de toute façon ça ne fait pas mal. Ce serait comique, si ce n'était effrayant.

Ainsi, à l'aube du troisième millénaire, dans le pays qui s'honore d'avoir inventé les droits de l'homme, dans une province de ce pays dont la capitale a été choisie pour abriter la Cour européenne des droits de l'homme, on peut donner à un espace public le nom d'un individu qui justifie ouvertement l'usage de la torture et assume sans états d'âme les exécutions sommaires, ces fameuses et sinistres *« corvées de bois »*, autre euphémisme souvent employé !

> Ce n'est pas vrai, d'ailleurs c'était nécessaire, et de toute façon ça ne fait pas mal. Ce serait comique, si ce n'était effrayant

Les signataires de ces lignes demandent instamment à la municipalité de Trimbach de faire promptement débaptiser cette rue et en appellent aux autorités compétentes – à commencer par le préfet de région – pour faire annuler une initiative de nature à jeter le discrédit sur nos institutions, à l'heure où la France vient de prendre la présidence tournante de la Communauté européenne. Ils s'adressent enfin aux habitants de la commune de Trimbach pour les inviter à sanctionner comme il se doit leur premier magistrat, à l'occasion des prochaines élections municipales.

Certes, le rôle d'un journal régional est de fournir à ses lecteurs une information complète sur les événements ou micro-événements advenus dans la région. Mais on est en droit de s'étonner que des propos aussi provocateurs et des faits aussi consternants aient pu être rapportés en l'absence de tout commentaire éditorial. Le rôle d'une presse responsable est de transmettre l'information ; il est aussi de la commenter et de la présenter au lecteur sous un jour critique, sous peine d'en légitimer le contenu.

Est-il besoin de rappeler qu'à l'instar des discours négationnistes, les propos tenus par le général Bigeard ne peuvent en aucun cas être regardés comme une opinion ? Justifier la torture n'est pas une opinion, mais une offense faite à la conscience universelle et un délit passible des tribunaux. En tant qu'acte barbare et négateur de la dignité humaine, la torture a été définie comme un crime contre l'humanité. La justifier à quelque titre que ce soit, c'est légitimer de tels crimes.

A l'heure où le Tribunal international de La Haye poursuit les auteurs d'actes barbares commis par d'autres tortionnaires, sous d'autres cieux, mais, n'en doutons pas, avec la même tranquille assurance qu'*« avec ces gens, c'était un mal nécessaire »* ; à l'heure où les pays membres de l'Union européenne déclarent placer sous haute surveillance un gouvernement suspect de complaisance à l'endroit des pires discours, il importe de dire hautement que les propos de Bigeard sont intolérables, et la création d'une « rue du Général-Bigeard » une insulte faite à tous les habitants de notre région, à tous les citoyens de ce pays, et plus généralement, une atteinte insupportable à la dignité humaine.

***François-Xavier Cuche, Pierre Hartmann, Philippe Lacoue-Labarthe, Juan Matas, Jean-Luc Nancy, Roland Pfefferkorn, Freddy Raphael, Roland Recht** sont enseignants-chercheurs à l'université Marc-Bloch de Strasbourg.*

Arme nucléaire : soyons « fous » plutôt que « cinglés »

Suite de la première page

Devenue la seule superpuissance mondiale, mais non la seule puissance nucléaire, l'Amérique éprouve aujourd'hui le besoin de se protéger par un bouclier antibalistique contre de possibles attaques en provenance d'Etats-voyous ou de groupes terroristes. Elle ne peut cependant le faire que si elle prouve à son ex-adversaire favori, ou ce qu'il en reste, que si les Etats-Unis prenaient l'initiative de l'attaquer par une première frappe nucléaire, celle-ci, même après une réduction sensible des arsenaux des deux nations, pourrait aisément se jouer du bouclier en question et anéantir la société américaine tout entière.

Cette extravagance, au cœur des récentes négociations américano-russes, révèle que les conditions nées de l'effondrement de la puissance soviétique n'ont rien ôté de son caractère dément à la logique de la dissuasion. Celle-ci implique que chaque nation offre aux possibles représailles de l'autre sa propre population en holocauste. La sécurité y est fille de la terreur. Si l'une des deux nations se protégeait, l'autre pourrait croire que la première se croit invulnérable et, pour prévenir une première frappe, frapperait la première.

Cette logique folle a reçu un nom approprié : MAD (« fou » en anglais), pour *« Mutually Assured Destruction »*. Les sociétés nucléaires se présentent comme à la fois vulnérables et invulnérables. Vulnérables, puisqu'elles peuvent mourir de l'agression d'un autre ; invulnérables, car elles ne mourront pas avant d'avoir fait mourir leur agresseur, ce dont elles seront toujours capables, quelle que soit la puissance de la frappe qui les fait s'effondrer.

Il est de bon ton chez nos stratèges d'alléguer que ce sont là de vieilles lunes, complètement dépassées. Ce qui vient de se passer montre, au contraire, non seulement que la doctrine MAD est plus que jamais d'actualité, mais qu'elle constitue aujourd'hui la politique la moins périlleuse parmi celles que l'on croit capables de garantir la paix nucléaire. A folie, folie et demie. Depuis Hiroshima jusqu'à la « guerre des étoiles » du président Reagan, en passant par la doctrine de la riposte graduée, il s'est toujours trouvé des illuminés pour affirmer qu'on pouvait gagner une guerre en employant l'arme atomique.

La doctrine MAD est si contraire au bon sens militaire et au bon sens tout court qu'on peut les comprendre, sinon les excuser. Sous MAD, ces objectifs traditionnels que sont la défense du territoire et la victoire en cas de conflit doivent être abandonnés. La supériorité militaire y devient aussi dangereuse pour celui qui la possède que pour son adversaire. Or les circonstances nées de la fin de la guerre froide rendent très tentants l'abandon de MAD et le retour aux conceptions militaires ordinaires. L'Amérique voit d'un mauvais œil une doctrine qui fait fond sur une égale vulnérabilité de tous. La technique a progressé, qui permet, croit-on, de bâtir des systèmes antimissiles fiables ainsi que des missiles balistiques extrêmement précis et puissants, capables, espère-t-on, de réduire à néant la capacité de seconde frappe de l'ennemi. La menace, enfin, a changé de nature : elle provient d'Etats que l'on juge fanatiques, irrationnels, incapables d'assimiler la « culture » nucléaire qui fut celle des deux supergrands.

> Il est clair que MAD et NUTS sont parfaitement contradictoires. Le problème est que les Américains disent vouloir continuer à jouer MAD avec les Russes et peut-être avec les Chinois, tout en pratiquant NUTS avec les Coréens du Nord, les Iraniens ou les Irakiens

La doctrine qui consiste à utiliser l'arme nucléaire de façon chirurgicale contre les capacités nucléaires de l'adversaire, tout en s'en protégeant par un bouclier antimissiles, a reçu le nom non moins approprié de NUTS (« cinglé » en anglais), pour *« Nuclear Utilization Target Selection »*. Il est clair que MAD et NUTS sont parfaitement contradictoires. Ce qui donne de la valeur à un type d'armement ou de vecteur dans un cas est ce qui le dévalorise dans l'autre. Ainsi, les sous-marins ne permettent que des tirs imprécis et ils sont difficilement localisables. Ils ont peu d'intérêt pour NUTS mais sont parfaitement adaptés à MAD puisqu'ils ont de bonnes chances de résister à une première frappe et que leur imprécision même en fait des instruments de terreur.

Le problème est que les Américains disent vouloir continuer à jouer MAD avec les Russes et peut-être avec les Chinois, tout en pratiquant NUTS avec les Coréens du Nord, les Iraniens ou les Irakiens. Il leur faut montrer que le bouclier qu'ils ambitionnent de construire sera perméable à une frappe russe tout en arrêtant les missiles d'un Etat fanatique.

Qu'il est périlleux de jouer ainsi à des jeux incompatibles en fonction de l'adversaire ! La force nucléaire chinoise actuelle ne pourrait percer le bouclier américain. Pour pratiquer la dissuasion mutuelle que leur proposent les Américains, les Chinois vont donc devoir augmenter considérablement leur arsenal. Même si ce geste n'est pas dirigé contre l'Inde, celle-ci va se sentir visée. Suivra bien entendu le Pakistan, et toute la réaction en chaîne asiatique sera déclenchée.

MAD plus NUTS, c'est la folie des folies ! Les Russes ne croient pas que les Etats-Unis craignent le moins du monde une attaque de la Corée du Nord. Ils interprètent la gesticulation américaine comme la préparation d'une première frappe qui leur est destinée, le bouclier servant à se protéger des représailles. Pour les rassurer, les Américains poussent la logique de MAD jusqu'au comble de l'absurde. Ce qui rend cette logique auto-contradictoire, c'est que l'intention dissuasive n'est pas crédible. Quel chef d'Etat victime d'une première frappe, n'ayant plus qu'une nation dévastée à défendre, prendrait par une seconde frappe vengeresse le risque de mettre fin à l'aventure humaine ?

C'est pourquoi la défense la plus intelligente de MAD, tant au regard de l'efficacité qu'à celui de l'éthique, fait l'économie de l'intention dissuasive. La simple existence d'arsenaux nucléaires constituant une structure MAD suffirait à rendre les partenaires infiniment prudents, indépendamment de toute intention ou raison d'agir. Après tout, on ne s'amuse pas à taquiner un tigre. S'il faut encore parler ici de rationalité, c'est, comme l'écrit un spécialiste, Steven Lee, *« le type de rationalité en vertu de laquelle l'agent contemple l'abîme et décide simplement de ne jamais trop s'approcher du bord »*.

Le déclenchement accidentel d'un processus d'escalade devenant incontrôlable fait donc partie intégrante de l'équation dissuasive. Or, s'il venait à être construit, le bouclier américain serait perméable à une frappe russe intentionnelle, mais probablement imperméable à une frappe accidentelle. Le bouclier apparaît ainsi incompatible avec la logique de la dissuasion que les Américains disent pourtant vouloir conserver en ce qui concerne la Russie.

Conscients du danger, ils sont allés, on le sait aujourd'hui, jusqu'à encourager les Russes à maintenir en permanence leur force en état d'alerte et même à pratiquer la politique du *« launch on warning »*, qui consiste à déclencher une attaque dès lors que le système d'alerte a repéré des missiles en vol, avant donc que ceux-ci aient atteint leur cible. Cette politique présente l'avantage d'utiliser sa force avant qu'elle soit détruite, mais elle maximise les chances qu'une guerre soit provoquée accidentellement. Les Américains savent fort bien d'ailleurs que le système d'alerte russe est dans un état lamentable. Pour maquiller NUTS en MAD, ils prennent sciemment le risque d'une apocalypse nucléaire que personne n'aurait voulue.

Je n'ai pu donner ici qu'une idée très sommaire de la complexité des raisonnements que requiert toute réflexion sur l'efficacité et l'éthique de la dissuasion nucléaire. Il y faut toute la rigueur de la démarche stratégique alliée à la profondeur de l'analyse philosophique. Aux Etats-Unis, les plus grands philosophes participent activement aux débats. Mieux, certains d'entre eux (David K. Lewis, Gregory Kavka, David Gauthier, etc.) ont bâti une théorie de l'action et de la rationalité sur les fondations que leur approche de la question nucléaire leur offrait. J'ai suivi de très loin les ébats auxquels l'intelligentsia française se livrait en ce printemps et ce début d'été 2000. Il m'a semblé qu'elle ne s'est même pas intéressée au problème, tout occupée qu'elle était à son activité favorite, la contemplation de son propre nombril. Il y a là une irresponsabilité grave, partagée par les médias qui la relaient complaisamment.

En France, la question nucléaire est depuis le début l'apanage de la technocratie militaire et politique. Dans le meilleur des cas, on a vu des protestations au nom de la démocratie. Mais la démocratie atteint ici ses limites, en servant d'alibi à un manque complet de réflexion morale. Jamais sans doute, en cette veille du XXIe siècle, n'aura été aussi forte la probabilité que nos enfants, en tout cas nos petits-enfants, soient les témoins, les victimes et peut-être les acteurs, d'un embrasement atomique.

Jean-Pierre Dupuy

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

L'inquiétant M. Poutine

VOILÀ cent jours, Vladimir Poutine, maintien viril et regard fixe, était élu à la présidence de la Russie. Oint par Boris Eltsine – qu'il mettait immédiatement à l'abri de toute poursuite judiciaire –, monté en puissance en relançant la guerre en Tchétchénie, il promettait aux Russes et au reste du monde de restaurer l'Etat dans une Fédération qui en avait bien besoin. C'était (c'est toujours) une bonne idée. En Union soviétique, l'Etat se confondait avec le Parti communiste ; l'un et l'autre se sont ensemble disloqués. Et, écoutant les docteurs Folamour de l'économie libérale venus des Etats-Unis et d'Europe les conseiller, les Russes ont introduit le capitalisme dans un pays qui n'avait plus d'Etat. Les bons « consultants » de Harvard l'avaient oublié : l'Etat précède, organise puis réglemente le marché. Sinon, c'est la jungle. En oubliant les conditions plus que douteuses de son ascension politique, on pouvait donc avoir de la sympathie pour le projet de M. Poutine : les Russes et les Occidentaux ont besoin d'un Etat solide à Moscou.

Las, en cent jours, l'esquisse de restauration étatique que laisse entrevoir la présidence Poutine est plus qu'inquiétante. Elle ressemble moins à une évolution vers l'Etat de droit – transparence de la décision politique, liberté de l'information, protection des faibles – qu'au rétablissement d'un régime à fortes tendances policières. Car dans son entreprise, le président s'appuie d'abord sur les « services » – l'armée et le FSB, successeur du KGB, où M. Poutine a fait l'essentiel de sa carrière. Il n'a formulé aucune vision politique d'avenir. Qu'il s'agisse de l'administration territoriale ou des grandes entreprises, la « réforme » poutinienne consiste, d'abord, pour le président à placer ses hommes (anciens militaires, anciens guébistes). Il ne s'attaque pas au système de l'oligarchie : il s'en prend à certains oligarques. La bataille politique à Moscou reste inchangée : affrontements claniques sur la base de la même question : qui tient qui ?

Les atteintes à la liberté de la presse sont patentes. On intimide Media-Most, le seul groupe de presse qui ose critiquer la guerre en Tchétchénie. On empêche l'héroïque journaliste russe Andreï Babitsky d'aller à l'étranger recevoir les prix que lui a valus son admirable couverture de cette deuxième guerre de Tchétchénie. On refuse un visa à André Glucksmann. Autant de mesures qui convoquent de bien mauvais souvenirs. Elles sont prises sur fond de discours public redevenu farouchement anti-occidental, où l'OTAN est l'ennemi absolu et la Russie l'éternelle victime d'un complot étranger. Les Occidentaux ne veulent pas voir. Ils flattent M. Poutine. Les Quinze ont rétabli, lundi 10 juillet, des crédits supprimés en décembre pour cause de guerre en Tchétchénie. Pourquoi ? La guerre s'y poursuit, à coups de bombardements sur des populations civiles. L'attitude des Occidentaux ne peut que confirmer M. Poutine dans ses méthodes et sa vision du monde : il n'y a que la force pour se faire respecter. Sur ce chemin-là, la Russie s'est déjà, trop souvent, fourvoyée.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Éric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le 37e Tour de France

COMME le dit Paul Haedens avec une nuance d'admiration : *« Le Tour, c'est bien le seul spectacle qui puisse commencer à 5 heures du matin, avant que marche le métro. »* Il y a déjà cinq mille personnes autour des barrières qui ceinturent le Palais-Royal. Tout à l'heure il y en aura dix mille. Petit peuple de Paris, le chef coiffé de visières publicitaires, en proie aux vendeurs d'éditions spéciales avec primes, et qui admire le spectacle avec ingénuité.

Le public sagement aligné derrière ses barrières n'attend que les coureurs. En attendant l'arrivée de ceux-ci il s'amuse au spectacle papillotant des camions aux couleurs vives et des suiveurs aux combinaisons tendres.

Soudain, devant le Conseil d'Etat au fronton fleuri de spectateurs (mais comment diable sont-ils grimpés là ?), les photographes s'empressent. C'est l'équipe italienne qui s'aligne. Un tonnerre d'acclamations : c'est Louison Bobet, pimpant dans son maillot de champion de France.

Les champions sont maintenant rassemblés. On place un fanion rouge entre les mains d'un gros monsieur frisé et souriant, visiblement mal éveillé, négligemment vêtu de bleu marine un peu fripé, et qui serre la main de Bartali pour les photographes. *« C'est Orson Welles,* dit ma voisine. *Tu sais,* Le Troisième Homme *! »* Acclamations, sprint des envoyés spéciaux vers leurs voitures. Orson Welles abaisse son drapeau et saute dans l'auto de Jacques Goddet.

C'est fini. Dans le métro, un sceptique – le seul – résume ses impressions : *« C'est joli, ce départ. Mais c'est à l'arrivée qu'il faudra les voir. »*

André Chassaignon
(14 juillet 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le double défi des armées françaises

L'EUROPE de la défense, que devrait symboliser, cette année, le défilé militaire du 14 Juillet, est un défi. La professionnalisation des armées françaises, en chantier depuis 1996 pour s'achever en 2002, en est un second. Mais ni l'une ni l'autre ne sont aujourd'hui une source d'économies. Les premières études menées par les états-majors pour concevoir la programmation militaire 2003-2008, soumise au Parlement début 2001, le démontrent. Ce n'est qu'une fois stabilisé le nouveau format des armées qu'on pourra donner la priorité financière à l'équipement des forces et, du même coup, créer une Europe de la sécurité fiable. Ce qui implique des capacités de forces vouées à œuvrer ensemble et susceptibles de compenser collectivement les disparités nationales.

Les armées françaises ont du mal à répondre à ce double défi. Leur équipement reste insuffisamment compatible avec celui des alliés, en dépit des efforts récents sur la voie d'une « otanisation » accrue, et le chantier de la professionnalisation est loin de toucher à son terme. Les partenaires européens de la France ne sont guère mieux lotis qu'elle. Faute de pouvoir mobiliser les investissements là où ils s'imposeraient. En clair, il s'agit, sans dépenser plus, de dépenser autrement. Un expert, François Heisbourg, qui préside le Centre de politique de sécurité à Genève, observe que les armées européennes comptent 500 000 militaires de plus que les forces américaines, mais dépensent trois fois moins en termes de recherche-développement, d'équipement et de puissance de feu.

Si la modernisation des forces françaises s'opère au compte-gouttes, voire accuse du retard, c'est qu'il leur faut payer leur *« refondation »*, selon une expression chère aux responsables militaires, depuis maintenant quatre ans. La transition vers le modèle d'armée 2002 n'est pas une partie de plaisir. Les rapports sur le moral destinés à la haute hiérarchie, les visites ou les inspections sur place, les propos des chefs sur le terrain ou de leurs subordonnés, au sein des instances de concertation, en attestent. La transformation en cours – le passage d'une armée qui se préoccupait peu de sa ressource humaine à une autre dont le souci est désormais de recruter en quantité et en qualité – est pleine d'embûches. *« Elle bouscule les habitudes, elle va vite et très loin,* constate le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Yves Crène, *et elle se fait dans un environnement budgétaire contraignant et avec une variété d'engagements opérationnels. »* Au point qu'il est aujourd'hui recommandé aux commandements intermédiaires de ne pas « appuyer sur l'accélérateur » des activités et, si besoin est, de savoir récuser certaines missions.

ÉVITER LA « SURCHAUFFE »

Le chef constitutionnel des armées, Jacques Chirac, a repris à son compte cette analyse, en évoquant, devant des cadres rassemblés au camp de Mailly (Aube), la nécessité d'éviter *la « surchauffe »* des unités. A l'heure actuelle, 50 000 des 75 000 combattants disponibles dans l'armée de terre sont en permanence engagés hors des frontières, un ratio qu'on ne retrouve que dans le seul corps d'élite des marines aux Etats-Unis.

Résultats : suractivité des hommes et des femmes sous l'uniforme, changement de repères pour eux, difficultés quotidiennes, attentes souvent déçues en matière de reconnaissance par la nation des servitudes de la condition militaire ; mais aussi suremploi des matériels dans des opérations extérieures qui tendent à se prolonger, avec des avions Transall à bout de souffle, des hélicoptères et des blindés VAB ou AMX-10 en limite de potentiel et immobilisés faute de pièces détachées, une marine dont le parc a été sensiblement réduit en nombre mais dont chaque navire et, du même coup, l'équipage doivent « tourner » sans relâche pour des missions de plus en plus longues et relativement éloignées du port d'attache. Le choix de la professionnalisation des armées ne se pose pas dans des termes analogues à ceux d'autres corporations. A commencer par le fait que le ministère de la défense devient le premier recruteur de jeunes Français en quête d'un premier emploi, dès lors qu'il doit embaucher quelque 36 000 recrues par an d'ici à 2002 (28 000 après) dans la tranche d'âge des 17 à 25 ans. C'est un pari d'autant plus risqué que la reprise économique dans le secteur civil créera des concurrences pour les armées. Mais il faut en passer par là, avant d'adapter l'organisation, le volume et l'équipement des forces armées françaises au nouveau contexte européen.

FORCE « PROJETABLE »

Le but est de mettre sur pied en 2003 une force européenne de 60 000 hommes, totalement autonome pendant un an, « projetable » et constituant un corps d'armée, comparable à ceux de l'Alliance atlantique, pour le maintien ou le rétablissement de la paix. D'ores et déjà, les premières études font apparaître, selon le ministre français de la défense, Alain Richard, des insuffisances dans certaines spécialités, au sein des participations nationales éventuelles, y compris celle de la France, et des lacunes ou des manques dans les capacités collectives, sauf à recourir aux moyens détenus par l'OTAN.

Les hasards du calendrier ont fait que la France s'est lancée dans l'évaluation de ses propres capacités à l'occasion de la préparation, en cours, de sa loi de programmation militaire 2003-2008. Si bien qu'elle a anticipé sur le processus européen et qu'on peut s'interroger, comme le fait Paul Quilès, président de la commission de la défense au Palais-Bourbon et ancien ministre de la défense, sur la difficulté à concilier cheminement européen, nécessairement plus lent, et réflexion nationale, déjà entamée avec une programmation militaire soumise aux élus en 2001.

D'où l'idée d'un examen plus tardif de ce texte, par le Parlement, pour que la dimension européenne – c'est-à-dire le constat des capacités tel qu'il a été imaginé à Helsinki et qu'il sera élaboré par une conférence européenne spécialement convoquée en novembre prochain – puisse irriguer la rédaction de la nouvelle programmation militaire. On ne parle plus de l'opportunité d'un Livre blanc collectif sur la défense européenne, une initiative qui ne fait pas l'unanimité au sein de l'UE. En revanche, sur la base d'une réflexion franco-allemande, pointe la démarche qui vise à promouvoir, à partir de projets d'armement conjoints, des perspectives pluriannuelles communes en matière d'équipement de forces européennes.

Jacques Isnard

Les gens *par Kerleroux*

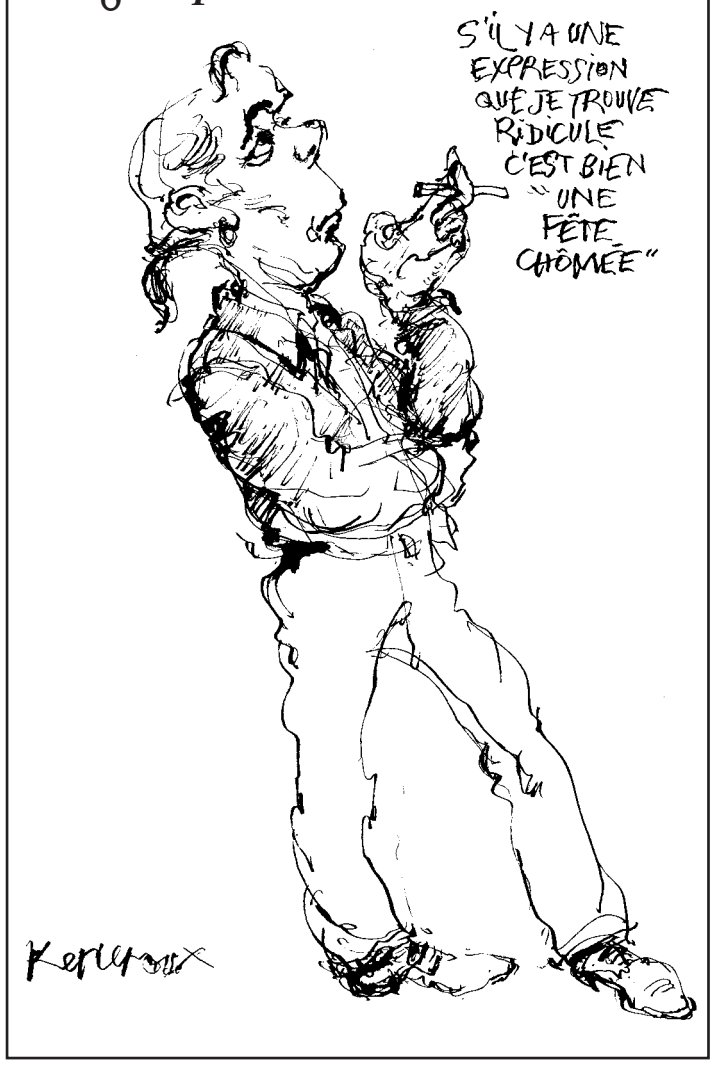

Tibet : la bonne conscience de l'Occident

A MOINS de considérer le développement économique comme le mal absolu, la décision qui vient d'être prise au siège de la Banque mondiale, annulant la participation de l'institution à un projet de mise en valeur de l'ouest de la Chine, pose une sérieuse question sur les modalités de l'assistance financière internationale à de telles réalisations en zones défavorisées.

La controverse tournait autour de l'occupation de vastes territoires semi-désertiques ayant appartenu au Tibet historique avant que celui-ci ne soit conquis en 1950 par l'armée communiste chinoise puis annexé à la Chine populaire. Le projet d'inspiration chinoise intitulé « Réduction de la pauvreté dans l'Ouest », impliquant des investissements d'un montant d'environ 160 millions de dollars (autant d'euros ou 1,12 milliard de francs), visait entre autres à installer quelque 60 000 cultivateurs chinois Han, à l'aide de vastes travaux d'irrigation notamment, dans une région de hauts plateaux située au nord de l'Himalaya, dans ce qui est aujourd'hui la province du Qinghai.

Ces terres, situées entre 3 000 et 4 000 mètres d'altitude, étaient jusqu'alors fréquentées par des nomades tibétains. Les nombreuses associations militant en Occident pour la défense de l'entité tibétaine sont parvenues à empêcher la Banque mondiale de fournir une contribution de 40 millions de dollars à ce projet au motif – en soi irréfutable – qu'il viendrait renforcer la présence chinoise dans ce qui n'est, somme toute, pour Pékin qu'une terre de colonisation. Les conditions techniques de la prise de décision au conseil d'administration de la Banque mondiale, au vu des rapports négatifs qui lui ont été soumis à propos de ce projet, ont conduit Pékin à renoncer à solliciter ce prêt international et à annoncer fièrement que sa réalisation ira de l'avant à l'aide des seules ressources chinoises (la Chine dit détenir quelque 150 milliards de dollars de réserves en devises).

PLACE BIZARRE

L'Occident, défenseur des droits de l'homme et de la culture tibétaine en vogue à Hollywood, peut donc dormir sur sa bonne conscience satisfaite : il ne participera pas au sinistre processus d'intégration du divin Royaume des neiges à la méchante Chine. Le « hic » de cette vision du monde réside dans la place bizarre qu'a fini par occuper la question tibétaine auprès d'une opinion occidentale qui, pour reprendre les choses à leur début, n'avait pas levé le petit doigt lors de l'annexion du Toit du monde à l'empire communiste chinois et n'avait éprouvé aucun état d'âme particulier quand, suivant l'exemple du camarade Staline en Mongolie, les maîtres de Pékin avaient entrepris d'y détruire physiquement le bouddhisme, la culture autochtone, le nomadisme et tout ce qui pouvait s'y distinguer de la Chine proprement dite.

Aujourd'hui, le « politiquement correct » occidental voudrait que le Tibet et les territoires où son influence était jadis prédominante soient préservés de toute la « pollution » sociale et culturelle amenée par le développement chinois dans ses zones périphériques. L'intention, pour être tardive, est excellente mais ne tient pas compte de deux facteurs essentiels : *primo*, la marche des « colons » chinois vers l'ouest est inéluctable en raison des réalités démographiques qu'il est trop tard pour découvrir ; *secundo*, confier à Pékin seul la responsabilité d'accompagner cette marche revient à laisser la proie tibétaine face aux méthodes peu regardantes de Pékin en la matière, alors qu'il eût peut-être été plus judicieux de s'y associer pour en tempérer les effets déstabilisants.

Un précédent fâcheux illustre ce qui risque de se passer au Tibet : celui de la frange chinoise de la Mongolie, au nord de la plaine chinoise, peuplée au cours des années 1950-1960, au point que 20 millions de Chinois y côtoient aujourd'hui guère plus de 2 millions d'autochtones. Ce peuplement n'a bénéficié d'aucune assistance extérieure. Hormis dans les steppes protégées, rares sont désormais les traces de la culture nomade mongole qui y prévalait autrefois...

GIGANTESQUE PÉNITENCIER

Pour ce qui concerne le Tibet, les militants protibétains ont leur part de responsabilité dans la dérive qui, poussée à l'extrême de sa logique, viserait à maintenir l'ex-royaume indépendant en un état de « réserve » aussi culturellement pure qu'économiquement déshéritée. D'autant que la région considérée est bien loin de revêtir l'aspect idyllique qu'on lui prête souvent à trop regarder les photographies des quelques grands monastères bouddhiques encore en activité. Pour une bonne part, le nomadisme des éleveurs est déjà érodé par une sous-économie sédentaire peu reluisante. La prostitution s'est glissée dans le tissu social, ici comme ailleurs. Les rares routes construites l'ont été pour l'essentiel par la population des camps de travaux forcés, qui n'ont pas attendu des fonds internationaux pour occuper le terrain en de vastes « fermes d'Etat », et celles des établissements de *« rééducation par le travail »* – l'univers du *laogai*, équivalent chinois du goulag.

Introduire un pied dans la porte de ce gigantesque pénitencier qui s'étend à travers les hauts plateaux du Tibet jusqu'aux confins de l'Asie centrale eût pu être une bonne occasion sinon d'en amorcer la disparition, du moins d'en assouplir le fonctionnement : tant qu'aucune présence extérieure n'en viendra gêner les habitudes, Pékin n'a aucune raison objective de se priver de cette main-d'œuvre gratuite qui pallie la faiblesse de ses moyens de construction.

Francis Deron

RECTIFICATIFS

POLOGNE

La présidence de la République de Pologne (RP) nous demande de faire savoir qu'*« il n'est pas vrai que le chancelier allemand, M. Schroeder, ait financé de sa poche le voyage de la fille du président de la RP de Hanovre à Berlin »* (*Le Monde* du 29 juin). *« La fille du président de la RP a été la dernière fois à Berlin avec ses parents qui — suivant la loi polonaise — couvrent tous les frais de ses voyages de leurs propres moyens »*, précise la chancellerie polonaise, qui ajoute que la fille du président Kwasniewski *« n'a jamais été à Hanovre. »*

ETUDIANTS DE L'AN 2000

Le sociologue Patrick Champagne nous demande de préciser que, contrairement à ce que suggérait un titre du *Monde* daté 25-26 juin, il ne fait pas partie des personnalités qui ont parrainé l'enquête internationale de quatre étudiants de l'ESSEC.

CONSTRUCTION **Vinci et GTM, les pôles BTP des groupes Vivendi et Suez-Lyonnaise des eaux, s'apprêtent à fusionner pour constituer un nouveau leader mondial du secteur, devant le groupe Bouygues. ● VRAIS BOULETS pour leurs maisons-mères, les filiales de BTP ont été restructurées et recentrées sur des activités de services, à plus forte valeur ajoutée. ● CETTE FUSION réveille un des secteurs de base de « l'ancienne économie », qui avait sombré dans l'apathie boursière ces derniers mois, alors qu'il relève d'une longue crise de sept ans. ● LA RÉORIENTATION des anciennes compagnies des eaux vers leurs activités de services et vers la communication touche à sa fin. ● L'INTRODUCTION en Bourse de Vivendi Environnement, qui devait parachever, jeudi 13 juillet, le virage stratégique du groupe de Jean-Marie Messier, en pleine fusion avec Seagram-Universal, a été reportée au 21 juillet.**

En rachetant GTM, Vinci devient le nouveau champion mondial du BTP

L'ancienne filiale de construction du groupe Vivendi devait absorber celle de Suez-Lyonnaise des eaux. Restructuré et recentré sur des activités de services plus rentables, comme les concessions d'autoroutes et de parkings, ce futur tandem va détrôner Bouygues

C'EST L'ABOUTISSEMENT logique des profondes mutations engagées ces dernières années par les deux anciennes compagnies d'eau, la Générale (devenue Vivendi) et la Lyonnaise (fusionnée avec Suez). Les pôles bâtiment et travaux publics des deux groupes, Vinci et GTM, sortis du cœur d'activité de maisons-mères toutes deux réorientées vers les services et la communication, s'apprêtent à quitter définitivement leur orbite pour fusionner. Les titres Vinci et GTM ont été suspendus, mercredi 12 juillet, à la Bourse de Paris, dans l'attente d'un communiqué, jeudi en fin de journée. La fusion devrait prendre la forme d'une offre publique d'échange (OPE) de Vinci sur GTM, dont Suez-Lyonnaise détient 49,45 % du capital et 64,79 % des droits de vote.

La France renforcera ainsi sa position de pointe dans le secteur du BTP, dominé depuis des années par le groupe Bouygues. Lui aussi diversifié dans la communication, le géant s'acharne à conserver son métier historique, dans lequel il s'apprête même à se renforcer, en absorbant sa filiale de travaux routiers Colas. Le nouvel ensemble Vinci-GTM, qui pèsera sur le papier 16,7 milliards d'euros (près de 110 milliards de francs) de chiffre d'affaires, et dégagera un bénéfice de plus de 300 millions d'euros (2 milliards de francs), devrait ravir à Bouygues sa place de leader mondial de la construction.

Coïncidence pas tout à fait fortuite : cette annonce intervient au lendemain de l'attribution au consortium mené par Suez-Lyonnaise d'une « boucle locale radio », qui devrait permettre au groupe présidé par Gérard Mestrallet de combler son retard dans les télécommunications. Elle devait coïncider également avec l'introduction en Bourse par le groupe de Jean-Marie Messier de sa filiale Vivendi Environnement, autre activité historique dont souhaite se débarrasser M. Messier pour mieux se consacrer à sa grande fusion avec Seagram, dans l'industrie du spectacle. Une introduction finalement reportée en raison de la mauvaise « météo » boursière (*lire ci-dessous*).

Ce grand virage n'est pas une surprise ; il était programmé de longue date. Les deux groupes de BTP, qui furent longtemps des boulets pour leurs maisons-mères, affichent désormais une santé éclatante, après avoir été dûment restructurés et recentrés sur des activités à plus forte valeur ajoutée que la simple construction. Le 16 mars, en présentant les résultats annuels de Suez-Lyonnaise, M. Mestrallet se félicitait de la *« grande année »* connue par GTM en 1999, grâce à son renforcement *« dans des activités de cash-flow régulières et à forte visibilité : concession et maintenance, qui représentent plus de 90 % de ses résultats et des capitaux employés »*. La part du BTP proprement dite a été fortement réduite, à moins de 30 % du chiffre d'affaires de GTM, au profit d'activités comme la concession d'aéroports, d'autoroutes, de parkings, et de la constitution d'*« un pôle électrique puissant »*. Une déclaration qui faisait quasiment figure de mise en vente officielle du pôle BTP par le groupe.

C'est une lourde page que tourne ainsi l'ancienne Lyonnaise des eaux, entrée de plain-pied dans la construction en 1990, par l'acquisition de Dumez – une opération qui a failli couler la société, en raison de ses engagements sur le marché immobilier. Vinci, l'ancienne Société générale d'entreprise (SGE), avait pour sa part déjà quitté l'orbite de Vivendi, déstabilisé lui aussi par la crise de l'immobilier au début des années 90.

SORTIE DE CRISE

Au cours de l'hiver, le groupe présidé par M. Messier avait ramené en plusieurs étapes sa participation de plus de 50 % à moins de 15 % dans la SGE, rebaptisée Vinci en avril 2000. Vivendi a engrangé au passage une plus-value de 300 millions d'euros. Vinci, présidé par Antoine Zacharias, a lui aussi opéré sa mue. Il est campé désormais sur quatre métiers : les concessions, l'équipement, les travaux routiers et la construction, qui lui ont permis de dégager un résultat net de 146 millions d'euros en 1999, en hausse de 58,5 %.

Cette fusion réveille un secteur de base de « l'ancienne économie », qui avait sombré dans l'apathie boursière ces derniers mois, alors qu'il relève enfin d'une longue crise de sept ans. Une crise au cours de laquelle deux des grands groupes français, Dumez et Campenon Bernard, ont disparu, des centaines d'entreprises moyennes ont déposé leur bilan et 900 000 emplois ont été supprimés. Depuis le début de l'année, le groupe GTM était littéralement massacré par le marché boursier, qui le valorisait à 1,3 milliard d'euros, soit... la moitié du montant évalué de ses actifs. Une valorisation remontée à 1,6 milliard, juste avant la suspension des titres mercredi. Vinci, lui, est évalué autour de 2 milliards d'euros par la Bourse. Largement désendetté et avec des fonds propres reconstitués, le nouveau tandem disposera d'une force de frappe qui devrait lui permettre de ne pas en rester là. Le rapprochement sera cependant soumis à l'approbation des autorités de la concurrence européennes, qui pourraient l'amener à céder certaines activités dans lesquelles il serait par trop dominant, comme la concession de parkings.

Pascal Galinier

Les titres flambent sur les rumeurs de fusion

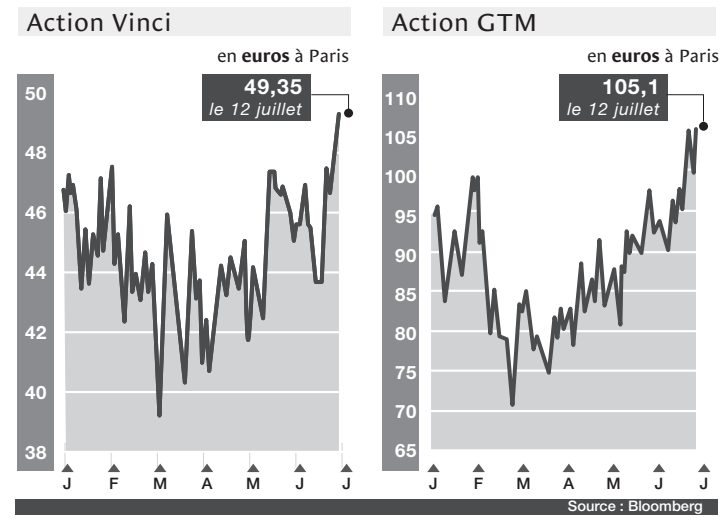

Le nouveau groupe dépasse Bouygues

● **Classement**. Après la fusion de GTM et Vinci, le classement des premiers groupes mondiaux, basé sur le classement réalisé par le *Moniteur des travaux publics* en novembre 1999 à partir des chiffres de 1998, serait le suivant :
1. Vinci-GTM (France), 15,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires ;
2. Bouygues (France), 14,8 milliards ;
3. Taisei (Japon), 14,7 milliards ;
4. Obayashi (Japon), 13 milliards ;
5. Shimizu (Japon), 12,5 milliards ;
6. Kajima (Japon), 12,4 milliards ;
7. Takenaka (Japon), 11,2 milliards ;
8. Bechtel (Etats-Unis), 10,9 milliards.

● **Vinci.** Chiffre d'affaires 1999 : 10 milliards d'euros. Résultat net : 146 millions d'euros. Effectifs : 70 000 personnes. Répartition du capital : Vivendi (16,9 %), institutionnels (4,1 %), salariés (4 %), Bourse (75 %).

● **GTM.** Chiffre d'affaires 1999 : 7,8 milliards d'euros. Résultat net : 165 millions d'euros (143 millions, part du groupe). Effectifs : 64 000 personnes. Répartition du capital : Suez-Lyonnaise des eaux (49,95 %), Bourse (45,38 %), Mobil Oil française (2,52 %), salariés (2,65 %).

● **Spécialités.** Les concessions et les routes. Les deux groupes possèdent chacun 30 %, aux côtés d'Eiffage et de Colas (groupe Bouygues), du concessionnaire d'autoroutes Cofiroute.

Vivendi Environnement retarde encore sa mise en Bourse

LES AMÉNAGEMENTS effectués en catastrophe, lundi 10 juillet, par Vivendi pour préparer l'introduction en Bourse de sa filiale environnement n'ont pas suffi à appâter les investisseurs. Au début de la semaine, le groupe mondial de services liés à l'environnement avait décidé de retarder de vingt-quatre heures, à jeudi, son arrivée sur le marché et réduit de 500 millions d'euros le montant des actions mises en Bourse pour éviter une débâcle. Le jour J, quelques minutes avant l'ouverture de la séance boursière, la filiale eau, énergie, propreté et transports de Vivendi a dû, in extremis, repousser une nouvelle fois le moment de sa cotation.

La date d'introduction est fixée, cette fois, au 20 juillet. Le service de presse avait même, dans un premier temps, donné la date du 21 juillet, avant de corriger son erreur. Le prix de l'action a été une nouvelle fois révisé à la baisse. La fourchette de prix s'établit entre 33 et 36 euros par action. Il n'est pas certain que ce rabais supplémentaire suffise à convaincre les investisseurs. A la fin de la semaine dernière, sur le marché gris, l'action Vivendi Environnement ne suscitait aucune euphorie et *« cotait à son maximum au bas de la fourchette »*, annoncée de 36 à 41 euros, indiquait à l'AFP Nathalie Pelras, analyste de la société de Bourse Richelieu Finance. Seuls les particuliers auraient participé à l'opération. Mais leur nombre n'a pas été suffisant pour garantir la réussite de l'introduction.

Pour se faire coter dans de bonnes conditions, Vivendi a dû se résoudre à diminuer encore le volume des titres offerts. L'offre de titres s'élève désormais à 2,5 milliards d'euros, contre 3,5 milliards fixés. L'opération portera sur 4,1 milliards d'euros, dont 1,6 milliard pour la conversion des obligations dites « Océanes ». La transformation de ces obligations en actions Vivendi Environnement a d'ailleurs contribué à l'échec de l'opération. Les investisseurs ont, semble-t-il, préféré convertir leurs Océanes sur le marché gris à un bon prix.

Pour justifier ce nouveau report, Vivendi explique laconiquement que *« la demande directe dans le cadre du placement global ne pouvait pas permettre, dans les marchés actuels, une entrée du titre dans les meilleures conditions pour les investisseurs »*. Les observateurs soulignent que l'introduction en Bourse de Vivendi Environnement a lieu après l'annonce de la fusion entre Vivendi Canal+ et Seagram, un mariage qui pose beaucoup de questions sur la nouvelle stratégie de Vivendi.

Joël Morio

La banque suisse UBS s'offre l'américain PaineWebber

EN AOÛT 1998, les rumeurs sur la fin de l'indépendance de PaineWebber allaient bon train. L'acheteur présumé de la quatrième maison de titres américaine était la banque allemande Dresdner. L'affaire n'a toutefois pas abouti. Cet été, les bruits n'ont pas eu le temps de se répandre. Pourtant, mercredi 12 juillet, PaineWebber a dit adieu à son indépendance. Le premier groupe bancaire suisse, UBS, né de la fusion de la Société de banque suisse et de l'Union de banques suisses en juin 1998, a annoncé qu'il lancerait une offre publique d'achat et d'échange amicale de 10,8 milliards de dollars (11,5 milliards d'euros) sur PaineWebber, soit 73,50 dollars par action et une prime de 47 % sur le dernier cours coté. L'opération a reçu le soutien du conseil d'administration de PaineWebber et de deux actionnaires, General Electric et Yasuda Mutual Life, qui représentent 30 % du capital. Certains analystes, soulignant que David Marron, 65 ans, le président de PaineWebber depuis 1977, ne s'était pas vraiment cherché de successeur, s'attendaient à le voir céder son groupe.

En signant la plus grosse acquisition d'une maison de titres américaine par une entreprise étrangère, UBS complète son dispositif aux Etats-Unis et rattrape son retard sur ses concurrentes Deutsche Bank et Crédit suisse. Elle était présente outre-Atlantique directement et via sa filiale de banque d'investissement UBS Warburg, qui a acquis, en 1997, la banque d'affaires américaine Dillon Read. UBS a annoncé qu'elle souhaitait garder les 125 banquiers d'affaires – ceux qui pilotent les opérations de fusions et acquisitions, les introductions en Bourse et autres opérations d'augmentation de capital – de PaineWebber. Pour les retenir, elle a prévu une somme de 875 millions de dollars sur trois ans.

8 500 CONSEILLERS FINANCIERS

PaineWebber n'est pas particulièrement bien placée aux Etats-Unis dans les classements de fusions et acquisitions. Elle possède, en revanche, un des plus beaux réseaux de conseillers financiers aux particuliers – ils sont 8 500, dans 385 bureaux – et 475 milliards de dollars d'actifs. Ses clients sont en moyenne plus riches que ceux de ses concurrents. Son réseau a gardé ses distances avec le courtage sur Internet, qui se développe très rapidement. Des réductions de coûts de 425 millions de dollars sont prévues.

Forte de ce réseau américain, UBS, qui emploie 49 000 personnes, pourra se battre contre les banques d'affaires et maisons de titres américaines très puissantes en Europe (Goldman Sachs, Morgan Stanley Dean Witter, Merrill Lynch) avec les mêmes armes, en l'occurrence la présence et le savoir-faire sur le plus grand marché financier du monde. Elle n'exclut pas d'y faire encore d'autres acquisitions, plus pointues. Au passage, elle se renforce dans la gestion d'actifs financiers.

Si, par cette acquisition, Marcel Ospel, le directeur général d'UBS, répond à certaines critiques des marchés financiers jugeant sa banque trop riche en capital et trop peu dynamique, le plus dur reste à faire. Il n'est déjà pas simple de marier la culture d'UBS et les entités qui composent sa banque d'investissement, il lui faudra maintenant intégrer en plus ce grand courtier américain.

Sophie Fay

Dans les Ardennes, les grévistes de l'usine Cellatex s'insurgent contre la liquidation de leurs emplois

En menaçant de tout faire sauter, les ouvriers ont attiré l'attention des pouvoirs publics

L'usine Cellatex, qui produit des textiles synthétiques, a été créée en 1903. Rachetée, puis revendue en 1991 par Rhône-Poulenc, elle traîne, depuis, de dépôt de bilan en dépôt de bilan. Depuis sa mise en liquidation judiciaire, le 5 juillet, les salariés emploient la menace pour tenter de sauver l'établissement. Ils ont obtenu de rencontrer, jeudi à Paris, les directeurs de cabinet de plusieurs ministres.

GIVET
de notre envoyé spécial

« Nous demandons solennellement au préfet de faire évacuer le quartier de la soie » : mercredi 12 juillet, vers 21 heures, alors que les négociations avec les autorités traînent en longueur, les responsables syndicaux de Cellatex sortent une nouvelle fois la menace d'une possible explosion de leur usine. L'effet est immédiat. Quelques coups de téléphone plus tard, la décision est prise d'organiser une réunion, jeudi à Paris, rue de Grenelle, avec les directeurs de cabinet des ministres de l'emploi et de la solidarité, de l'industrie et de l'économie. Une *« trêve »* est alors décidée, et plus personne ne parle de faire évacuer le quartier qui jouxte l'entreprise. *« Enfin, on nous écoute, on s'occupe de nous »*, dit une ouvrière en regagnant l'usine pour y passer sa troisième nuit de garde.

REPORTAGE

Les 46 tonnes de sulfure de carbone pourraient tout souffler dans les 500 mètres

Celle-ci, une immense bâtisse en pierre, symbole de l'architecture industrielle du début du siècle, est entourée de piquets de grève. La route qui mène à la Belgique voisine – la frontière est à moins de 200 mètres – a été bloquée par deux barricades. *« Attention à l'acide qui est par terre »*, prévient un délégué syndical, qui montre ses baskets rongées par le liquide.

A l'intérieur, il y a « la bombe » : 46 tonnes de sulfure de carbone, qui, en explosant, pourraient tout souffler dans un rayon de 500 mètres. Les spécialistes de l'entreprise auraient mis en place des systèmes de détonation capables de provoquer l'explosion à tout moment. Avec les 90 tonnes de soude forte et les 56 000 litres d'acide sulfurique que compte aussi l'usine, on comprend que celle-ci ait été classée « risque Seveso », en référence à l'accident qui avait fait plus de mille morts dans une usine chimique italienne.

Même si un tract, signé de l'ensemble des salariés, menace de *« tout faire sauter »* si aucune solution n'était trouvée, responsables syndicaux et employés tiennent aujourd'hui un discours plus nuancé et laissent planer l'ambiguïté : *« Des éléments incontrôlés pourraient toujours, par désespoir ou par folie, déclencher l'irréparable. »* Ils savent aussi qu'ils tiennent là un formidable moyen de pression. Si l'on imagine mal des employés, qui habitent dans les environs, provoquer l'explosion fatale, les risques ne sont pas négligeables. En fin de semaine dernière, trois incendies ont été allumés. *« Nous avons eu toutes les peines du monde à les éteindre »*, déclare un employé, qui tient, comme la plupart de ses amis, à garder l'anonymat.

UN REPRENEUR ALLEMAND

Un peu plus loin, en passant devant quatre immenses arbres qui ont été tronçonnés par les grévistes, il soupire : *« Je les aimais bien, pourtant, mes tilleuls ! »* En écoutant cet homme de cinquante ans, bâti comme on peut l'être dans cette terre rude des Ardennes, on comprend mieux ce que cette entreprise représente pour *« la pointe »*, ce petit morceau de France enfoncé dans la Belgique. Il avait vingt ans quand il a été embauché. *« On travaillait à Cellatex de père en fils. Souvent, le paternel venait chercher le gamin à la sortie de l'école et lui disait : "Demain, tu viens travailler". » « Moi,* ajoute un autre ouvrier, *quand je faisais une connerie à l'usine, le contremaître le disait à mon père, qui me foutait directement une trempe devant tout le monde. »*

Et chacun de raconter les années de galère depuis la découverte, en 1893, de la viscose par le comte de Chardonnay et la construction de l'usine, en 1903, la première de ce type en France. Aux meilleures années, elle employait plus de 800 personnes (153 aujourd'hui). Notre interlocuteur montre les alentours : *« Tout cela nous appartenait, les maisons ouvrières, le stade de foot, le château d'eau »*.

La crise arrive. Rhône-Poulenc, qui a racheté l'entreprise à la Compagnie des textiles artificiels, s'en désengage en 1991. Trois cadres maison la reprennent, avant de la céder à un groupe autrichien, qui, dit-on ici, *« a piqué le brevet et le savoir-faire et nous a laissés tomber »*. On traîne de dépôt de bilan en dépôt de bilan. Récemment, un repreneur s'est manifesté : le groupe allemand H2O Active, qui pourrait se servir de la rayonne produite à Givet, *« la seule dans le monde qui soit pure à 100 % »*, pour fabriquer un tissu bactéricide révolutionnaire.

Trop tard. Mercredi 5 juillet, le tribunal de commerce de Charleville-Mézières ordonne la liquidation immédiate de Cellatex. Aussitôt, l'usine est occupée et la « bombe » amorcée. *« Ce n'est pas pour rien que le symbole des Ardennes est le sanglier ; nous sommes comme lui : têtus, fonceurs »*, dit Pierre, quarante ans. Il rappelle que la lutte ouvrière, ici, n'est pas un vain mot. Le 12 juillet 1982, le château qui abritait la direction des hauts fourneaux de Chiers n'a-t-il pas brûlé jusqu'à la dernière pierre ? Et, lundi, lors d'une réunion avec les autorités de la région, des employés de Cellatex ont jeté de l'essence dans la salle et... allumé leurs briquets dans la panique générale.

TAUX DE CHÔMAGE RECORD

« Si on ferme Cellatex, qu'est-ce que vous voulez qu'on devienne ? », dit Janine, quarante-cinq ans. Elle a toujours travaillé ici, et gagne 5 600 francs par mois, *« 6 000 quand je fais les quatre dimanches »*. Traduire : pas un week-end de congé pendant un mois. A Givet, le taux de chômage dépasse les 20 %...

Alors, tous s'accrochent. *« Ce n'est pas possible que la première et la dernière usine française de viscose ferme définitivement »*, s'insurge Ferhat Asloune, délégué CGT. *« Il faut que Paris nous comprenne : c'est notre vie qui est en jeu »*, jette Monique, cinquante ans, qui semble au bout de sa fatigue. Avec la victoire des Bleus, la cagnotte de 30 milliards, le pique-nique du Méridien et les galipettes de la nouvelle économie, on en avait comme oublié la réalité de cette autre France, qui se bat pour survivre. Le conflit de Givet oblige à y repenser.

José-Alain Fralon

Le régulateur de l'électricité dresse un premier bilan de la déréglementation

Il prône une Bourse pour le négoce en France

TROIS MOIS après sa création, la Commission de régulation de l'électricité (CRE) a présenté le premier bilan de son activité. *« C'est une manière de montrer que, même si le cadre réglementaire est encore loin d'être complet, le marché intérieur est d'ores et déjà ouvert à la concurrence »*, a expliqué, mercredi 12 juillet, Jean Syrota, le président de cette autorité administrative indépendante, pour justifier cette rapidité. Une célérité imposée par la loi sur l'électricité votée en février : l'instance chargée de veiller au bon fonctionnement du marché et de garantir un accès équitable et sans discrimination au réseau de transport, est tenue de publier un rapport d'activité avant le 30 juin de chaque année.

Durant ce premier trimestre, la CRE s'est penchée sur les nouvelles structures du marché et sur la mise en place du Réseau de transport de l'électricité (RTE), une entité chargée d'acheminer de manière efficace, transparente et non discriminatoire, l'électricité sur le territoire français. Le RTE est une organisation indépendante, mais interne à EDF. Pour lui permettre de fonctionner comme une entreprise autonome, il a fallu au préalable assurer la séparation comptable de ces activités avec celle de sa maison mère.

Il est difficile à EDF de voir son champ de compétence se restreindre. Même si l'électricien public admet la perte de son monopole, les mentalités au sein l'entreprise n'ont pas encore évolué. Les deux nouvelles instances, la CRE et le RTE, en ont fait l'expérience, aux premiers jours de juillet, lorsque l'électricien national a présenté son projet de reconstruction des lignes. Tirant les leçons des deux tempêtes de Noël, EDF a proposé un plan de consolidation de tout le réseau, oubliant que, depuis le mois de février, avec la nouvelle loi, il n'est plus propriétaire des lignes haute et très haute tension. Ces *« autoroutes de l'électricité »* appartiennent désormais au gestionnaire de réseau. Tous les investissements sur ces lignes sont soumis à la CRE. *« Cela prend du temps pour que les nouvelles règles de fonctionnement soient intégrées par les opérateurs »*, constate M. Syrota.

TARIF UNIQUE DE TRANSPORT

Autre chantier prioritaire, la préparation d'un tarif unique de transport du courant, supprimant diverses modulations appliquées jusqu'alors par l'opérateur historique, ce qui devrait faire baisser la facture des gros industriels. *« Le principe général est celui appelé tarification timbre-poste »*, dissociant le tarif de transport de la distance parcourue jusqu'à la zone de consommation.

La création d'une Bourse de l'électricité est aussi envisagée. *« Si elle ne se fait pas en France, elle se fera à nos frontières »*, prévient M. Syrota, rappelant qu'un tel marché permettrait de réguler les échanges et de renforcer la compétitivité. Cette éventualité avait été critiquée par des parlementaires de la majorité plurielle lors des débats sur la loi de l'électricité. *« Toutes les initiatives permettant de faire baisser les prix doivent être soutenues »*, affirme M. Syrota. ParisBourse étudie un projet en ce sens et devrait se prononcer avant la fin de l'année.

Dominique Gallois

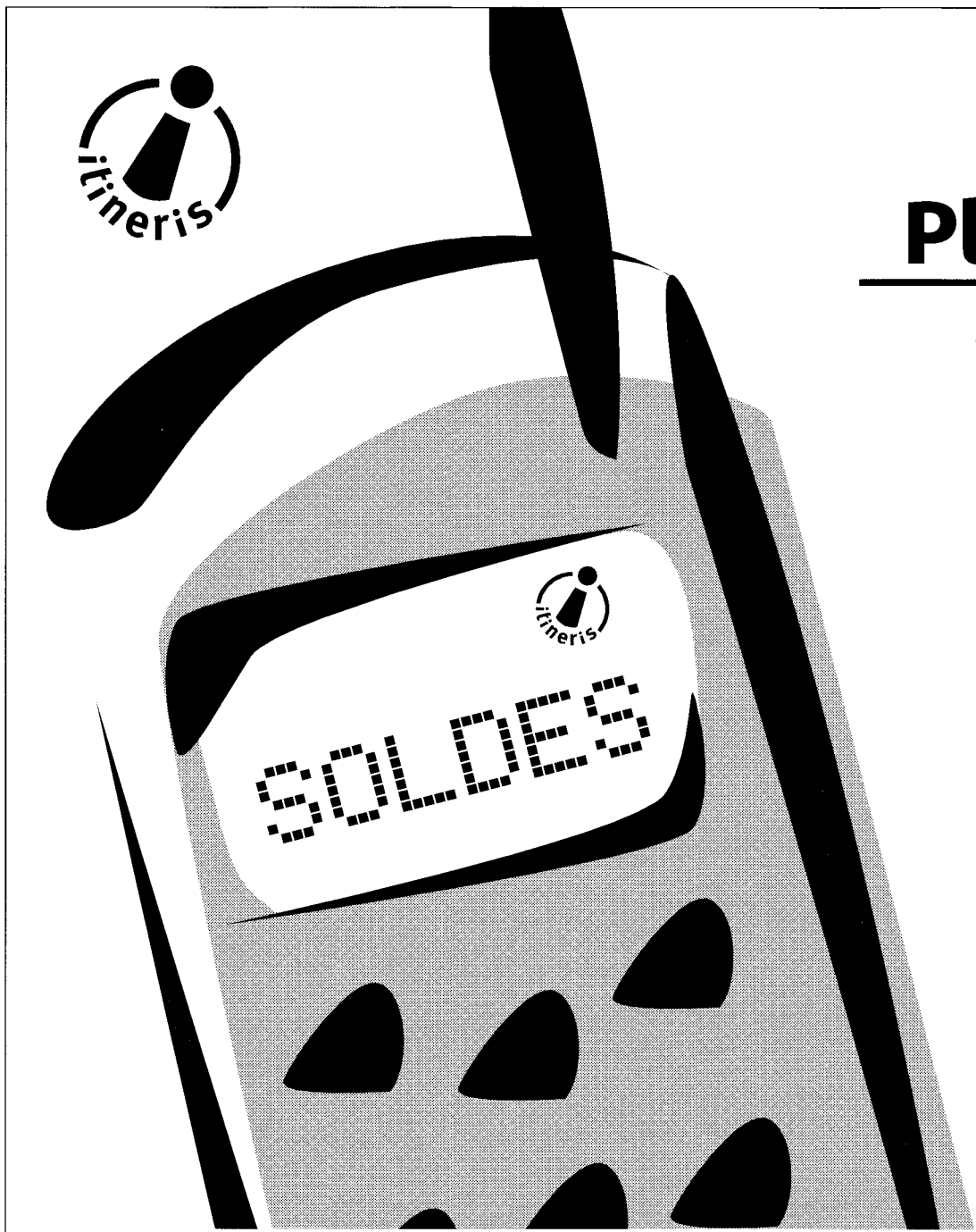

Plus tard, ce sera trop tard !

Les soldes sur les mobiles c'est maintenant dans votre Agence France Télécom.

France Télécom SA au capital de 4 098 463 604 € - 380 129 866 RCS Paris Leo Burnett

Début des soldes : 24 juin pour le département 80 - **26 juin** pour les départements 43 et 95 - **27 juin** pour les départements 02, 08, 10, 14, 16, 21, 27, 28, 35, 37, 41, 45, 50, 51, 52, 53, 58, 59, 60, 61, 62, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94 - **28 juin** pour les départements 54, 55, 57 - **30 juin** pour les départements 18, 19 - **1er juillet** pour les départements 01, 03, 07, 09, 11, 12, 15, 22, 24, 25, 26, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 46, 47, 49, 56, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 73, 74, 81, 82, 85, 90 - **5 juillet** pour le département 30 - **7 juillet** pour les départements 04, 13, 23, 84 - **8 juillet** pour le département 05 - **10 juillet** pour les départements 17 et 48 - **15 juillet** pour les départements 02B, 06, 83 - **22 juillet** pour le département 02A.
Offre valable sous réserve de l'achat d'un StarTac 85, Motorola CD 930, Bosch 909 DB, Nokia 5110 ou Samsung SGH 2100 et sous réserve de la souscription concomitante à un forfait Itineris d'une durée minimum de 12 mois (hors abonnement Itineris à 49 FTTC/mois). Forfaits de communications en France métropolitaine hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service.

Au Canada, la future chaîne des arts est un enjeu de démocratisation culturelle

La dernière licence analogique sera accordée à une télévision culturelle en français. Deux candidats sont en lice : RVA, version francophone de l'américain Bravo, et Télé des arts, pilotée notamment par le pôle public audiovisuel canadien et Arte

MONTRÉAL
de notre correspondante

« *L'histoire est injuste.* » Michèle Fortin, vice-présidente de la Société Radio-Canada (SRC), l'organisme public de radio-télédiffusion canadienne, juge ainsi la différence de traitement entre la future chaîne nationale de télévision culturelle en français et celles qui bénéficient déjà d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Nombre d'entre elles, déplore-t-elle, font partie du service de base offert aux abonnés du câble (deux tiers des Canadiens) sans qu'elles aient eu à justifier d'y être... En quoi, ajoute-t-elle, une chaîne culturelle analogique – comme celle que propose la SRC – ne devrait-elle pas tout autant, sinon plus, être considérée comme un service « *d'intérêt public* », destiné au plus grand nombre, et commercialisée au moindre coût ? Si l'enjeu du débat concerne, selon elle, la « *démocratisation culturelle* », il est aussi intimement lié à des questions de rentabilité financière. Le problème n'est plus, dans le milieu de la télévision canadienne, de savoir s'il y a place ou non pour une nouvelle chaîne francophone spécialisée dans le domaine de la culture.

Le CRTC a tranché fin 1999, en reconnaissant l'importance d'« *un service national de langue française axé sur les arts qui tienne compte du caractère unique de la culture québécoise et des besoins et particularités des autres communautés francophones du Canada* ».

DÉCISION À L'AUTOMNE

Quelques mois plus tôt, le CRTC avait refusé d'accorder une licence à la SRC pour un Réseau des arts dont l'un des partenaires était la chaîne européenne Arte.

L'affaire avait fait grand bruit, incitant le gouvernement canadien à demander au CRTC un rapport sur le principe même de la création d'un tel service. L'organisme a reconnu en novembre, après plusieurs mois de consultations, qu'une chaîne de ce type avait bien sa raison d'être dans le paysage audiovisuel. Le CRTC a sollicité des candidatures et vient de recevoir les responsables des deux projets en lice, avant de prendre sa décision à l'automne.

Les groupes CHUM (70 %) et Astral (30 %) ont présenté RVA – Rendez-vous des artistes –, une version francophone de la chaîne américaine Bravo. De son côté, la SRC a présenté la Télé des arts, un projet revu et corrigé dans lequel elle garde 37 % aux côtés de son concurrent québécois Télé-Québec (25 %), du spécialiste des nouvelles technologies de l'information BCE Média (16 %), de la chaîne culturelle franco-allemande Arte (15 %) et de l'Equipe Spectra, producteur d'événements culturels (7 %).

Pour les observateurs, le projet de Télé des arts est très complet. Grands spectacles, documentaires, concerts, émissions d'actualité culturelle, soirées thématiques d'Arte... la programmation se veut « *originale, diversifiée, à fort contenu canadien et bon rayonnement international* ».

Tout y est, sauf peut-être le public... Vidéotron, le principal câblodistributeur québécois, a rappelé devant le CRTC qu'il y a « *une limite au développement de canaux spécialisés pour un marché francophone de 2,8 millions de foyers* ».

Il sait de quoi il parle : les téléspectateurs boudent son bouquet optionnel de quatre chaînes en français – Canal Evasion, Séries+, Canal Z et Historia –, proposé depuis janvier. Moins de 16 % d'entre eux s'y sont abonnés, alors que les dirigeants des chaînes en espéraient 60 %.

Tout le monde a en tête ce demi-échec... Pas étonnant que les promoteurs de la Télé des arts, qui misent – bel optimisme – sur 40 % d'abonnés francophones, ne souhaitent pas faire partie des forfaits optionnels du câble. Ils réclament une intégration dans les services de base ou « *à forte pénétration* », comme Télémax, de Vidéotron. La viabilité financière de la future chaîne en dépend. Mais, pour le CRTC, le choix s'annonce difficile car il porterait, une fois encore, la responsabilité d'une hausse de facture imposée aux abonnés qui ne voudraient pas de cette chaîne.

La présidente du CRTC, Françoise Bertrand, a prévenu : « *Cette chaîne sera la dernière licence analogique accordée en français.* » L'avenir est ailleurs, dans une télévision numérique encore balbutiante mais qui a de beaux jours devant elle. Le CRTC se penchera justement, le 14 août, sur des demandes de licence pour des canaux spécialisés numériques. Elle en a reçu 452, dont celles des chaînes thématiques françaises Planète, Paris Première, Muzzik et du réseau européen Euronews.

Anne Pélouas

Le grand numéro de Pierre Lescure et de Jean-Marie Messier à Hollywood

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Soulagés, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, et Pierre Lescure, PDG de Canal+, estiment avoir réussi leur examen de passage. Lundi 10 juillet, ils ont planché devant plus de 10 000 salariés d'Universal, réunis pour l'occasion dans l'Universal Amphitheatre ou rassemblés devant leurs écrans Internet ou des visio-conférences. « *La salle était pleine de gens* [dont l'entreprise] *était rachetée pour la troisième fois en huit ans et ils avaient donc une petite appréhension* », raconte M. Lescure. Pour le PDG de Canal+, sûr de lui, « *toutes les caricatures des* Frenchies *véhiculées par certains journaux ont été largement gommées* » et « *l'impression des personnels a été positive* ».

M. Lescure et M. Messier n'ont pas eu trop du week-end précédant leur premier acte officiel de nouveaux propriétaires des studios Universal pour préparer leurs interventions. Le trac était palpable tout autant que l'excitation. « *Cela m'a mobilisé pendant ces deux jours* », reconnaît M. Lescure.

TOUT DU SHOW À L'AMÉRICAINE

Mais après, ajoute-t-il, « *cela a été un putain de plaisir de monter sur scène et de parler à 5 000 personnes* ». Ils ont soigneusement mis au point leur prestation. Chaque mot a été pesé. Notamment les bons mots, les anecdotes ou les plaisanteries.

Quand M. Lescure a choisi une citation d'une chanson de Bob Seger et une comparaison avec Gérard Depardieu pour expliquer son fort accent français dans son intervention en anglais, M. Messier a retenu un extrait d'un sketch avec sa marionnette des Guignols. Effets réussis : désormais, à Paris comme à Los Angeles, le patron de Vivendi est surnommé « J2M ».

Loin des improvisations parisiennes, la réunion d'Universal Amphitheatre avait tout du show à l'américaine. Comme des vedettes de cinéma, les deux Français ont répété leur numéro respectif, dimanche 9 juillet. Rien n'a été laissé au hasard. Le temps était serré et le conducteur minuté. De l'ouverture de la réunion, à 10 heures tapantes, par Edgar Bronfman junior, patron du groupe canadien Seagram, jusqu'à la clôture par Jean-Marie Messier, à 12 h 42 précises. Même le décor avait son importance.

Sur la scène tendue de bleu, agrémentée de tapis et de quelques plantes vertes, M. Messier avait choisi de se déplacer pour expliquer sa stratégie aux salariés du studio. Pierre Lescure est resté debout devant son pupitre. Au grand moment des questions-réponses, M. Lescure a d'emblée voulu rassurer les troupes sur le maintien de l'actuelle direction des studios Universal et sur la future concurrence entre Universal Studio et StudioCanal, le studio européen de Canal+ dirigé par Vincent Grimond. StudioCanal poursuivra la production de films en Europe et aux Etats-Unis. Ces longs-métrages procureront des contenus supplémentaires pour la distribution internationale d'Universal Studios.

Pour le patron de Canal+, le trac et l'enthousiasme de cette première rencontre avec les personnels du studio américain n'aura pas été la seule grande émotion. Quelques jours auparavant, le PDG avait aussi connu le grand frisson lorsqu'il avait découvert le bureau de Ron Meyer, patron de Universal Studio. Tout en haut du gratte-ciel dominant les 41 500 m² des six studios de tournage et des cinq studios consacrés au son, avec en point de mire le funiculaire qui mène au parc d'attractions, Pierre Lescure avait été submergé par l'émotion. « *Pendant deux minutes, je n'ai pas pu dire un mot. Puis après j'ai téléphoné à ma maman.* » Comme un gosse.

Guy Dutheil

Vivendi et Seagram maintiennent leur fusion

Le rachat de Seagram par Vivendi est toujours d'actualité. Le groupe canadien a catégoriquement démenti, mercredi 12 juillet, des rumeurs venues de Londres, annonçant une rupture de sa fusion avec Vivendi. Interrogé par *Le Monde*, le groupe de Jean-Marie Messier, a refusé « *par principe de commenter des rumeurs de marché* ». Pour Vivendi, ces dernières n'ont « *aucun fondement* ». Mercredi, le titre Vivendi a gagné 1,49 % à la Bourse de Paris pour terminer à 88,55 euros. De son côté, l'action du groupe canadien a reculé pour s'établir à 81,35 dollars US (86,35 euros).

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **FRANCE : le Crédit lyonnais, les Banques populaires, le Crédit commercial de France (CCF), la Société générale, BNP-Paribas et le Crédit du Nord ont annoncé,** mercredi 12 juillet, une augmentation du taux de base bancaire (TBB) de 0,80 point à 7,10 %, à compter du 16 juillet. Cette annonce intervient après que le gouvernement a décidé, le 28 juin, de relever les taux réglementés, faisant passer de 2,25 % à 3 % les taux de rémunération du livret A, du livret Bleu du Crédit mutuel et du Codevi.

■ **PÉTROLE : au terme d'une réunion entre les ministres du pétrole saoudien Ali Al Naïmi et vénézuélien Ali Rodriguez,** actuel président de l'OPEP, l'Arabie saoudite et le Venezuela se sont engagés mercredi à remédier à « *l'instabilité du marché* » pétrolier. Le communiqué ne précise pas si les deux pays se sont entendus ou non sur une hausse de la production pétrolière.

■ **EURO : la préparation des entreprises européennes, notamment les PME, pour l'introduction des pièces et des billets en euro au 1er janvier 2002 est insuffisante,** a estimé mercredi le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, Pedro Solbes. En France, environ 1 000 entreprises passent à l'euro chaque mois, a précisé M. Solbes. « *Ce n'est pas suffisant, car à ce rythme l'euro mettrait 200 ans à être introduit* », a-t-il estimé.

■ **EUROPE : les immatriculations de voitures neuves dans 18 pays d'Europe occidentale** (les quinze pays de l'Union européenne, la Norvège, la Suisse et l'Islande) ont diminué de 4 % en juin 2000 par rapport à juin 1999, à 1 296 434 unités, a indiqué jeudi l'Association des constructeurs européens d'automobiles.

AFFAIRES

● **ORANGE : l'opérateur de téléphonie mobile britannique, racheté par France Télécom,** a annoncé jeudi la création d'un fonds d'investissement de 300 millions de livres (480 millions d'euros) pour les nouvelles technologies.

● **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand a annoncé mercredi avoir embauché** Viktor Klima, chancelier de l'Autriche de 1997 à 2000, qui deviendra en octobre président de Volkswagen Argentine à Buenos Aires.

● **DELPHI :** l'équipementier automobile Delphi Automotive Systems a annoncé mercredi un plan de restructuration qui touchera ses usines en France, au Royaume Uni et en Pologne. 900 emplois seront supprimés.

● **SOGO : les grands magasins japonais ont déposé leur bilan mercredi** à Tokyo, avec un endettement total de 1 870 milliards de yens (18 milliards d'euros).

● **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique et KLM** auraient l'intention de soumettre aux autorités européennes de la concurrence un projet de fusion au cours de la première semaine d'août, selon le *Financial Times* de jeudi.

● **AMERICAN AIRLINES : la compagnie américaine aurait fait une offre de rachat de Northwest Airlines** pour 3,7 milliards de dollars, soit 44 dollars par action, un montant jugé trop faible par Northwest, selon l'édition de mercredi du *Washington Post.*

● **CARREFOUR/CONTINENT : les deux groupes ont nommé mercredi** Rafael Arias-Salgado, ex-ministre espagnol du développement du gouvernement de José Maria Aznar, comme prochain président de Carrefour-Espagne, une fois terminées les procédures de fusion.

● **VNU : le groupe de presse et d'édition néerlandais a annoncé,** mercredi, le rachat des dix magazines de l'américain Ziff Davis édités en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France (*PC Expert, PC Direct* et *Yahoo ! Internet Life),* qui représentent un chiffre d'affaires de 82 millions d'euros et un effectif de 350 personnes, dont 85 en France.

EUROPE

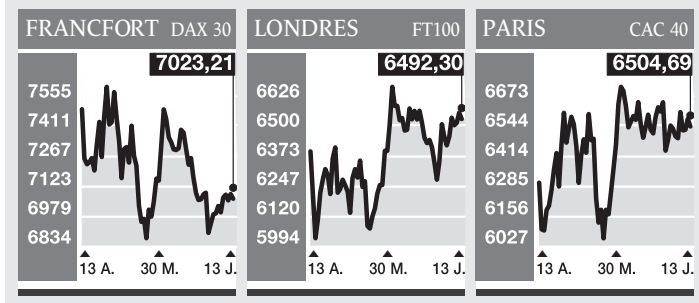

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 13/07	Var. % 12/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5235,33	– 0,26	6,75
EUROPE	STOXX 50	4991,12	– 0,39	5,24
EUROPE	EURO STOXX 324	434,25	– 0,11	4,33
EUROPE	STOXX 653	387,62	– 0,27	2,14
PARIS	CAC 40	6504,69	– 0,49	9,17
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4395,88	– 0,37	8,47
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	683,42	– 0,42	1,79
BRUXELLES	BEL 20	3036,46	0,19	– 9,10
FRANCFORT	DAX 30	7023,21	– 0,61	0,94
LONDRES	FTSE 100	6492,30	– 0,40	– 6,32
MADRID	STOCK EXCHANGE	10852,60	– 0,24	– 6,78
MILAN	MIBTEL 30	48108,00	– 0,22	11,90
ZURICH	SPI	7907,20	0,15	4,45

AMÉRIQUES

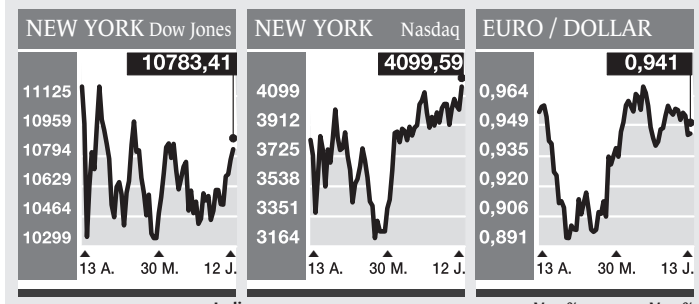

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 12/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10783,41	0,52	– 6,21
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1492,92	0,81	1,61
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4099,59	3,62	0,74
TORONTO	TSE INDEX	10572,85	2,15	25,66
SAO PAULO	BOVESPA	17053,38	1,02	– 0,22
MEXICO	BOLSA	408,04	1,85	1,61
BUENOS AIRES	MERVAL	544,79	1,68	– 1,03
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,44	– 0,09	– 29,76
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7042,56	– 0,03	29,98

Cours de change croisés

13/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,92400	0,94175	0,14352	1,50450	0,60492
YEN	108,22500	.....	101,90000	15,53000	162,75000	65,45500
EURO	1,06185	0,98135	.....	0,15245	1,59800	0,64220
FRANC	6,96750	6,43635	6,55957	.....	10,48215	4,21255
LIVRE	0,66467	0,61440	0,62580	0,09535	.....	0,40185
FRANC SUISSE	1,65310	1,52740	1,55690	0,23730	2,48815	.....

ASIE - PACIFIQUE

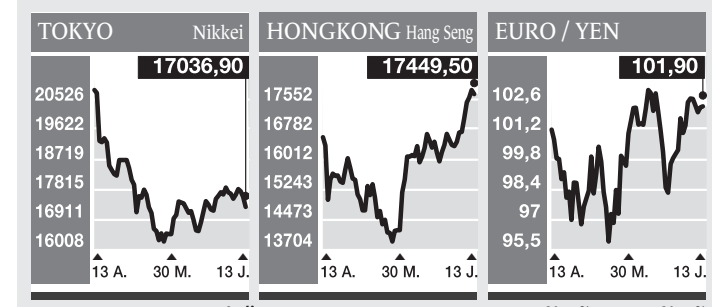

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 13/07	Var. % 12/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17036,90	– 1,76	– 10,02
HONGKONG	HANG SENG	17449,50	– 0,59	2,87
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2091,99	– 1,01	– 15,63
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	107,41	0,86	– 17,39
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3265,50	– 0,33	3,58
BANGKOK	SET	22,79	– 1,09	– 34,40
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	5013,83	1	0,16
WELLINGTON	NZSE-40	2125,83	– 0,74	– 3,66

Taux de change fixe zone Euro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	12/07
COURONNE DANOISE	7,4620
COUR. NORVÉGIENNE	8,1515
COUR. SUÉDOISE	8,3920
COURONNE TCHÈQUE	35,4680
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6080
DOLLAR CANADIEN	1,4034
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0603
DRACHME GRECQUE	336,7300
FLORINT HONGROIS	260,1400
ZLOTY POLONAIS	4,0700

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/07	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,31	4,20	5,43	5,62
ALLEMAGNE	4,30	4,52	5,28	5,51
GDE-BRETAG.	6,75	6,04	5,16	4,52
ITALIE	4,30	4,50	5,58	5,93
JAPON	0,07	0,26	1,78	2,34
ÉTATS-UNIS	6,47	6,17	6,08	5,89
SUISSE	3	3,38	3,88	4,25
PAYS-BAS	4,26	4,50	5,44	5,62

Matif

Cours 9 h 57	Volume 13/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	15984	86,55	86,58
Euribor 3 mois			
JUILLET 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSE

LA BOURSE de Paris a débuté en légère baisse. L'indice CAC 40 progressait de 0,05 % à l'ouverture de la séance. L'indice DAX de la Bourse de Francfort était en hausse de 0,11 % à 7 073,81 points, lors des premiers échanges, tandis que l'indice Footsie de la Bourse de Londres était quasiment stable à 6 519,3 points. La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse de 1 % jeudi, l'indice Nikkei s'est établi à 17 036,90 points. Mercredi, l'indice Nasdaq avait bondi de 3,62 % à 4 099,45 points, et l'indice Dow Jones s'était apprécié de 0,56 % à 10 786,95 points.

TAUX-CHANGES

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,42 % jeudi 13 juillet, lors des premiers échanges, tandis que celui du bund allemand de même échéance se situait à 5,27 %. Mercredi, outre-Atlantique, le taux de l'obligation du Trésor à 10 ans s'était tendu à 6,07 %. Les prix des obligations évoluent en sens inverse de leur rendement. L'euro stagnait autour de 0,9416 dollar jeudi matin, alors que le yen restait faible, un dollar s'échangeant contre 108,23 yens. La devise nipponne était affectée par l'annonce mercredi de l'échec du plan de sauvetage de la chaîne de distribution japonaise Sogo.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **UBS** a reculé mercredi 12 juillet de 7,63 %, à 224 francs suisses, après l'annonce du rachat par cette banque suisse du courtier américain PaineWebber pour 10,8 milliards de dolars. Des analystes observent que l'enthousiasme soulevé par cette acquisition n'a pas suffi à compenser les inquiétudes que suscite la filiale de gestion d'actifs de la banque et son projet d'émission de 42,3 millions d'actions nouvelles.

● Après avoir été à la traîne depuis le début de l'année, le secteur chimique s'est réveillé mercredi en Bourse. Le titre **Bayer** a progressé de 4,19 %, à 43,50 euros. Le groupe chimique allemand a annoncé une hausse de 23 % de ses ventes mondiales de médicaments, à 2,86 milliards d'euros, au premier trimestre. Dans le même secteur, **BASF** a terminé sur une hausse de 2,75 %, à 43,76 euros, tandis qu'**Akzo Nobel** prenait près de 4,93 %, à 45,75 euros.

● L'action du groupe bancaire **HSBC** a fait un bond mercredi de 5,34 %, à 848 pence, après les commentaires favorables émis récemment par des firmes de courtage.

● Le titre **Metro** a flambé en Bourse mercredi et s'est adjugé 7,69 %, à 43,40 euros. Il continue à évoluer en dents de scie après avoir fortement progressé en début de mois sur des rumeurs de discussions avec le distributeur américain Wal-Mart Stores.

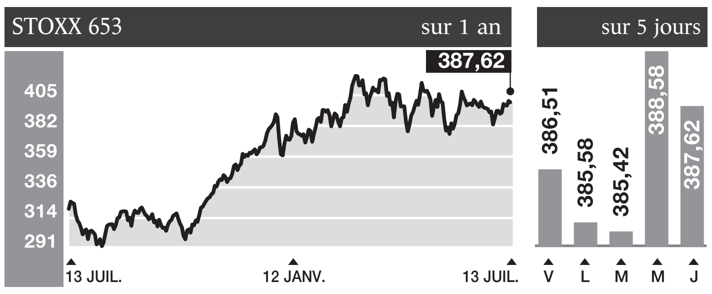

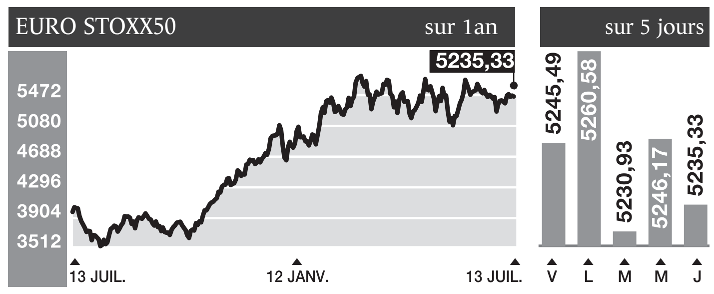

13/07 10 h 09 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
AUTOLIV SDR	SE	27,59	+ 1,09
BASF AG	BE★	43,90	+ 0,23
BMW	DE★	36,70	− 2,39
CONTINENTAL AG	DE★	18,50	− 0,54
DAIMLERCHRYSLER	DE★	57,20	− 0,17
FIAT	IT★	28,16	+ 0,21
FIAT PRIV.	IT★	16,54	+ 0,24
MICHELIN /RM	FR★	36,63	− 0,54
PEUGEOT	FR★	228,50	+ 0,66
PIRELLI	IT★	2,92	....
DR ING PORSCHE	DE★	2890	....
RENAULT	FR★	47,32	− 0,59
VALEO /RM	FR★	56,30	− 1,23
VOLKSWAGEN	DE★	40,12	− 0,69
▶ DJ E STOXX AUTO P		226,50	− 0,74

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
ABBEY NATIONAL	GB	11,64	+ 0,55
ABN AMRO HOLDIN	NL★	25,40	− 0,66
ALL & LEICS	GB	8,28	+ 1,37
ALLIED IRISH BA	GB	15,15	....
ALPHA BANK	GR	39,79	− 0,22
B PINTO MAYOR R	PT★	23,54	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	50,44	− 0,12
BANK OF IRELAND	GB	11	− 0,43
BANK OF PIRAEUS	GR	17,98	− 0,08
BK OF SCOTLAND	GB	9,11	+ 1,06
BANKINTER R	ES★	45,82	+ 0,31
BARCLAYS PLC	GB	24,24	+ 0,07
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	66,70	+ 0,60
BCA AG.MANTOVAN	IT★	8,68	− 0,23
BCA FIDEURAM	IT★	16,88	− 0,12
BCA INTESA	IT★	4,73	− 0,63
BCA LOMBARDA	IT★	9,70	+ 0,10
MONTE PASCHI SI	IT★	4,20	+ 0,24
BCA P.BERG.-C.V	IT★	19,89	+ 0,45
BCA P.MILANO	IT★	7,75	− 0,64
B.P.VERONA E S.	IT★	12,34	+ 5,47
BCA ROMA	IT★	1,32	....
BBVA R	ES★	15,26	− 0,33
ESPIRITO SANTO	PT★	17,50	....
BCO POPULAR ESP	ES★	31,16	− 0,76
BCO PORT ATLANT	PT★	4,20	....
BCP R	PT★	5,53	....
BIPOP CARIRE	IT★	101,50	....
BNL	IT★	3,92	− 0,25
BNP PARIBAS /RM	FR★	103,20	− 0,39
BSCH R	ES★	11,10	− 0,45
CCF /RM	FR★	140,60	− 0,78
CHRISTIANIA BK	NO	5,68	....
COMIT	IT★	5,82	− 1,69
COMM.BANK OF GR	GR	45,45	− 1,03
COMMERZBANK	DE★	36,95	− 1,07
CREDIT LYONNAIS	FR★	48,35	− 1,10
DEN DANSKE BK	DK	127,98	+ 0,53
DNB HOLDING -A-	NO	4,48	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	88,30	− 0,79
DEXIA	BE★	160,30	+ 0,19
DRESDNER BANK N	DE★	42,10	− 0,36
EFG EUROBANK	GR	27,63	+ 0,05
ERGO BANK	GR	19,88	+ 0,37
ERSTE BANK	AT★	44,65	+ 0,11
FOERENINGSSB A	SE	15,79	− 0,38
HALIFAX GROUP	GB	8,79	− 0,54
HSBC HLDG	GB	13,33	− 1,42
IKB	DE★	16,90	+ 0,60
KBC BANCASSURAN	BE★	46,99	+ 0,51
LLOYDS TSB	GB	9,39	+ 1,03
NAT BANK GREECE	GR	40,09	− 1,14
NATEXIS BQ POP.	FR★	78	....
NORDIC BALTIC H	SE	7,39	....
ROLO BANCA 1473	IT★	20,13	+ 0,05
ROYAL BK SCOTL	GB	16,22	+ 0,89
SAN PAOLO IMI	IT★	17,85	− 0,22
S-E-BANKEN -A-	SE	12,33	− 0,48
STANDARD CHARTE	GB	14,59	− 0,11
STE GENERAL-A-/	FR★	62,05	+ 0,08
SV HANDBK -A-	SE	15,97	....
SWEDISH MATCH	SE	3,34	+ 0,36
UBS N	CH	147,52	+ 2,23
UNICREDITO ITAL	IT★	5,28	− 1,31
UNIDANMARK -A-	DK	85,77	....
XIOSBANK	GR	20,19	....
▶ DJ E STOXX BANK P		333,01	− 0,54

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
ACERALIA	ES★	9,28	+ 0,98
ACERINOX R	ES★	33,25	− 0,75
ALUMINIUM GREEC	GR	41,87	+ 2,10
ANGLO AMERICAN	GB	54,55	− 0,87
ARJO WIGGINS AP	GB	4,11	....
ASSIDOMAEN AB	SE	16,15	....
BEKAERT	BE★	53,50	....
BILLITON	GB	4,51	− 1,39
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	37,50	+ 1,35
BUNZL PLC	GB	5,84	+ 2,23
CORUS GROUP	GB	1,50	− 3,09
ELVAL	GR	5,20	....
ISPAT INTERNATI	NL★	8,45	....
JOHNSON MATTHEY	GB	15,47	+ 0,41
MAYR-MELNHOF KA	AT★	50,50	....
METSAE-SERLA -B	FI★	8,90	+ 4,71
HOLMEN -B-	SE	25,74	− 0,46
OUTOKUMPU	FI★	10,50	....
PECHINEY-A-	FR★	48,80	− 0,02
RAUTARUUKKI K	FI★	4,95	....
RIO TINTO	GB	17,66	+ 0,73
SIDENOR	GR	7,62	+ 0,20
SILVER & BARYTE	GR	31,40	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,91	....
STORA ENSO -A-	FI★	11,50	+ 0,88
STORA ENSO -R-	FI★	11	....
SVENSKA CELLULO	SE	22,64	− 2,31
THYSSEN KRUPP	DE★	16,43	− 0,54
UNION MINIERE	BE★	39,50	+ 0,30
UPM-KYMMENE COR	FI★	30,09	− 0,03
USINOR	FR★	12,60	+ 0,64
VIOHALCO	GR	11,70	− 0,13
VOEST-ALPINE ST	AT★	31,46	− 0,32
▶ DJ E STOXX BASI P		166,64	− 0,20

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
AIR LIQUIDE /RM	FR★	133,80	− 0,22
AKZO NOBEL NV	NL★	45,92	+ 0,37
BASF AG	DE★	43,90	+ 0,23
BAYER AG	DE★	43,20	− 0,58
BOC GROUP PLC	GB	15,58	− 0,71
CELANESE N	DE★	20,65	− 0,24
CIBA SPEC CHEM	CH	66,84	....
CLARIANT N	CH	398,76	+ 0,16
DEGUSSA-HUELS	DE★	30,40	− 0,49
DSM	NL★	33,20	+ 0,30
EMS-CHEM HOLD A	CH	4895,96	....
ICI	GB	8,28	+ 1,76
KEMIRA	FI★	5,15	....
LAPORTE	GB	7,51	+ 4,67
LONZA GRP N	CH	565,61	+ 0,34
RHODIA	FR★	18,82	+ 2,28
SOLVAY	BE★	73	+ 0,69
TESSENDERLO CHE	BE★	41,10	+ 0,27
▶ DJ E STOXX CHEM P		354,07	+ 0,30

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
CGIP /RM	FR★	46,38	+ 1,71
CHRISTIAN DIOR	FR★	61,85	− 0,24
D'IETEREN SA	BE★	257	+ 1,54
AZEO	FR★	66,05	− 0,30
GBL	BE★	281	+ 0,36
GEVAERT	BE★	42,80	+ 1,66
HAGEMEYER NV	NL★	28,29	− 0,39
INCHCAPE	GB	4,10	....
INVESTOR -A-	SE	15,43	....
INVESTOR -B-	SE	15,61	− 0,38
MYTILINEOS	GR	9,38	− 0,16
NORSK HYDRO	NO	45,94	....
UNAXIS HLDG N	CH	277,33	+ 0,82
ORKLA	NO	19,63	....
SONAE SGPS	PT★	1,79	....
TOMKINS	GB	3,40	+ 1,91
E.ON AG	DE★	54,40	+ 0,18
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
EIRCOM	IR★	2,75	− 1,08
BRITISH TELECOM	GB	14,19	− 1,11
CABLE & WIRELES	GB	18,95	− 1
DEUTSCHE TELEKO	DE★	57,50	− 0,26
E.BISCOM	IT★	177,10	+ 1,49
ENERGIS	GB	40,93	+ 0,94
EQUANT NV	DE★	42,70	....
EUROPOLITAN HLD	SE	12,63	+ 0,47
FRANCE TELECOM	FR★	149,30	− 0,47
HELLENIC TELE (	GR	24,41	+ 0,74
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	105,70	....
LIBERTEL NV	NL★	18	+ 1,12
MANNESMANN N	DE★	277,50	....
MOBILCOM	DE★	132	+ 4,02
PANAFON HELLENI	GR	11,69	− 1,13
PORTUGAL TELECO	PT★	12,85	....
SONERA	FI★	51,90	− 0,19
SWISSCOM N	CH	374,93	− 0,17
TELE DANMARK -B	DK	78,67	+ 1,21
TELECEL	PT★	16,10	....
TELECOM ITALIA	IT★	14,93	+ 0,40
TELECOM ITALIA	IT★	7,38	....
TELEFONICA	ES★	25,20	+ 0,56
TIM	IT★	11,50	− 0,09
TISCALI	IT★	52,20	+ 1,85
VERSATEL TELECO	NL★	42,25	+ 0,60
VODAFONE AIRTOU	GB	4,91	− 1,60
▶ DJ E STOXX TCOM P		1108,99	− 0,44

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
ACCIONA	ES★	42	− 0,05
AKTOR SA	GR	7,56	− 3,60
UPONOR -A-	FI★	18	....
AUMAR R	ES★	15,16	....
ACESA R	ES★	9,07	− 1,41
BLUE CIRCLE IND	GB	7,02	....
BOUYGUES /RM	FR★	73,25	− 3,62
BPB	GB	4,74	+ 3,13
BUZZI UNICEM	IT★	9,22	+ 0,77
CRH PLC	GB	29,51	....
CIMPOR R	PT★	20,54	....
COLAS /RM	FR★	52,05	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	7,87	− 2,96
FERROVIAL AGROM	ES★	7,45	....
FCC	ES★	20,36	+ 1,80
GROUPE GTM	FR★	105,10	....
GRUPO FERROVIAL	ES★	13,19	+ 1,07
HANSON PLC	GB	7,02	+ 0,46
HEIDELBERGER ZE	DE★	63,80	+ 1,35
HELL.TECHNODO.R	GR	22,12	....
HERACLES GENL R	GR	21,74	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	27,40	+ 1,07
HOLDERBANK FINA	CH	1274,88	+ 0,46
IMERYS /RM	FR★	125,50	+ 2,03
ITALCEMENTI	IT★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR★	89,55	+ 0,45
MICHANIKI REG.	GR	7,80	− 3,49
PILKINGTON PLC	GB	1,47	+ 1,10
RMC GROUP PLC	GB	11,80	− 7,38
SAINT GOBAIN /R	FR★	156,20	+ 0,77
SKANSKA -B-	SE	36,88	− 0,16
TAYLOR WOODROW	GB	2,30	− 1,37
TECHNIP /RM	FR★	127,10	+ 0,87
TITAN CEMENT RE	GR	39,47	+ 0,68
WIENERB BAUSTOF	AT★	22,65	− 0,18
WILLIAMS	GB	6,14	+ 0,79
▶ DJ E STOXX CNST P		233,93	− 0,69

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
ACCOR /RM	FR★	45,31	− 1,48
ADIDAS-SALOMON	DE★	56,40	− 0,18
AGFA-GEVAERT	BE★	25,80	+ 0,04
AIR FCE	FR★	19,12	− 0,16
AIRTOURS PLC	GB	4,34	− 11,40
ALITALIA	IT★	2,15	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	14,92	− 0,53
AUTOGRILL	IT★	11,70	+ 0,86
BANG & OLUFSEN	DK	35,51	....
BENETTON GROUP	IT★	2,26	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,16	+ 1,05
BULGARI	IT★	14,56	+ 1,11
CLUB MED. /RM	FR★	147,70	− 1,20
COMPASS GRP	GB	12,76	+ 0,25
DT.LUFTHANSA N	DE★	26,95	+ 1,13
ELECTROLUX -B-	SE	17,46	+ 2,09
EM.TV & MERCHAN	DE★	63,25	+ 1,44
EMI GROUP	GB	10,75	+ 0,90
ENDEMOL ENTER	NL★	154,45	+ 0,52
EURO DISNEY /RM	FR★	0,71	+ 1,43
GRANADA GROUP	GB	9,68	+ 0,33
HERMES INTL	FR★	149	....
HPI	IT★	1,48	+ 0,68
KLM	NL★	28,75	....
HILTON GROUP	GB	3,59	− 1,32
LVMH / RM	FR★	89,40	− 0,50
MEDION	DE★	105,80	+ 1,93
MOULINEX /RM	FR★	5,18	....
PERSIMMON PLC	GB	3,29	....
PREUSSAG AG	DE★	32,60	− 0,61
RANK GROUP	GB	2,52	+ 1,28
RYANAIR HLDGS	IE	8,50	....
SAIRGROUP N	CH	181,67	+ 1,62
SAS DANMARK A/S	DK	9,25	....
SEB /RM	FR★	62,70	− 0,87
SODEXHO ALLIANC	FR★	184,10	....
TELE PIZZA	ES★	6,12	− 1,29
THE SWATCH GRP	CH	1385,04	− 0,23
THE SWATCH GRP	CH	286,03	− 0,22
VOLVO -A-	SE	21,69	....
VOLVO -B-	SE	22,40	....
WW/WW UK UNITS	IR★	1,16	− 1,69
WILSON BOWDEN	GB	9,76	....
WM-DATA -B-	SE	5,52	+ 0,43
WOLFORD AG	AT★	27	+ 0,04
▶ DJ E STOXX CYC GO P		195,39	+ 0,11

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
ALTANA AG	DE★	92	+ 0,44
ASTRAZENECA	GB	50,41	− 0,60
AVENTIS /RM	FR★	76,30	− 0,39
BB BIOTECH	CH	1230,43	+ 1,60
GLAXO WELLCOME	GB	31,29	− 0,61
NOVARTIS N	CH	1687,17	− 0,49
NOVO NORDISK B	DK	211,07	....
ORION B	FI★	23,60	....
QIAGEN NV	NL★	211	+ 0,96
ROCHE HOLDING	CH	12220,58	+ 0,90
ROCHE HOLDING G	CH	10626,17	+ 0,30
SANOFI SYNTHELA	FR★	50,05	− 0,30
SCHERING AG	DE★	63,70	− 0,47
SMITHKLINE BEEC	GB	14,11	− 1,12
UCB	BE★	39,60	− 0,55
▶ DJ E STOXX HEAL		500,69	− 0,52

(Publicité)

LA COMMUNAUTÉ DU MONDE.

LE NOUVEAU SITE DU MONDE VOUS INVITE DANS SA COMMUNAUTÉ : PARTICIPEZ AUX FORUMS, RECEVEZ LES NEWSLETTERS ET CRÉEZ VOTRE MAIL GRATUIT.

Paris B 592 010 151

tout.lemonde.fr

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
BG	GB	5,34	....
BP AMOCO	GB	9,79	− 0,65
BURMAH CASTROL	GB	26,59	....
CEPSA	ES★	9,50	....
COFLEXIP /RM	FR★	135,10	− 0,81
DORDTSCHE PETRO	NL★	56,35	....
ENI	IT★	5,94	− 1
ENTERPRISE OIL	GB	8,34	− 0,95
HELLENIC PETROL	GR	11,11	− 1,32
LASMO	GB	2,22	− 0,71
OMV AG	AT★	81,32	− 0,83
PETROLEUM GEO-S	NO	17,48	....
REPSOL	ES★	20,64	− 0,67
ROYAL DUTCH CO	NL★	65,51	− 1,04
SAIPEM	IT★	6,51	....
SHELL TRANSP	GB	9,06	− 1,22
TOTAL FINA ELF/	FR★	163	− 0,37
▶ DJ E STOXX ENGY P		350,20	− 0,57

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
3I	GB	22,33	− 0,21
ALMANIJ	BE★	43,45	+ 1,05
ALPHA FINANCE	GR	53,16	....
AMVESCAP	GB	17,05	− 0,56
BHW HOLDING AG	DE★	26,10	− 1,14
BPI R	PT★	3,65	....
BRITISH LAND CO	GB	6,49	− 0,49
CANARY WHARF GR	GB	6,46	+ 0,50
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,91	....
CLOSE BROS GRP	GB	15,74	+ 1,23
COMPART	IT★	1,46	− 0,68
COBEPA	BE★	76,50	− 0,07
CONSORS DISC-BR	DE★	96,84	+ 0,65
CORP FIN ALBA	ES★	27,45	− 0,58
CS GROUP N	CH	214,84	+ 0,15
DEPFA-BANK	DE★	104,25	− 0,24
DIREKT ANLAGE B	DE★	40,65	+ 1,09
EURAFRANCE /RM	FR★	508,50	....
FORTIS (B)	BE★	32,56	+ 0,22
FORTIS (NL)	NL★	32,70	− 0,24
GECINA /RM	FR★	103,70	− 1,98
GIMV	BE★	71,50	....
HAMMERSON	GB	7,27	....
ING GROEP	NL★	71,93	− 0,48
REALDANMARK	DK	32,56	− 0,82
LAND SECURITIES	GB	12,50	− 0,13
LIBERTY INTL	GB	8,45	+ 0,38
MARSCHOLLEK LAU	DE★	157	− 0,63
MEDIOBANCA	IT★	10,77	− 0,19
MEPC PLC	GB	8,69	− 0,37
METROVACESA	ES★	16,45	+ 0,18
PROVIDENT FIN	GB	11,87	....
RODAMCO CONT. E	NL★	43,60	+ 1,40
RODAMCO NORTH A	NL★	45,55	− 0,11
SCHRODERS	GB	16,14	....
SIMCO N /RM	FR★	74,90	....
SLOUGH ESTATES	GB	6,14	....
UNIBAIL /RM	FR★	145,50	− 0,82
VALLEHERMOSO	ES★	6,30	....
WCM BETEILIGUNG	DE★	25,80	+ 2,18
WOOLWICH PLC	GB	4,19	+ 1,54
▶ DJ E STOXX FINS P		287,70	+ 0,05

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
ALLIED DOMECQ	GB	5,77	− 0,28
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,13	....
BASS	GB	11,69	....
BBAG OE BRAU-BE	AT★	47	+ 2,17
BRAU-UNION	AT★	46,40	+ 1,31
CADBURY SCHWEPP	GB	6,79	− 0,23
CARLSBERG -B-	DK	38,86	+ 0,35
CARLSBERG AS -A	DK	35,92	....
COCA-COLA BEVER	GB	1,58	− 1,98
DANISCO	DK	37,12	− 2,12
DANONE /RM	FR★	148,50	+ 0,07
DELTA HOLDINGS	GR	16,07	− 0,09
DIAGEO	GB	9,68	− 0,82
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,31	....
ERID.BEGH.SAY /	FR★	104	− 0,38
HEINEKEN HOLD.N	NL★	39,50	+ 0,13
HELLENIC BOTTLI	GR	15,89	− 0,93
HELLENIC SUGAR	GR	13,60	− 0,43
KAMPS	DE★	27	....
KERRY GRP-A-	GB	22,17	− 0,71
MONTEDISON	IT★	1,86	....
NESTLE N	CH	2123,95	+ 0,58
KONINKLIJKE NUM	NL★	51,05	− 0,78
PARMALAT	IT★	1,45	− 0,68
PERNOD RICARD /	FR★	58	+ 0,87
RAISIO GRP -V-	FI★	2,10	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,29	− 0,38
SOUTH AFRICAN B	GB	7,50	− 0,42
TATE & LYLE	GB	4,78	− 2,28
UNIGATE PLC	GB	4,80	....
UNILEVER	NL★	49,10	+ 1,24
UNILEVER	GB	6,38	− 0,25
WHITBREAD	GB	9,65	− 1,14
▶ DJ E STOXX F & BV P		224,56	− 0,48

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
ABB N	CH	130,13	− 0,49
ADECCO N	CH	883,21	− 3,79
ALSTOM	FR★	29,59	+ 1,16
ALUSUISSE GRP N	CH	698,32	+ 0,56
ASSA ABLOY-B-	SE	21,45	− 0,55
ASSOC BR PORTS	GB	5,02	− 0,63
ATLAS COPCO -A-	SE	23,24	− 0,51
ATLAS COPCO -B-	SE	22,04	− 1,07
ATTICA ENTR SA	GR	10,90	− 0,54
BAA	GB	8,42	....
BBA GROUP PLC	GB	6,99	+ 0,23
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,62	....
CIR	IT★	3,59	+ 1,13
CAPITA GRP	GB	27	....
CDB WEB TECH IN	IT★	12,40	+ 0,65
CMG	GB	62,84	....
COOKSON GROUP P	GB	3,29	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9581,88	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11015,81	− 0,36
DAMSKIBS SVEND	DK	15679,44	+ 1,19
ELECTROCOMPONEN	GB	11,07	....
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,07	− 0,93
GROUP 4 FALCK	DK	171,54	+ 0,39
FINNLINES	FI★	23,65	....
FKI	GB	3,91	+ 0,82
FLS IND.B	DK	18,09	+ 2,27
FLUGHAFEN WIEN	AT★	35,62	− 0,92
GKN	GB	13,76	+ 0,35
HALKOR	GR	5,05	....
HAYS	GB	5,68	+ 0,28
HEIDELBERGER DR	DE★	67	....
HUHTAMAEKI VAN	FI★	32,50	....
IFIL	IT★	9,13	+ 0,44
IMI PLC	GB	3,70	− 3,33
INDRA SISTEMAS	ES★	25,25	+ 0,60
IND.VAERDEN -A-	SE	27,05	....
ISS	DK	80,27	+ 0,34
KINNEVIK -B-	SE	28,36	+ 0,42
KOEBENHAVN LUFT	DK	75,72	− 0,88
KONE B	FI★	67,90	....
LEGRAND /RM	FR★	222,10	− 0,18
LINDE AG	DE★	45,90	− 0,22
MAN AG	DE★	32,40	− 1,37
MG TECHNOLOGIES	DE★	15,20	+ 0,66
METRA A	FI★	18	....
METSO	FI★	11,75	− 0,84
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,70	....
NETCOM -B-	SE	77,81	....
EXEL	GB	5,50	....
NKT HOLDING	DK	224,47	+ 0,30
OCEAN GROUP	GB	16,91	....
PARTEK	FI★	13	....
PENINS.ORIENT.S	GB	8,68	− 0,73
PREMIER FARNELL	GB	8,05	+ 0,60
RAILTRACK	GB	16,70	− 3,77
RANDSTAD HOLDIN	NL★	37,80	+ 0,40
RATIN -A-	DK	79,20	....
RATIN -B-	DK	80,27	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,36	+ 0,68
REXAM	GB	4,42	− 1,07
REXEL /RM	FR★	83,10	− 2,24
RHI AG	AT★	24,50	− 0,69
RIETER HLDG N	CH	356,25	+ 1,47
DRESDNER TIGER	SE	....	....
SAURER ARBON N	CH	702,83	+ 1,87
SCHNEIDER ELECT	FR★	72,20	+ 0,84
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	1,96	....
SECURITAS -B-	SE	22,76	− 0,26
SGL CARBON	DE★	86	....
SHANKS GROUP	GB	2,82	....
SIDEL /RM	FR★	84	− 1,18
INVENSYS	GB	4,11	− 0,39
SINGULUS TECHNO	DE★	120,50	....
SKF -B-	SE	18,71	+ 1,62
SOPHUS BEREND -	DK	19,43	+ 1,40
SULZER FRAT.SA1	CH	717	+ 1,18
T.I.GROUP PLC	GB	6,11	....
TOMRA SYSTEMS	NO	29,44	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	54,55	− 0,11
VEDIOR NV	NL★	12,45	− 1,58
▶ DJ E STOXX IND GO P		567,27	+ 0,25

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
AEGIS GROUP	GB	2,92	....
AEGON NV	NL★	79,45	....
AGF /RM	FR★	55	− 0,54
ALLEANZA ASS	IT★	14,35	− 0,55
ALLIANZ N	DE★	357,50	− 0,42
ALLIED ZURICH	GB	13,22	− 0,72
ASR VERZEKERING	NL★	55	+ 0,36
AXA /RM	FR★	155,60	− 0,26
BALOISE HLDG N	CH	1069,38	+ 0,06
BRITANNIC	GB	14,59	....
CGNU	GB	17,43	+ 0,55
CNP ASSURANCES	FR★	35,40	+ 0,43
CORP MAPFRE R	ES★	13,05	+ 0,38
ERGO VERSICHERU	DE★	116,70	− 0,26
ETHNIKI GEN INS	GR	27,62	....
EULER	FR★	54	....
CODAN	DK	71,70	....
FORTIS (B)	BE★	32,56	+ 0,22
GENERALI ASS	IT★	36,40	− 0,55
GENERALI HLD VI	AT★	176,90	+ 0,05
INTERAM HELLEN	GR	21,38	− 0,69
IRISH LIFE & PE	GB	8,56	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,32	+ 0,38
LEGAL & GENERAL	GB	2,66	+ 1,83
MEDIOLANUM	IT★	17,57	− 1,57
MUENCH RUECKVER	DE★	304,50	....
NORWICH UNION	GB	7,91	....
POHJOLA YHTYMAE	FI★	47	− 0,63
PRUDENTIAL	GB	15,02	....
RAS	IT★	12,30	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,89	− 0,23
SAMPO -A-	FI★	45,94	− 0,11
SWISS RE N	CH	2199,96	....
SEGUROS MUNDIAL	PT★	58	....
SKANDIA INSURAN	SE	26,04	− 0,68
STOREBRAND	NO	8,04	....
SUN LF & PROV H	GB	8,04	....
SWISS LIFE REG	CH	740,84	+ 1,32
TOPDANMARK	DK	19,43	....
ZURICH ALLIED N	CH	561,10	− 1,14
▶ DJ E STOXX INSU P		413,06	− 0,27

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
B SKY B GROUP	GB	19,73	− 0,40
CANAL PLUS /RM	FR★	169,10	− 0,53
CARLTON COMMUNI	GB	13,13	....
ELSEVIER	NL★	12,11	− 1,30
EMAP PLC	GB	17,62	....
DAILY MAIL & GE	GB	35,49	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	14,46	+ 2,19
HAVAS ADVERTISI	FR★	24,60	+ 2,50
INDP NEWS AND M	IR★	3,55	....
LAGARDERE SCA N	FR★	77,05	+ 0,06
MEDIASET	IT★	17,73	+ 0,74
PEARSON	GB	32,68	....
REED INTERNATIO	GB	8,50	− 0,19
REUTERS GROUP	GB	21,31	− 0,30
TELEWEST COMM.	GB	3,84	+ 0,42
TF1	FR★	75,30	+ 0,40
UNITED NEWS & M	GB	14,63	− 0,33
UNITED PAN-EURO	NL★	28,28	+ 2,09
VNU	NL★	55,80	+ 0,36
WOLTERS KLUWER	NL★	26,20	+ 1,16
WPP GROUP	GB	15,09	+ 0,21
▶ DJ E STOXX MEDIA P		522,97	+ 0,66

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
AHOLD	NL★	29,50	− 0,87
ALTADIS -A-	ES★	16,69	− 1,18
ATHENS MEDICAL	GR	12,64	− 4,70
AVIS EUROPE	GB	3,73	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	38,61	− 0,49
BEIERSDORF AG	DE★	97	− 1,02
BIC /RM	FR★	54,60	+ 1,30
BRIT AMER TOBAC	GB	6,68	− 3,01
CASINO GP /RM	FR★	108,80	− 0,91
CFR UNITS -A-	CH	3066,42	+ 0,21
DELHAIZE	BE★	65,10	+ 0,15
ESSILOR INTL /R	FR★	319,50	+ 0,16
COLRUYT	BE★	44,10	+ 0,23
FREESERVE	GB	7,24	....
FRESENIUS MED C	DE★	86,20	− 4,12
GALLAHER GRP	GB	6,06	....
GIB	BE★	39,27	+ 2
GIVAUDAN N	CH	315,66	+ 0,93
IMPERIAL TOBACC	GB	10,29	....
JERONIMO MARTIN	PT★	17,59	....
KESKO -B-	FI★	11,65	....
L'OREAL /RM	FR★	84,40	− 0,65
MORRISON SUPERM	GB	2,44	− 1,92
HENKEL KGAA VZ	DE★	62	+ 0,49
RECKITT BENCKIS	GB	12,06	− 3,08
SAFEWAY	GB	4,34	− 0,73
SAINSBURY J. PL	GB	5,02	− 0,32
SMITH & NEPHEW	GB	3,88	+ 1,25
STAGECOACH HLDG	GB	1,20	....
TERRA NETWORKS	ES★	37,50	+ 1,90
TESCO PLC	GB	3,30	− 0,48
TNT POST GROEP	NL★	27,50	− 0,61
T-ONLINE INT	DE★	32,40	+ 0,78
WORLD ONLINE IN	NL★	12,30	+ 1,23
▶ DJ E STOXX N CY G P		480,38	− 0,40

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
AVA ALLG HAND.G	DE★	503	....
BOOTS CO PLC	GB	8,13	....
BUHRMANN NV	NL★	34,20	+ 0,59
CARREFOUR /RM	FR★	77,55	− 0,96
CASTO.DUBOIS /R	FR★	245,60	+ 1,82
CENTROS COMER P	ES★	14,47	− 1,56
CONTINENTE	ES★	19,34	+ 0,31
DIXONS GROUP	GB	4,39	− 0,72
GEHE AG	DE★	35,10	+ 0,57
GREAT UNIV STOR	GB	7,30	− 0,43
GUCCI GROUP	NL★	104	− 0,10
HENNES & MAURIT	SE	22,46	+ 1,07
KARSTADT QUELLE	DE★	30	....
KINGFISHER	GB	9,79	− 0,65
MARKS & SPENCER	GB	3,73	+ 0,86
METRO	DE★	44,40	+ 2,54
NEXT PLC	GB	9,57	....
PINAULT PRINT./	FR★	221,10	− 0,63
VALORA HLDG N	CH	287,64	+ 0,11
VENDEX KBB NV	NL★	17,16	+ 1,12
W.H SMITH	GB	5,98	− 3,85
WOLSELEY PLC	GB	5,47	....
▶ DJ E STOXX RETL P		386,88	− 0,15

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
ALCATEL /RM	FR★	76	− 1,36
ALTEC SA REG.	GR	13,14	− 1,88
ASM LITHOGRAPHY	NL★	47,20	+ 1,22
BAAN COMPANY	NL★	2,62	− 6,43
BARCO	BE★	116,10	+ 0,09
BOOKHAM TECHNOL	GB	59,01	....
SPIRENT	GB	17,15	....
BAE SYSTEMS	GB	6,92	....
BULL	FR★	8,84	....
CAB & WIRE COMM	GB	14	....
CAP GEMINI /RM	FR★	180	− 0,17
COLT TELECOM NE	GB	35,66	+ 0,36
COMPTEL	FI★	19,85	+ 3,06
DASSAULT SYST./	FR★	106,30	− 1,12
DIALOG SEMICOND	GB	87,72	....
EADS SICO.	FR★	18,24	− 1,14
ERICSSON -B-	SE	23,30	+ 1,82
F-SECURE	FI★	10,23	+ 3,33
FINMATICA	IT★	63	+ 1,86
FINMECCANICA	IT★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	9,29	− 1,89
GETRONICS	NL★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	141,79	+ 0,28
INFINEON TECHNO	DE★	77,70	− 1,27
INTRACOM R	GR	36,80	− 0,40
LOGICA	GB	25,52	+ 0,63
MISYS	GB	8,48	− 2,56
NOKIA	FI★	56,75	+ 0,96
NYCOMED AMERSHA	GB	10,64	+ 0,30
OCE	NL★	16,60	− 0,30
OLIVETTI	IT★	4,08	+ 0,25
ROY.PHILIPS ELE	NL★	53,30	+ 2,01
ROLLS ROYCE	GB	3,84	− 1,23
SAGE GRP	GB	9,04	+ 2,53
SAGEM	FR★	351,70	+ 0,37
SAP AG	DE★	165	+ 3,06
SAP VZ	DE★	207	+ 0,73
SEMA GROUP	GB	13,75	− 1,15
SIEMENS AG N	DE★	175,10	+ 0,17
SMITHS IND PLC	GB	14,56	+ 0,22
MB SOFTWARE	DE★	17,48	+ 3,74
STMICROELEC SIC	FR★	68,15	+ 1,34
TECNOST	IT★	4,29	+ 0,23
TELE 1 EUROPE	SE	14,90	....
THOMSON CSF /RM	FR★	42,71	+ 1,93
TIETOENATOR	FI★	35	− 1,13
WILLIAM DEMANT	DK	34,84	....
▶ DJ E STOXX TECH P		1048,01	+ 0,47

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 12/07
AEM	IT★	4,71	+ 0,64
ANGLIAN WATER	GB	9,87	+ 3,17
BRITISH ENERGY	GB	3,80	− 4,80
CENTRICA	GB	3,64	− 0,87
EDISON	IT★	10,28	+ 0,69
ELECTRABEL	BE★	247,80	− 0,28
ELECTRIC PORTUG	PT★	17,90	....
ENDESA	ES★	21,74	− 0,55
ENEL	IT★	4,44	− 0,22
EVN	AT★	37,98	+ 0,80
FORTUM	FI★	4,15	+ 0,73
GAS NATURAL SDG	ES★	18,19	− 0,11
IBERDROLA	ES★	13,25	− 1,05
ITALGAS	IT★	4,66	− 0,43
NATIONAL GRID G	GB	8,36	+ 0,96
NATIONAL POWER	GB	6,99	− 0,23
OESTERR ELEKTR	AT★	107,10	− 0,33
POWERGEN	GB	9,57	− 0,50
SCOTTISH POWER	GB	8,79	− 0,72
SEVERN TRENT	GB	11,24	+ 1,15
SUEZ LYON EAUX/	FR★	175,80	− 1,46
SYDKRAFT -A-	SE	18,71	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,23	....
THAMES WATER	GB	13,54	....
FENOSA	ES★	18,54	+ 0,49
UNITED UTILITIE	GB	10,89	− 0,15
VIAG	DE★	22,45	....
VIVENDI/RM	FR★	87,20	− 1,52
▶ DJ E STOXX PO SUP P		331,15	− 0,75

EURO NOUVEAU MARCHÉ

13/07 10 h 09 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 12/07
AIRSPRAY NV	20,95	+ 0,24
ANTONOV	0,91	− 1,09
C/TAC	7,05	+ 0,71
CARDIO CONTROL	4,98	+ 0,40
CSS	23,90	....
HITT NV	5,70	+ 1,79
INNOCONCEPTS NV	20,40	− 0,49
NEDGRAPHICS HOLD	22,40	....
SOPHEON	6,90	+ 0,73
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,63	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	15,75	+ 1,94

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 12/07
ARTHUR	11,50	....
ENVIPCO HLD CT	1,04	....
FARDEM BELGIUM B	21	....
INTERNOC HLD	1,79	....
INTL BRACHYTHER B	10,50	....
LINK SOFTWARE B	7,50	− 6,25
PAYTON PLANAR	1,49	....
ACCENTIS	7,45	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 12/07
UNITED INTERNET	160	− 1,30
AIXTRON	151,01	+ 1,11
AUGUSTA TECHNOLOGIE	92	− 1,41
BB BIOTECH ZT-D	122	+ 1,08
BB MEDTECH ZT-D	13,90	+ 1,09
BERTRANDT AG	14	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	8,25	....
CE COMPUTER EQUIPME	149	+ 0,34
CE CONSUMER ELECTRO	136,50	− 5,18
CENIT SYSTEMHAUS	33,10	+ 0,91
DRILLISCH	6,55	+ 4,80
EDEL MUSIC	17,05	+ 4,86
ELSA	46,90	+ 0,64
EM.TV & MERCHANDI	63,25	+ 1,44
EUROMICRON	25	....
GRAPHISOFT NV	19,50	....
HOEFT & WESSEL	14,80	+ 0,68
HUNZINGER INFORMAT	7,60	− 0,65
INFOMATEC	12,60	+ 8,15
INTERSHOP COMMUNICA	447,99	+ 1,82
KINOWELT MEDIEN	57	....
LHS GROUP	35,30	....
LINTEC COMPUTER	126,79	+ 1,03

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● **EADS** a ouvert jeudi 13 juillet en repli de 0,81 %, à 18,3 euros, soit en dessous de son prix d'introduction de 19 euros pour les institutionnels et proche de celui de 18 euros pour les particuliers.

● **TF 1** a ouvert la séance en hausse de 2,55 %, à 76,9 euros. La chaîne a publié mercredi soir un chiffre d'affaires en hausse de 20 %, de 1,101 milliard d'euros, au premier semestre, avec une progression de 18,4 % de ses recettes publicitaires.

● **RENAULT** a annoncé jeudi une augmentation de 6,3 % de ses ventes mondiales de véhicules particuliers et utilitaires sur le premier semestre 2000, à 1,24 million d'unités. Le titre a ouvert en léger recul de 0,08 % à 47,56 euros.

● **Sommer-Allibert** a ouvert en repli de 2,43 %, à 41 euros, après avoir cédé 1,71 % la veille en clôture sur des prises de bénéficeconsécutives à son bond de mardi (+15,38 %). La société Wyser Pratte and Co, contrôlée par l'investisseur américain Guy Wyser Pratte, a franchi en hausse le seuil de 5 % du capital de l'équipementier automobile.

● La directrice financière de **Bouygues Offshore**, Mireille Arvier, estime dans un entretien à *L'Agefi* que le groupe devrait enregistrer au premier semestre 2000 une baisse significative de son résultat et dit anticiper une reprise à la fin de l'exercice. La valeur a ouvert en recul de 0,18 %, à 56,7 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 13 JUILLET **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 24 juillet

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
BNPPARIBAS(TP)84	145,30	145,30	953,11	....	145,60
CR.LYONNAIS(TP) L	147	147	964,26	....	146
RENAULT (T.P.)	341	....	....	....	339,91
SAINT GOBAIN(T.P.	170	....	....	....	174,40
THOMSON S.A (T.P)	157,50	157,20	1031,16	− 0,19	161,99
ACCOR	45,99	45,30	297,15	− 1,50	41,72
AGF	55,30	55,15	361,76	− 0,27	55,80
AIR FRANCE GPE NO	19,15	19,12	125,42	− 0,16	18,19
AIR LIQUIDE	134,10	134,10	879,64	....	130,90
ALCATEL	77,05	76	498,53	− 1,36	70,70
ALSTOM	29,25	29,35	192,52	+ 0,34	28,15
ALTRAN TECHNO. #	198	197,60	1296,17	− 0,20	213,50
ATOS CA	98,95	98,45	645,79	− 0,51	105
AVENTIS	76,60	76,25	500,17	− 0,46	71,75
AXA	156	156,10	1023,95	+ 0,06	159,90
BAIL INVESTIS.	115,10	115,70	758,94	+ 0,52	116,10
AZEO(EXG.ET EAUX)	66,25	66,90	438,84	+ 0,98	65,50
BAZAR HOT. VILLE	130	....	....	....	129,10
BIC	53,90	54,50	357,50	+ 1,11	49
BIS	87,25	....	....	....	94,55
BNPPARIBAS	103,60	103,10	676,29	− 0,48	96,40
BOLLORE	183	183,10	1201,06	+ 0,05	180
BONGRAIN	275	278	1823,56	+ 1,09	281
BOUYGUES	76	73	478,85	− 3,95	715,50
BOUYGUES OFFS.	56,80	56,80	372,58	....	56
BULL#	8,84	8,84	57,99	....	9,11
BUSINESS OBJECTS	86,85	85,70	562,16	− 1,32	94
CANAL +	170	170,20	1116,44	+ 0,12	182,60
CAP GEMINI	180,30	178,90	1173,51	− 0,78	194
CARBONE LORRAINE	43,95	43,76	287,05	− 0,43	44,90
CARREFOUR	78,30	77,80	510,33	− 0,64	72
CASINO GUICHARD	109,80	109	714,99	− 0,73	96
CASINO GUICH.ADP	71	72	472,29	+ 1,41	64,50
CASTORAMA DUB.(LI	241,20	245,60	1611,03	+ 1,82	270
C.C.F.	141,70	140,60	922,28	− 0,78	152,50
CEGID (LY)	139,40	140,70	922,93	+ 0,93	145
CGIP	45,60	46,35	304,04	+ 1,64	46
CHARGEURS	62,10	62,10	407,35	....	61,50
CHRISTIAN DALLOZ	68,10	66,90	438,84	− 1,76	74,20
CHRISTIAN DIOR	62	61,85	405,71	− 0,24	244,30
CIC -ACTIONS A.	112,40	112,30	736,64	− 0,09	112,70
CIMENTS FRANCAIS	53,50	54	354,22	+ 0,93	49,10
CLARINS	107	105,10	689,41	− 1,78	103,50
CLUB MEDITERRANEE	149,50	147,80	969,50	− 1,14	138
CNP ASSURANCES	35,25	35,41	232,27	+ 0,45	35
COFACE	105,20	106,70	699,91	+ 1,43	103,10
COFLEXIP	136,20	135,10	886,20	− 0,81	120
COLAS ↑	52,05	78,40	514,27	+ 50,62	51,50
CPR	39,65	39,75	260,74	+ 0,25	37,20
CRED.FON.FRANCE	14,26	14,26	93,54	....	14,06
CFF.RECYCLING	50,60	50,35	330,27	− 0,49	55
CREDIT LYONNAIS	48,89	48,35	317,16	− 1,10	46,10
CS SIGNAUX(CSEE)	56	56,50	370,62	+ 0,89	52,70
DAMART	64,30	64,90	425,72	+ 0,93	65,30
DANONE	148,40	148,50	974,10	+ 0,07	132,70
DASSAULT-AVIATION	185	....	....	....	179,20
DASSAULT SYSTEMES	107,50	106,60	699,25	− 0,84	96,20
DE DIETRICH	69,35	69,40	455,23	+ 0,07	62,50
DEVEAUX(LY)#	69,40	69,70	457,20	+ 0,43	75,35
DMC (DOLLFUS MI)	5,60	5,47	35,88	− 2,32	5,15
DYNACTION	28,30	28,50	186,95	+ 0,71	28,15
EIFFAGE	63	67,40	442,12	+ 6,98	59
ELIOR	13	12,95	84,95	− 0,38	13,03
ENTENIAL(EX CDE)	36,50	37	242,70	+ 1,37	38
ERAMET CA EX DTDI	44,05	43,90	287,97	− 0,34	46
ERIDANIA BEGHIN	104,40	103,60	679,57	− 0,77	105,10
ESSILOR INTL	319	319	2092,50	....	315
ESSO	66,20	65,20	427,68	− 1,51	66,85
EULER	54	54	354,22	....	48,50
EURAFRANCE	508,50	505	3312,58	− 0,69	498
EURO DISNEY	0,70	0,71	4,66	+ 1,43	0,77
EUROTUNNEL	1,08	1,07	7,02	− 0,93	0,98
FAURECIA	43,30	43,35	284,36	+ 0,12	43,20
FIMALAC SA CA	31,05	31,70	207,94	+ 2,09	31,50
FIVES-LILLE	76,50	77,10	505,74	+ 0,78	80
FONC.LYON.#	112,90	111,50	731,39	− 1,24	104,50
FRANCE TELECOM	150	149,10	978,03	− 0,60	155,50
FROMAGERIES BEL	613	615,50	4037,42	+ 0,41	650
GALERIES LAFAYETT	212	213	1397,19	+ 0,47	202
GAUMONT #	58,50	58,10	381,11	− 0,68	71,90
GECINA	105,80	103,70	680,23	− 1,98	105,50
GEOPHYSIQUE	73,70	73,50	482,13	− 0,27	72,50
GFI INFORMATIQUE	33,30	34,02	223,16	+ 2,16	150
GRANDVISION	30,90	30,79	201,97	− 0,36	30,55
GROUPE ANDRE S.A.	133,20	133,30	874,39	+ 0,08	140
GROUPE GASCOGNE	76,70	76,80	503,77	+ 0,13	77
GR.ZANNIER (LY) #	58,50	58,50	383,73	....	59
GROUPE GTM	105,10	....	....	....	89,90
GROUPE PARTOUCHE	74,25	75	491,97	+ 1,01	72,65
NRJ GROUP	51	51,40	337,16	+ 0,78	49,50
GUYENNE GASCOGNE	92,10	92	603,48	− 0,11	83,60
HAVAS ADVERTISING	24	24,50	160,71	+ 2,08	23,50
IMERYS(EX.IMETAL)	123	125,10	820,60	+ 1,71	123,50
IMMEUBLES DE FCE	19,65	19,30	126,60	− 1,78	18,50
INFOGRAMES ENTER.	25,81	26,02	170,68	+ 0,81	27,90
INGENICO	83,90	85	557,56	+ 1,31	99,50
ISIS	76,70	76,65	502,79	− 0,07	70,50
KAUFMAN ET BROAD	20	20,30	133,16	+ 1,50	17,60
KLEPIERRE COMP.FI	98,50	98,90	648,74	+ 0,41	91,30
LABINAL	130,40	130	852,74	− 0,31	132,90
LAFARGE	89,15	89,25	585,44	+ 0,11	78
LAGARDERE	77	77,05	505,41	+ 0,06	80,45
LAPEYRE	54,05	54,50	357,50	+ 0,83	53
LEBON (CIE)	54,20	54	354,22	− 0,37	58
LEGRAND	222,50	220,10	1443,76	− 1,08	225,50
LEGRAND ADP	121,20	120,50	790,43	− 0,58	122
LEGRIS INDUST.	44,60	44,11	289,34	− 1,10	44,15
LIBERTY SURF	30,90	30,50	200,07	− 1,29	34,01
LOCINDUS	107,60	109	714,99	+ 1,30	120,50
L'OREAL	84,95	84,40	553,63	− 0,65	813
LVMH MOET HEN.	89,85	89,30	585,77	− 0,61	436
MARINE WENDEL	88,50	87,60	574,62	− 1,02	83
METALEUROP	8,38	8,13	53,33	− 2,98	8
MICHELIN	36,83	36,63	240,28	− 0,54	31,90
MONTUPET SA	25,36	25,08	164,51	− 1,10	27
MOULINEX	5,18	5,20	34,11	+ 0,39	6,25
NATEXIS BQ POP.	78	78	511,65	....	75,10
NEOPOST	31,20	31,49	206,56	+ 0,93	32,77
NORBERT DENTRES.#	15,72	15,72	103,12	....	16,40
NORD-EST	25,95	26	170,55	+ 0,19	25,21
OBERTHUR CARD SYS	21,25	....	....	....	....
OLIPAR	7,90	....	....	....	8,35
PECHINEY ACT ORD	48,81	48,71	319,52	− 0,20	42,89
PENAUILLE POLY.CB	555	572	3752,07	+ 3,06	602,50
PERNOD-RICARD	57,50	57,80	379,14	+ 0,52	60
PEUGEOT	227	228,50	1498,86	+ 0,66	218,90
PINAULT-PRINT.RED	222,50	220,90	1449,01	− 0,72	229,30
PLASTIC OMN.(LY)	111,50	111,40	730,74	− 0,09	105
PUBLICIS #	414	413,90	2715,01	− 0,02	423
REMY COINTREAU	34,10	33,25	218,11	− 2,49	34,01
RENAULT	47,60	47,31	310,33	− 0,61	43,10
REXEL	85	83,10	545,10	− 2,24	83,10
RHODIA	18,40	18,78	123,19	+ 2,07	17,44
ROCHETTE (LA)	6,85	6,80	44,61	− 0,73	6,21
ROYAL CANIN	103,50	102	669,08	− 1,45	107
RUE IMPERIALE (LY	2150	2150	14103,08	....	2108
SADE (NY)	50,90	50,90	333,88	....	52,60
SAGEM S.A.	350,40	351	2302,41	+ 0,17	1320
SAINT-GOBAIN	155	156,20	1024,60	+ 0,77	136,30
SALVEPAR (NY)	75	75,75	496,89	+ 1	74,20
SANOFI SYNTHELABO	50,20	49,91	327,39	− 0,58	47
SCHNEIDER ELECTRI	71,60	71,90	471,63	+ 0,42	68,35
SCOR	46,31	45,51	298,53	− 1,73	46,99
S.E.B.	63,25	62,70	411,29	− 0,87	60,10
SEITA	47	46,75	306,66	− 0,53	43,50
SELECTIBAIL(EXSEL	14,56	14,95	98,07	+ 2,68	15
SIDEL	85	84,40	553,63	− 0,71	75,60
SILIC CA	144,60	....	....	....	150,50
SIMCO	74,90	74,90	491,31	....	79,90
SKIS ROSSIGNOL	14,74	14,75	96,75	+ 0,07	15,19
SOCIETE GENERALE	62	62,05	407,02	+ 0,08	61,50
SODEXHO ALLIANCE	184,10	185	1213,52	+ 0,49	163,10
SOGEPARC (FIN)	80,80	79	518,21	− 2,23	80
SOMMER-ALLIBERT	42,02	40,30	264,35	− 4,09	32
SOPHIA	27,80	27,99	183,60	+ 0,68	27,10
SOPRA #	82,80	82,50	541,16	− 0,36	71,65
SPIR COMMUNIC. #	77	78	511,65	+ 1,30	85
SR TELEPERFORMANC	39	39,54	259,37	+ 1,38	39
STUDIOCANAL (M)	13,64	13,64	89,47	....	12,56
SUEZ LYON.DES EAU	178,40	175,50	1151,20	− 1,63	185,60
TF1	75	75,70	496,56	+ 0,93	74
TECHNIP	126	127,10	833,72	+ 0,87	125
THOMSON-CSF	41,90	42,60	279,44	+ 1,67	41,25
THOMSON MULTIMEDI	67	66	432,93	− 1,49	64,80
TOTAL FINA ELF	163,60	162,90	1068,55	− 0,43	164,60
TRANSICIEL #	58	59,20	388,33	+ 2,07	65
UBI SOFT ENTERTAI	39,99	39,75	260,74	− 0,60	39
UNIBAIL	146,70	145,50	954,42	− 0,82	134
UNILOG CA	92,15	92,60	607,42	+ 0,49	100
USINOR	12,52	12,60	82,65	+ 0,64	12
VALEO	57	56,30	369,30	− 1,23	58
VALLOUREC	45,50	45,19	296,43	− 0,68	43,35
VIA BANQUE	30,02	30,07	197,25	+ 0,17	29,73
VINCI	49,35	....	....	....	46,50
VIVENDI	88,55	87,25	572,32	− 1,47	92
VIVENDI ENVIRON.	13,50	....	....	....	....
WORMS (EX.SOMEAL)	16	16,30	106,92	+ 1,88	15,48
ZODIAC	209,10	210	1377,51	+ 0,43	208
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	58,30	58,95	386,69	+ 1,11	56,75
A.T.T. #	34,11	34	223,03	− 0,32	38,20
BARRICK GOLD #	19,20	....	....	....	19,07
CROWN CORK ORD. #	16,72	17,07	111,97	+ 2,09	17
DE BEERS #	27,20	26,55	174,16	− 2,39	23,01
DU PONT NEMOURS #	48,80	48,31	316,89	− 1	48,25
ERICSSON #	22,61	23,50	154,15	+ 3,94	22
FORD MOTOR #	49,51	52,20	342,41	+ 5,43	46,50
GENERAL ELECTR. #	55,50	56,20	368,65	+ 1,26	51,20
GENERAL MOTORS #	66,50	65,90	432,28	− 0,90	64
HITACHI #	13,96	13,72	90	− 1,72	14,64
I.B.M.	109,90	110	721,55	+ 0,09	118,90
ITO YOKADO #	67,10	65,20	427,68	− 2,83	63,45
MATSUSHITA	28,48	27,59	180,98	− 3,13	26,99
MC DONALD'S	34,59	34,02	223,16	− 1,65	33,64
MERK AND CO	76,85	77,25	506,73	+ 0,52	75,95
MITSUBISHI CORP.#	9,25	....	....	....	9,25
MORGAN J.P.#	129,90	128,20	840,94	− 1,31	126,40
NIPP. MEATPACKER#	15	....	....	....	13,90
PHILIP MORRIS#	28,50	26,61	174,55	− 6,63	25,30
PROCTER GAMBLE	58,85	59,25	388,65	+ 0,68	57,70
SEGA ENTERPRISES	16	16,26	106,66	+ 1,63	16,25
SCHLUMBERGER#	79,50	77,40	507,71	− 2,64	80,30
SONY CORP.#RGA	107,20	104,70	686,79	− 2,33	101
SUMITOMO BANK #	11,70	11,50	75,44	− 1,71	12,51

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 12 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	19,51	127,98	+ 0,83
AB SOFT	8,95	58,71	+ 8,35
ACCESS COMME	30,70	201,38	− 9,71
ADL PARTNER	20	131,19	....
ALGORIEL #	21	137,75	− 0,47
ALPHAMEDIA	8,77	57,53	+ 9,49
ALPHA MOS #	6,11	40,08	− 4,53
ALTAMIR & CI	225	1475,90	− 4,21
ALTAMIR BS 9 ◆	14,50	95,11	....
ALDETA	6	39,36	− 4
ALTI #	21,99	144,24	− 2,70
A NOVO #	200,50	1315,19	− 5,42
ARTPRICE COM	25,48	167,14	− 1,55
ASTRA	1,90	12,46	....
ATN ◆	4	26,24	....
AUTOMA TECH	17,82	116,89	+ 1,54
AVENIR TELEC	14,71	96,49	− 17,27
AVENIR TELEC	9,40	61,66	− 7,84
BAC MAJESTIC	12,15	79,70	+ 5,65
BARBARA BUI	8,99	58,97	− 5,27
BCI NAVIGATI	25	163,99	....
BELVEDERE	63,90	419,16	− 1,54
BOURSE DIREC	10,06	65,99	− 2,80
BRIME TECHNO	46,34	303,97	− 3,05
BUSINESS INT	8,50	55,76	....
BVRP ACT.DIV	44	288,62	− 5,48
DATATRONIC	20,20	132,50	+ 6,32
CAC SYSTEMES	10,76	70,58	− 2,18
CAST	37,29	244,61	− 0,03
CEREP	72	472,29	+ 2,13
CHEMUNEX #	1,35	8,86	− 6,90
CMT MEDICAL	12,50	81,99	− 13,19
COALA #	38,60	253,20	....
COHERIS ATIX	44	288,62	....
COIL	29	190,23	....
CONSODATA #	33	216,47	+ 1,54
CONSORS FRAN	16,40	107,58	+ 3,80
CROSS SYSTEM	140	918,34	− 2,10
CRYO INTERAC	66,50	436,21	− 2,78
CYBERDECK	7,82	51,30	− 5,21
CYBER PRES.P	45,99	301,67	− 1,94
CYRANO #	6,70	43,95	− 3,60
DALET #	14,30	93,80	+ 2,14
DESK #	5	32,80	+ 3,09
DESK BS 98 ◆	0,42	2,76	....
DEVOTEAM #	89	583,80	− 9,18
DMS #	9	59,04	....
D INTERACTIV	82	537,88	− 1,20
DIOSOS #	42	275,50	− 2,33
DURAND ALLIZ	4,20	27,55	+ 1,94
DURAN DUBOI	89	583,80	+ 3,13
DURAN BS 00	4,50	29,52	− 10
EFFIK #	18,11	118,79	....
EGIDE #	275	1803,88	− 2,83
EMME(JCE 1/1	9,50	62,32	− 1,04
ESI GROUP	30,94	202,95	+ 0,45
ESKER	22,10	144,97	− 1,78
EUROFINS SCI	15,19	99,64	− 2
EURO.CARGO S.	9,95	65,27	+ 1,53
EUROPSTAT #	19,60	128,57	− 9,68
FIMATEX #	15,66	102,72	− 0,89
FI SYSTEM #	45,20	296,49	+ 2,73
FLOREANE MED	9,50	62,32	+ 3,26
GAMELOFT COM	8,19	53,72	....
GAUDRIOT #	18	118,07	− 3,74
GENERIX #	41	268,94	....
GENESYS #	45	295,18	− 0,44
GENESYS BS00	5,25	34,44	+ 5
GENSET	82,95	544,12	− 1,54
GL TRADE #	49,50	324,70	− 8,67
GUILLEMOT #	54,80	359,46	− 0,27
GUYANOR ACTI	0,45	2,95	− 2,17
HF COMPANY	92	603,48	− 1,60
HIGH CO.#	93	610,04	+ 3,33
HIGHWAVE OPT	104,60	686,13	+ 4,50
HIMALAYA	31,10	204	− 0,16
HI MEDIA	7,90	51,82	+ 5,33
HOLOGRAM IND.	147,70	968,85	+ 0,48
IB GROUP.COM	21,30	139,72	− 0,05
IDP	6,51	42,70	− 2,40
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	16,50	108,23	....
ILOG #	46,50	305,02	+ 6,99
IMECOM GROUP.	4	26,24	....
INFOSOURCES	12,20	80,03	− 6,08
INFOSOURCE B	50	327,98	− 4,76
INFOTEL #	75	491,97	− 2,60
INFO VISTA	23,85	156,45	+ 0,21
INTEGRA NET	11,71	76,81	+ 1,39
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	50	327,98	− 4,67
IPSOS #	111	728,11	....
IPSOS BS00 ◆	14,70	96,43	....
IT LINK	27,53	180,58	− 5,07
JOLIEZ-REGOL ◆	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ◆	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	14,74	96,69	− 1,73
KAZIBAO	6,05	39,69	− 0,82
LACIE GROUP	4,10	26,89	+ 9,33
LEXIBOOK #	18,65	122,34	− 0,80
LINADATA SER	17,12	112,30	− 6,40
MEDCOST #	6,80	44,61	− 2,86
MEDIDEP #	35,60	233,52	− 0,84
METROLOGIC G	70	459,17	− 0,71
MONDIAL PECH	6,10	40,01	+ 0,83
MULTIMANIA #	17,30	113,48	− 2,81
NART ◆	6,35	41,65	....
NATUREX	10,52	69,01	− 4,36
NET2S #	18,01	118,14	− 6,88
NETGEM	39,80	261,07	+ 4,74
NETVALUE #	20,15	132,18	− 5,84
NEURONES #	7,95	52,15	....
NICOX #	64,95	426,04	+ 1,48
OLITEC	56	367,34	− 1,75
OPTIMA DIREC	11,40	74,78	+ 3,64
OPTIMS #	7,50	49,20	− 7,86
OXIS INTL RG	1,90	12,46	....
PERFECT TECH	54	354,22	− 4,09
PHONE SYS.NE	11,99	78,65	+ 7,92
PICOGIGA	94,20	617,91	− 7,19
PROSODIE #	51	334,54	− 3,77
PROSODIE BS ◆	30,80	202,03	....
PROLOGUE SOF	10,31	67,63	− 13,14
PROXIDIS	2	13,12	....
QUANTEL	5,50	36,08	+ 1,85
QUANTUM APPL	3,98	26,11	− 0,25
R2I SANTE	29,50	193,51	....
RECIF #	46,09	302,33	− 1,94
REPONSE #	50	327,98	− 1,96
REPONSE DS 0 ◆	2	13,12	....
REGINA RUBEN	10,25	67,24	+ 0,49
RIBER #	20,38	133,68	+ 7,26
RIGIFLEX INT	58,65	384,72	+ 1,03
SAVEURS DE F	15,60	102,33	+ 7,59
GUILLEMOT BS ◆	25,90	169,89	....
SELF TRADE #	8,05	52,80	+ 0,63
SILICOMP #	59	387,01	....
SITICOM GROU	21,55	141,36	+ 1,65
SOFT COMPUTI	27,70	181,70	− 2,29

SECOND MARCHÉ

JEUDI 13 JUILLET

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALES GPE EX.	23,66	155,20	+ 2,87
ALGECO #	83,25	546,08	+ 4,98
ALTEDIA	18,60	122,01	− 1,80
ALTEN (SVN)	152	997,05	− 0,65
APRIL S.A.#(	205	1344,71	− 0,49
ARKOPHARMA #	82,95	544,12	− 0,06
ASSUR.BQ.POP ◆	116	760,91	....
ASSYSTEM #	64	419,81	− 3,03
AUBAY	32,40	212,53	+ 1,73
BENETEAU CA#	88,90	583,15	+ 0,45
BOIRON (LY)# ◆	58,60	384,39	....
BOIZEL CHANO	57	373,90	....
BONDUELLE	19,15	125,62	+ 0,26
BQUE TARNEAU ◆	86,60	568,06	....
BRICE ◆	16,97	111,32	....
BRICORAMA #	48,90	320,76	+ 3,01
BRIOCHE PASQ ◆	88,20	578,55	....
BUFFALO GRIL	19,35	126,93	....
C.A. MIDI CC ◆	78,50	514,93	....
C.A. PARIS I	205,20	1346,02	− 2,29
C.A. SOMME C	72	472,29	+ 2,13
C.A.LOIRE/H. ◆	46	301,74	....
C.A.PAS CAL	142	931,46	+ 0,71
CEGEDIM #	79,25	519,85	+ 4,97
CERG-FINANCE	7,15	46,90	+ 8,50
CIE FIN.ST-H ◆	105,50	692,03	....
CNIM CA#	58,05	380,78	....
COFITEM-COFI ◆	52,50	344,38	....
CR.AG.SUD RH ◆	69,70	457,20	....
CROMETAL ◆	51	334,54	....
DECAN GROUPE ◆	41,14	269,86	....
DU PAREIL AU	38	249,26	....
ENTRELEC CB	54,80	359,46	− 0,18
ETAM DEVELOP	18,50	121,35	....
EUROP.EXTINC	25,15	164,97	− 6,16
EUROPEENNE C	85	557,56	+ 0,06
EXEL INDUSTR	44,50	291,90	....
EXPAND S.A	88	577,24	− 2,22
EXPLOIT.PARC ◆	117	767,47	....
FACTOR.EXDT ◆	175	1147,92	....
FINACOR	12,05	79,04	− 0,41
FINATIS(EX.L ◆	114,10	748,45	....
FININFO	31,40	205,97	+ 1,45
FLO (GROUPE)	36,42	238,90	+ 0,03
FOCAL (GROUP	82	537,88	+ 1,23
GENERALE LOC	108	708,43	− 0,46
GEODIS ◆	68	446,05	....
GFI INDUSTRI	24	157,43	+ 4,35
GO SPORT	65	426,37	− 2,99
GRAND MARNIE ◆	5900	38701,46	....
GROUPE BOURB ◆	56	367,34	....
GROUPE J.C.D	124	813,39	....
GUY DEGRENNE	22,50	147,59	− 2,17
GUYOMARC H N	41	268,94	....
HERMES INTL	149	977,38	....
HUREL DUBOIS	123,40	809,45	+ 0,33
HYPARLO #(LY	19,70	129,22	− 1,01
I.C.C.# ◆	35	229,58	....
IMS(INT.META	8,50	55,76	....
INFO REALITE	29,05	190,56	− 1,32
INTER PARFUM	62	406,69	....
IPO (NS) # ◆	54	354,22	....
JET MULTIMED	44,25	290,26	+ 0,80
L.D.C. ◆	83	544,44	....
LATECOERE #	88,50	580,52	....
LAURENT-PERR	30,30	198,75	− 2,26
LECTRA SYST	16,45	107,90	− 0,24
LOUIS DREYFU	12,90	84,62	− 0,31
LVL MEDICAL	46,90	307,64	+ 2,16
M6-METR.TV A	67,50	442,77	+ 1,50
MANITOU #	95	623,16	− 2,06
MANUTAN INTE	65,70	430,96	− 1,94
MARC ORIAN	53	347,66	− 2,75
MARIONNAUD P	103,20	676,95	− 0,77
MECATHERM #	28	183,67	− 1,06
NAF-NAF #	13,80	90,52	....
ONET # ◆	146	957,70	....
PETIT FOREST	46,20	303,05	+ 0,43
PIERRE VACAN	60,10	394,23	....
POCHET ◆	53	347,66	....
RADIALL #	128,50	842,90	....
RALLYE (LY)	66	432,93	+ 0,15
RODRIGUEZ GR	190	1246,32	− 0,21
RUBIS CA# EX	23,35	153,17	....
S.T. DUPONT	12	78,71	+ 4,35
SABATE SA #	37	242,70	+ 4,23
SECHE ENVIRO	59,05	387,34	− 2,64
SERVICES ET ◆	68	446,05	....
SIPAREX CROI	31	203,35	....
SODICE EXP.(◆	114	747,79	....
SOLERI ◆	204,50	1341,43	....

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 12 juillet**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,25	198,43	12/07
AGIPI ACTIONS (AXA)	33,04	216,73	12/07
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	164,41	1078,46	12/07
BNP ACTIONS FRANCE	207,34	1360,06	12/07
BNP ACT. MIDCAP EURO	196,38	1288,17	12/07
BNP ACT. MIDCAP FR.	59,51	390,36	12/07
BNP ACTIONS MONDE	235,57	1545,24	12/07
BNP ACTIONS PEA EURO	265,54	1741,83	12/07
BNP ÉP. PATRIMOINE	35,85	235,16	12/07
BNP ÉPARGNE RETRAITE	41,61	272,94	12/07
BNP MONÉ COURT TERME	2360,14	15481,50	12/07
BNP MONÉTAIRE C	889,17	5832,57	12/07
BNP MONÉTAIRE D	806,42	5289,77	12/07
BNP MONÉ PLACEMENT C	12986,71	85187,23	12/07
BNP MONÉ PLACEMENT D	11639,93	76352,94	12/07
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1785,55	11712,44	12/07
BNP MONÉ TRÉSORIE	147325,46	966391,67	12/07
BNP OBLIG. CT	161,30	1058,06	12/07
BNP OBLIG. LT	33,09	217,06	12/07
BNP OBLIG. MONDE	188,38	1235,69	12/07
BNP OBLIG. MT C	142,18	932,64	12/07
BNP OBLIG. MT D	132,99	872,36	12/07
BNP OBLIG. REVENUS	159,66	1047,30	12/07
BNP OBLIG. SPREADS	170,70	1119,72	12/07
BNP OBLIG. TRÉSOR	1837,97	12056,29	12/07
BNP SECT. IMMOBILIER	144,39	947,14	12/07
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	345,43	2265,87	11/07
BP OBLI HAUT REND.	110,28	723,39	11/07
BP MEDITERRANÉE DÉV.	130,47	855,83	11/07
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	309,06	2027,30	11/07
BP OBLIG. EUROPE	48,27	316,63	12/07
BP SÉCURITÉ	97124,32	637093,78	12/07
EUROACTION MIDCAP	219,16	1437,60	12/07
FRUCTI EURO 50	144,71	949,24	12/07
FRUCTIFRANCE C	115,30	756,32	11/07
FRUCTIFONDS FRANCE NM	439,93	2885,75	11/07
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	251,10	1647,11	11/07
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	475,57	3119,53	26/06
NORD SUD DÉVELOP. D	381,87	2504,90	11/07

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)

ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	64,16	420,86	12/07
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	90,07	590,82	12/07
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,36	153,23	12/07
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,60	266,32	12/07
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	59,63	391,15	12/07
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	55,71	365,43	12/07
ÉCUR. EXPANSION C	13906,25	91219,02	12/07
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,92	261,86	12/07
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	70,34	461,40	12/07
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	213,18	1398,37	12/07
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,44	1229,53	12/07
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	163,24	1070,78	12/07
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	268,23	1759,47	12/07
ÉPARCOURT-SICAV D	27,39	179,67	12/07
GÉOPTIM C	2117,27	13888,38	12/07
HORIZON C	622,53	4083,53	12/07
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,42	94,59	12/07
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,86	254,90	12/07
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,77	214,96	12/07
ÉCUREUIL VITALITÉ C	49,12	322,21	12/07

INDOCAM Asset Management — **CRÉDIT AGRICOLE** 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)

ATOUT CROISSANCE	592,29	3885,17	12/07
ATOUT FONCIER	333,19	2185,58	12/07
ATOUT FRANCE ASIE D	104,91	688,16	12/07
ATOUT FRANCE EUROPE	261,60	1715,98	12/07
ATOUT FRANCE MONDE	63,90	419,16	12/07
ATOUT FUTUR C	279,05	1830,45	12/07
ATOUT FUTUR D	258,42	1695,12	12/07
ATOUT SÉLECTION	143,44	940,90	12/07
COEXIS	321,12	2106,41	12/07
DIÈZE	500,73	3284,57	12/07
EURODYN	718,53	4713,25	12/07
INDICIA EUROLAND	161,45	1059,04	11/07
INDICIA FRANCE	563,34	3695,27	11/07
INDOCAM AMÉRIQUE	56,01	367,40	12/07
INDOCAM ASIE	28,30	185,64	12/07
INDOCAM MULTI OBLIG	159,75	1047,89	12/07
INDOCAM ORIENT C	45,83	300,63	12/07
INDOCAM ORIENT D	40,83	267,83	12/07
INDOCAM UNIJAPON	229,14	1503,06	12/07
INDOCAM STR. 5-7 C	319,31	2094,54	12/07
INDOCAM STR. 5-7 D	210,01	1377,58	12/07
OBLIFUTUR C	92,39	606,04	12/07
OBLIFUTUR D	79,52	521,62	12/07
REVENU-VERT	169,70	1113,16	12/07
UNIVERS ACTIONS	75,27	493,74	12/07
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,15	256,81	12/07
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	387,87	2544,26	11/07
MASTER ACTIONS	59,78	392,13	10/07
MASTER OBLIGATIONS	29,36	192,59	10/07
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,33	153,03	11/07
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,38	146,80	11/07
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,91	137,16	11/07
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,56	128,31	11/07
OPTALIS EXPANSION C	20,42	133,95	11/07
OPTALIS EXPANSION D	20,28	133,03	11/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,86	117,15	11/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,14	105,87	11/07
PACTE SOL. LOGEM.	75,40	494,59	11/07
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,34	527	11/07
UNIVAR C	182,98	1200,27	15/07
UNIVAR D	182,98	1200,27	15/07

CIC Crédit Industriel et Commercial

CIC FRANCIC	45,84	300,69	11/07
CIC FINUNION	163,58	1073,01	11/07
CICAMONDE	40,34	264,61	11/07
CONVERTICIC	95,17	624,27	11/07
EPARCIC	814	5339,49	11/07
EUROCIC LEADERS	565,03	3706,35	07/07
EUROPE RÉGIONS	75,06	492,36	07/07
FRANCIC PIERRE	34,26	224,73	11/07
MENSUELCIC	1423,77	9339,32	11/07
OBLICIC MONDIAL	684,57	4490,48	11/07
OBLICIC RÉGIONS	169,48	1111,72	07/07
RENTACIC	24,08	157,95	11/07
UNION AMÉRIQUE	769,93	5050,41	11/07

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

EURCO SOLIDARITÉ	214,90	1409,65	12/07
LION 20000 C/3 11/06/99	935,42	6135,95	12/07
LION 20000 D/3 11/06/99	834,58	5474,49	12/07
SICAV 5000	231,41	1517,95	12/07
SLIVAFRANCE	408,54	2679,85	12/07
SLIVARENTE	38,68	253,72	12/07
SLIVINTER	208,44	1367,28	12/07
TRILION	738,10	4841,62	12/07
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	236,88	1553,83	12/07
ACTILION DYNAMIQUE D *.	228,12	1496,37	12/07
ACTILION PEA DYNAMIQUE	100,12	656,74	12/07
ACTILION ÉQUILIBRE C *	202,97	1331,40	12/07
ACTILION ÉQUILIBRE D *	193,92	1272,03	12/07
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	215,31	1412,34	15/06
ACTILION PRUDENCE C *	178,38	1170,10	12/07
ACTILION PRUDENCE D *	170,19	1116,37	12/07
INTERLION	214,75	1408,67	12/07
LION ACTION EURO	128,51	842,97	12/07
LION PEA EURO	128,40	842,25	12/07

Crédit Mutuel FINANCE

CM EURO PEA	30,91	202,76	12/07
CM EUROPE TECHNOL.	9,73	63,82	12/07
CM FRANCE ACTIONS	49,78	326,54	12/07
CM MID. ACT. FRANCE	40,26	264,09	12/07
CM MONDE ACTIONS	434,87	2852,56	12/07
CM OBLIG. LONG TERME	101,37	664,94	12/07
CM OPTION DYNAM.	39,14	256,74	12/07
CM OPTION ÉQUIL.	55,74	365,63	12/07
CM OBLIG. COURT TERME	153,66	1007,94	12/07
CM OBLIG. MOYEN TERME.	311,83	2045,47	12/07
CM OBLIG. QUATRE	160,10	1050,19	12/07
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,78	123,19	12/07

LCF E. DE ROTHSCHILD

AMÉRIQUE 2000	169,56	1112,24	11/07
ASIE 2000	106,89	701,15	12/07
NOUVELLE EUROPE	293,65	1926,22	11/07
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3313,24	21733,43	10/07
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3200,60	20994,56	10/07
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	340,09	2230,84	10/07
ST-HONORÉ FRANCE	71,66	470,06	12/07
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	75,95	498,20	12/07
ST-HONORÉ PACIFIQUE	160,24	1051,11	12/07
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	249,12	1634,12	12/07
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	402,61	2640,95	12/07
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	124,79	818,57	11/07

LEGAL & GENERAL BANK

SÉCURITAUX	299,72	1966,03	11/07
STRATÉGIE IND. EUROPE	282,37	1852,23	11/07
STRATÉGIE RENDEMENT	334,28	2192,73	11/07

LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)

ADDILYS C	101,48	665,67	12/07
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	32,43	212,73	12/07
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	31,80	208,59	12/07
AMPLITUDE EUROPE C	46,81	307,05	12/07
AMPLITUDE EUROPE D	45,44	298,07	12/07
AMPLITUDE MONDE C	329,72	2162,82	12/07
AMPLITUDE MONDE D	298,42	1957,51	12/07
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27,79	182,29	12/07
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,96	176,85	12/07
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	60,22	395,02	12/07
ÉLANCIEL EURO D PEA	144,67	948,97	12/07
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	46,47	304,82	12/07
GÉOBILYS C	109,12	715,78	12/07
GÉOBILYS D	100,38	658,45	12/07
INTENSYS C	19,47	127,71	12/07
INTENSYS D	16,91	110,92	12/07
KALEIS DYNAMISME C	268,54	1761,51	12/07
KALEIS DYNAMISME D	263,15	1726,15	12/07
KALEIS DYNAMISME FR C	99,21	650,77	12/07
KALEIS ÉQUILIBRE C	215,59	1414,18	12/07
KALEIS ÉQUILIBRE D	210,31	1379,54	12/07
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,65	1257,14	12/07
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,51	1223,43	12/07
KALEIS TONUS C	99,25	651,04	12/07
LATITUDE C	24,41	160,12	12/07
LATITUDE D	20,87	136,90	12/07
OBLITYS D	103,95	681,87	12/07
PLÉNITUDE D PEA	53,61	351,66	12/07
POSTE GESTION C	2474,10	16229,03	12/07
POSTE GESTION D	2267,25	14872,19	12/07
POSTE PREMIÈRE SI	6730,20	44147,22	12/07
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39762,34	260823,85	12/07
POSTE PREMIÈRE 2-3	8439,64	55360,41	12/07
REVENUS TRIMESTR. D	771,54	5060,97	12/07
THÉSORA C	173,24	1136,38	12/07
THÉSORA D	146,71	962,35	12/07
TRÉSORYS C	44702,75	293230,82	12/07
SOLSTICE D	354,78	2327,20	12/07
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,37	553,43	12/07
POSTE EUROPE D	80,96	531,06	12/07
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	180,99	1187,22	12/07
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	169,70	1113,16	12/07

SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)

CADENCE 1 D	153,23	1005,12	12/07
CADENCE 2 D	153,36	1005,98	12/07
CADENCE 3 D	151,36	992,86	12/07
CONVERTIS C	269,83	1769,97	12/07
CONVERTIS D	263,66	1729,50	12/07
INTEROBLIG C	54,09	354,81	12/07
INTERSÉLECTION FR. D	97,92	642,31	12/07
SÉLECT DÉFENSIF C	193,11	1266,72	12/07
SÉLECT DYNAMIQUE C	299	1961,31	12/07
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	188,48	1236,35	12/07
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	196,85	1291,25	12/07
SÉLECT PEA 1	270,86	1776,73	12/07
SG FRANCE OPPORT. C	568,45	3728,79	12/07
SG FRANCE OPPORT. D	532,25	3491,33	12/07
SOGENFRANCE C	642,88	4217,02	12/07
SOGENFRANCE D	579,34	3800,22	12/07
SOGEOBLIG C	103,01	675,70	12/07
SOGÉPARGNE D	44,72	293,34	12/07
SOGEPEA EUROPE	303,13	1988,40	12/07
SOGINTER C	99,63	653,53	12/07
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	23,23	152,38	11/07
DÉCLIC ACTIONS FRANC	67,64	443,69	11/07
DÉCLIC ACTIONS INTER.	54,15	355,20	11/07
DÉCLIC BOURSE PEA	64,34	422,04	11/07
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,74	122,93	11/07
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,85	110,53	11/07
DÉCLIC PEA EUROPE	31,57	207,09	11/07
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	83,37	546,87	11/07
SOGINDEX FRANCE C	731,45	4798	11/07
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

TOUR DE FRANCE Après une journée de repos, le peloton du Tour de France devait se lancer jeudi 13 juillet à l'assaut du mont Ventoux dans des conditions météorologiques que l'on annonçait défavorables et au terme d'une étape de 149 km dont le départ a été donné de Carpentras. ● RICHARD VIRENQUE semble être l'un des rares à

estimer qu'il est encore possible de déboulonner Lance Armstrong, solide maillot jaune. ● LE FRANÇAIS espère que les grimpeurs mettront à profit les étapes alpestres, à partir du samedi 15, pour tenter de déstabiliser l'Américain. ● VENDREDI, la 13e étape conduira le peloton d'Avignon à Draguignan par un parcours vallonné de 185 km.

Les protagonistes du Tour ont fait un bilan provisoire avant l'acte II

A la veille de s'attaquer, jeudi 13 juillet, au mont Ventoux et d'enchaîner avec les étapes alpestres, le peloton a profité de la journée de repos pour faire ses comptes

CARPENTRAS (Vaucluse)
de notre envoyé spécial

Jeudi 13 juillet, au lendemain de la première journée de repos, la Grande Boucle devait entrer dans sa seconde partie. Avec une reprise corsée. Après l'arrivée au sommet du mont Ventoux, jeudi, et une étape qui ne devrait pas vraiment être de transition, vendredi entre Avignon et Draguignan, le peloton enchaînera avec deux grandes étapes alpestres, parsemées de lieux mythiques : de Draguignan à Briançon, samedi 15 juillet, via les cols d'Allos, de Vars et d'Izoard, puis de Briançon à Courchevel, dimanche 16 juillet, par les cols du Galibier et de la Madeleine. Le premier acte s'est clos sur un constat net : l'Américain Lance Armstrong (US Postal) est plus que jamais le premier candidat à sa propre succession. Lors de la seule étape pyrénéenne inscrite au menu de cette 87e édition du Tour, dont l'arrivée était jugée au sommet d'Hautacam, il a asséné à ses rivaux *« un gros coup de bâton »*, pour reprendre les termes du Suisse Laurent Dufaux (Saeco), 4e à Paris en 1999 et aujourd'hui 98e à plus de 40 minutes de l'Américain.

S'ils ne sont pas aussi mal lotis, ceux qui avaient été désignés, à la veille du départ de Poitiers, comme têtes d'affiche potentielles accusent néanmoins de lourds débours. A commencer par les anciens vainqueurs du Tour. Le grimpeur italien Marco Pantani (Mercatone Uno) est ainsi classé 24e à plus de 10 minutes de Lance Armstrong.

PRÉTENDANTS DÉÇUS

Dominé sur son terrain de prédilection, la montagne, il n'est certes revenu à la compétition qu'en mai, après un an d'inactivité consécutif à son éviction du Tour d'Italie 1999 en raison d'un hématocrite (taux de globules rouges) trop élevé qui laissait suspecter un recours à l'érythropoïétine (EPO).

Quasi absent des compétitions jusqu'en juin, battu lors du contre-la-montre initial à Poitiers, lâché à Hautacam, l'Allemand Jan Ullrich (Telekom) compte un peu plus de 4 minutes de retard sur le maillot jaune. Il est malgré tout l'actuel dauphin de Lance Armstrong au classement général. Respectivement deuxième et troisième du Tour 1999, le Suisse Alex Zülle (Banesto) et l'Espagnol Fernando Escartin (Kelme) se classent, quant à eux, aux 14e et 17e rangs, à plus de 7 minutes d'Armstrong. L'Espagnol Abraham Olano (Once) occupe quant à lui la 13e place.

Les Français évoluant dans des équipes étrangères, Richard Virenque (Polti) et Laurent Jalabert (Once), ont également plié. Le premier, 11e au général, se situe à un peu moins de 7 minutes de celui qu'il compare à *« un avion »*. Le second, qui estime n'avoir *« pas monté la même côte »* que le coureur américain, a une nouvelle fois buté sur la haute montagne et, 18e , totalise un retard supérieur à 8 minutes.

Des « surprises », la première partie du Tour en a réservé quelques autres. Ainsi en va-t-il de la 4e place au classement général (à plus de 5 minutes de Lance Armstrong) du Belge Marc Wauters. Au-delà de la performance de ce coureur de trente et un ans, révélation tardive (il n'avait guère brillé jusqu'à sa victoire dans Paris-Tours en 1999), c'est aussi son équipe, la formation néerlandaise Rabobank, qui s'est distinguée : trois victoires d'étapes au total, dont deux pour Erik Dekker, un coureur qui a été interdit de Mondial en octobre 1999 à Vérone (Italie) et mis au repos quinze jours pour cause d'hématocrite anormalement élevé.

Le Français Christophe Moreau peut lui aussi prétendre émarger dans la catégorie des révélations : ayant devancé Jan Ullrich et Marco Pantani à Hautacam, il est troisième au classement général (à un peu plus de 5 minutes du maillot jaune). Le Belfortain était l'un des protagonistes de l'« affaire Festina » en 1998, ce qui lui a valu six mois de suspension pour dopage. Il dit *« avoir toujours la même puissance »* et se sentir désormais *« libéré »*.

FRANÇAIS EN DEMI-TEINTE

Son équipe, Festina, qui a opté pour un encadrement (directeur sportif, médecin, etc.) totalement espagnol sur ce Tour, fait elle aussi un début d'épreuve remarqué, plaçant quatre coureurs dans les trente premiers du classement général. Score que seules les équipes espagnoles Kelme et Once peuvent prétendre égaler pour la première, ou dépasser pour la seconde : la formation de Laurent Jalabert comptait, avant l'étape du Ventoux, cinq coureurs dans les trente premiers.

Le bilan pour les autres formations françaises que Festina est très mitigé. Certes, Cofidis, grâce à l'Ecossais David Millar (en jaune au début du Tour durant trois jours), peut considérer avoir rempli sa mission, même si son leader désigné, le Belge Frank Vandenbroucke, a déjà plié bagage. AG2R Prévoyance a elle aussi trouvé motif à satisfaction : une étape avec Christophe Agnolutto.

Pour le reste, Crédit agricole, à travers l'Allemand Jens Voigt et le Français Fabrice Gougot, et La Française des jeux, avec les Français Emmanuel Magnien et Xavier Jan, ont bien animé quelques étapes. Mais pour ne récolter que des places d'honneur. *« Les Français ne sont ni plus mauvais ni meilleurs que les années passées »*, a cependant assuré Laurent Jalabert au quotidien *L'Equipe*, mercredi 12 juillet. Dans ce cas, pourquoi s'en faire ?

Philippe Le Cœur

Armstrong et le Tour : l'amour vache

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial

Pour ses comparses du peloton, Lance Armstrong est *« un extraterrestre »* ou *« un avion »*. *« Quand on le voit, on se demande ce qu'on fait là »*, s'exclamait Laurent Jalabert au soir de la démonstration du maillot jaune dans la grande étape pyrénéenne, lundi 10 juillet. Cet homme, dont l'expression du visage varie aussi peu dans la douleur de l'effort que dans la joie de la victoire, est une énigme. Sa victoire dans le Tour de France 1999, quelques mois après avoir surmonté un cancer d'un testicule, lui avait valu le respect du public, mais sur les routes du Tour, sa présence ne suscite pas de grandes manifestations de sympathie, à peine quelques pancartes d'encouragements.

Lance Armstrong éprouve les mêmes sentiments contrastés pour la Grande Boucle. Il aime le Tour de France, mais lui voue un amour vache. Il entretient avec cette épreuve la même relation ambiguë qu'il a eue avec l'Europe lors de ses premiers séjours passés loin de son Texas natal. *« Cette course, la plus longue du monde, mais aussi tour à tour la plus exaltante, la plus désespérante, la plus potentiellement tragique, est une métaphore de la vie »*, explique le coureur de l'US Postal dans un livre récent, *Il n'y a pas que le vélo dans la vie* (Albin Michel, 342 p., 125 F). *« Elle impose au coureur toutes les épreuves imaginables* (...) *et surtout une profonde remise en question.* (...) *Le Tour n'est pas une course cycliste, pas du tout. C'est un test. Un test physique, un test mental et même un test moral. »*

Du Tour 1999, celui de son come-back retentissant, Lance Armstrong retient ses victoires coups de tonnerre, à Metz dans un contre-la-montre et à Sestrières dans une grande étape de montagne : des *« étranges expériences, où mon corps ne semblait plus m'appartenir »*.

PLUS DE CRAINTE

Depuis sa rencontre avec Eddy Merckx, il ne voulait plus *« simplement gagner, mais gagner dans un certain style »*. Il se rêvait héros universel, il n'a pas digéré les *« accusations ahurissantes de la presse française »*, qui l'a soupçonné de dopage, ni les contrôles sanguins, *« l'aspect le plus avilissant du Tour »*.

Un an plus tard, il n'a rien oublié. Il paraît toujours sûr de son fait. Après avoir vaincu la peur de la maladie, qui l'avait laissé *« humilié »* et *« humanisé »*, il ne redoute plus rien ni personne sur le Tour, ou presque. Un seul de ses adversaires lui inspire encore un brin de méfiance : *« Alex Zülle, un Suisse, costaud, infatigable... ma hantise »*.

Eric Collier

« Je suis Richard Virenque »

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial

Neuf Tours de France, cinq titres de meilleur grimpeur, une fois évincé et toujours adulé : tout peut lui arriver, le meilleur comme le pire, mais rien ne change. A trente ans, Richard Virenque reste le « fiancé » que la France de juillet s'est mise à aimer voilà maintenant neuf ans et auquel elle pardonne tout. Les frasques et les échecs, les mensonges et les trahisons, qu'importe ! Le lien passionnel entre ce coureur aux victoires plutôt rares et ces foules estivales résiste à toutes les épreuves. Contrairement à ses condisciples qui partagent avec lui le statut de champion, ce grand gamin au sourire espiègle, aux yeux rieurs et aux joues creusées n'a pas besoin de réussir pour emporter les acclamations. Il lui suffit d'être là et de se montrer à bon escient.

Richard Virenque, maillot jaune et rouge de la Polti sur les épaules est bien là, sur ce 87e Tour de France. Nettement plus discret, plus en retrait que les années précédentes, il affiche une sérénité jusque-là inédite. *« Peut-être l'âge,* dit-il. *J'ai trente ans. J'ai mûri. Je me sens bien. »* Cette année, il est arrivé à la Grande Boucle sur la pointe des pieds. Ses rendez-vous - comptés - avec la presse ne déclenchent plus ces terribles bousculades, même si les amateurs d'autographes se pressent toujours devant l'entrée des hôtels qui l'accueillent. L'ancien leader des Festina, éternel candidat aux épopées montagnardes, roule au milieu du peloton depuis près de deux semaines, et c'est à peine si on l'a remarqué.

« J'ESSAIERAI D'ATTAQUER »

Bien sûr, ses admirateurs envahissent toujours autant le bord des routes et s'enthousiasment toujours aussi bruyamment. Bien sûr, dans le brouillard des cols pyrénéens, on l'a vu se dresser sur ses pédales et partir, tel un chevalier, à l'assaut de ces cimes qu'il rêve tant de conquérir. *« Chaque fois qu'il y aura des étapes de montagne, j'essaierai d'attaquer*, rappelle-t-il, comme pour montrer qu'il demeure ce personnage haut en panache. *Lundi, dans la montée d'Hautacam, je n'ai pas pu réagir à l'offensive d'Armstrong parce que j'étais parti dans l'Aubisque, après être revenu sur le peloton suite à une crevaison dans Marie-Blanque. Lui, il avait passé la journée à l'abri. Mais le Tour ne fait que commencer. »* Indécrottable Virenque. Il est venu ici après une sorte d'exil et trois mois avant le procès d'une affaire de dopage qui l'a placé au cœur d'une épouvantable tourmente, mais rien ne semble affecter son moral. Le maillot jaune ? *« Armstrong est très fort. Mais si le soleil revient dans les étapes comme celle de Courchevel où les cols s'enchaînent, je peux encore revenir au général*, espère-t-il. *J'ai toujours dit que, cette année, je concentrerai tout sur le Tour. Je m'y suis préparé. »*

Esprit de revanche ? Même pas. *« Je suis Richard Virenque. Toutes les performances que je réalise depuis neuf ans, prendre la course en main, mettre le feu, tout ça, c'est moi. C'est ma façon de faire et de voir les choses. Ce n'est pas les aléas des dernières années qui m'ont bouleversé. »* C'est certain, Richard Virenque est un battant. Son désir de ne pas décevoir et de rester fidèle à son image le nourrit d'une énergie qui le galvanise peut-être autant que les produits utilisés dans l'équipe Festina, quand il en était le leader.

Yves Bordenave

CLASSEMENTS

● Classement général
1. Lance Armstrong (EU/USP), 44 h 35 min 22 s ; 2. Ullrich (All./TEL), à 4 min 14 s ; 3. Moreau (Fr./FES), à 5 min 10 s ; 4. Wauters (Bel./RAB), à 5 min 18 ; 5. Luttenberger (Aut./ONC), à 5 min 21 s ; 6. Beloki (Esp./FES), à 5 min 23 s ; 7. Beltran (Esp./MAP), à 5 min 44 s ; 8. Ochoa (Esp./KEL), à 6 min 13 s ; 9 Jimenez (Esp./BAN), à 6 min 21 s ; 10. Casero (Esp./FES), à 6 min 55 s ; 11. Virenque (Fr./PLT), à 6 min 59 s ; 12. Bartoli (It./MAP), à 7 min 9 s ; 13. Olano (Esp./ONC), à 7 min 15 s ; 14. Zülle (Sui./BAN), à 7 min 22 s ; 15. Heras (Esp./KEL), à 7 min 33 s ; 16. Boogerd (PB/RAB), à 7 min 33 s ; 17. Escartin (Esp./KEL) à 7 min 34 s ; 18. Jalabert (Fr./ONC), à 8 min 1 s ; 19. Mancebo (Esp./BAN), à 8 min 7 s ; 20. Nardello (It./MAP), à 8 min 48 s ; 21. Mattan (Bel./COF), à 9 min 51 s ; 22. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 9 min 52 s ; 23. Casas (Esp./FES), à 10 min 19 s ; 24. Pantani (It./MER), à 10 min 34 s ; 25. Serrano (Esp./ONC), à 11 min 32 s ; 26. Vinokourov (Kzk./TEL), à 11 min 39 s ; 27. Guerini (It./TEL), à 11 min 41 s ; 28. Etxebarria (Esp./ONC), à 11 min 58 s ; 29. Hamilton (EU/USP), à 12 min 13 s ; 30. Botero (Col./KEL), à 12 min 15 s ; etc.

● Classement par points
1. Erik Zabel (All./TEL), 189 pts ; 2. Wüst (All./FES), 152 ; 3. Steels (Bel./MAP), 111 ; 4. Vainsteins (Let./VIN), 102 ; 5. Dekker (PB/RAB), 101 ; 6. Magnien (Fr./FDJ), 84 ; 7. Zanini (It./MAP), 81 ; 8. McEwen (Aus./FAR), 75 ; 9. Durand (Fr./LOT), 67 ; 10. Piziks (Let./MCJ), 64 ; etc.

● Classement de la montagne
1. Javier Ochoa (Esp./KEL), 148 pts ; 2. Botero (Col./KEL), 84 ; 3. Mattan (Bel./COF), 83 ; 4. Virenque (Fr./PLT), 72 ; 5. Dekker (PB/RAB), 58 ; 6. Mancebo (Esp./BAN), 56 ; 7. Beltran (Esp./MAP), 49 ; 8. Jimenez (Esp./BAN), 42 ; 9. Armstrong (EU/USP), 35 ; 10. Durand (Fr./LOT), 32 ; Escartin (Esp./KEL), 32 ; Heras (Esp./KEL) ; etc.

● Classement des jeunes
1. Francisco Mancebo (Esp./BAN) ; 44 h 43 min 29 s ; 2. Millar (GB/COF), à 4 min 13 s ; 3. Canada (Esp./ONC), à 6 min 22 s ; 4. Niermann (All./RAB), à 7 min 58 s ; 5. Trentin (It./VIN), à 13 min 40 s ; 6. Commesso (It./SAE), à 20 min 36 s ; 7. Joachim (Lux./USP), à 34 min 20 s ; 8. Moncoutié (Fr./COF), à 35 min 3 s ; 9. Backstedt (Sue./CA), à 36 min 39 s ; 10. Klier (All./FAR), à 37 min 17 s ; etc.

JEAN-PAUL PELISSIER/REUTERS

« Armstrong, tu te fends la poire... »

Dans sa chanson, Claude Nougaro évoquait le célèbre trompettiste américain. Le sourire de son homonyme cycliste est d'autant plus remarquable qu'il ne fait que de rares apparitions. Le leader du Tour de France, dans la « sortie » d'entraînement traditionnelle qui occupe une partie de la journée de repos, semblait enclin à la plaisanterie, comme ici, avec son coéquipier d'US Postal George Hincapie (à droite). Un moment de répit avant de reprendre l'affrontement avec le parcours, son dernier adversaire.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Marie-José Pérec a confirmé qu'elle honorerait sa sélection** sur 400 m au sein de l'équipe de France pour la Coupe d'Europe, qui se déroulera samedi 15 et dimanche 16 juillet à Gateshead (Grande-Bretagne). La championne olympique avait disputé le 8 juillet à Nice son premier 400 m depuis 1996. Stéphane Diagana, blessé aux abdominaux, est forfait sur 400 m haies.

■ **TENNIS : John McEnroe pourrait disputer le double** de la demi-finale de Coupe Davis qui doit opposer les Etats-Unis à l'Espagne du 21 au 23 juillet à Santander (Espagne). Le capitaine de l'équipe des Etats-Unis, âgé de 41 ans, s'est inscrit sur la liste des joueurs sélectionnés, à la suite des forfaits d'Andre Agassi et de Pete Sampras.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 56** effectués mercredi 12 juillet . **Premier tirage :** 10, 13, 20, 22, 44, 47 ; numéro complémentaire : 48. Rapports pour 6 numéros : 1 787 935 F (272 568 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 121 795 F (18 567 €) ; 5 numéros : 6 440 F (981 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 268 F (40,85 €) ; 4 numéros : 134 F (20,42 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). **Second tirage :** 2, 9, 11, 12, 41, 45 ; numéro complémentaire : 32. Pas de gagnant pour 6 numéros. 5 numéros et le complémentaire : 180 070 F (27 451 €) ; 5 numéros : 4 750 F (724 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 218 F (33,23 €) ; 4 numéros : 109 F (16,61 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,65 €) ; 3 numéros : 12 F (1,82 €).

L'escadrille spatiale Cluster renaît de ses cendres

Détruits dans l'explosion de la première Ariane-5, les quatre satellites d'observation solaire sont lancés par deux fusées Soyouz

CE MARDI 4 juin 1996, à Kourou, le premier exemplaire du nouveau lanceur européen Ariane-5 décolle enfin. Pour ce tir de qualification, la fusée emporte sous sa coiffe quatre satellites scientifiques de l'Agence spatiale européenne (ESA), tous identiques, appelés Cluster. Ils doivent évoluer de conserve dans l'espace afin d'étudier en détail les interactions entre la magnétosphère terrestre et les particules émises par le Soleil. Le vol 501 est une aubaine : puisqu'il s'agit d'un tir d'essai, les quatre passagers sont emportés à titre gracieux.

Henri Rème, chercheur au Centre d'études spatiales du rayonnement (unité propre du CNRS hébergée par l'université Paul-Sabatier de Toulouse, où M. Rème enseigne la physique) et responsable d'un des principaux instruments de Cluster, le spectromètre à ions, assistait au tir à l'extérieur du Centre spatial guyanais : *« Je voyais parfaitement bien le départ*, se souvient-il, *mais cela n'a pas duré longtemps : la fusée a explosé au bout d'une quarantaine de secondes. On nous a donné des masques à gaz, on nous a évacués en car, et c'est là que j'ai réalisé la catastrophe. Tous les chercheurs qui s'étaient investis dans le projet, certains depuis une vingtaine d'années, ont ressenti une très grande tristesse. »* La mission n'était pas couverte par une assurance. L'histoire s'avère d'autant plus cruelle que Cluster ne devait pas être lancé lors du vol 501, mais du 502. Le développement d'Ariane-5 ayant pris du retard, l'ESA, maître d'œuvre des Cluster, décida de prendre le premier vol pour ne pas perdre de temps, synonyme de surcoût.

Après le désastre, l'abattement des chercheurs ne fut que de courte durée. Réunis le jour même par Roger-Maurice Bonnet, le directeur des programmes scientifiques de l'ESA, ils se souvinrent qu'il existait un cinquième engin, le modèle de rechange, la roue de secours en quelque sorte. Il fut aussitôt baptisé Phœnix, car – et il s'agissait d'une évidence pour la communauté scientifique – Cluster devait absolument renaître de ses cendres. Avant que le savoir-faire ne disparaisse, que les équipes ne partent sur d'autres projets, il fallait reconstruire au plus vite trois autres engins pour reconstituer le quatuor céleste. Mais pas au même prix. L'ESA mit la main à la poche, fusionna deux autres missions (First-Planck) et choisit de lancer Cluster-2 en deux fois sur les nouvelles fusées Soyouz-Frégate de la compagnie franco-russe Starsem. Pour un prix de 312 millions d'euros (plus de 2 milliards de francs), dont 65 millions d'euros pour les deux lancements, alors que la première mission, à conditions économiques équivalentes, avait coûté 517 millions d'euros (3,4 milliards de francs).

DES SECRETS À LIVRER

Le premier tir doit avoir lieu samedi 15 juillet, le second mercredi 9 août, tous deux du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan). Les Soyouz-Frégate ont fait leurs preuves par deux fois seulement. On espère que cela suffira. Si l'un des deux tirs échouait, la mission perdrait la plus grande partie de son intérêt. *« L'important, c'est le fait qu'il y ait quatre satellites,* explique Henri Rème. *Jusqu'ici, on avait obtenu des mesures sur, au plus, deux points. Avec quatre satellites volant en formation et dotés des mêmes instruments, nous aurons une vue en trois dimensions des phénomènes à l'œuvre dans la magnétosphère, et cela permettra de séparer les variations des flux de particules dans le temps des variations dans l'espace. »*

Grâce aux onze instruments embarqués sur chacun des quatre Cluster, la magnétosphère pourrait enfin livrer certains de ses secrets. Car on n'a jamais pu étudier en détail cette zone d'influence du champ magnétique terrestre – dû aux courants électriques circulant dans le noyau de notre planète –, qui joue un très important rôle de barrière contre le vent de particules chargées (électrons, protons et ions hélium) émises par notre étoile. A environ dix rayons terrestres de nous en direction du Soleil se joue un silencieux et permanent bras de fer. Le vent solaire y rencontre la magnétosphère, qui l'écarte telle l'étrave d'un navire fendant l'eau. Notre planète reste donc bien à l'abri, protégée de la plupart des particules par ce bouclier invisible. Elle est en cela similaire à Mercure, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Des planètes visitées par des sondes spatiales (toutes sauf la lointaine Pluton), seules Vénus et Mars sont dépourvues de magnétosphère.

Cependant, cette zone d'interaction n'est pas figée. Parce que la pression du vent solaire varie selon l'activité de notre étoile – qui suit des cycles de onze ans. Mais aussi parce que parviennent de temps à autre les uppercuts que sont les éruptions solaires et les éjections de masse coronale, véritables bouffées de chaleur du Soleil. Tous ces mouvements dynamiques modifient en permanence le volume de la magnétosphère et produisent parfois des effets spectaculaires à la surface de la Terre : orages géomagnétiques ou aurores boréales et australes.

Le fait que la mission Cluster, dont la durée de vie prévue est de deux ans, ne parte qu'en l'an 2000, au moment du maximum d'activité solaire, n'est finalement pas une si mauvaise chose. Elle devrait ainsi avoir la chance d'observer un certain nombre d'événements violents, tant de l'intérieur que de l'extérieur de la magnétosphère, en raison de son orbite fortement elliptique. Par ailleurs, certains scientifiques profiteront de l'occasion pour corréler les données de Cluster à celles qu'envoie le satellite d'observation du Soleil Soho, lancé en 1995, de façon à voir à la fois les phénomènes-sources et leurs effets, quelques jours plus tard.

Pierre Barthélémy

L'environnement proche de la Terre sondé par un quatuor céleste

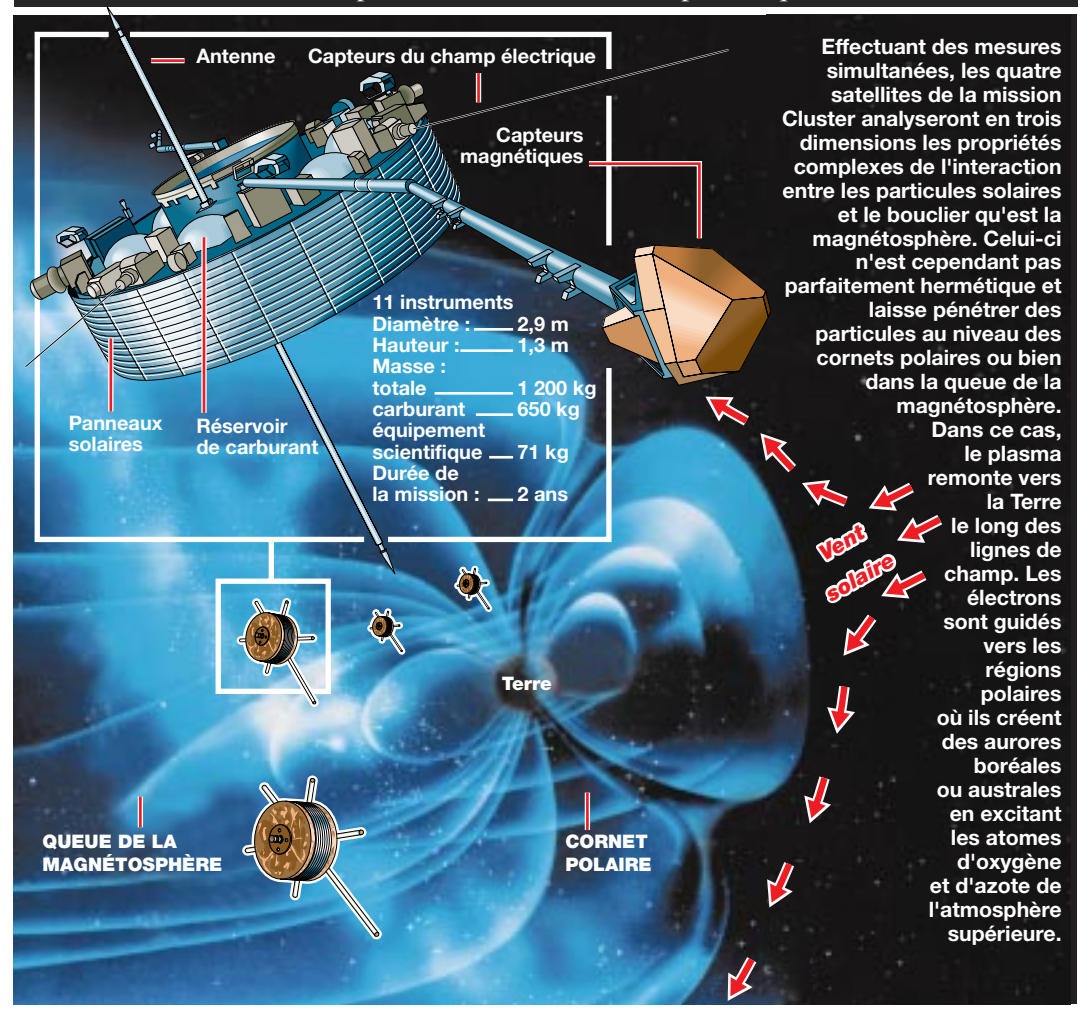

Source : GN/ESA

La météo interplanétaire, une discipline en plein essor

LES MÉFAITS du Soleil n'équivaudront jamais à ses bienfaits. Il ne faut pas les croire nuls pour autant. Ainsi, le 13 mars 1989, lors du précédent pic d'activité solaire, un des plus intenses orages géomagnétiques jamais enregistrés priva d'électricité toute la province du Québec, où 6 millions d'habitants furent plongés dans l'obscurité totale pendant plusieurs heures. Un exemple parmi tant d'autres des conséquences terrestres qu'entraînent les événements à particules, lorsqu'ils sont particulièrement violents et prennent en défaut les défenses naturelles de la planète.

La liste est longue, qu'énumère un rapport de 1998 du Centre national d'études spatiales (CNES). C'est que les agences spatiales du monde entier sont concernées au premier chef par ces problèmes. *« Nous utilisons de plus en plus l'espace,* dit ce rapport. *Des centaines de satellites, désormais sur des orbites plus sensibles, sont aujourd'hui en fonctionnement, fréquemment en situation-clé au cœur de grands réseaux de recueil ou de distribution d'informations. De plus, ils sont fabriqués avec des composants de plus en plus miniaturisés, ce qui les rend vulnérables comme jamais auparavant. »* Deux stratégies opposées peuvent s'appliquer pour protéger les satellites : les fabriquer avec des composants dits « durcis », c'est-à-dire protégés ; ou bien les mettre momentanément hors service en cas d'alerte, pour les positionner de façon qu'ils soient moins vulnérables. Il faudra, dans ce dernier cas, disposer de prévisions « météorologiques » sur l'environnement terrestre ; une discipline naissante qui devrait s'appuyer sur les futurs modèles physiques découlant notamment des observations de Cluster.

Dans un proche avenir, le recours à la « météo » de l'espace pourrait être crucial pour les astronautes. Non pas tant pour les futurs habitants de la station spatiale internationale, dont l'orbite est relativement rapprochée de la Terre, mais pour ceux qui s'extrairont du cocon magnétique protecteur afin de retourner sur la Lune ou de s'en aller vers Mars. Ainsi, rappelle le rapport du CNES, *« entre les missions Apollo 16 et Apollo 17, très exactement le 4 août 1972, eut lieu une très importante éruption de protons solaires. La dose reçue (au niveau de la Lune) s'élevait à 7 sieverts/heure, à son maximum. Malgré le blindage du module lunaire, les astronautes qui se seraient trouvés malencontreusement en mission à ce moment-là auraient reçu une dose intégrée de 15 sieverts, dose très probablement mortelle. »* Or, dans le cas d'un voyage sur Mars, le risque d'irradiation *« est le même que pour le voyage Terre-Lune. Mais la durée du voyage est cent fois plus longue ».* La nécessité d'un sarcophage – tant dans le vaisseau que dans la base – ainsi que d'une alerte au moins une heure avant le flux, n'est plus à démontrer.

Plus près de nous, la météorologie spatiale pourrait concerner des domaines fort divers, comme la prévention d'une trop grande exposition du personnel navigant des compagnies aériennes aux particules chargées, surtout pour ce qui concerne les vols supersoniques, dont le trajet passe plus haut dans l'atmosphère. Utilisées par les militaires et par certaines chaînes de radio, les communications dans la bande haute fréquence (improprement appelée ondes courtes), qui dépendent de la réflexion des signaux par l'ionosphère terrestre,

Le 13 mars 1989, un des plus intenses orages géomagnétiques jamais enregistrés priva d'électricité toute la province du Québec

peuvent aussi être perturbées, voire coupées, lors d'événements à particules. Un exemple célèbre est celui d'Air Force One, l'avion transportant le président américain, qui ne put, sous Ronald Reagan, envoyer ni recevoir de message pendant plusieurs heures.

Tous ces cas de figures montrent bien, estime Pierre Lantos, responsable, à l'observatoire de Paris-Meudon, du Centre de prévision de l'activité solaire et géomagnétique, que la météorologie spatiale a un marché. *« Les enjeux économiques sont assez importants, mais les gens des secteurs concernés n'en sont peut-être pas conscients. Cela dit, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse comme aux Etats-Unis, où certains scientifiques sont partis très fort sur le sujet de la météorologie spatiale, au point que la recherche solaire est devenue un sous-produit de cette recherche... »*

P. B.

www.nouvelobs.com

le nouvel Observateur

Les enjeux de l'affaire "Baise-moi"

PORNOGRAPHIE
VIOLENCE
LA LIBERTÉ DE DIRE
NON

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

- Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).
- Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE		FRANCE
❑ 2 semaines	(13 n°)	96F/14,64€
❑ 3 semaines	(19 n°)	139F/21,19€
❑ 1 mois	(26 n°)	173F/26,37€
❑ 2 mois	(52 n°)	378F/57,63€
❑ 3 mois	(78 n°)	562F/85,68€
❑ 12 mois	(312 n°)	1 980F/301,85€

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : ❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑
Prénom : ..... Nom : .....
Commune de résidence habituelle (impératif) : ❑❑❑❑❑
❑ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : ..... au : .....
❑ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : ..... au : .....
Votre adresse de vacances :
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ❑❑❑❑❑ Ville : .....

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

001MQVAC

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ❑❑❑❑❑ Ville : .....
Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
Code postal : ❑❑❑❑❑ Ville : .....
Votre règlement : ❑ Chèque bancaire ou postal joint
❑ Carte bancaire n° : ❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

Loïc Leferme, mutant des abysses

Avec 152 mètres en apnée, le plongeur français a battu le record mondial « no limits ». Une aventure où le corps humain doit s'adapter aux lois du milieu, tel un mammifère marin

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
de notre envoyé spécial

Le jour venait de se lever sur les luxueuses villas de Saint-Jean-Cap-Ferrat et sur la rade de Villefranche-sur-Mer. Depuis 4 heures du matin, à quelques centaines de mètres du phare de la pointe Malalongue, des membres du Nice université club (NUC) subaquatique s'affairaient pour mouiller un ponton et aménager un catamaran transformé en barge pour la tentative de Loïc Leferme contre le record du monde de plongée « no limits » (150 mètres), détenu depuis le 24 octobre 1999 par l'Italien Umberto Pelizzari. C'est alors qu'un petit groupe de dauphins s'est aventuré dans la rade.

« Depuis dix ans que nous plongeons ici, c'était la première fois qu'ils venaient aussi près », s'amuse Loïc Leferme. Sans doute un heureux présage pour l'héritier français de Jacques Mayol, l'« homme dauphin », dont la rivalité avec l'Italien Enzo Majorca, pendant près de vingt ans, a fait passer le record de 49 à 105 mètres et inspiré Luc Besson pour le film *Le Grand Bleu*.

A cette heure matinale, Loïc est encore à son domicile niçois avec Valérie, sa compagne, et leur petite fille. Depuis son réveil, à 6 h 15, il s'est livré à un minutieux travail d'étirements pour assouplir son corps. *« A 150 mètres, la pression est seize fois supérieure à celle de la surface,* explique-t-il. *Il ne faut pas que le corps soit rigide comme une bouteille de verre pleine d'air qui imploserait à une certaine profondeur. Il doit être souple, malléable. Mon approche de l'apnée est comparable à celle des arts martiaux. Il ne faut pas essayer de résister, mais accompagner le mouvement pour arriver au fond avec la sensation que le corps est en symbiose avec le milieu. »*

Sans prendre de petit déjeuner, afin d'avoir l'estomac vide, il part à 7 h 30 rejoindre un ami ostéopathe. *« Son travail consiste à rétablir mes équilibres, mes énergies, toute la "respiration" du crâne,* explique-t-il. *La condition physique ne suffit pas, il est indispensable de se sentir bien dans sa tête pour atteindre de telles profondeurs. »*

Depuis 1970, la Confédération mondiale des activités subaquatiques (CMAS) ne reconnaît plus les records « no limits », qualifiés de *« discipline expérimentale »* quand ce n'est pas de *« roulette russe »*. C'est pour pallier ce rejet et éviter la multiplication des initiatives personnelles au mépris de l'esprit sportif et des règles de sécurité que Roland Specker, un Nordiste, et Claude Chapuis, l'animateur du NUC subaquatique, ont créé l'Association internationale pour le développement de l'apnée (AIDA) au début des années 1990.

> « A 150 mètres, la pression est seize fois supérieure à celle de la surface. Il ne faut pas que le corps soit rigide comme une bouteille de verre pleine d'air qui imploserait à une certaine profondeur. Il doit être malléable »

Aujourd'hui encore, les connaissances et l'entraînement dans le domaine du « no limits » restent empiriques. Il y a quarante ans, des médecins prédisaient que l'homme ne pourrait atteindre 50 mètres sous l'eau. Umberto Pelizzari, Loïc Leferme et le Cubain Francisco « Pipin » Ferreras annoncent 200 mètres pour bientôt. La progression du Français est étonnante. Le 6 décembre 1998, il battait le record national avec 118 mètres. Six mois plus tard, le 5 juin, il améliorait le record du monde avec 137 mètres. Depuis le 22 juin, il est à nouveau recordman du monde avec 152 mètres. Les barrières actuelles du « no limits » sont plus mentales que physiologiques.

« Ma progression est méthodique, dit-il. *Je passe à un nouveau palier après avoir parfaitement maîtrisé le précédent et en concertation avec mes équipiers. C'est un gage de sécurité. »* Ainsi, la décision de tenter 152 mètres a été prise d'un commun accord en décembre 1999. Depuis son record à 137 mètres, Loïc, qui pointait au chômage, bénéficie de deux sponsors (Beuchat et Lucent technologies) qui lui permettent de se consacrer à l'apnée. Le club des *« clodos de la rade »* a pu abandonner la *Méduse,* son vieux zodiac rapiécé, pour un catamaran-barge mis à disposition par un partenaire.

Tout l'hiver, ce Dunkerquois d'origine a renoué avec une tradition familiale en prenant le chemin de la piscine (son grand-père était l'entraîneur du nageur Francis Luyce, et son père a obtenu plusieurs titres nationaux) pour un travail aérobie en natation afin d'améliorer ses capacités de stockage et de transport d'oxygène. Une fois par semaine, il continuait à plonger à 100-110 mètres. Ce travail foncier a peu à peu fait place à la préparation spécifique, à raison de deux plongées par semaine pour retrouver et maîtriser les sensations en progressant par paliers de 5 mètres jusqu'à 140 mètres, puis de 2 mètres jusqu'à la profondeur du record.

Confiant dans ses possibilités de rééditer une plongée répétée à l'entraînement, il rejoint le catamaran à 9 h 30. Jacques Mayol avait recours au yoga pour se concentrer et se relaxer avant la plongée. Umberto Pelizzari et « Pipin » Ferreras font de même. Loïc préfère... l'harmonica. *« Cet instrument participe à mon épanouissement et me permet de développer des techniques de respiration,* explique-t-il. *Il faut inspirer ou expirer pour créer le son en jouant sur la mobilité du diaphragme, également indispensable en plongée pour compenser en amenant l'air dans les oreilles. »*

Après quelques airs de blues, il s'immerge pour une apnée statique afin de se *« mettre dans l'ambiance »* et abaisser ses pulsations cardiaques. Le compte à rebours est déclenché. A 1 minute et 20 secondes du top de départ, Claude Chapuis et deux équipières plongent avec leurs bouteilles et les parachutes de secours pour se poster à mi-parcours, à 70 mètres. Ils seront les seuls à pouvoir intervenir en cas d'incident.

Loïc Leferme s'est installé sur la gueuse d'une trentaine de kilos, munie d'un phare et d'une caméra vidéo, qui l'entraînera vers les abysses à près de 2 mètres/seconde. Une dernière inspiration et il donne le signal du larguage. Loïc a fermé les yeux. *« C'est un monde des sens axé sur le tactile, l'oreille,* dit-il. *Il y a les bruits de la gueuse qui descend, du frein qui frotte sur la corde, des bulles des plongeurs. Je me concentre sur la pression de l'eau sur les tympans afin de compenser sans attendre d'avoir mal. L'apnéiste qui maîtrise ses connaissances n'a plus besoin de montre ou de profondimètre pour se situer. »*

Claude Chapuis fait un bip au passage des 70 mètres. Loïc ressent plus intensément les effets de la pression. Tel celui d'un mammifère marin, son corps s'adapte. Le sang se retire de ses membres pour ne plus irriguer que les fonctions vitales : cerveau, cœur et poumons. Son rythme cardiaque descend à moins de 10 pulsations/minute. Le « blood shift », cette impression que les poumons deviennent liquides, protégés de l'énorme pression extérieure par un « bouclier » de sang, lui procure un certain plaisir. *« J'oublie alors les lois de la terre pour accepter celles de la mer,* dit Umberto Pelizzari. *Je sais que je dois respirer, mais je n'en éprouve pas le besoin. Je ne plonge plus avec mon corps, mais avec mon esprit. On ne descend pas en apnée pour voir autour de soi, mais au plus profond de soi. »*

Une secousse marque la fin de la descente. Elle a duré 1 minute 40 secondes. Loïc ouvre les yeux et récupère la plaquette témoin des 152 mètres. Son profondimètre marque 158 mètres. Qu'importe ! *« La performance en " no limits " doit rester un repère dans cette aventure de l'exploration humaine,* estime Loïc Leferme. *Il n'y a pas de compétition dans cette discipline, car ce serait trop dangereux et philosophiquement critiquable. Les concurrents prendraient trop de risques. »* Loïc se sent bien. *« J'éprouve un bonheur absolu,* dit-il. *J'ai le sentiment que mon corps pourrait s'adapter à l'infini. J'aurais envie de m'attarder. »* Il ne reste pourtant qu'une quinzaine de secondes avant d'ouvrir la bouteille qui va gonfler son parachute.

La remontée s'effectue à près de 3,5 mètres/seconde. A 20 mètres de la surface, il lâche le parachute afin de limiter le risque de syncope et émerge après 3 minutes 12 secondes de bonheur, les bras levés en signe de victoire. *« Le premier souffle est différent de tous les autres,* raconte Umberto Pelizzari. *C'est une renaissance. C'est comme la première respiration du bébé après neuf mois passés dans l'univers aqueux du ventre de sa mère. »*

Gérard Albouy

DAVID LUQUET/GAMMA

A moins de 20 mètres de la surface, Loïc Leferme a lâché le parachute qui lui a permis de remonter à près de 3,5 mètres/seconde. Il limite ainsi le risque de syncope. Il va émerger après 3 minutes 12 secondes de bonheur.

Les records «no limits»

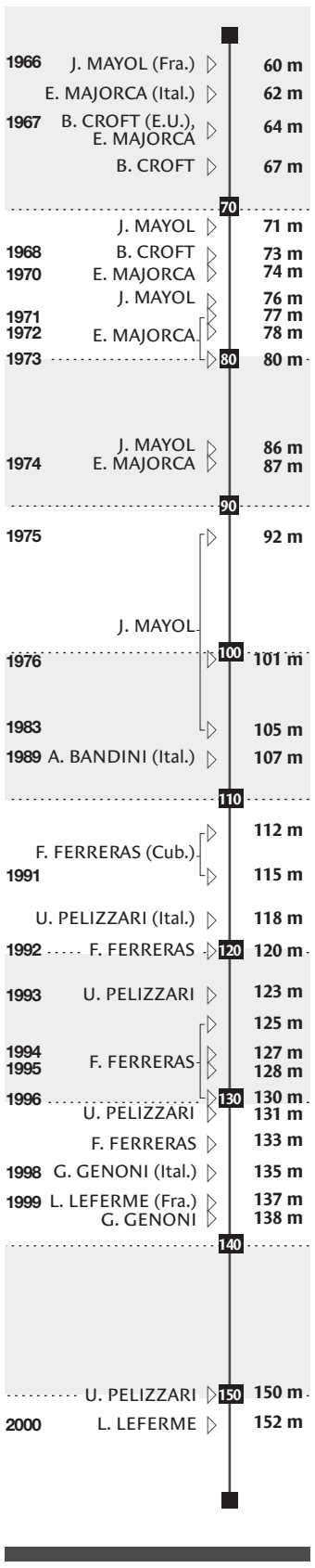

La physiologie de l'apnée

● **La bradycardie.** Le ralentissement du rythme cardiaque en plongée est de nature réflexe. Il commence une vingtaine de secondes après l'immersion de la face. L'absence d'effort physique pour descendre avec une gueuse et les modifications circulatoires en plongée profonde abaissent les pulsations cardiaques à une dizaine de battements par minute, à moins 150 mètres.

● **La compensation.** Pour compenser la pression de l'eau sur les tympans, qui augmente de 1 bar (1 kg/cm²) tous les 10 mètres, le plongeur doit puiser dans ses poumons pour insuffler de l'air dans l'oreille moyenne et les sinus. A moins 150 mètres, cette pression atteint 16 kg/cm².

● **Le « blood shift ».** La pression a aussi des effets sur les systèmes circulatoires et respiratoires. Le volume d'air contenu dans les poumons diminue au fur et à mesure de la descente. A moins 150 mètres, 5,5 litres d'air inspirés à la surface n'occupent plus qu'un volume de 0,35 litre. La pression provoque une vasoconstriction périphérique au niveau des membres. Le sang veineux reflue vers le cerveau et surtout vers le cœur et la cage thoracique, où les vaisseaux se dilatent en profitant de la dépression liée à la diminution du volume d'air. 600 à 700 millilitres de sang – sur un volume global voisin de 3 litres – s'accumulent dans la circulation pulmonaire et le volume cardiaque augmente de 180 à 250 millilitres. Cet afflux de sang permet, avec la remontée du diaphragme, d'équilibrer les pressions et d'éviter à la cage thoracique de céder. Ce phénomène est appelé *« blood shift»*.

● **La syncope des 7 mètres.** L'hyperoxie des cellules cérébrales pendant la plongée profonde entraîne un état d'euphorie qui peut inciter le plongeur à s'attarder et donc à puiser dans ses réserves d'oxygène. Le besoin de respirer, ressenti à une dizaine de mètres de la surface lors de la remontée, peut provoquer une perte de connaissance par arrêt cardio-vasculaire. Une perte de conscience peut aussi se produire quelques secondes après le retour à la surface par manque d'oxygénation du cerveau. C'est la « samba ».

DESTINATIONS PLONGÉE

Longtemps limitée à un petit cercle d'initiés, la plongée, en apnée ou avec bouteilles, s'ouvre à un plus large public. Elle n'exige pas une grande condition physique, mais un certificat médical de non-contre-indication est obligatoire pour les stages.

Saint-Jean-Cap-Ferrat

C'est l'un des sites de prédilection des meilleurs spécialistes de l'apnée. Loïc Leferme, le nouveau détenteur du record « no limits », animera deux sessions pour tous niveaux. Elles seront organisées par le Centre international de plongée en apnée.
Durée : deux jours.
Dates : 5 et 6 août ; 19 et 20 août.
Prix : 1 600 francs (demi-pension) ou 2 400 francs (pension complète).
CIPA. Tél : 04-93-26-03-25.

Sardaigne

Situé à Santa Teresa Gallura, à la pointe nord de la Sardaigne, le Centre méditerranéen de plongée « no limits » est l'un des plus actifs de la Grande Bleue puisqu'il fonctionne près de deux cents jours par an. Les moniteurs ont été formés par Umberto Pelizzari et Tomasino Muntoni. De très nombreuses formules de stages pour tous niveaux sont proposées.
No Limits Center Diving Mediterraneo. Tél/fax : 00-39-0789-759026.
Les stages avec la participation effective d'Umberto Pelizzari sont complets en 2000. Préinscriptions pour l'été 2001 auprès de Stefania Pelizzari. Tél : 00-39-335-5735502.

Porquerolles

Pour ceux qui ne veulent pas attendre 2001, un stage exceptionnel avec Umberto Pelizzari. Cours théoriques sur l'entraînement, les techniques de relaxation, et plongées en apnée statique et avec poids constant ou variable (gueuse).
Durée : cinq jours.
Date : 28 octobre.
Prix : 3 950 francs (pension complète).
Porquerolles plongée : 04-98-04-62-22.

Ile du Levant

La plus orientale des îles d'Hyères, réputée pour la clarté de ses eaux et la beauté de ses fonds sous-marins.
Logements de quatre à six lits.
Durée : sept jours.
Dates : 23 et 30 juillet ; 6, 13, 20 et 28 août ; 3, 10, 17 et 24 septembre ; 1er, 8, 15 et 22 octobre.
Prix : 2 530 francs (à partir du 27 août) ou 2 820 francs.
Transport non compris.
UCPA. Tél : 0-803-820-830.

Mer Rouge

Paradis des plongeurs pour ses fonds coraliens et sa flore extraordinaire.
Deux sites proposés avec logements en hôtel à Hurghada et Safaga en Egypte.
Durée : sept nuits du samedi au dimanche jusqu'au 21 octobre.
Prix : de 4 110 à 6 880 francs au départ de Paris, selon la saison et la destination.
UCPA. Tél : 0-803-820-830.

Cuba

De grands plongeurs, comme « Pipin » Ferreras et Deborah Andollo, sont originaires de cette île où les eaux à plus de 24 degrés permettent de plonger toute l'année. Guajimico, le site proposé par l'UCPA, est entouré d'une végétation tropicale.
Durée : sept nuits du lundi au mardi.
Prix : de 7 060 à 8 970 francs au départ de Paris.
UCPA. Tél : 0-803-820-830.

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

Beaucoup de nuages

VENDREDI. Entre l'anticyclone du centre Atlantique et les dépressions qui défilent de l'Islande à l'Europe centrale, le flux de nord-ouest ne faiblit pas et entretient l'humidité et la fraîcheur sur le pays, en épargnant en grande partie le pourtour méditerranéen.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La journée commence sous la pluie de la Bretagne aux pays de Loire. Les éclaircies déjà présentes en Normandie gagnent rapidement les autres régions, l'après-midi est relativement agréable.Il fait de 17 à 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Matinée pluvieuse du Centre à l'Ile-de-France, alors que la Haute-Normandie et le Nord n'essuient que des averses sporadiques. Dans l'après-midi, les nuages laissent parfois passer un petit rayon de soleil, mais peuvent aussi donner une averse au nord de la Loire. Il fait de 16 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La pluie est encore le caractère dominant. Elle peut donner des quantités d'eau importantes en montagne. Une amélioration se dessine l'après-midi en Champagne et dans le nord de la Bourgogne. Il ne fait que 15 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Grisaille et pluies au programme. Les pluies vont se renforcer sur l'ouest des Pyrénées. Le Poitou-Charentes va retrouver un ciel plus clément. Il fait de 18 à 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le mauvais temps persiste avec un ciel désespérément gris, des pluies fréquentes (neige au dessus de 2 200 mètres). Seul le Limousin voit les nuages se déchirer dans l'après-midi. Il fait de 18 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Impression de beau temps de la Provence à la Corse, ciel plus nuageux en Languedoc-Roussillon. Il fait de 22 à 27 degrés.

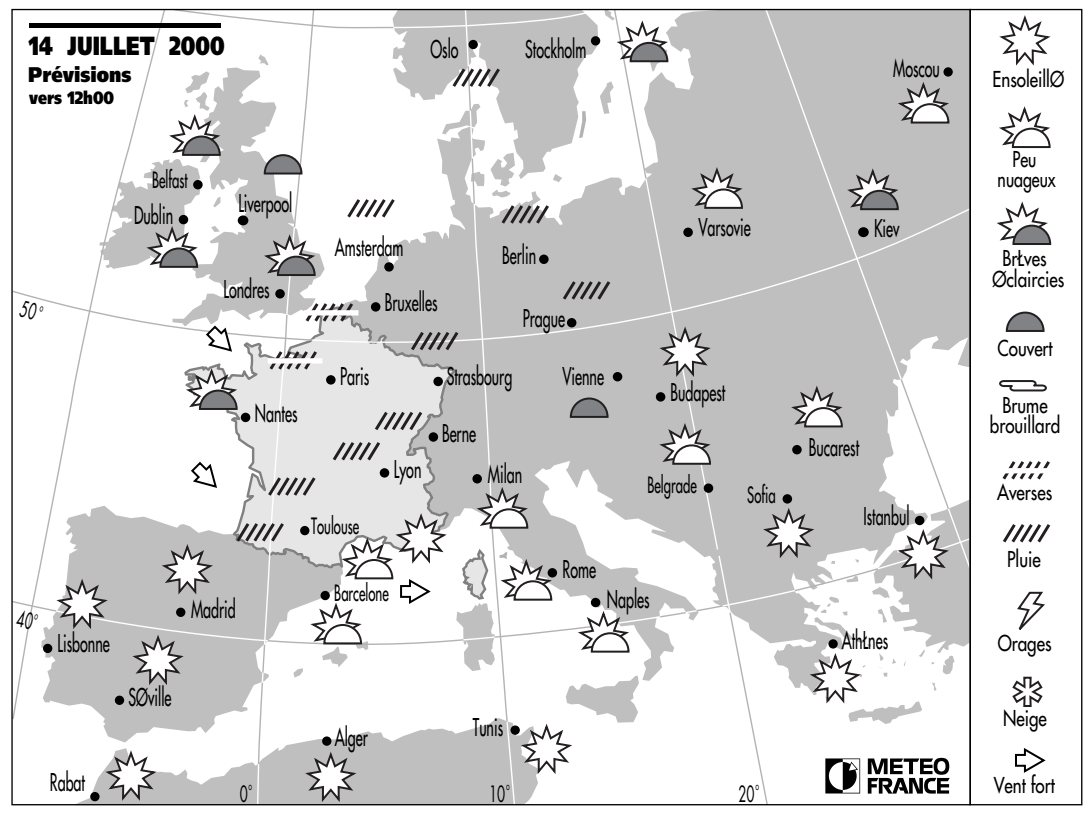

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	19/23	S
BIARRITZ	17/19	P
BORDEAUX	17/20	P
BOURGES	13/16	P
BREST	14/17	N
CAEN	13/17	N
CHERBOURG	14/17	N
CLERMONT-F.	13/17	P
DIJON	11/16	P
GRENOBLE	12/17	P
LILLE	13/16	P
LIMOGES	13/15	P
LYON	14/19	P
MARSEILLE	19/25	S
NANCY	10/14	P
NANTES	15/20	N
NICE	19/25	S
PARIS	14/16	P
PAU	14/17	P
PERPIGNAN	18/23	S
RENNES	15/19	N
ST-ETIENNE	11/17	P
STRASBOURG	11/15	P
TOULOUSE	16/18	P
TOURS	14/18	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/29	P
FORT-DE-FR.	25/29	P
NOUMEA	18/23	S
PAPEETE	24/29	S
POINTE-A-PIT.	25/31	P
ST-DENIS-RÉ.	20/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	11/14	P
ATHENES	23/29	S
BARCELONE	19/26	S
BELFAST	10/15	N
BELGRADE	12/25	S
BERLIN	12/15	P
BERNE	10/14	P
BRUXELLES	10/13	P
BUCAREST	11/27	S
BUDAPEST	11/22	S
COPENHAGUE	12/16	N
DUBLIN	10/16	N
FRANCFORT	11/16	P
GENEVE	14/18	P
HELSINKI	13/22	N
ISTANBUL	19/25	S
KIEV	13/20	N
LISBONNE	19/33	S
LIVERPOOL	11/17	C
LONDRES	12/17	N
LUXEMBOURG	9/13	P
MADRID	15/30	S
MILAN	17/24	S
MOSCOU	18/29	S
MUNICH	10/13	P
NAPLES	18/25	S
OSLO	10/17	P
PALMA DE M.	17/28	S
PRAGUE	9/14	P
ROME	18/25	S
SEVILLE	20/40	S
SOFIA	11/24	S
ST-PETERSB.	16/27	S
STOCKHOLM	13/18	N
TENERIFE	16/22	S
VARSOVIE	10/19	S
VENISE	15/24	S
VIENNE	11/19	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	16/26	S
BUENOS AIR.	-2/9	S
CARACAS	24/27	P
CHICAGO	20/27	S
LIMA	16/18	C
LOS ANGELES	17/26	C
MEXICO	11/25	S
MONTREAL	18/25	S
NEW YORK	22/27	C
SAN FRANCIS.	13/21	S
SANTIAGO/CHI	5/15	S
TORONTO	18/24	P
WASHINGTON	18/27	P
AFRIQUE		
ALGER	18/27	S
DAKAR	26/30	S
KINSHASA	19/27	S
LE CAIRE	25/36	S
NAIROBI	16/24	C
PRETORIA	10/21	S
RABAT	20/27	S
TUNIS	20/30	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/30	P
BEYROUTH	25/31	S
BOMBAY	26/27	P
DJAKARTA	27/29	S
DUBAI	30/38	S
HANOI	26/33	C
HONGKONG	27/30	P
JERUSALEM	25/33	S
NEW DELHI	28/34	S
PEKIN	28/38	S
SEOUL	25/30	S
SINGAPOUR	27/31	S
SYDNEY	7/15	S
TOKYO	25/30	P

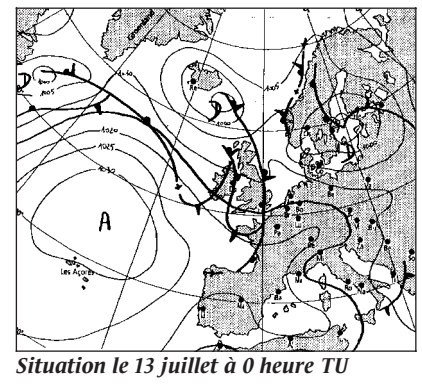
Situation le 13 juillet à 0 heure TU

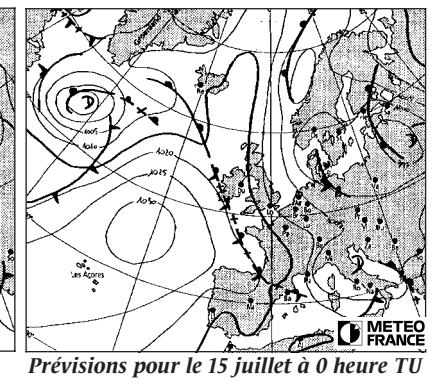

Prévisions pour le 15 juillet à 0 heure TU

VENTES

Des ustensiles du foyer aux clés, les objets en fer forgé

MÉTAL BON MARCHÉ, le fer forgé a engendré de nombreux objets utilitaires qui sont aujourd'hui recherchés pour leur aspect décoratif. Proposés dans les moindres brocantes, certains d'entre eux restent abordables, à partir de quelques centaines de francs.

Les ferronniers, dont saint Eloi est le patron, se divisent depuis le Moyen Age en plusieurs corps de métier, qui ont chacun leur spécialité. Le serrurier, proche cousin de l'orfèvre par la finesse de son travail, s'occupe des clés, serrures et verrous mais aussi des pièces de petit format telles que ferrures, pentures, heurtoirs, cadenas, etc. Dans cette gamme d'objets, les heurtoirs de porte se vendent de 1 000 à 3 000 F (de 152 à 458 €), les cadenas et les verrous de 500 à 1 500 F (de 76 à 228 €). Les clés s'apprécient selon la complexité des découpes, les décors et le soin apporté aux finitions. Les plus belles, de dimension imposante, se négocient autour de 1 000 F (152 €) pour des modèles XVII-XVIIIe siècles, jusqu'à 3 000 F (457 €) pour des chefs-d'œuvre de l'époque médiévale.

Un artisan appelé le « grossier » fournissait les ustensiles du foyer : chenets, pincettes et crémaillères. Les chenets se présentent en deux versions, soit très simples soit agrémentés d'accessoires pratiques. Des crochets ou anneaux servent à suspendre les instruments de l'âtre et la tête se termine en forme de coupelle ajourée ou pleine où l'on gardait les récipients au chaud. Les chenets XIXe siècle valent entre 2 000 et 5 000 F (entre 350 et 753 €).

Les prix des modèles de châteaux de grande dimension, les landiers, généralement antérieurs au XIXe siècle, montent jusqu'à 15 000-20 000 F (2 290 à 3 052 €). Il faut compter autour de 1 000 F (152 €) pour un accessoire à feu XIXe siècle, 2 000 à 4 000 F (310 à 620 €) pour les ensembles au même décor (pelle, pinces et tisonnier).

Indispensables pour la cuisson dans la cheminée, les crémaillères, trépieds et broches sont également très nombreux. A crans, anneaux ou échelons, les crémaillères s'évaluent entre 1 000 et 3 000 F (152-458 €), les trépieds moins de 500 F. Les broches peuvent présenter des accessoires tels que manivelle, anneaux ou panier, ce dernier formant un réceptacle ajouré où l'on loge la pièce à rôtir. De 1 000 à 3 000 F (152-458 €).

Les chandelles de suif et lampes à huile ont été le principal système d'éclairage jusqu'à l'apparition du pétrole et de l'alcool à brûler, vers le milieu du XIXe siècle. Pour y gagner en lumière : le porte-chandelle tripode à la hauteur d'un lampadaire. On l'appelle porte-éclat quand il se termine par un petit plateau horizontal où sont disposés des éclats de bois servant à éclairer. Ses finitions vont de la simple tige à des torsades ou des moulures soignées (1 000 à 3 000 F, 152 à 458 €).

Les outils et instruments comme les faux, faucilles ou hachoirs se trouvent entre 150 et 300 F (23 et 46 €), les épis de défense qui barraient l'entrée des petites fenêtres entre 800 et 2 000 F (122 et 305 €).

La qualité d'un objet en fer forgé se juge sur des critères précis. Les formes doivent être pures et les reliefs nets et bien affirmés. Les soudures sont l'élément le plus révélateur : moins on les voit, plus ces objets sont réussis. Les techniques sont restées les mêmes depuis plusieurs siècles et beaucoup de copies plus ou moins anciennes circulent. Seuls les spécialistes peuvent les identifier, et c'est pourquoi il vaut mieux s'adresser à un professionnel pour ce genre d'achat.

Catherine Bedel

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Uzès (Gard)**, jeudi 13 et vendredi 14 juillet, tél. : 04-66-03-48-48.
● **Chénérailles (Creuse)**, jeudi 13 et vendredi 14 juillet, tél. : 05-55-52-89-19.
● **Le Teich (Gironde)**, du jeudi 13 au lundi 17 juillet, tél. : 05-56-22-89-65.
● **Cusset (Allier)**, du vendredi 14 au dimanche 16 juillet, tél. : 03-86-59-05-14.
● **Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor)**, du vendredi 14 au dimanche 16 juillet, tél. : 02-96-70-40-64.
● **Le Muy (Var)**, du vendredi 14 au dimanche 16 juillet, tél. : 04-93-70-37-41.
● **Pertuis (Vaucluse)**, du vendredi 14 au dimanche 16 juillet, tél. : 04-90-79-32-26.
● **Cannes (Alpes-Maritimes)**, du samedi 15 au dimanche 23 juillet, tél. : 04-93-26-11-01.
● **Saint-André-de-Cubzac (Gironde)**, samedi 15 et dimanche 16 juillet, tél. : 05-57-43-97-93.
● **Maubourguet (Hautes-Pyrénées)**, samedi 15 et dimanche 16 juillet, tél. : 05-62-96-39-09.
● **Paris, quai de la Tournelle**, samedi 15 et dimanche 16 juillet, tél. : 01-47-05-33-22.

COLLECTIONS

● **Sanary-sur-Mer (Var)**, bandes dessinées et disques de collection, samedi 15 juillet, tél. : 04-94-35-33-92.
● **Mougins (Alpes-Maritimes)**, auto-moto, samedi 15 et dimanche 16 juillet, tél. : 04-93-69-27-80.
● **Lacanau (Gironde)**, minéraux et fossiles, du vendredi 14 au dimanche 16 juillet, tél. : 05-56-41-11-94.
● **Ruynes-en-Margeride (Cantal)**, livres, vendredi 14 juillet, tél. : 04-71-23-46-04.

Adjudications

Résultats de la vente d'œuvres d'Albert Dubout à Drouot-Richelieu.

● Huit volumes des œuvres de Molière illustrés par Dubout. Cinq mille exemplaires. 1954, 4 210 F, 642 €.
● Lot de quatre volumes de livres de San Antonio (*Béru-Béru, L'Histoire de France, Le Standinge* et *Le Code de la route*) selon Dubout, 660 F, 100 €.
● Lot d'affiches de films de Marcel Pagnol rééditées : *Fanny, La Fille du puisatier, La Femme du boulanger, Marius,* 1 800 F, 274 €.
● *La Fin du banquet,* lithographie en couleur, 1986, 2 100 F, 320 €.
● *Hurricane,* plaque publicitaire en tôle émaillée, 1946-1947, 3 880F, 592 €.
● *Ricard le livreur,* dessin à l'aquarelle et encre de Chine, 5 540F, 845 €.
● *Le Cinéma,* dessin à la plume et encre de Chine, 1930-1935, 9 970 F, 1 522 €.
● *La Baignade,* dessin à la plume et encre de Chine, 1937-1938, 12 180 F, 1 859 €.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 167

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

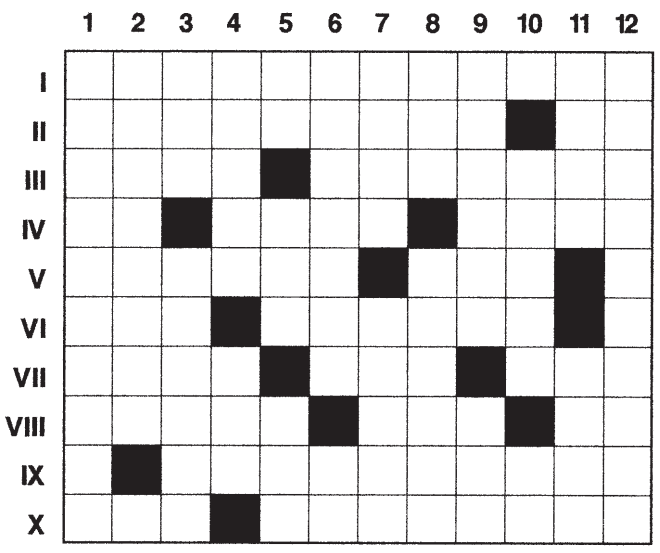

HORIZONTALEMENT

I. Préparation de fayots. – II. Qui sera plus facile à transporter. Les Etats-Unis en V.O. – III. Premier propos. Crevasses en Savoie. – IV. Mesure l'inégalité. Repas complet pour bien démarrer. Compagnon de route de Pizarro. – V. Indispensables dans toutes les bibliothèques. Pas mal chez l'homme mais pas chez le garçon. – VI. Point de lever. Attendu. – VII. Division dans la révolution. Pour tirer des traits. Lettres de misère. – VIII. Fait le mur. Défait. Personnel. – IX. Qui ne fait qu'approcher. – X. Lieu de grève. Aventures plus ou moins mouvementées.

VERTICALEMENT

1. Sinistre dans un film d'épouvante. – 2. Traverse sans conscience du danger. – 3. Mouvement dans les actions. Profitables. – 4. Crie comme un duc. Situé. – 5. Démonstratif. Blonde d'outre-Manche. Vient d'être. – 6. Fait fort dans le couscous. En pratique. – 7. Pour ne pas oublier après le départ. Mis en bonne place. – 8. Le plus petit à prendre l'air. Mangeai mal. – 9. Aguiche sous la Coupole. Vent désordonné. – 10. Petites embarcations. Fin de partie. – 11. Surveillance. Réservé à une bonne bouteille. – 12. Qui auront du mal à poursuivre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 166

HORIZONTALEMENT

I. Petits-beurre. – II. Opérateur. Es. – III. Urne. Erg. Duo. – IV. Le. Narrèrent. – V. Aurélien. Nie. – VI. Ive. El. Essor. – VII. Lettres. Déni. – VIII. Sottise. Ss. – IX. Es. Ré. Lacé. – X. Rift. Doreuse.

VERTICALEMENT

1. Poulailler. – 2. Epreuve. Si. – 3. Ten. Rets. – 4. Irène. Tort. – 5. Ta. Alerte. – 6. Stérilet. – 7. Berre. Silo. – 8. Eugène. Sar. – 9. Ur. Sdece. – 10. Dense. Eu. – 11. Réunions. – 12. Esotérisme.

L'ART EN QUESTION

N° 178

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Précieux documents

LORS DE l'Exposition universelle qui se tient au Crystal Palace, à Londres, en 1851, les membres de l'Académie des sciences sont émerveillés par la qualité des daguerréotypes montrant la Lune qui y sont exposés.

Jusqu'alors, ils n'avaient eu l'occasion de voir que des plaques sur lesquelles *« n'apparaissaient qu'un amas de points blanchâtres de la grosseur approximative d'une tête d'épingle »*.

L'intérêt pour l'observation photographique est ainsi relancé à la veille de l'éclipse partielle de Soleil annoncée pour le 28 juillet de la même année : *« En 1842, la photographie était encore au berceau et ne pouvait rendre presque aucun service dans les observations d'éclipses. Il n'en est plus ainsi maintenant que cet art merveilleux a fait d'immenses progrès ; aussi les savants de toutes les contrées espèrent beaucoup des photographes au 28 juillet prochain »*, peut-on lire dans *La Lumière*, périodique français consacré à la photographie.

Neuf ans plus tard, l'utilisation de la photographie lors de l'éclipse totale du Soleil du 18 juillet 1860 va permettre d'élucider les questions qu'on se pose autour des protubérances observées lors des éclipses précédentes.

On saura dès lors que ces protubérances sont :

● Une illusion d'optique ?
● Un phénomène d'origine lunaire ?
● Un phénomène d'origine solaire ?

Réponse dans *Le Monde* du 21 juillet.

Réponse du jeu n° 177 paru dans *Le Monde* du 7 juillet.

C'est l'architecte japonais Kenzo Tange qui a conçu l'architecture du Musée des arts asiatiques de Nice, inauguré en 1998.

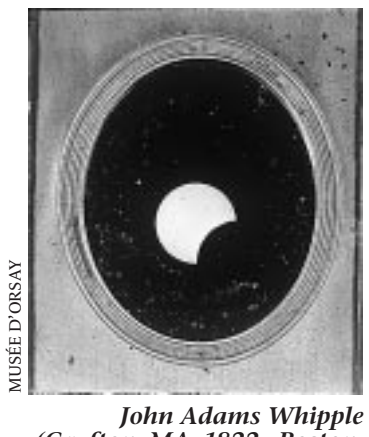
MUSÉE D'ORSAY

John Adams Whipple (Grafton, MA, 1822 - Boston, 1891) et George Philips Bond (1825-1865), « Eclipse partielle du soleil, 28 juillet 1851 ». Daguerréotype, 12 × 11 cm, Cambridge, observatoire du collège de Harvard. Au Musée d'Orsay, à Paris, jusqu'au 24 septembre, pour l'exposition « Dans le champ des étoiles. Les photographes et le ciel 1850-2000 ».

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

DISPARITION

Mgr Robert Runcie

Ancien archevêque de Cantorbéry

Mgr ROBERT RUNCIE, ancien archevêque de Cantorbéry et primat de la Communion anglicane -70 millions de fidèles à travers le monde -, est mort à Londres, mardi 10 juillet, des suites d'un cancer, à l'âge de 78 ans.

Né à Liverpool d'un père écossais le 2 octobre 1921, Robert Runcie aura toujours brillé par un mélange de hardiesse et de souplesse. A Oxford, ses études sont interrompues par la seconde guerre mondiale, qu'il accomplit dans une unité de chars. Ordonné prêtre en 1950, il dirige un institut de théologie, avant de devenir évêque de Saint-Albans en 1970, puis, en 1980, archevêque de Cantorbéry, soit la fonction suprême dans l'Eglise anglicane, qu'il exercera jusqu'en 1991.

L'ancien archevêque de Cantorbéry laissera le souvenir d'un homme qui a su éviter le schisme dans la Communion anglicane à propos de l'ordination des femmes et a dénoncé avec constance la politique et les valeurs incarnées par Margaret Thatcher, premier ministre née méthodiste, convertie à l'anglicanisme et qui le détestait. Robert Runcie était personnellement favorable à l'ordination des femmes mais, quitte à se voir reprocher son flou artistique, il a toujours cherché des compromis sur cette question épineuse.

La situation était si tendue qu'en 1987, un théologien s'était donné la mort après avoir attaqué le *« libéralisme mou »* du chef de l'Eglise. Avec chaleur et humour, celui-ci a tenté de rapprocher les positions, mettant d'accord le synode de l'Eglise d'Angleterre sur un calendrier qui a abouti, en novembre 1992, avec des pertes minimales, à la décision historique d'admettre des femmes à la prêtrise.

Dans le domaine politique, ses prises de position tournent au bras-de-fer avec l'establishment conservateur. En 1982, il exprime son désaccord avec l'engagement britannique dans la guerre des Malouines et fait même prier à la cathédrale Saint-Paul en faveur des victimes argentines. En 1984, il accuse le gouvernement de Margaret Thatcher de traiter les mineurs en grève *« comme des sous-hommes »* et pourfend les dépenses *« extravagantes »* engagées pour maintenir l'arsenal nucléaire.

En 1985, l'épiscopat anglican publie une étude sur la pauvreté urbaine, intitulée « La foi dans la ville », que les thatchériens qualifient de *« théologie marxiste »*. Mgr Runcie estimait que *« la voix chrétienne doit se faire entendre fort et clair sur les grandes questions politiques de notre temps : les relations entre les races, le chômage, le désarmement et la distribution correcte des ressources dans le monde . »*

Il raconta que l'une des pires épreuves de sa vie fut la capture, en 1987 à Beyrouth, de son émissaire, Terry Waite, qui restera près de cinq ans otage au Liban. L'ancien archevêque de Cantorbéry devrait enfin compter dans l'histoire de la réconciliation entre anglicans et catholiques. En 1982, il est le premier à recevoir le pape à Cantorbéry. Il sera ensuite invité et accueilli par Jean Paul II en 1989.

Si l'ordination des femmes retarde les efforts œcuméniques, il encourage les travaux destinés à rapprocher les positions au sujet des ministères et de la primauté de l'évêque de Rome dans le cadre de la commission commune ARCIC réunissant experts anglicans et catholiques.

Henri Tincq

NOMINATIONS

Légion d'honneur

Nous publions la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au titre du ministère de la défense dans le *Journal officiel* du dimanche 9 juillet.

Sont promus ***commandeurs :***

Xavier de Lambert, Jean-Paul Esquirol, Jean-Claude Gélineau, Jacques Roussot, Jean-Pol Föllmi, Michel Fruchard, Rémy Gausserès, Jean Glévarec, Maurice Godinot, Jean-Claude Lafourcade, Jacques Rosier, André Soubirou, Michel Stouff, Alain Béreau, Christian Martin, Jacques Métayer, Claude Bigot, Robert Creuzé, René Perret, François Gonin.

Sont promus ***officiers :***

Claude Vicaire, Patrice Caille, Yves de Kermabon, Antoine Lecerf, Philippe Tracqui, Jean-Paul Gillybœuf, Jacques Blanc, Bernard Charron, Elisabeth Chaussois, Bernard Sandras, Jean Billard, Christian Boisson, Jacky Chapel, Frédéric Chouvion, Vincent Cœurderoy, Bernard Cussac, Georges Delclos, Paul Dilasser, Christian Fouhéty, Jean-Louis Fournaise, Daniel Henry, Charles Hestin, Michel Jeannin, Louis-Christian Jullien, Denis Macagno, Yvon Moal, André Rudelle, Michel André, Georges Audinot, Philippe Augarde, Jean Aumonier, Philippe Aumonier, Serge Baldecchi, Michel Barro, André Bascouzaraix, Bernard Bauer, Jean Beyer, Raymond Borgiali, Jacques Boucley, Alain Boyer, Jean-Tanguy Brochet de Vaugrigneuse, Dominique Caussou, Patrick Champenois, Dominique Champtiaux, Robert Charvoz, Louis-Marie Chèvre, Zygmont Cieslak, Henry Clément-Bollé, Michel David, Michel Delabie, Michel Delamour, Dominique Delawarde, Gérard Deltour, Yves Derville, Henri Desrousseaux de Médrano, Michel Dhalleine, Jacques Digonnet, Pierre Dubouchet, Michel Durand, François Dureau, Yves Durin, Jean-François Estadieu, Gilvert Fèvre, Bernard Fleuriot, Pierre Fossey, Henry-Jean Fournier, Thierry Gauthier, Dominique Geay, Jean-Louis Georgelin, Jean-Louis Hasselmann, Guy de Haynin de Bry, Michel Hombourger, Marcel Keiflin, Jean de La Roque, Jean-François Lafargue, Hugues Le Compasseur Créqui Montfort de Courtivron, Alain Le Goff, Jean Lebraud, Etienne Leclère, Gérard Leroy, Bertrand de Lestrange, Hubert Lorioz, Christian Marcerou, Alain Mark, Bertrand Maupoumé, Jean-François Maupoumé, Jean-François Mollier, Louis Monceaux, Gilles de Montcuit de Boiscuillé, Daniel Nougayrede, Jean Novacq, Daniel Nury, Bernard Oberto, Jean-Marie Pauty, Bernard Peyrefitte, Jean Philipps, Guy Pierrel, Bernard Poumeyrol, Jean-Louis Py, Pierre Quesne, Christian Renault, Pierre Ribeyron, Alain Richard, Jacques Richou, Patrick Rose, Jean-Charles Salin, George Samé, Bernard Sonneck, Alain Tartinville, Bernard Travaillot, Claude Turrel, Jean-Paul Vallin, Roland Waymel, Michel Winter, Jean-Louis Barbier, Alain Bellot, Rémy Bertrand, Alexis Billecocq, Michel Bressler, Arnaud Desmarest, Dominique Dupré La Tour, Pascal Durieux, Joël Duroux, Patrick Giaume, Philippe Gonzalès de Linares, Claude Marcus, Raymond Masson, Yves Melaine, Jean-Pierre Miquel, Benoît Montanié, Patrick Périn, Philippe Pertuiset, Eric Petit, Hubert Putz, Xavier Rolin, Yves Romé, François Roumain de La Touche, Jean-François Sancan, Georges Tourret, Philippe Tranzéat, Jean-Marie Van Huffel, Dominique Walter, Baudoin Albanel, Michel Arrault, Daniel Bastien, Michel Bernard, Maurice Boucherie, Jean-Louis Cougnon, Pierre Crozet, Patrice Delcourt, Bernard Didier, Patrice Du Bois de Gaudusson, Jacques Gaillard, Bernard Gallais, Claude Germain, Patrick Gillmann, Martial Imberti, Xavier Jarry, Patrice Klein, Laurent Labaye, Patrick Lagadec, Bernard Landet, Michel Masson, Pierre-Henri Mathe, Denis Michel, Christian Moreau, Christophe Motte, François Patier, Patrick Roccia, Henry de Roquefeuil, Jean-Louis Stum, Louis-Michel Testaud, Philippe Thiébaut, Philippe Tilly, Charles Alfonsi, Alain Beauché, Philippe Beauché, Philippe Bouscharain, Jean Caillard, Claude Dumurgier, François-Xavier Fabresse, Jean Gallé-Tessonneau, Jean-Pierre Hernandez-Martinez, Jacques Landes, René Luigi, Philippe Normand, Michel Bergeret, André Bastiani, Jean-Paul Chauvot de Beauchêne, Gérard Dugard, Jacques Garnier, Yves Langlois, Alain Tournyol du Clos.

Sont nommés ***chevaliers :***

Brigitte Debernardy, Jacques Roudière, Pierre Séguin, Richard Alexandre, Pierre Allain, Jacques Amédro, Michel Anglade, Francis Aznar, Marian Baczkowski, René Basset, Alain Belhadj, Serge Belluco, Michel Berger, Patrice Bergot, Marc Betton, Michel Bonnin, Marc Bouly, Bernard Briane, Jean-Michel Broutin, Hubert Caron, Michel Chameyrat, Jean-Marie Charpentier, Maurice Chevillot, Maurice Clerteau, Jean-Bernard Colle, Jean-Pierre Constant, Alain Coroir, Jean Déglise, Patrick Delort, Guy Demaille, Laurent Demolins, Joseph Denat, Jean-Philippe Denoual, Alain Faugeras, Richard Freyd, Bernard Gadoullet, Jean-Pierre Gardère, Claude Giacchino, Michel Gotab, Olivier-Ange Haddad, Jean Hertzog, Serge Jaffré, Patrick Jamin, François Kern, Roger Koehler, Philippe Lafoix, Christian Lagarde, Paul Lamour, Jean Le Guyader, Denis Lemaître, Lambert Lucas, Philippe Marion, Gérard Massot, Jean-Luc Mehl, Franck Melin, Pierre Mercier, Hervé Michaud, Jeannot Muller, Bernard Neymond, Jean-Michel Olivieri, Jean-Claude Paluch, Bernard Pappalardo, Jean-Luc Parisot, Guillaume Pasqualini, Xavier Philippe, Daniel Picory, Léopold Pieters, Hervé Podevin, Bernard Pouzerate, René Pradel, Serge Prat, Christian Pujol, Claude Pujol, Yves Pujol, Jean-Louis Raphel, Gérard Reaud, Jean-Patrick Ridao, Jean-Claude Ridoux, Alain-Noël Ristori, Michel Robiquet, Jean-Paul Rouarch, Jean-Luc Roumagne, Daniel Salvagnac, Philippe Schneider, Sylvain Senk, Hervé Simon, Marcel Sirdey, Bertrand Soubelet, Roland Stanislas, Jean-Philippe Ster, Fabrice Talochino, Michel Thomas, Serge Vaysse, Jean-Régis Véchambre, Patrick Verheyde, Thierry Wawrzyniak, Daniel Matignon, Claude Aguasca, Jean-Luc Albacète, Jean-Paul Alcouffe, Laurent Allano, Marc Alléno, Gaultier d'Andlau, Christian Annette, Didier Arbant, Lionel Arnault, Jacques Astakof, Thierry Attas, Jean-Jacques Audhuy, Olivier Aujay de La Dure, Serge Authier, Philippe Baillard, Bernard Baleyte, Max Balssa, Frédéric Bancel, Jean-Eudes Barau, Pierre Barbé, Pierre Barret, Christian Barthlen, Philippe Baulain, Alain Bayle, Henry Bazin, Charles Beaugé, Luc Beaussant, Sylvestre Bedez, Bernard de Beir, André Belenguer, Arnauld Bellynck, Gilles Bemelmans, Giorgio Benassi, Michel Berard, Philippe Berne, Georges Besson, Marc Bévillard, Christian Bichon, Henri Billaudel, Gérard Bizet, Joseph Blonde, Jean-Claude Boelens, Henri Bonfils, Eric Bonnemaison, Bernard Bonnet, Philippe-René Bottrie, Bernard Boucheix, Daniel Bouchez, Jean-Louis Bourdin, Patrick Boutier, Hugues Brault, Eric Breuillé, Jean-Pierre Brocquevielle, Yves Bromberger, Didier Bronoël, René Brouard, Eric Bruder, Daniel Brugeaud, Denis Brunel, Herve Buffard, Arnauld Buisson, Bruno Cachera, Jean Calcet, Max Callen, Yves Calvez, François Camilleri, Henry Camus, Hélène Canioni, Bruno Caretti, Francis Casalis, Guy Casanova, Jean-Luc Castel, Jean Chairou, Daniel Chambon, Pascal Channellière, Yves Charles, Joël Charlier, Philippe Charreire, Stéphane Chenel, Rodolphe Chevalier d'Almont, Yann Coadic, Serge Contreras, Thierry Coqueblin, Joël Cordonnier, Christian Cosquer, Philippe Coste, Hervé Costella, Philippe Costes, Alain Cot, Bernard de Courreges d'Ustou, Pierre Courvoisier, Eric Coutray de Pradel, Philippe Cova, Pierre Crépel, Rémy Criqui, Jean-Luc Darme, Philippe David, François Debuire, Jean-François Decker, Patrick Dedieu, Philippe Delarc, Jean-Pierre Delaunay, Jacques Delemarle, Jean-Michel Delmas, Bernard Demaret, François Denys de Bonnaventure, Morand Deroux, Bruno Desgranges, Joël Desmons, Patrick Desperques, Marc Dessin, Patrick Destremau, Patrice Deu, Daniel Deval, Henri Devove, Christian Dexter, Jean-Louis Dick, Emmanuel Didier, Patrick Diot, Thierry Dobritz, Philippe Dominici, Gérald Dosda, Philippe Douard, Yves Du Cauzé de Nazelle, Jean-Paul Duclay, Thierry Ducret, Philippe Dufot, Bruno Duhesme, Francis Dumain, Bruno Dumas, Bertrand Dumont, Robert Dumont, Philippe Durosoy, Axel Egnell, Christian Escudier, Jean Esmery, Frédéric Fabre, Robert Faivre, Gilles Faure, Bernard Fesquet, François Fisnot, Eric Fleury, Patrick Flodrops, François Fontaine, Christian Forler, Alain Fouchard, Thierry Fournier, Didier Franceschi, Dominique François, Rémy Frétille, Nicole Freyermuth, Christian Gansmann, Claude Garcia, Xavier Gardey de Soos, Philippe Gasnier, Alain Gaubin, Pierre Gauffeny, Guillaume de Geis de Guyon de Pampelonne, Denis Gercer, Pierre Gernez, José Gil, Pierre Godin, Jean Gohel, Alban Gorriz, Eric Gouraud-Voisin, Nicolas Graff, Patrice Grandclement, Alain Grego, Pierre Grego, Jean-Christophe Grivaux, Romain Grosset-,Georges Guehenneux, Thierry Guichard, Bernard de Guillebon, Daniel Guillo du Bodan, Hugues Guillot, Patrick Guillou, Jean-Jacques Habonneau, Eric Hébrard, Jean-Pierre Helleu, Jean-Paul Henrionnet, Pierre-Yves Henry, Pierre Héry, Rémi Hocquemiller, Alain Hoenner, Jean Honnorat, Benoît Houssay, Bruno Houssay, Christian Humbert, Jean-Luc Jamin, Stéphane Jarlaud, Bernard Jarlegand, Roland Joannès, Jean-Luc Jort, Thierry Jouan, Emmanuel Kammacher, Philippe Kleb, Marian Kostuj, Jean Krippeler, Bruno Lafitte, Jean-François Lafont Rapnouil, Bernard Lalanne, Maurice de Langlois, Jack Lapeyre, Alain Larrouyat, Jean Lassalle, Danny Laude-Bazin, Patrice Lavault, Gérard le Bozec, Jacques Le Conte, Bruno Le Du, Jacques Le Gall, Eric Le Noene, Bernard Le Roux, Hervé Le Sénéchal, Ange Leccia, Jean-Pierre Lechaix, Lionel Leclerc, Raymond Lecomte, Patrick Legris, Jean-Loup Lemaire, Christian Lengagne, Vincent Leroi, Christian Levaudel, Michel Linemann, Philippe Loiacono, Patrick Lorentz, Philippe Loridan, François Lucchini, Patrice Mandervelde, Philippe Manginot, Jacques Mansart, Daniel de Marchi, Michel Marilly, Alain Marot, Eric Marouzé, Jean-Paul Martial, Jean-Luc Martin, Jean-Luc-Louis Martin, Jean-Pierre Martin, Daniel Martinerie, Serge, Marzin, Serge Maurice, Alain Ménicucci, Régis Meunier, Hubert Meyblum, Jean Minjoulat-Rey, Guy Moncel, Jean-Claude Moreau, Philippe Morel, Thierry Mottart, Guy Moulin, Paul Murgier, Eric Natta, Thierry Navrez, Stéphan Noret, Guy Nuyttens, Marie Ohlmann, Bernard Oliveres, Pascal Otz, Philippe Parisi-Faure, Roger Pellelquer, Ollivier de Penguern, Christian Péraldi, Patrick Perez, Jean Pernin, Jean-Luc Pernin, Georges Peter, Jacques Philbert, Pierre Philippe, Marc Plaetovoet, Patrick Plisson, Pascal Plouvier, Alain Pomirol, Pierre Pouget, Bernard Prado, Philippe Prévost, Jean-Louis Prodhon, Jacques Prudhomme, Eric Prukop, Thierry Pruniere, Christian Puig, Jean Quideau, Hervé Rabatel, Armand Raucoules, Pierre Razat, Benoît Richet, Francis Richomme, Nicolas Richoux, Christophe Riom, Marc Rivayrand, Tanneguy de Robien, Daniel Robin, Claude Rodier, Michel Rouquette, Jean-Marie Rousseing, Jean-Louis Roussel, Jean-Luc Ruiz, Norbert Ruiz, Michel Saint-Bonnet, Jean-Luc de Saint-Fraud de La Chautrandie, Arnaud Sainte-Claire Deville, Paul Saintenac, Olivier Salaün, Guy Sallat, Dominique Sanmarty, Guy Sarlat, Philippe Sassady, Alain Schwartz, Charles Sevin, Bernard Simon, Christian Simonnet, Edith Soulié, Michel Spinelli, Didier de Stabenrath, Bernard Steinmetz, Philippe Surmonne, Christian Tabaka, Jean-Marc Tafani, Pascal Talandier-Dupeyrot, Gérard Tardot, Marcel Terner, Didier Tessier, Patrick Texeraud, Gilles Thibault, Christian Thiébault, Michel Thomas, Pierre Tomasi, François Topet, Roland Tournoux, Georges Traversat, Hubert Tregou, Patrick Truffandier, Michel Truttmann, Dominique Urquia, Bernard Vadam, Philip Vaglio, Marc Vallé, André Vasselle, Jacques Vial, Gérard Vignaud, Pascal Vigneron, Philippe Visomblain, Christian Voltz, Emmanuel Walger, Erick Weber, Jean Weigel, Luc Alloin, Augustin d'Arco, Franck Baduel, Jean-Pierre Ballot, François Bandelier, Patrice Bara, Jean Barnier, Thierry Baron, Patrick Beau, Philippe Belzon, Pierre Bertrand, Philippe Beyries, Nicolas Bezou, Denis Bigot, Jean-Michel Bodart, Luc Bornand, Gérard Bouqueau, Patrick Boutueil, Alain Bouvy, Lucien Breton, Jacques-André Cappe de Baillon, Thierry Castelli, Emmanuel Chabannes, Jean-Yves Chapel, Christian Charles, Claude Chaufrein, Bertrand Combourieu, Bernard Comerre, Dominique Costargent, Loïc Coupannec, Michel Crenn, Bernard Daudin-Clavaud, Olivier Debray, Antoine Devaux, Michel Diebold, Hugues Du Plessis d'Argentré, Benoît Duchenet, Philippe Dutrieux, Bruno de Farcy de Pontfarcy, Daniel Faujour, Jean-Pierre Ferrer, Loïc Finaz, Xavier Fromaget, Jean Gauthier, Paul Gelly, Dominique Gérard, Marc Ginisty, Stanislas Gourlez de La Motte, Jean-Bernard Gruel, Bertrand Hallé, Laurent Hava, Eric Hays, Denis Heimferte, Yann Hervé, Rolland Heussaff, Laurent Isnard, Bernard Jacquet, Michel Jammes, Emmanuel Jeanteur, Jean-Louis Jourde, Frédéric Jubelin, Julien de Zélicourt, Roger Kerbérénès, Jean Kupaj, Gérard Laforest, Jack Langlois, Xavier Lartigue, Alain Le Bellec, Alain Le Blainvaux, Maurice Le Bohec, Michel Le Bolloch, Yannick Le Foll, Christian Le Goff, Jean-Yves Le Hingrat, Alain Le Texier, Eric Lenormand, Henri Levet, Alain Levieux,Jean Long, Dominique de Lorgeril, Jean-Louis Lozier, Eric Lugagne, Alain Madec, Jérôme Mandin, Hervé Maraval, Yan Marbœuf, Jean-Noël Marlier, Christophe Michel, Jean-Christophe Mognetti, Olivier Moittié, Elie Musso, Daniel Oges, Pierre Ollivier, Bernard Omnès, Pierre Parent, Alain Payement, Jean-Louis Perrin, Michel Perrin, Jean-Yves Petit, Didier Piaton, Jean Pieropan, Vincent Pinasa, Guillaume Piot, Henri-François Piot, Michel Pitt, Olivier Pons, Christophe Prazuck, François Rebour, Frédéric Renaudeau, François Reynaert, Doinique Riban, Patrice Robert, Xavier Robin, Dominique Roux, Olivier Saint-Martin, Eric Schérer, Jean Sérazin, Olivier Solignac, René Stéphan, Norbert Tafzi, Bruno Thouvenin, Philippe Vernerey, André Vialan, Alain Viard, Alain Vidal, Georges Weiss, François Winterhalter, Jean Zminka, Philippe-Adrien Adam, Philippe-François Adam, Patrick d'Agostin, Gabriel Alisez, Jean-Marie d'Allard, Michel Allot, Marc Augenstreich, Paul Bader, Philippe Baechler, Michel Barbet, François Barre, Fabrice Beaugrand, Alain Beller, Jean-Jacques Berbeyer, Michel Bernard, Grégoire Blaire, Bertrand Bon, Christian Bône, Jacques-Aubert Bourgeois de Boynes, Michel Boyer, Patrick Brame, Jean-Pascal Breton, Christian Brice, Marc Brossard, Michel Brouchier, Didier Broudic, Christian Brunel, Jean-Louis Busière, Dominique Caillaud, Bruno Caïtucoli, Hervé Calvar, Laurent Campion, Vincent Carré, Pierre Chaze, Yves Chirol, Jean-Yves Cibiel, Christian Clochard, Jean Coffin, Jean Coillot, Philippe Connan, Benoît Coq, Dominique Cousin, Joël Coutard, Alain Craspail, Françoise Cros, Alain Damigon, Jean-Luc Daoust, Gilles Dardard, Dominique Dargelosse, Yves Dautremer, Pascal Delerce, Freddy Dequéant, Guy Devillers, Philippe Dilger, Gérald Dorrey, Jean-Claude Dubourg, Christian Duhau, Pierre-Jean Dupont, Rémy Durand, Serge Duval, Bruno Duvert, Jean-Pierre Duvoisin, Patrick Emeriau, Noël Faucheux, Pierre Favreau, Franck Fourcade, Yves Friot, Jean Gajan, Daniel Gantin, Georges Gargaros, Gilles Garret, Xavier Gauthier, Gabriel Gebus, Yves Genty, Eric Gernez, Francis Ghidone, Jean-Luc Gillet, Jean-Claude Ginoux, Daniel Giraud-Sauver, Guy di Grégorio, Jean-Luc Grison, Frédéric Guignier, Marc Guillaume, Joël Guilloteau, Patrice Guinard-Thebault, Emmanuel d'Haussy, Serge Henn, Pierre Hernandez, Bernard Heulin, Michel Honvault, Patrick Joubert, Frédéric Kancir, Arnaud Koenig, Gilles Labeille, Philippe Lafond, Jean-Luc Lagorce, Robert Lanfrey, Pierre Lapernat, Gilles Latour, Jean-Louis Lautier, Michel Le Bourhis, Noël Le Maguer, Claude Le Maou, Rémi Le Roux, Jean-Noël Le Rumeur, Didier Leclercq, Evelyne Lécuelle, Christian Leduc, Patrick Lenepveu, Gilbert Letraublon, Eric Lièvre, Jacques Ligonnière, Badouraly Mahamadaly, Bruno Maigret, Jean-Louis Maire, Yves Malinowski, Bruno Maurice, Michel Menand, Michel Ménérat, Denis Messmer, André-Paul Meyer, Jean-Michel Meyer, Bruno Mignot, Alain Molinié, Francis Monteil, Hervé Montfort, Didier Moreau, Loïc Morel, Jean-Pierre Moulard, Claude Muller, Jean-Marc Nascioli, Serge Néria, Bernard Nicolas, Jean-Christophe Noël, Carl Oppermann, Patrick Pacorel, Gérard Pascot, Jean Pelletant, Jacques Pérault, Paul Perié, Gilles Perrone, Jacques Personne, Joël Philippe, Jean-Claude Piccirillo, Claude Pierson, Guy Planet, Didier Priolet, Patrick Prodhome, Serge Pucelle, Jacques Pujo-Sausset, Dominique Putois, Denis Quatrefages, Daniel Raujol, Yves Reymondet, Brigitte Richard, Joël Rimbault, Jean Robert, Jacky Rochelandet, Jean-Claude Rossin, Gérard Rouyer, Roland Sanchez, Jean Sassi, Claude Schoenher, Patrick Serradell, Roland Serres, Dominique Sicard, Régis Soulier, Denis Strasser, Patrick Suwalski, Bernard Tant, Patrick Tardieu, Pierre Terry, Jean Testé, Alain Teyssier, Yannick Thual, Serge Tillerot, Sylviane Torres, Rose-Marie Vergé, Laurent Versmée, Patricia Vignoud, Jean-Pierre Viguié, René Vitiello, Frédéric Weitz, René Amalberti, Jean-Louis Antoine, André Audugé, Alain Auzémery, Christian Baé, Lionel Ballin, Bernard Baranger, Philippe Barbrel, Serge Bellard, Christophe Bénard, Serge Bénéfice, Etienne Bernadet, Richard Besses, Philippe Bietrix, Patrice Binder, Daniel Bonnet, Jean Bouquet, Jean-Paul Boutin, Marc Boyer, Didier Branquet, Jacques Brunot, Michel Caillard, Claude Castel, Marc Chabierski, Jean-François Chaulet, Jean-Michel Chevalier, Michel Chevrier, Claude Churlaud, Jean-Michel Clère, Bruno Cloître, Bernard Colle, Patrick Combemale, Laurent Combes, Guy Coquelin, Alain-Charles Cordier, Paul Courrier, Jean-Pierre Dandrau, Jean-Noël David, Jean Debonne, Jean-Michel Dejonghe, Christian Dérosier, Jean-Luc Détré, Pierre Dumas, Eric Dupuy, Dominique Everaere, Alain Faugeroux, Robert Ferrer, Jean Filippini, Eric Géré, Bruno Gilles, Carlos Grimaldos, Yves Guiguen, Philippe Guiguet, Luc Guillou, Marc Henry, Lionel Hugard, Michel Hugon, Michel Jacquin, Patrick Jonas, Jean-François Jousseaume, Alain Kernen, Denis Krémer, Patrice Lafond, Christian Lambert, Jacques Laporte, Yves-Marie Le Bourhis, Pierre Lecureux, Pierre Lemardeley, François Lhoumeau, Jean-Paul Louis, Philippe Mathécowitsch, Jean-Claude Mathieu, Pierre Ménage, Philippe Michel, René Migliani, Claude Modica, Dominique Mora, Yvon Muzellec, Bernard Omnès, Guy Payement, Alain Pignon, Michel Pintault, Jean Ponties, Bernard Portal, Bernard Rémandé, Jean-Luc Renard, Francis Rollot, Philippe Rondet, Jean-Marie Rousseau, Yves Sauces, Patrick Schoenenberger, André Soria, Jean Thiery, Hugues Tolou, Bruno Tramond, André Tricaud, Michel Trifot, Pierre Verdalle, Jacques Vindrios, Gérard Welsch, Alain Beau d'Arboussier, Dominique Clauzon, Pierre Fontaine, Bernard Lasbouygues, Jean Le Borgne, François Prévôt, Jean-Pierre Rochat, Christian Aumeunier, Laurent Barthélemy, Jacques Bayet, Christian Bled, Michel Bouvet, Jean Castandet, Philippe Castellani, Denis Champart, Bruno Châtenet, Jean-Marc Chimot, Roland Codde, Patrick Cunin, Serge Darrenougué, François Dostert, Jean Douat, Yves Dubreuil-Chambardel, Alain Dunaud, Gérard Feuardent, Bruno Frachon, Pierre Froment, Patrick Gerlier, François Goutorbe, Pierre Grandclément, Laurent Guibert, Claude Hébert, Jean-Jacques Hordesseaux, Joël Hosatte, Jean-Paul Houttemane, François Jouaillec, Charles de Lauzun, Vincent Lavenet, Alain Liberge, Pierre Lusseyran, Jean-Paul Maas, Daniel Maguérez, Joël Marcon, Gérard Michaud, Jacques Orlianges, Alain Picq, Didier Queffélec, Ollivier-Raymond Rossignol, Bernard Royal, Gilbert Saint, Jacques Sauvaget, Bernard Siméon, Jean Uguen.

■ **Le général de corps aérien Bertrand Dumont** a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 12 juillet, secrétaire général adjoint de la défense nationale sur la proposition du premier ministre.

[Né le 1er avril 1947 à Metz (Moselle), ancien élève de l'école de l'Air de Salon-de-Provence, Bertrand Dumont a notamment commandé en 1984 la 7e escadre de chasse à Saint-Dizier (Haute-Marne). En 1989, il est chef de la section « emploi » à la division des forces nucléaires à l'état-major des armées avant d'être appelé, avec le grade de colonel, au commandement de la base d'Istres (Bouches-du-Rhône) en 1991. En 1994, il est adjoint « air » à l'état-major particulier du président de la République, François Mitterrand. En 1997, il est sous-chef d'état-major « opérations-logistique » à l'état-major de l'armée de l'air. Elevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, Bertrand Dumont commandait la force aérienne de combat (FAC) depuis septembre 1998.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 13 juillet sont publiés :

● **Quinquennat :** un décret décidant de soumettre un projet de révision de la Constitution au référendum.

● **Tourisme :** un décret portant classement de la commune de Mulhouse (Haut-Rhin) comme station de tourisme ;
un décret portant classement de la commune de Beauvais (Oise) comme station de tourisme.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Le 26 juin se déplace le 14 juillet.

Par la grâce du soleil provençal,

Sylvie

a eu quarante-neuf ans.

Plus un âne,
Et une toute petite chatte.

Rendez-vous au prochain feu d'artifice,
Bisous.

BJJB.

Mariages

Anne-Françoise DUVAL
et
Roger TARANTOLA

ont le grand plaisir de faire part de leur mariage, le jeudi 13 juillet 2000, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

Décès

– Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Aparicio, Léger, Benitez et Muruaga,
ont la douleur de faire part du décès de

Antonio APARICIO,
écrivain,

survenu le 10 juillet 2000, à Caracas, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

4, rue de Calais,
75009 Paris.

– La Rochelle. Pontoise. Aix-les-Bains.

M. Jean-François Bollard,
son époux,
Et ses enfants,
M. et Mme Marcel Trénit,
ses parents,
M. et Mme Joseph Bollard,
ses beaux-parents,
Mme Annie Trénit-Cordelle
et ses enfants,
M. et Mme Jean Trénit
et leurs enfants,
M. et Mme François Trénit
et leurs enfants,
Mme Marie-Thérèse Fancinelli
et ses enfants,
M. et Mme Georges Roques
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise BOLLARD,
née **TRÉNIT,**

survenu le 11 juillet 2000, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 15 juillet 2000, à 10 heures, en l'église de la Genette de La Rochelle, suivies de l'inhumation au cimetière parc de Mireuil.

– Hélène,
son épouse,
Daniel, Annie et Sophie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert BOURLA,
maître d'éducation physique
à l'Ecole Maïmonide,
à l'ENIO et à l'ORT,
directeur de la maison d'enfants
de La Varenne et de la colonie
de Berck-Plage (La Colonie scolaire),

survenu le 26 juin 2000, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

– Ses enfants,
leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène MORIN,
née **BETT**
pédiatre,
ex-interne des hôpitaux de Paris,
ex-chef de clinique à la faculté,

survenu le 5 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

– M. Jean-Pierre Baratault,
président,
Et les membres du conseil d'administration de l'Association laïque pour la gestion du centre d'éducation motrice (Alcem) de Garches,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Denis PANNIER,
membre du conseil d'administration,
directeur de l'EREA
Jacques-Brel (Garches).

Ils s'associent à la peine de ses proches.

André MEYER
(1913-2000)

« Et que brille à jamais sur lui la Lumière. »
Mémoire éternelle.

Sa femme, ses enfants, ses petits-enfants.

21, avenue Jules-Ferry,
13100 Aix-en-Provence.

– Maryse et Lionel,
sa mère et son père,
Vanina,
sa compagne,
Eva,
sa fille,
Et tous ses parents et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Thierry ROGELIN,
journaliste, réalisateur,

survenu à Paris, le 10 juillet 2000, dans sa vingt-neuvième année.

Les obsèques se dérouleront en l'église Notre-Dame de Clignancourt, place Jules-Joffrin, Paris-18e, le 15 juillet, à 10 heures.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le même jour, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Rose ROUBACH-CALECKI,
épouse **SAMARCOS,**

qui nous a quittés le 10 juillet 2000.

De la part :
Des familles Samarcos, Calecki, Roubach, Blum, Lerin, Hirsch,
Leurs enfants et petits-enfants.

Une pensée particulière est demandée à tous ceux qui l'ont connue pendant ses cinquante ans d'activité au studio Ethel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Joëlle Vérin,
son épouse,
Jacques et Jenny Vérin,
Anne Vérin,
Nicolas et Dominique Vérin,
Giovanna Bernard,
Fasséli et Sori Coulibaly,
Maxime Vérin,
Françoise et Bernard Hollande,
Marie-Claire et Claude Franck,
Marie-Odile Baur,
Et leurs enfants,
Ses amis,
ont le chagrin de faire part de la disparition de

Francis VÉRIN,

le 11 juillet 2000.

Ses obsèques auront lieu le samedi 15 juillet, à 10 h 30, au cimetière de Bondy (Seine-Saint-Denis), 76, avenue Henri-Veragnat.

Remerciements

– Joëlle Vérin,
épouse de

Francis VÉRIN,

disparu le 11 juillet 2000,

tient à exprimer sa très grande reconnaissance au docteur Alain Frison, au docteur Dorval et à ses collaborateurs, aux docteurs Cerrina et Chapelier et à leurs collaborateurs,

pour leur humanité et la compassion dont ils ont fait preuve à l'égard de son mari, durant sa maladie.

Anniversaires de décès

Jacques CHIÈZE,
14 août 1927 – 13 juillet 1999.

« N'oublions pas et poursuivons ! »

Nicole, Marceau et Fabien,
La famille et tous les amis.

Marie-Josée DIBANGO.

Coco, voilà maintenant cinq ans, le 14 juillet 1995, que la vie nous a séparés. Nous pensons à toi très fort. Chaque moment vécu nous est guidé à jamais par ton esprit. Nous t'aimons !

Manu Dibango, ses enfants et sa famille.

– Il y a vingt ans, le 9 juillet 1980,
à Pully,

Christian Lucas HETRICK

nous quittait.

« Et la tristesse en moi monte comme la mer »
Charles Baudelaire

Soutenances de thèse

– **M. Michael CHASE** a soutenu avec succès, le samedi 1er juillet 2000, une thèse de doctorat intitulée **« Recherches sur le Commentaire de Porphyre à Gédalios sur les "Catégories" d'Aristote »,** devant le jury composé de : M. Philippe Hoffmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, directeur de thèse ; M. Alain Le Boulluec, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, président du jury ; M. Luc Brisson, directeur de recherche au CNRS ; Mme Annick Charles-Saget, professeur émérite à l'université Paris-X-Nanterre.

Il a été déclaré digne du titre de **docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions,** avec la mention Très Honorable avec félicitations, à l'unanimité du jury.

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01-42-17-39-80 **01-42-17-38-42**
01-42-17-29-96
Fax : **01-42-17-21-36 – e-mail: carnet@mondepub.fr.**

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le mistral s'est engouffré dans la Cour d'honneur du Palais des papes, en Avignon. Il n'aura pas été de taille face à Isabelle Huppert, qui a donné de la Médée d'Euripide mise en scène par Jacques Lassalle une version inoubliable. Par sa présence irradiante, la voix rauque avec laquelle elle hurle à la mort comme une bête atteinte, elle efface les autres personnages. Le ton est fort différent dans le spectacle mis en scène par Michel Didym. Farce burlesque, Yacobi et Leidenthal, la pièce de Hanoch Levin, suscite la joie du public en montrant sous un jour satirique les désirs inassouvis de l'homme. Pour Roselyne Guinet et la compagnie des Nouveaux Nez, le cirque est un sacerdoce et la présence en Avignon une consécration. Théâtre encore, et du meilleur : Eric Lacascade présente sa trilogie Tchekhov et réussit à révéler de cet auteur une force secrète encore cachée. Côté arts plastiques, l'événement de l'été dans la cité des papes est double : d'un côté les manifestations liées à l'an 2000 sur le thème de la beauté ; de l'autre, la collection du galeriste parisien Yvon Lambert dans l'hôtel de Caumont.

Roseline Guinet, le « nez » qui fait rire

PORTRAIT

La Grenobloise a imposé son personnage de clown au féminin

DEPUIS dix ans, Roseline Guinet a imposé son personnage de clown au féminin, avec son éternel bonnet de bain rouge enfoncé sur la tête et ses lunettes en ailes de papillon. Seule femme du beau quatuor clownesque que forment Les Nouveaux Nez, elle est Madame Françoise sur scène, grande dame à la démarche assurée et maladroite, à l'élocution volubile et bégayante. Toujours affairée, elle poursuit ses projets absurdes avec le plus grand sérieux, persuadée d'être quelqu'un de parfaitement terre à terre. Elle tient des propos incohérents, mélange de grommelot et de français, et bafouille des jeux de mots idiots, comme si elle professait des évidences. Sa silhouette de géante dégingandée est irrésistible. Qu'elle ouvre soudain ses grands bras, qu'elle lance trois mots loufoques, qu'elle esquisse un pas de danse ou qu'elle joue d'une minuscule guitare, le public éclate de rire.

« Dès mes premiers contacts avec le monde du clown, j'ai adoré cette sensation de liberté », se souvient Roseline Guinet. A dix-huit ans, la jeune Grenobloise est admise à l'Ecole supérieure des arts du cirque de Châlons-en-Champagne. En fin d'études, les élèves abordent le clown. *« J'avais toujours admiré les gens qui faisaient rire. J'adorais des artistes comme Zouc ou Raymond Devos. Mais j'étais timide et je ne me voyais pas faire ça. »*

D. R.

MÉLANGER JEUNES ET VIEUX

Pourtant, en enfilant le nez rouge et les habits de clown, elle sent qu'elle vient de trouver là plus qu'un simple costume. *« Comme je suis grande, on me remarquait. Il suffisait que je fasse un geste de bras pour qu'il y ait un retour »*, dit-elle, comme si son physique expliquait tout. C'est plutôt le personnage qu'elle s'est construit qui émeut et fait rire. *« J'ai toujours voulu garder une certaine féminité. Par exemple, je trouve mon bonnet de bain et mes lunettes très jolis, bien que ma mère m'ait dit au début que c'était moche... »* Le clown fait rire à ses dépens, jamais à ceux des autres. Madame Françoise pense que, chez les femmes, il y a *« largement matière »* à se moquer de soi.

A la sortie de l'Ecole de cirque, elle décide avec trois autres élèves de fonder la Compagnie des Nouveaux Nez. André Riot-Sarcey, leur professeur, devient leur metteur en scène. En dix ans, le quatuor s'est taillé une place dans le monde des arts clownesques. A la fois jongleurs, acrobates, musiciens et chanteurs, Madame Françoise, Georges Pétard (Nicolas Bernard), Félix Tampon (Alain Reynaud) et le doux Jésus (Roger Bories) promènent leurs spectacles dans des petits et grands lieux de la scène française.

Quand ils ne sont pas en tournée, les quatre clowns répètent leurs créations dans une ancienne menuiserie de Bourg-Saint-Andéol, la petite ville de l'Ardèche où ils vivent. C'est là qu'ils ont tenu à créer leur nouveau spectacle, *Mad ou Nomad,* quelques jours avant de venir le présenter à Avignon. Ils y proposent aussi des formations. *« J'aime beaucoup faire travailler des amateurs*, explique Roseline Guinet. *On organise des stages où l'on mélange jeunes et vieux, amateurs et professionnels. La dernière fois, il y avait à la fois des enfants de dix ans et mon père, qui en a soixante-huit ! »*

Les Nouveaux Nez préparent l'ouverture d'une Maison des arts du clown, à Bourg-Saint-Andéol, lieu de formation et de résidence d'artistes. Eux-mêmes continuent toujours à apprendre. Pour leur nouveau spectacle, qui donne une place importante au chant, ils ont repris des cours avec une chanteuse lyrique. Après Avignon, Roseline Guinet profitera de l'été pour suivre des cours de clown, de piano et de jonglage.

Catherine Bédarida

★ Les Nouveaux Nez, *Mad ou Nomad*, jusqu'au 28 juillet. Théâtre de l'Escalier-des-Doms, 1 *bis*, rue des Escaliers-Sainte-Anne, 84000 Avignon. Tél. : 04-90-14-07-99.

HORS CHAMP

■ **ARTS : Niki de Saint-Phalle figure parmi les lauréats du Praemium Imperiale.** Décernés mardi 11 juin à Londres lors d'une cérémonie organisée au nouveau musée de la Tate Modern, les Praemium Imperiale sont attribués par une fondation japonaise présidée par le frère de l'empereur à laquelle sont associés comme conseillers des hommes politiques étrangers. Ils récompensent cette année l'artiste française Niki de Saint-Phalle (sculpture), le Britannique Richard Rogers (architecture), l'Américain Ellsworth Kelly (peinture), l'Allemand Hans Werner Henze (musique) et l'Américain Stephen Sondheim (théâtre-cinéma).

■ **ÉDITION : HarperCollins rachète le britannique Fourth Estate.** L'éditeur HarperCollins, filiale du groupe News Corp de Rupert Murdoch, a annoncé, mardi 11 juillet le rachat de la maison d'édition britannique Fourth Estate. Selon le *Financial Times* du 12 juillet, le prix serait de 12 millions de livres (18,9 millions d'euros). Créé en 1984, Fourth Estate, qui réalise un chiffre d'affaires de 7,3 millions de livres, s'est imposé comme un éditeur de grande qualité. L'une des premières conséquences du changement de propriétaire sera l'arrêt d'une biographie en préparation de... Rupert Murdoch.

Isabelle Huppert entre dans la mythologie d'Avignon

Avignon/Théâtre. Magnifique, l'actrice est toutes les Médée, la barbare et la savante, l'amante et la mère, la sorcière et la femme

MÉDÉE, d'Euripide. Traduction de Pierre Judet de La Combe et Myrto Gondicas. Mise en scène : Jacques Lassalle. Avec Isabelle Huppert, Anne Benoit, Jean-Quentin Châtelain, Michel Peyrelon, Jean-Philippe Puymartin, Emmanuelle Riva, Pascal Tokatlian, Bernard Verley, et les enfants, Itto et Meimoun Mehdaoui.
COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, Avignon, à 22 heures. Les 13, 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22 juillet. Tél. : 04-90-14-14-14. De 120 F (18,29 €) à 200 F (30,49 €). Durée : deux heures vingt. Le spectacle sera joué à Bruxelles, Marseille, Chalon-sur-Saône, Villeurbanne, Caen, La Rochelle, Toulouse, ainsi qu'à Créteil (du 7 au 10 novembre) et à Paris, à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, du 5 janvier au 10 février 2001.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Le ciel serait-il avec Médée ? Toute la journée du 12, le mistral a soufflé sur Avignon, poussant les nuages pluvieux de la veille. Il ne s'est pas calmé quand, à la nuit tombante, le public a monté les marches du Palais des papes. Prévoyants, les 2 200 spectateurs de la Cour d'honneur s'étaient munis d'écharpes, de pulls et de plaids. Le ciel envoyait le vent, mais il n'était pas de taille à lutter contre le théâtre : *Médée* fut la plus forte, en la personne d'Isabelle Huppert. Cette soirée, c'est à elle qu'on la doit. A chaque instant où elle était en scène – c'est-à-dire pendant presque deux heures vingt, puisqu'elle ne quitte pratiquement pas le plateau de toute la représentation – le regard était happé, l'oreille tendue, et le souvenir déjà en marche : on savait qu'on s'en souviendrait comme un des très grands personnages qui tissent le fil de la mythologie d'Avignon.

Dans la Cour d'honneur, *Médée*, c'est d'abord un paysage : une étendue d'eau qui clapote contre la façade du palais, ici appelé à représenter le pouvoir de Créon, roi de Corinthe. Une langue de terre poussiéreuse, parsemée d'herbe rare, abrite le refuge de Médée : une caverne, une grotte, dont il est évident qu'elle est la « maison » de gens jetés sur la route, hors de leur terre. Le décorateur Rudy Sabounghi signale ainsi un des points sur lesquels s'appuie la mise en scène de Jacques Lassalle : l'isolement de l'exilé, contraint au provisoire, qui inscrit sa position sociale dans le pays d'accueil. Médée, Jason et leurs deux enfants sont ces exilés, venus à Corinthe après la conquête de la Toison d'or qui a éloigné à tout jamais Médée de sa famille, et l'a amenée à tuer, par amour pour Jason.

Pour aller de la grotte au palais, il faut prendre une barque – comme, dans l'Antiquité, pour passer de la vie à la mort. C'est sans doute la première fois que l'on voit glisser une barque, silencieuse et apaisante, dans la Cour d'honneur. L'image est belle, même si le symbole est un peu appuyé. Dès le début de la représentation, il éloigne définitivement Médée, accrochée à sa terre sableuse, de Jason, hôte du palais de Créon. Cela peut s'entendre comme la volonté d'affirmer que *Médée* est bel et bien une tragédie : tout serait écrit et joué depuis le début. Tout, même le pire, l'inconcevable, Médée tuant ses enfants pour se venger de la trahison de Jason, qui l'abandonne pour épouser la fille de Créon.

LA PAROLE N'EST JAMAIS SÛRE

Mais il n'en va pas ainsi. La représentation d'Avignon résiste à l'idée communément admise du tragique. Pas parce que les dieux sont absents de la pièce d'Euripide – sauf en la personne de Médée, fille du Soleil par son père, le roi de Colchide. Mais parce que la part humaine est poussée au zénith de ses incertitudes, et que la parole n'est jamais sûre. Quel est le premier reproche que Jason adresse à Médée ? D'avoir *« des mots qui ne veulent rien dire »*. C'est l'aveu d'un homme qui ne veut pas comprendre, quand Médée, elle, ne peut pas comprendre. Histoire impossible, histoire classique, domestique : Jason dit à Médée qu'au fond les choses sont simples. Il la quitte parce qu'il veut assurer leur avenir en épousant la fille de Créon, ce qui lui donnera la sécurité inconciliable avec son statut de réfugié, et procurera la sécurité à leurs fils. *« Toi,* lui dit-il, *tu n'as pas besoin de faire des enfants ; /mais moi, j'ai intérêt à être utile aux enfants qui vivent déjà /au moyen de ceux à venir. Est-ce que j'ai mal calculé ? /Tu dirais que non, si le lit ne t'agaçait pas. »* Cette dernière phrase suscite le rire du public. Il faut dire que la mise en scène de Jacques Lassalle ne lui laisse pas beaucoup de chance : elle tire Jean-Quentin Châtelain, acteur pourtant magnifique, vers le grotesque d'un petit bourgeois qui solde une histoire d'amour comme il le ferait d'un compte en banque.

BRIGITTE ENGUÉRAND

Une langue de terre poussiéreuse, parsemée d'herbe rare, abrite le refuge de Médée, ici avec Créon.

Cette dimension un peu ridicule n'est pas absente du texte d'Euripide. Les hommes, à travers Créon le crédule (belle interprétation de Bernard Verley), Egée le *« bien né »* (Jean-Philippe Puymartin) et Jason, paraissent fades au regard des femmes, Médée surtout, la nourrice (Anne Benoit) et le chœur, magnifiquement représenté par Emmanuelle Riva. Mais ils ne sont pas réductibles à la bêtise rédhibitoire du *« t'agaçait »*, qui classe Jason dans la catégorie : changement de statut, changement de femme. Ce qui se joue entre Médée et Jason est plus profond. Les mots leur manquent. On le sent à certains passages très bien mis en scène, où leurs corps se touchent, se frôlent et s'enlacent. Il suffirait alors peut-être d'un mot, à condition que ce soit le mot juste, pour que l'histoire prenne un autre cours. C'est la part d'ombre de la pièce d'Euripide, la plus intéressante, la plus moderne, aussi. Elle affleure dans la direction d'acteurs de Jacques Lassalle.

ELLE HURLE À LA MORT

Médée, à elle seule et elle seule, contient l'ombre définitive et la lumière irradiante. La parole chez elle n'est pas une arme : c'est l'instinct de survie. D'abord, elle ne parle pas. Elle hurle à la mort comme une bête atteinte. *« Malheur. Je suis maudite. »* Isabelle Huppert est au fond de la grotte. On ne la voit pas. On entend sa voix comme jamais on ne l'a entendue, au théâtre ou au cinéma : rauque, une voix de gorge brisée, animale, tellement contraire à la retenue coutumière de son jeu. Puis elle sort, et, aussitôt, elle s'impose, frêle et indestructible dans ses vêtements clairs soufflés par le mistral. Mystère de la présence qui, une fois de plus, laisse sans mot. Pourquoi ne voit-on qu'elle ? Elle a l'art d'être immédiate. Totalement dans l'instant, la fraction de seconde. Actrice-née. Le personnage de Médée naît de chaque mot qu'elle dit. Des mots fracturés, qui voudraient rendre compte de l'état de destruction dans lequel l'a mise la trahison amoureuse, et qui, faute d'y arriver, en viennent à appeler l'impensable, le meurtre de Jason à travers celui de ses enfants. Isabelle Huppert n'est pas Médée : elle est toutes les Médées, la barbare et la savante, l'amante et la mère, la sorcière et la femme. Toutes, en morceaux éclatés, qui récusent le jugement sur le personnage. A la fin, elle apparaît pacifiée, presque raphaélique. Le flot de mots s'est tari, la vie avec. Fascinante Isabelle Huppert : il paraît que Claude Chabrol, avec qui elle a tourné tant de rôles de meurtrières, lui a dit qu'elle n'a encore jamais joué les méchantes. Ce n'est pas encore pour cette fois.

Brigitte Salino

Le burlesque à la poursuite du bonheur

La quête de Yacobi et Leidenthal mise en scène par Michel Didym

YACOBI ET LEIDENTHAL, de Hanoch Levin. Mise en scène : Michel Didym. Avec Christine Murillo, Philippe Faure, Charlie Nelson.
GYMNASE SAINT-JOSEPH, rue des Teinturiers, Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. De 80 F (12,31 €) à 140 F (21,34 €). Durée : 2 h 10. A 21 heures. Jusqu'au 24 juillet.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

La Méditerranée est venue submerger d'outremer nocturne les murs du gymnase du lycée Saint-Joseph. Il y a de la guinguette dans l'air. Des bouffées brûlantes s'échappent par les portes entrouvertes. Partout, les ampoules enguirlandées ont laissé de grandes éclaboussures de rouge, de jaune, de vert pour que la fête soit. Nous sommes aux rivages d'Israël, autant dire toute contrée où les hommes naissent d'une femme. A l'attaque d'un klezmer déchaîné, les spectateurs assis derrière des tables de bistrot troquent la première gorgée de bière pour le plaisir majuscule du jeu.

Un petit bonhomme, costard défectueux, chapeau sur la nuque, mais bâton de major en main, plastronne. C'est Yacobi (Charlie Nelson). Sa gueule de travers annonce le mauvais coup : larguer David Leidenthal (Philippe Faure). Itamar Yacobi et David Leidenthal sont frères en amitié et en inimitié, depuis la nuit des nuits. Indispensables l'un à l'autre comme le pain et le sel ; comme le verre et le thé ; comme la gifle et la joue. Ne convient-il pas d'être deux pour s'assurer d'exister et contenir le temps ? Yacobi et Leidenthal auraient continué d'aligner les dominos des jours jusqu'au double-blanc si Yacobi, au virage de la quarantaine, n'avait été pris d'une ambition : vivre.

En une illumination, il est devenu un homme occupé. Son ascension vers les cimes vitales, d'autant plus inaccessibles à ce pauvre Leidenthal qu'il a été renvoyé à coups de pied vers une autre *« espèce »*, est immédiatement détournée par une vision sublime. Celle de l'unique sommet à conquérir, véritable *twin peaks* pointé en travers de sa voie sous la forme du généreux postérieur de Ruth Chahach (Christine Murillo). Au premier assaut, la dame entonne fort galamment l'éloge de ses appas (chanson).

« PERLE » FESSUE

Mais Ruth n'est pas une quelconque passante. Elle est LA femme. Fessue et mamelue à la Niki de Saint-Phalle, cette *« perle »* sur le retour déploie sa gorge sous un minois de souris rose. Robe à fleurs et mimiques virginales. L'artiste (elle a chevauché un piano) a valorisé ses formes à la bourse du mariage. Affaire à saisir de suite. Yacobi tombe. Leidenthal, venu s'offrir en cadeau de noces, le suit dans sa chute (chanson : *Ne m'humiliez pas*).

Bassesse, mesquinerie, étroitesse d'esprit, vulgarité habillent les rêves désespérés de bonheur, d'amour, de fidélité. A personnages souffreteux, enchaînés vivants et conscients à leur médiocrité ; comédiens déchaînés, assurés de leur pouvoir sur eux, sur notre rire. Le monologue *Tète-mi et tète-moi,* de Christine Murillo triturant son homme comme une marionnette, est un numéro de haute acrobatie.

Avec son trio d'acteurs, nourri à la fleur de soufre récoltée par Hanoch Levin, le metteur en scène Michel Didym a formé des bouquets parfumés, savamment alternés, de plus en plus énormes.

Habillés en dompteurs (peau de panthère ou costume d'employé sur fond de paillettes), les instrumentistes du klezmer ont l'œil à tout. Gare à celui qui ne serait pas galvanisé. Il serait vite rappelé au rythme. La clarinette râle de l'allégresse rentrée de Yacobi ; le violon s'use de la légèreté navrée de Leidenthal, et il faut les reins puissants de l'accordéon appuyés sur la terrienne basse pour s'accorder aux volumes envahissants de la dame en question. Le refrain dit à peu près ceci : *« Peut-on se figurer ce que serait l'Humanité sans Yacobi et Leidenthal ? »* La réponse est non.

Jean-Louis Perrier

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC STÉPHANE MAUPIN

PAR PIERRE-OLIVIER DESCHAMPS

●

ORAGE
Jets d'eau du parc André-Citroën à Paris.
Il pleut à l'envers.
Jubilation.

« Le rêve de tous les architectes est très simple
et même obsessionnel, tout comme leur saint patron
(le bon Benezet) :
faire voler le granit. Combattre des armées de poteaux,
abattre toutes les murailles, faire calculer
ces feignasses d'ingénieurs.
Besoin de fluidité, de fraîcheur,
de douceur, de Nina. »

Stéphane Maupin (trente-quatre ans) est né à Bagdad. Il a fait ses études à Marseille avec Julien Montfort (trente-deux ans), son compatriote. Après diverses aventures internationales de part et d'autre (Los Angeles, Rotterdam, Tokyo, Berlin, Marrakech), les deux architectes livrent ensemble le projet *La Maison des métamorphoses* pour l'exposition « La Beauté » en ce moment à Avignon. Ils s'apprêtent aujourd'hui à mettre en pratique leurs recherches sur la pilosité architecturale et en exposeront les grandes lignes cet été sur le « vaporetto français » de la Biennale de Venise.

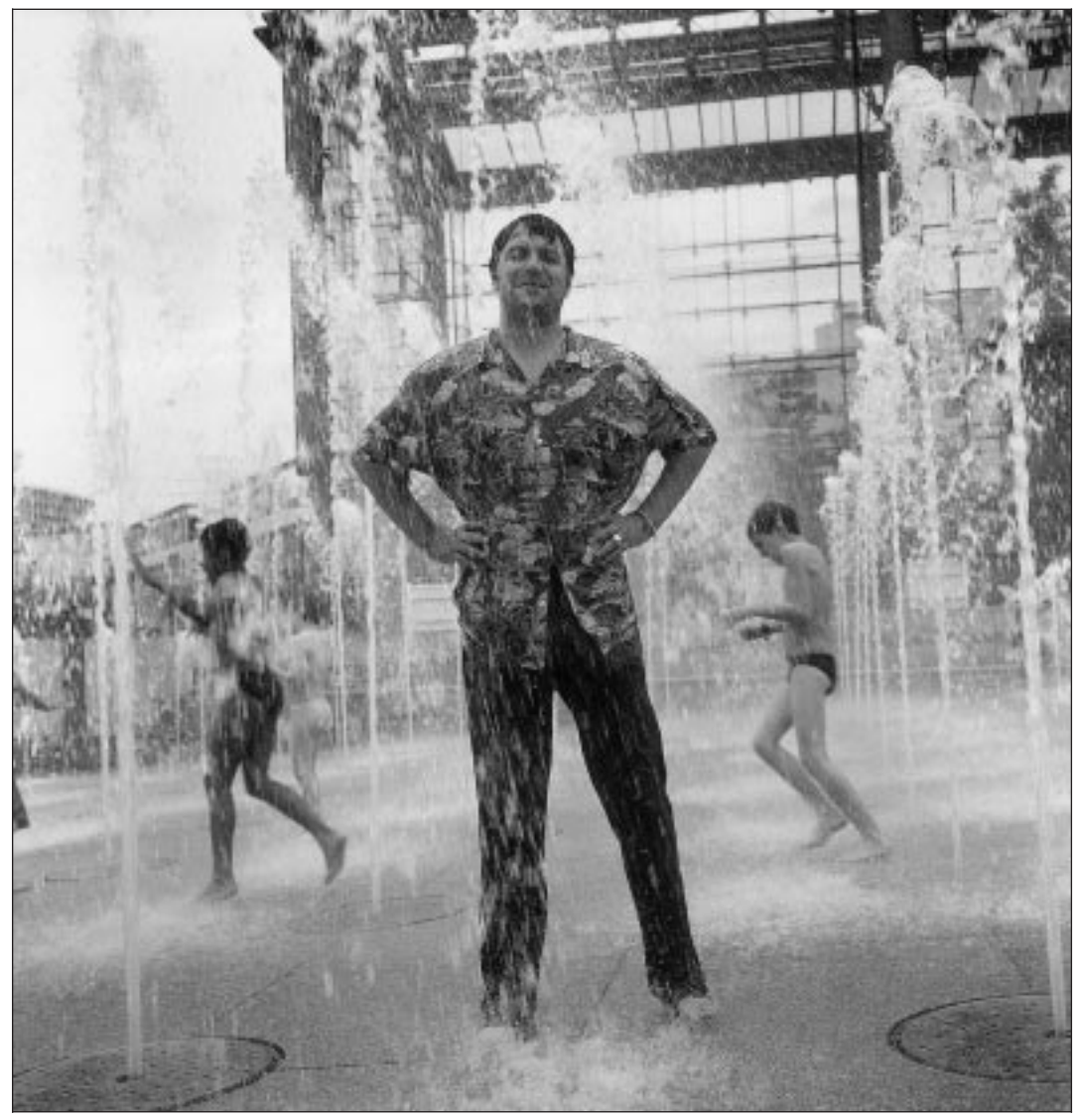

La collection Lambert en résidence à Avignon

Avignon/Art. Une présentation subtile sert ce remarquable ensemble d'art contemporain du galeriste parisien, futur donateur exigeant qui collectionne depuis les années 60 les œuvres de plasticiens éminents

« RENDEZ-VOUS ». Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures. Entrée gratuite jusqu'au 31 juillet, 15 F du 1er au 31 août.
HÔTEL DE CAUMONT, 5, rue Violette, 84 Avignon. Tél. : 04-90-16-56-20.

Construit intra-muros, au milieu du XVIIIe siècle par l'architecte Franque, l'auteur du Musée Calvet, l'hôtel de Caumont a d'abord été transformé en école normale, puis en caserne. Ensuite il a abrité l'université de lettres, laquelle a fini par aller loger ailleurs : une chance pour Yvon Lambert, le galeriste parisien, depuis longtemps en quête d'un lieu pour accueillir 450 œuvres de sa collection. Pas n'importe quel lieu, pas à n'importe quelles conditions.

Première condition : la lumière du midi dans un endroit où l'art contemporain manque, c'est-à-dire ailleurs que dans la proximité de son village natal, Vence. Cette collection serait d'abord prêtée pendant vingt ans et, si tout se passe bien, serait donnée à l'Etat, à condition qu'elle reste inaliénable et indivisible, et dans sa ville d'accueil. Yvon Lambert avait d'abord pensé à Montpellier, mais que la collection puisse devenir une dépendance du Musée Fabre comme le proposait la direction des Musées de France ne convenait pas à Yvon Lambert, qui entendait aussi choisir son conservateur.

C'est donc Avignon qui a emporté le morceau, avec des arguments de poids : l'hôtel de Caumont, son élégance et la sobriété de son architecture, et Avignon qu'Yvon Lambert a toujours aimé pour Pétrarque plus que pour le festival, une ville où plusieurs collections d'amateurs sont déjà conservées, celles de Puech, Campana, Calvet, Doucet... Manquait celle de l'amateur d'art contemporain. Ce sera lui. Collectionneur depuis l'âge de quatorze ans, il ne se pense pas comme tel, plutôt comme le *« gardien provisoire d'un ensemble d'œuvres »*. Et il est galeriste depuis les années 60, mais ne doit pas non plus se penser comme tel, d'autant qu'il a probablement été, à Paris au début des années 70, le détenteur d'un record d'expositions d'avant-garde conceptuelle et minimaliste où rien ne se vendait.

A Avignon, tout n'est pas allé comme sur des roulettes, loin de là. Yvon Lambert est un prêteur-futur donateur exigeant, et Eric Mézil, à qui il a confié l'ensemble, un conservateur exigeant. L'un et l'autre sont confrontés à des élus qui ne mesurent pas forcément l'intérêt et la qualité de la collection. D'où nombre de tergiversations quant à la gestion de l'institution dont le statut nouveau pourrait servir de modèle : ni musée ni fondation, mais *« Collection »*, gérée en association, et non en régie directe avec la Ville. Celle-ci devrait signer, fin juillet, la convention entérinant la création de l'association composée de représentants de l'Etat, de la région, de la Ville et des personnes privées. En attendant, de gros retards ont été pris.

> Seulement 65 œuvres sont accrochées. Mais quelles œuvres ! Un « Rendez-vous » qu'il ne faut pas manquer

La collection devait être accessible presque en même temps que « La Beauté ». Elle a ouvert, mais en partie seulement, le 6 juillet, fermera en septembre et octobre pour continuer les travaux. Ceux-ci pourraient être achevés pour l'ouverture complète de la collection, le 15 novembre. Le public n'a pour l'instant accès qu'au corps central du bâtiment, soit à un peu plus de la moitié des espaces d'expositions (au total 1 800 mètres carrés : l'équivalent de la galerie du Jeu de Paume à Paris), où seulement 65 œuvres sont (bien) accrochées. Mais quelles œuvres ! Un « Rendez-vous » – qui a failli ne pas avoir lieu cet été, et qu'il ne faut pas manquer, quitte justement à sacrifier un bout du parcours de « La Beauté », dont on ne mourra pas, c'est promis !

« Rendez-vous », est le titre de cette première présentation, il y en aura d'autres avec d'autres œuvres du fonds dont seulement un peu plus d'une centaine de numéros peuvent être montrés en une fois.

Tout de ce qu'on voit pour l'instant à l'hôtel de Caumont est bien. Hors champ, hors temps. La rénovation discrète et élégante de Rudy Ricciotti, architecte de Marseille, sert la collection. Les associations d'œuvres depuis toujours dans la collection et de nouveaux venus, qui ne sont pas nécessairement représentés par la galerie Yvon Lambert, se font tout naturellement. Dans la cour aux trois arbres, *Lament for Children* (1976), une installation de Carl André, prêtée par l'artiste, inclinent les ombres de ses bornes de béton alignées comme un cimetière anglo-saxon. Sous le fronton de la façade les mots de Lawrence Wiener : *« DOWN AND OUT, OUT AND DOWN »*(1971), célèbrent la marginalité... Sur le toit, la jeune Coréenne Koo Jeong-a a disposé ses oiseaux porte-bonheur.

Dans la cage de l'escalier ancien va bientôt arriver une barre de poèmes de plus de 9 mètres de haut que Jenny Holzer réalise spécialement pour la collection. D'autres pièces ont été faites pour le lieu : Louise Lawler dans l'entrée, Niele Toroni dans l'abside d'une salle, Kiefer avec une *« bibliothèque »* aux livres de plomb pris dans des buissons de ronces et de roses séchées...

Un cercle de bouts de bois de Richard Long, au pied du mur ponctué d'empreintes de pinceaux de Toroni, un grand dessin de Bruce Nauman, cinq tableaux blancs de Robert Ryman, des petites choses fragiles de Richard Tuttle, bientôt suivies de la sculpture et d'un grand tableau désertique de Kiefer, un coin du sol occupé par des carreaux de cuivre de Carl André, des souvenirs de Jean-Michel Basquiat, des spéculations de Giulio Paolini, des étagères de verres gravés de Louise Lawler, beaucoup de photos de Nan Goldin, un ensemble unique en France d'œuvres sur toiles et sur papier de Cy Twombly... D'une salle à l'autre, d'un étage à l'autre, dans ce mélange d'œuvres fortes et fragiles, de travaux sur papier et d'installations, s'affirme la grande subtilité de la collection, éloge de la main, de l'écrit, et de l'esprit.

Geneviève Breerette

Eric Lacascade dans l'intimité de Tchekhov

Avignon/Théâtre. Une trilogie pour souligner d'un regard neuf les beautés et les mystères d'un auteur immense

TRILOGIE TCHEKHOV. LA MOUETTE, et CERCLE DE FAMILLE POUR TROIS SŒURS. Mise en scène : Eric Lacascade. Avec Jean Boissery, Arnaud Churin, Murielle Colvez, Alain d'Haeyer, Catherine Epars, Christophe Grégoire, Stéphane Jais, Eric Lacascade, Christelle Legroux, Daria Lippi, Jean-Marie Frin, Jean-Baptiste Gillet, Arzella Prunennec.
BARAQUE CHABRAN, 84000 Avignon. « La Mouette », les 14, 16, 17 et 18, à 18 heures. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). Durée : 2 h 10. « Cercle de famille pour trois sœurs », les 14, 16, 17, 20, 21, 23, 24, 25 et 26, à 22 heures. 80 F (12,20 €) Durée : 1 heure. Tél. : 04-90-14-14-14.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Eric Lacascade a l'art d'aimer Tchekhov. Il l'aime d'une manière obsessionnelle, violente, furieuse, douloureuse et vitale. Et c'est cet amour-là – sans doute proche de celui qu'il porte au théâtre – qu'il met en scène à la baraque Chabran, avec une trilogie Tchekhov formée de *La Mouette*, *Cercle de famille pour trois sœurs* et *Ivanov*.

Ivanov a été créé en mai 1999 à la Cabane de l'Odéon (*Le Monde* du 9 juin 1999). *La Mouette* et *Cercle de famille pour trois sœurs* sont présentées pour la première fois à Avignon. Quelles beautés !

Des bougies accueillent le public et accompagnent la représentation de *La Mouette*. Elles sont, avec une servante – cette ampoule sur pied qui reste toujours allumée sur le plateau, quand le spectacle est terminé –, les plus fidèles alliées des comédiens et des spectateurs. Elles veillent sur l'obscurité, rappelant que le théâtre naît de la nuit, de l'enfermement choisi, de la répétition nécessaire, parfois jusqu'à l'hébétude, pour atteindre le moment juste. Les acteurs de *La Mouette* n'entrent pas en scène : ils arrivent sur le plateau – un parquet, aux pieds des gradins – comme s'ils avaient atteint un point de rendez-vous. Puis ils se mettent en rang, face au public. *« D'où vient que vous êtes toujours en noir ? – Je porte le deuil de ma vie. »*

ENTRER PAR EFFRACTION

Macha et Medvedenko ne se regardent pas, ils nous regardent. Ainsi, d'emblée, ils nous invitent à écouter Tchekhov autrement : comme s'il s'agissait d'entrer par effraction dans sa pièce.

Cette sensation ne se démentira pas. *La Mouette* vue par Eric Lacascade est constituée de ruptures, d'envolées et de ralentis. Elle se joue dans une pièce blanche, close, et met en scène le temps de l'échec du sentiment. Dans la maison de campagne d'Arkadina, l'actrice soi-disant célèbre flanquée de son amant et écrivain soi-disant célèbre Trigorine, personne n'est aimé de celui qu'il aime. Cela, on le sait.

Mais il est encore moins sûr que chacun s'aime, et c'est ce désastre que la mise en scène d'Eric Lacascade fouille, avec une obstination furieuse. Un tel gâchis, semble-t-il dire, tant de vies fracassées, ce n'est pas possible. Il faut en faire quelque chose.

Alors voilà Treplev, le fils d'Arkadina, fou d'amour pour Nina – la Mouette –, qui danse seul, comme un damné. Il n'explique pas qu'il veut trouver de *« nouvelles formes »* dans l'écriture, il danse comme s'il voulait repousser les murs, tout faire éclater. Voilà aussi les vieux amants souvent oubliés, Paulina, la femme de l'intendant, et Dorn, le médecin, qui s'étreignent longuement, douloureusement à l'ombre de lumière de la servante.

Voilà des plumes blanches qui inondent le sol, les plumes de la Mouette morte qui deviennent la neige où apparaîtra Nina, à la fin de la pièce. Une Nina brisée, mais apaisée. A l'encontre de la convention, qui en fait une femme en bout de course, au bord de la folie, Eric Lacascade la montre étonnement calme : elle a trouvé sa voie dans la consolation du théâtre, à laquelle cette *Mouette* est tout entière dédiée, grâce à des comédiens qui sont simplement magnifiques.

Nous les retrouverons dans *Cercle de famille pour trois sœurs*, sous-titré « laboratoire théâtral ». Une heure en compagnie des *Trois Sœurs*. La recherche de la tension souterraine de la pièce, qui guidait Eric Lacascade dans *La Mouette,* est ici radicale. Le metteur en scène extrait des bouts de scène, que les comédiens chauffent à vif. Ils doublent les rôles, intervertissent les personnages, désossent l'anecdote. Ils jouent entre les spectateurs, alignés sur une rangée de chaises le long des murs d'une belle salle blanche. Et l'on découvre, à les voir, que, d'une phrase de Tchekhov qui semblait anodine, une pièce entière pourrait naître.

Brigitte Salino

Epreuves socio-musicales

Avignon/Théâtre. Six sketches drôles, savoureux ou laborieux

C'EST PAS LA VIE ?, de Jean-Philippe Toussaint, Pascale Henry, Tilly, Sophie Chérer, François Margolin et Agathe Mélinand. Mise en scène : Laurent Pelly. Musique : Thierry Boulanger. Avec Christine Brotons, David Bursztein, Fred Cacheux, Alyssa Landry...
COUR DU LYCÉE SAINT-JOSEPH, rue des Lices, Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. De 80 F (12,31 €) à 140 F (21,34 €). Durée : 2 h 55. A 22 heures. Jusqu'au 20 juillet.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Experts en comédie musicale (*Et Vian ! En avant la zique !*), Laurent Pelly et Agathe Mélinand ont demandé à six auteurs de leur écrire *« un conte musical sur les rites sociaux, sur le déterminisme et les conditionnements »*. Du sévère. L'interro socio-cul allait suivre. Sujet, au choix : *« Peut-on jouer la comédie musicale aujourd'hui ? »*, ou *« L'"entertainment" est-il compatible avec le "regard social" ? »*, ou : *« Faut-il inventer une société musicale ? »*.

Blottis sous des duvets, dans la cour du lycée Saint-Joseph, les candidats paraissaient plus transis par le front hostile venu de scène que par l'air du temps. Les thèmes retenus sont pourtant dans le droit réchauffement de la vie sociale. Nous aurions : le cinéma et l'histoire ; les licenciements abusifs ; les jeux télévisés ; l'encéphalite spongiforme ; les dérives du journalisme ; le rap et les banlieues.

Prologue signé Jean-Philippe Toussaint. Un spécialiste du froid, particulièrement à l'aise sur glace. Entrée et sortie en matière plaisante. En contrarié actif, l'auteur de *La Salle de bains* envoie dériver d'un seul coup d'un seul l'*entertainment*, le regard social et la société musicale sur sa banquise personnelle. Du radical, sans son et sans image, qui laisse coi l'orchestre. Conclusion genre ressources humaines : *« Je vire l'auteur. »* Geste fatal.

Car Tilly vient. Registre : la parodie des jeux télévisés. Infortunée « Roue de la fortune » ! Comment en inverser le cours ? Comment parodier une émission dont la misère éclate au premier regard ? Pourquoi démonter, devant le public avignonnais, plus averti de Lorenzaccio que de Lagaf, un jeu dont il ignore les bases ? D'autant que la télévision est autrement experte en autodérision. La tentative devient intolérable dès qu'elle s'attaque aux participants. A moins que mettre face à face *« la dernière dame-pipi blanche de Paris »* et une bourgeoise jouant au juste prix des sacs Hermès soit du dernier drôle.

La charcuterie est autrement fine avec *Les Ogres*, de Sophie Schérer, seul sketch sans doute à répondre à l'appellation de *« conte »*. Joyeux débat entre ogres partisans de l'enfant-bio (égorgé à domicile contre tous les règlements sanitaires) et promoteurs de l'enfant en batterie. Mêmes saveurs réelles dans *Conservatoire* d'Agathe Mélinand, sur la défaveur des banlieues dans le cœur des villes. Dialogues acerbes, finement écrits. Des sonorités à la Jacques Demy-Michel Legrand. Même l'orchestre reprend goût à la vie.

Jean-Louis Perrier

Rupture entre Gallimard et Bibliopolis dans l'édition électronique

Des divergences sont intervenues entre Antoine Gallimard et son directeur général

C'est dans un communiqué très critique à l'égard de Gallimard, publié mardi 11 juillet, que l'éditeur électronique Bibliopolis a annoncé le divorce. Antoine Gallimard a préféré poursuivre l'aventure multimédias de façon plus prudente, ce qui a entraîné des divergences avec son directeur général, Pierre Cohen-Tanugi, qui devait prendre la tête de Gallimard Numérique et dont des rumeurs annoncent le départ depuis plusieurs jours.

LE VIRAGE NUMÉRIQUE de Gallimard sera plus long que prévu. Fin avril, Antoine Gallimard annonçait le rachat de la maison d'édition électronique Bibliopolis, qui servirait de base à la création de Gallimard Numérique, filiale de l'éditeur, destinée à lever des fonds en Bourse. Dans un communiqué, publié mardi 11 juillet, très critique à l'égard de l'éditeur, Bibliopolis explique que *« le président des éditions Gallimard, par lettre du 15 juin, a brutalement et sans aucun fondement, mis un terme à ce partenariat en dénonçant les conventions liant les parties »*.

Le divorce entre les deux sociétés se passe mal et a des conséquences au sein même de Gallimard. Bibliopolis entend engager *« toute action judiciaire appropriée aux fins d'être indemnisé des très importants préjudices subis »*. Il dénonce la *« volte-face »* d'Antoine Gallimard, une *« décision inspirée par des considérations personnelles »* et *« liée à de grave dissensions au sein des éditions Gallimard »*. Des divergences sont intervenues à propos de Bibliopolis entre Antoine Gallimard et son directeur général, Pierre Cohen-Tanugi, qui devait prendre la tête de Gallimard Numérique. Depuis plusieurs jours, des rumeurs annoncent le départ du directeur général, qui s'est beaucoup engagé dans cette diversification.

Tout semblait pourtant bien se passer. A peine dérangé par la divulgation par *Le Figaro* des grandes lignes de l'opération, Antoine Gallimard expliquait, dans un entretien au *Monde des livres* du 28 avril, que *« l'alliance entre notre patrimoine littéraire et le savoir-faire de Bibliopolis donnera naissance à une société qui s'appelle Gallimard Numérique »*. Dirigée par Pierre Cohen-Tanugi, cette filiale devait comprendre, outre Bibliopolis, les activités de CD-roms et les guides de voyages. *« Il vaut mieux investir maintenant que dans trois ans, lorsque les places seront plus chères »*, déclarait M. Gallimard, en précisant toutefois qu'il voulait s'inscrire *« dans ces nouvelles activités sans que le coût financier en soit trop important »*.

LE VENT MOINS PORTEUR

C'est précisément là que le bât a blessé. Les investissements se seraient révélés plus importants que prévu, se chiffrant en centaines de millions de francs. De plus, le vent était moins porteur, pour les acteurs de la nouvelle économie, au mois de juin qu'au début du printemps, après plusieurs déconvenues boursières. Dans le même temps, un audit réalisé par Gallimard aurait révélé que la situation de Bibliopolis était plus fragile que prévu. Jean-Pierre Sakoun considère qu'il s'agit d'un *« alibi »*, dans la mesure où la situation de l'entreprise était, selon lui, connue de tous. Toujours est-il que le conseil d'administration de Gallimard a décidé de ne pas poursuivre l'aventure et préféré continuer dans la voie du numérique de façon plus prudente.

Dirigé par Jean-Pierre Sakoun et Jean-Michel Ollé, Bibliopolis, créé en 1985 par le groupe britannique Chadwick-Hailey, a su s'imposer dans l'édition électronique, notamment dans les sciences humaines, mais aussi dans la publication de classiques de la littérature. Le site propose des services payants à destination des chercheurs et des enseignants. Il affiche un chiffre d'affaires de 25 millions de francs (3,8 millions d'euros). Ses résultats présentés comme équilibrés par Antoine Gallimard en avril ont été négatifs en 1999. Les comptes des deux dernières années n'ont pas été déposés au greffe du tribunal de commerce. Il y aurait un passif non négligeable, comme dans beaucoup d'entreprises de la nouvelle économie, qui ont pourtant bénéficié de fortes valorisations.

L'opération avait été préparée par deux banques actionnaires de la maison d'édition, la Natexis et la Caisse des dépôts. Henri de Lapparent, président de la filiale de la Caisse des dépôts, Part'com, ne cache pas le sentiment de *« gâchis »* que lui inspire cette rupture.

L'annonce du rachat de Bibliopolis avait placé Gallimard dans le peloton de tête des éditeurs français, globalement en retard dans leurs développements multimédias : le catalogue le plus prestigieux de l'édition du XXe siècle trouvait un débouché numérique. Intervenant moins d'un an après la création de Gallimard Bayard Jeunesse, il témoignait d'un dynamisme de la maison de la rue Sébastien-Bottin, même si le rapprochement avec les PUF a finalement échoué au profit de Flammarion.

Gallimard va devoir compenser l'effet d'image négatif que procure l'annonce de cet échec, et surtout de la façon dont cela s'est passé : provoquée par Gallimard, l'annonce a été faite par Bibliopolis. Enfin, l'affaiblissement ou peut-être le départ de Pierre Cohen-Tanugi, qui a joué un rôle important dans les développements des dernières années, va rendre nécessaire une réorganisation stratégique de la maison.

Alain Salles

A Barcelone, la démission de Basilio Baltasar secoue le monde de l'édition

BARCELONE
de notre envoyée spéciale

La nouvelle a pris de court le monde éditorial espagnol : jeudi 6 juillet, Basilio Baltasar a claqué avec fracas la porte de la maison d'édition Seix Barral qu'il dirigeait depuis un an et demi, en *« désaccord »* avec la nouvelle politique du groupe Planeta, propriétaire de Seix Barral depuis 1982.

Fondateur de la maison d'édition Bitzoc, réputée pour sa qualité, Basilio Baltasar est une personnalité de l'édition espagnole. Dès sa nomination en octobre 1998, il avait affiché sa volonté de renouer avec le brillant héritage de la maison d'édition barcelonaise, qui avait connu son heure de gloire dans les années 60, avec la découverte des grands auteurs latino-américains, avant de décliner lentement et de voir ses auteurs fétiches partir vers les maisons concurrentes.

Conscient de *« la forte valeur émotionnelle »* attachée à cette maison d'édition, Basilio Baltasar avait marqué sa reprise en main par la résurrection du Prix Biblioteca Breve, attribué de 1958 à 1972 à des auteurs comme Mario Vargas Llosa, Juan Marsé, Carlos Fuentes ou Juan Benet. Le lauréat 1999, le Mexicain Jorge Volpi, a ainsi connu un grand succès à la dernière Foire de Francfort auprès des éditeurs étrangers qui en ont acquis les droits. Sous son impulsion, des auteurs comme Carlos Fuentes ou Juan Goytisolo ont retrouvé le chemin de Seix Barral.

« SOUS LA TUTELLE »

Basilio Baltasar justifie son départ en mettant en cause le projet de la nouvelle équipe conduite par Jesùs Badenes, directeur du pôle livres chez Planeta, et la nomination de Juliàn Leòn, jusqu'alors responsable de la collection « Temas de Hoy » (« Thèmes d'aujourd'hui »), orientée vers les livres de témoignage et d'actualité, à la coordination du secteur littéraire – regroupant les éditions Seix Barral, Destino, Bronce et le portugais Dom Quixotte.

Basilio Baltasar s'en explique calmement dans les bureaux de Seix Barral, quelques heures avant son départ définitif : *« Dans cette nouvelle hiérarchie, l'indépendance des éditeurs n'est plus garantie, et les maisons d'édition sous la tutelle de Planeta risquent de devenir de simples marques. Jusqu'à présent, les auteurs qui publient chez Seix Barral se sont sentis très protégés, et je vois mon travail comme une collaboration esthétique qui lie autour de chaque livre l'auteur et l'éditeur. A la présentation du nouveau projet de Planeta le 15 juin dernier, j'ai compris qu'il n'y avait pas de place pour un éditeur comme moi dans cette nouvelle structure. »* Et Basilio Baltasar de reprendre les analyses critiques d'André Schiffrin sur la politique de concentration des grands groupes dans son livre *L'Edition sans éditeurs* (Ed. La Fabrique), récemment traduit en Espagne.

Le groupe Planeta répond par l'intermédiaire de sa directrice de la communication, Elisenda Serran : *« Il ne s'agit pas de changer de politique mais de personnes ; le secteur littéraire a toujours existé au sein du groupe Planeta. »* La direction de Planeta se reconnaît globalement satisfaite du bilan que laisse Basilio Baltasar, estimant qu'il a largement aidé la maison d'édition à aller de l'avant, même si les ventes n'ont pas systématiquement suivi.

Basilio Baltazar compte se consacrer à sa maison d'édition Bitzoc qu'il avait fondée en 1986 et à la direction de la Fondation Bartolomé-March à Palma de Majorque. Mais il a pris des contacts informels avec des éditeurs barcelonais.

Fabienne Dumontet

Un projet d'annexe du Centre Pompidou à Lille

LA VILLE DE LILLE pourrait accueillir d'ici à 2004 une extension du Centre Georges-Pompidou, dans son nouveau quartier d'Euralille, a annoncé vendredi 7 juillet le maire de Lille, Pierre Mauroy, sénateur (PS) du Nord et ancien premier ministre. L'édifice serait construit le long des anciens remparts édifiés par Vauban, près des deux gares ferroviaires de Lille. Selon Pierre Mauroy, le projet doit être présenté au conseil municipal de Lille, et des contacts *« encourageants »* ont été établis avec le Centre Pompidou.

Jean-Jacques Aillagon, président du Centre, préfère ne pas commenter les aspects culturels du projet avant l'entrée en fonctions du nouveau directeur du Musée national d'art moderne, Alfred Pacquement, le 1er septembre. Mais il admet que l'intérêt de Pierre Mauroy et de Martine Aubry, ministre de l'emploi, et première adjointe au maire de Lille, rend la chose possible. Il reste cependant des incertitudes sur l'emplacement définitif et sur le dossier financier. *« Tout dépendra du degré d'engagement des collectivités locales,* dit-il. *Nous avons les moyens culturels, en terme de collection, mais nous ne pouvons guère participer financièrement. »* M. Aillagon considère pourtant le futur bâtiment comme *« un étage supplémentaire du Centre Pompidou, où le musée pourra montrer des expositions temporaires, comme des sélections faites dans la collection. Il ne s'agit pas d'y reléguer des œuvres de second choix, mais d'exposer le meilleur, ce qui est depuis longtemps la politique du Centre en régions. »*

Interrogé sur l'éventualité d'une scission de la collection, à la manière de la Tate Gallery de Londres qui montre dans un bâtiment ses œuvres anciennes et modernes, et dans un autre l'art contemporain, M. Aillagon précise qu'il n'est pas question pour l'instant d'installer à Lille *« un pan systématique de la collection, même si ce peut être une perspective de réflexion pour l'avenir »*.

Harry Bellet

NOUVEAUX FILMS

EXIT

■ De l'histoire confuse d'Olivier Megaton, on comprend qu'un tueur en série qui pourrait ne pas en être un est manipulé par un psychiatre qui tire parti de sa faiblesse d'esprit. Un scénario incompréhensible ; une inspiration visuelle copiée sur le clip, *Le Sixième Sens,* de Michael Mann, et *Seven,* de David Fincher ; enfin, des réflexions ridicules sur le sens de la vie gangrènent un film inepte et prétentieux. Le spectateur doit subir un bruitage ébouriffant qui se plaît à amplifier le son de raviolis bouillants, une musique techno qui n'épargne pas ses oreilles et des effets visuels « audacieux », comme le gros plan d'un sachet de thé sorti d'une tasse. Mais ces afféteries ne font pas un film. Elles masquent le manque d'inspiration d'un réalisateur persuadé qu'une suite d'images léchées suffit à en faire un. ***Samuel Blumenfeld***

Film français d'Olivier Megaton. Avec Patrick Fontana, Feodor Atkine, Clotilde Courau. (1 h 50.)

SORTIR

PARIS

Thank You Ferré
Le 14 juillet 1993, le grand Léo est parti. Depuis, chaque année, ses amis, ses filles et ses fils spirituels détournent la fête nationale. Pendant qu'ailleurs pétards et flonflons prennent d'assaut le pavé, eux fêtent la mémoire de leur poète préféré. Présentée par Annick Cisaruk, une soirée au cours de laquelle le grand œuvre du bonhomme sera interprété par Paco Ibañez, Djamel Allam, Wladimir Anselme, Sarah Alexander, Christophe Bonzom, Casse-Pipe, Jean-Jacques Debout, Jacqueline Dulac, Jean Guidoni, Joyet et Roll-Mops, Kent, Allain Leprest, Sapho.
Trianon, 80, bd de Rochechouart, Paris-18e. Le 14 juillet, 20 h 30. 120 F (18,29 €). Tél. : 01-53-36-76-15 ou *08-03-80-88-03.*

Luc Choquer photographie les Français de la Méridienne verte
A la demande de la Mission 2000, le photographe Luc Choquer (agence Métis) a photographié des Français habitant sur le tracé de la Méridienne verte, du nord au sud, qui sera le théâtre de l'Incroyable pique-nique, le 14 juillet. Ce reportage s'inscrit dans un travail plus large de Choquer, *Fragments du futur,* qui vise, par le portrait photographique et par des entretiens vidéo, à rassembler, à travers 150 personnes retenues, *« un portrait de la France à l'aube du troisième millénaire »*. L'hôtel d'Albret expose des fragments de ce projet dans un dispositif scénographique multimédia : tirages numériques géants, témoignages enregistrés.
Hôtel d'Albret, direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e. Tél. : 01-42-76-67-00. De 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 juillet.

NEVERS

Le Géant de Nevers
Soit une sculpture éphémère du paysage, réalisée sur l'île-Saint-Charles par David Ferré et une équipe de plasticiens-scénographes, un géant hermaphrodite de 690 mètres de long, habité et agité pendant deux jours par des festivités mêlant cirque, musique, danse hip-hop, jeux, théâtre, gastronomie, artisanat et surprises. Avec Jaipur Kawa Brass Band (Rajasthan), le cirque Baobab (Guinée), Femi Kuti (Nigeria), l'Orchestre national de Barbès, les Manufactures verbales, Ravi Prasad, Paname Tropical...
Ile Saint-Charles, Nevers (58). Les 13 et 14 juillet. Tél. : 03-86-68-46-00.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

France Clidat (piano)
Schumann : *Arabesque, Carnaval.* Chopin : *Mazurkas op. 68, Ballade op. 23.* Liszt : *Etude en douze exercices, Soirée de Vienne no 3.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16e. Mo Pont-de-Neuilly. 18 h 30, le 14. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.

William Cepeda Afro-Rican Jazz
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mo République. 23 heures, le 14. Tél. : 01-42-02-20-52. 130 F.

Le Monde DES RENCONTRES

AVIGNON

***Le Monde* vous accueille du 6 au 23 juillet 2000 au Cloître Saint-Louis. Tous les jours de 16 heures à 17 h 30, rencontres avec les artistes du festival :**
Le 14 juillet : *Théâtre en Europe de l'Est*, avec Chris Torch pour « Hôtel Europa », Ivan Popovski (Russe) et Goran Stefanovski (Macédonien).
Le 15 juillet : *Théâtre et musique,* avec Thierry Boulanger (compositeur) et Agathe Mélinand.
Cloître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20, rue Portail-Boquier, 84 Avignon. Entrée libre. Tél. : 04-90-86-55-20.

AIX-EN-PROVENCE

***Le Monde* vous accueille de 14 heures à 21 heures, du 7 au 23 juillet 2000 au Cloître Saint-Sauveur. Tous les jours à 17 heures, rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de la Croix :**
Le 15 juillet : *La Cenerentola* avec Claude Buchwald, Laurence Equilbey, Patricia Fernandez, Christine Rigaud et Stéphane Degout.
Cloître Saint-Sauveur, Cour du Presbytère, place de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Entrée libre. Tél. : 04-42-21-45-10.

Vendredi 14 juillet
avec Le Monde daté samedi 15 juillet

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES
Révisez cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

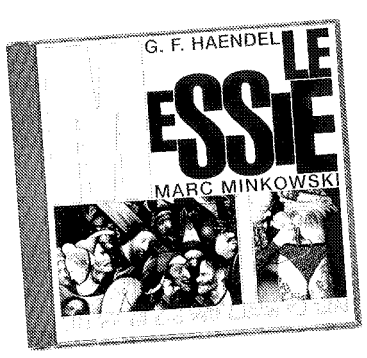

Haendel. Le Messie.
Hymne céleste. Le Messie fut créé à Dublin, en 1742, et l'accueil du public fut enthousiaste. Londres fit la fine bouche, mais en quelques décennies, le *Messie* devint l'œuvre la plus populaire du répertoire choral anglais. Les Musiciens du Louvre, sous la direction de Marc Minkowski, en ont sélectionné quelques extraits marquants qui illustrèrent le film de William Klein. Leur lecture séduit par la profonde unité entre le chœur et les solistes. Les plus infimes détails de l'orchestration sont mis en valeur, sans pour autant négliger le mouvement d'ensemble de cette belle approche des meilleurs moments du *Messie*.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

UNIVERSAL
Le Monde

JEUDI 13 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.15 TV 5 l'Invité. **TV 5**
21.00 Quand les savants rêvent... **Forum**
21.30 et 22.35, 23.35 Thema. Péril dans nos assiettes. **Arte**
22.55 Les Vacances à l'étranger de monsieur Dupont. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Best of NPA. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 La Nature des champions. Faire de la barre fixe comme le singe-araignée. Escalader comme le mouflon des Rocheuses. Viser comme le caméléon. **France 2**
21.00 et 0.20 Les Défilés haute couture à Paris. Automne-Hiver 2000/2001 : Yves Saint-Laurent. **Paris Première**
21.05 Les Aventuriers de la science. Docteurs planète : les Français sauveteurs bénévoles des espèces animales en danger. Ecovolontaires. Un Samu pour la faune sauvage. SOS chauve-souris. Elise Lucet à la rencontre de scientifiques. **TV 5**
21.30 L'Invité de PLS. Alain Richard. **LCI**
22.00 Le Feu au lac. Invités : Gilbert Montagné ; Lio ; Carlos. **TSR**
22.05 Boléro. Invité : Hugues Aufray. **TMC**
22.35 Est-ce que tu viens pour les vacances ? **France 2**
23.00 Les Années belges. L'Expo 58. **TV 5**
23.35 Le Club. Invité : Denis Podalydes. **Ciné Classics**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Gebre, l'or éthiopien. **Arte**
20.30 Vols de guerre. [2/11]. **Planète**
20.45 Thema. La viande qui fait peur. Les Apprentis sorciers. **Arte**
21.00 Jo Le Guen, rameur des océans. **Pathé Sport**
21.25 Les Hommes des glaces. Le front des glaces. **Odyssée**
22.15 Des trains pas comme les autres. Sicile [2/2]. **TV 5**
22.35 Chroniques d'Hollywood. [1/26]. **Histoire**
23.00 Dans l'Enfer des prisons. **13ème RUE**
23.10 L'Univers de Stephen Hawking. [1/6]. Voir pour croire. **Planète**
23.30 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [3 et 4/13]. **Histoire**
0.20 Irak. Désarmement et espionnage. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Boxe thaïe. La Réunion de Las Vegas. **Canal +**

MUSIQUE

21.00 L'Or du Rhin. Mise en scène de Patrice Chéreau. Par l'Orchestre du Festival, dir. Pierre Boulez. **Mezzo**
21.00 American Night. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur de la Radio de Berlin, dir. sir S. Rattle. **Muzzik**
22.45 Deep & Hot Blues, Montreux 96. **Muzzik**
23.15 Concert pour l'Europe. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre de l'Opéra de Rome, dir. Daniel Oren. **Paris Première**
23.30 Partita pour violon. Lors des Folles Journées Bach. Avec Régis Pasquier, violon. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.45 Alien Nation, Futur immédiat 4. Kenneth Johnson. **RTL 9**
21.00 Chouchou. James Cellan Jones. ○. **Histoire**
22.40 Amitié dangereuse. Jack Bender. ○. **TF 1**

SÉRIES

20.45 Buffy contre les vampires. Cœur de loup-garou. ○. **Série Club**
20.55 Les Cordier, juge et flic. Rangée des voitures. **TF 1**
21.10 Urgences. Affaires de famille. **TSR**
22.35 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Celui qui illumine. ○. Cœurs volés. ○. **M 6**
22.45 Le Caméléon. Comportement étrange (v.o.). La folle équipée (v.o.). **Série Club**
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. La mangeuse d'homme de Surrey. ○. **M 6**

FILMS

15.25 La Couleur pourpre ■■ Steven Spielberg (EU, 1985, v.o., 150 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
16.15 L'Aventurier du Rio Grande ■■ Robert Parrish (EU, 1959, 95 min) ○. **Cinétoile**
16.20 L'Etrange Aventurière ■■ Frank Launder (GB, 1946, N., v.o., 110 min) ○. **Ciné Classics**
17.20 Le Jeune Werther ■■ Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) ○. **Cinéstar 1**
18.00 La Porte du paradis ■■■ Michael Cimino (Etats-Unis, 1980, 155 min) ○. **Cinéfaz**
18.20 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
20.30 La Soif ■■ Ingmar Bergman (Suède, 1949, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
20.30 Beau fixe ■■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.35 Network ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1976, 120 min) ○. **Cinéfaz**
20.50 Maris et femmes ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1992, 100 min) ○. **Téva**
21.05 Lily, aime-moi ■■ Maurice Dugowson (France, 1974, 105 min) ○. **Canal Jimmy**

21.55 La Corde ■■ **Alfred Hitchcock. Avec James Stewart, John Dall** (EU, 1948, v.o., 80 min). **Paris Première**
22.35 A Brighter Summer Day ■■ Edward Yang (Taiwan, 1991, 185 min) ○. **Cinéfaz**
23.50 La Grande Parade ■■■ King Vidor (EU, 1925, N., 135 min). **Arte**
0.10 Le Trou ■■■ Jacques Becker (France, 1960, N., 120 min) ○. **13ème Rue**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.45 Dawson.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Qui veut gagner des millions ?
19.55 J'ai deux métiers.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Rangée des voitures.
22.40 Made in America. Amitié dangereuse. Téléfilm. Jack Bender. ○.
0.15 Très chasse, très pêche.
1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.30 Waikiki Ouest.
18.20 Helicops.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 La Nature des champions.
22.35 Est-ce que tu viens pour les vacances ?
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

15.50 Va savoir.
16.25 Les Derniers Pionniers. Téléfilm. Tommy Lee Jones.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19/20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal du Tour.
20.25 C'est mon choix pour l'été.
20.50 Brest 2000.
21.00 Un poisson nommé Wanda ■ Film. Charles Crichton.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Il faut vivre dangereusement Film. Claude Makovski. ○.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.30
18.25 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
20.00 Le Zapping, Lascars.
20.05 Les Simpson.
20.30 Boxe thaïe.
22.00 Les Tragédies minuscules.
22.05 Petits frères Film. Jacques Doillon. ○.
23.35 Le Général ■ Film. John Boorman (v.o.). ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Java.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Gebre, l'or éthiopien.
20.40 Thema. Péril dans notre assiette. **20.45** La viande qui fait peur. **21.30** et 22.35, 23.25 Débat. **21.50** Les Apprentis sorciers. De la nourriture du futur. **22.55** 100 % bio, c'est possible.
23.50 La Grande Parade. Film. King Vidor (N., muet).

M 6

17.25 Mission casse-cou.
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Tintin. Le lotus bleu [1/2].
19.48 I-minute, Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 et 1.15 **Mode 6.**
20.10 Notre belle famille.
20.45 Paradis d'été. Djerba.
20.55 Le Facteur de Saint-Tropez Film. Richard Balducci. ○.
22.35 Poltergeist. ○.
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 En vivant, en écrivant. Autour de Natsumé Sôseki (*Le Mineur*).
20.30 Equinoxe. Paris Latino.
21.30 Fiction 30. *L'Année Zu*, d'Antoine Bello.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Avignon 2000. *Premier jour*, d'Erik Orsenna.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Fêtes internationales de Beethoven. Intégrales des sonates pour piano de Mozart.
21.15 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Pascal Rophé, Wolfgang Holzmair, baryton.
23.00 Festival international d'art lyrique. Aix-en-Provence. Par l'Orchestre de l'Académie européenne de musique, dir. Pierre Boulez : *Rituel in memoriam Bruno Maderna* (création), de Boulez.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Bizet, Saint-Saëns. **20.40** Schubert vu par Schumann et Mendelssohn.
22.40 Les Soirées (suite).

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CLASSICS

16.20 L'Etrange Aventurière ■■
A sa majorité atteinte au printemps 1944, une jeune Irlandaise élevée dans la haine de l'Angleterre part pour Dublin s'engager dans l'IRA. Elle y est recrutée, à son insu, par un espion nazi. Et voilà que débarque un officier, en civil, de l'Intelligence Service. Un film réalisé en 1946 par Frank Launder, qui se révèle une excitante comédie d'espionnage. Avec Deborah Kerr, très belle. En v.o.

FRANCE 2

20.50 La Nature des champions
Une série de huit émissions, diffusée sur France 2 le jeudi, qui tente de répondre à la question : qui est le plus fort, du sportif ou de l'animal ? Conçue par Frédéric Lepage, spécialiste des documentaires animaliers, et présentée par Bixente Lizarazu, champion du monde et d'Europe de football, « La Nature des champions » met en parallèle les attitudes des dieux du stade et celles de certains animaux.

PATHÉ SPORT

21.00 Jo Le Guen, rameur des océans
Parti le 3 février de Nouvelle-Zélande pour une traversée du Pacifique à la rame, Jo Le Guen souhaitait témoigner des dangers menaçant les océans. Mais imparfaitement préparé, il devra abandonner et paiera son audace par l'amputation de ses doigts de pied. Fort, le film de Pascal Signolet témoigne du combat du rameur solitaire.

VENDREDI 14 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.00 et 23.55. TV 5 l'Invité. François Hollande. **TV 5**
21.00 Le Modélisme et les Minimaniaques. **Forum**
22.00 La France et le Racisme. **Forum**
22.55 L'Accordéon ou l'Histoire du piano à bretelles. **Forum**

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. L'espace : Les aiguilleurs du ciel. Invités : François Grangier, et Jean-Yves Delhaye. **La Cinquième**
14.45 Boléro. Invité : Hugues Aufray. **TMC**
15.15 Le Club. Invité : Denis Podalydes. **Ciné Classics**
16.40 C'est mon choix. Je n'ai jamais rien interdit à mes enfants. **TSR**
18.55 Vendredi, c'est Julie. Best of. **France 2**
19.00 Best of NPA. **Canal +**
19.00 Tracks. Tracks on Tour : Roskilde Danish Sumerfestival. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.55 Nos meilleurs moments. Invité : Christophe Dechavanne. **TF 1**
21.00 Thalassa. Brest 2000. **France 3**
21.00 Les Défilés haute couture à Paris. Automne-Hiver 2000/2001 : Versace. **Paris Première**
21.05 Top bab. Screamin' Jay Hawkins. **Canal Jimmy**
21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. Invités : Rémy Ourdan ; Stephen Smith ; Marc Berdugo ; Jean-Louis Dufour ; Patrick Robert. **LCI**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
22.15 Faut pas rêver. Népal : La famille en papier. France : Le voyage du camelot. Roumanie : Les quatre-vingt-six ans de Giovana. **France 3**
22.15 Fous d'humour. Humour et télévision. Invités : Michel Drucker ; Philippe Gildas ; Daniella Lumbroso. **TV 5**
23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». L'enfer de la nuit. **TF 1**
23.35 P.I.N.K. **France 2**
0.35 La Route. Best of. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Christopher Reeve. **Paris Première**
18.05 Iles du Détroit. A l'approche d'une marée humaine. **La Cinquième**
18.30 Drôles de vies. Leur métier est une passion Bric-à-brac Micmac. **Canal +**
20.15 Reportage. Les Papys de la Légion. **Arte**
20.30 Nom de code : Rosa. **Planète**
20.30 Les Guerriers de Sumba. **Odyssée**
21.00 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [5 et 6/12]. Gaston Maspero (1846-1916). William Matthew Flinders Petrie (1853-1942). **Histoire**
21.25 Le Vaisseau spatial Terre. Grupo Lobo : Sauveurs de loups. **Odyssée**
21.50 Burt Bacharach. This Is Now. **Canal Jimmy**
22.00 Les Grandes Expositions. L'art européen à la cour d'Espagne au XVIIIe siècle. **Planète**
22.00 Dynastie rouge. [3/3]. **Histoire**
22.30 Don King, « parrain » de la boxe. **Planète**
23.00 La Crise de Suez. [1/2]. Le protocole de Sèvres. **TMC**
23.25 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [2/7]. Waunana. **Planète**
23.30 L'Epopée du rail. [3/6]. Le chemin du pouvoir. **Histoire**
23.45 Les Esprits de la rivière. **Odyssée**
0.25 L'Aventure de l'art moderne. [10/13]. L'épreuve de l'objet. **Histoire**
0.35 Embarquement porte nº 1. Glasgow. **TF 1**

SPORTS EN DIRECT

14.15 Cyclisme. Tour de France (13e étape) : Avignon - Draguignan (185,5 km). **France 2 - RTBF 1**

DANSE

0.30 Balanchine Celebration : Apollon. Ballet. Chorégraphie de George Balanchine. Musique de Stravinski. Par le New York City ballet. Avec Nilas Martin (Apollon), Zhanna Ayupova (Calliope), et l'Orchestre du New York City ballet, dir. H. Fiorato. **Mezzo**

MUSIQUE

18.00 Turandot. Mise en scène de Giuliano Montaldo. Par l'Orchestre des Arènes de Vérone, dir. M. Arena. **Mezzo**
18.15 Franz Liszt. Avec Alfred Brendel, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal. **Muzzik**
21.00 Motets, de Bach. Avec Diana Montagne ; Cornelia Kallisch ; Gilles Cachemaille ; Keith Lewis. Par le Bach-Collegium et la Gaechinger Kantorei de Stuttgart, dir. Helmut Rilling. **Muzzik**
21.55 Earth, Wind & Fire. En 1999. **Paris Première**
22.45 James Taylor. Au Beacon Theater de New York, en 1998. **Canal Jimmy**
22.55 Jazz of the World, Montreux 96. **Muzzik**
23.00 Fêtes romantiques de Nohant. Avec Gary Hoffman, violoncelle ; Philippe Bianconi, piano. **Mezzo**
23.05 Don Carlos. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. **Paris Première**
0.05 Montreux 88. **Muzzik**
0.25 La Musique de l'été. Clip. **France 2**

THÉÂTRE

23.25 L'Impromptu de Versailles. Pièce de Molière. Mise en scène de Jean-Luc Boutté. **France 3**

VARIÉTÉS

23.50 Souvenir. Chansons à aimer. Françoise Hardy. Jacques Dutronc. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

19.00 Le Chat le plus riche du monde. Greg Beeman. **Disney Channel**
20.30 La Bicyclette bleue. Thierry Binisti [1, 2 et 3/3]. **TSR**
20.45 Premiers baisers, premiers soucis ! Claudia Prietzel. **Arte**
23.10 « Il » est revenu. T. Lee Wallace [2/2]. ○. **Série Club**
0.45 Les Grandes Marées. Jean Sagols [2/8]. ○. **Téva**

SÉRIES

19.30 Mission impossible. Le téléphérique. ○. **Série Club**
20.30 Les Griffin. Le radin de la méduse. ○. **Canal +**
20.45 Twin Peaks. Episode 21 ○. **Série Club**
20.45 First Wave. Playland. **13ème RUE**
20.50 P.J. Expulsion. ○. **France 2**
20.55 Le Clown. Evasion en plein ciel. Le grand complot. **M 6**
21.40 Ally McBeal. Changement d'attitude. L'étoile du bonheur. **RTBF 1**
21.50 P.J. Clandestins. ○. **France 2**
22.20 Alien Nation. Gimmee, Gimmee (v.o.). ○. **Série Club**
22.45 X-Files, l'intégrale. Agua Mala. ○. Photo mortelle. ○. **M 6**
22.50 Un flic nommé Lecœur. Sugar Baby. **France 2**
0.35 Fame. Alice n'est plus ici. **France 3**
0.50 Les Brigades du Tigre. De la poudre et des balles. **Festival**

FILMS

15.40 Godzilla ■ Roland Emmerich (Etats-Unis, 1998, 135 min) ○. **Canal +**
17.20 L'Etrange Aventurière ■■ Frank Launder (GB, 1946, N., v.o., 115 min) ○. **Ciné Classics**
18.20 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Le Pigeon ■■ Mario Monicelli (Italie, 1958, N., v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

21.05 Une rousse qui porte bonheur ■ **Frederick De Cordova. Avec Elvis Presley, Donna Douglas** (EU, 1966, v.o., 90 min) ○. **Cinétoile**
21.10 I Want to Go Home ■■ Alain Resnais (France, 1989, 110 min) ○. **Cinéstar 1**
21.35 Le Vent de la nuit ■■ Philippe Garrel (Fr. - Sui., 1999, 95 min) ○. **Canal + Vert**
22.30 Les Dents de la mer ■■ Steven Spielberg (EU, 1975, v.o., 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.30 Equateur ■■ Serge Gainsbourg (France, 1983, 90 min). **Festival**

0.00 La Soif ■■ **Ingmar Bergman. Avec Eva Henning, Birger Malmsten** (Suède, 1949, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
0.00 La Couleur pourpre ■■ Steven Spielberg (EU, 1985, 150 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.35 La Planète sauvage ■■ René Laloux (Fr. - Tché., 1973, 75 min) ○. **Canal +**
0.35 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (EU, 1973, v.o., 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
0.35 Le Gang des frères James ■■ Walter Hill (Etats-Unis, 1980, 105 min) ○. **Cinéfaz**
0.50 L'Heure magique ■ Robert Benton (Etats-Unis, 1998, 95 min) ○. **Cinéstar 1**
2.30 La Sentinelle ■■ Arnaud Desplechin (France, 1992, 135 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
3.55 Le Jeune Werther ■■ Jacques Doillon (France, 1993, 90 min) ○. **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.10 Guerre et passion Film. Peter Hyams.
16.05 L'Amour est ailleurs. Téléfilm. Lorraine Senna Ferrara.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Qui veut gagner des millions ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Nos meilleurs moments.
23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». L'enfer de la nuit.
0.35 Embarquement porte nº 1. Glasgow.

FRANCE 2

14.15 Cyclisme. Avignon-Draguignan.
16.35 Vélo Club.
17.55 et 23.30 **Un livre, des livres.**
18.00 Waikiki Ouest.
18.55 Vendredi, c'est Julie. Best of.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Expulsion. ○. Clandestins. ○. **22.50** Un flic nommé Lecœur. Sugar Baby.
23.35 P.I.N.K.
0.25 La Musique de l'été.

FRANCE 3

14.40 La croisière s'amuse.
15.40 Tiercé. En direct.
15.55 Va savoir. Magazine.
16.30 L'Accordéon en fête.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal du Tour.
20.25 C'est mon choix pour l'été.
20.48 Brest 2000. En direct.
21.00 Thalassa. Brest 2000.
22.15 Faut pas rêver. Magazine.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 L'Impromptu de Versailles. Pièce de Molière.
0.20 La Télévision des festivals.

CANAL +

14.50 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Hadzabés, chasseurs à l'arc de Tanzanie.
15.40 Godzilla ■ Film. Roland Emmerich ○.
17.55 Micro ciné. Le court métrage se penche sur l'enfance fêlée.
► En clair jusqu'à 21.00
18.29 Entre chien et chat.
18.30 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.03 Lascars.
20.05 Les Simpson.
20.30 Les Griffin. [2/29].
21.00 Murder of Crows Film. Rowdy Herrington ○.
22.40 Hors d'atteinte ■ Film. Steven Soderbergh ○.
0.35 La Planète sauvage ■■ Film. René Laloux ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.20 Les Grandes Manœuvres.
15.45 Cafés philo. L'agressivité.
16.00 Tempête et marée noire, six mois après. [1/2].
16.20 Jeunesse.
17.10 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question.
18.00 Météo.
18.05 Iles du Détroit :
18.55 C'est quoi la France ?
19.00 Tracks. Magazine.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Papys de la Légion.
20.45 Premiers baisers, premiers soucis ! Téléfilm. Claudia Prietzel.
22.15 Rock'n roll Circus.
23.35 Bambola ■ Film. Bigas Luna (v.o.) ○.
1.05 Le Dessous des cartes. Catalogne, une région d'Europe.

M 6

15.30 Les Pirates de Malaisie ■ Film. Umberto Lenzi ○.
17.25 Mission casse-cou.
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Tintin. Le lotus bleu [2/2].
19.50 Voile. Le Tour Voile 2000.
20.10 Incroyabl'Animaux.
20.45 Politiquement rock.
20.55 Le Clown. Evasion en plein ciel. Le grand complot.
22.45 X-Files, l'intégrale. Agua Mala ○. Photo mortelle. ○.
0.35 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Georges Paczynski.
21.30 Fiction 30. *La Souplesse du vent*, d'Hervé Prudon.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival internationales de Beethoven. Par Michael Endres, piano. *Intégrale des sonates pour piano* de Mozart : Sonates nº 15 à 18, K533 à 594, 545, 570, 576.
21.30 Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Par le Malher Chamber Orchestra, dir. Daniel Harding : œuvres de Haydn, Dvorak.
23.30 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. *Sérénade* nº 1 op. 39, de Boismortier, dir. Hervé Niquet. **20.40** Daniel Barenboïm. Œuvres de Mozart, Weber, Beethoven, Tchaïkovski, Brahms, Wagner.
22.40 La Chauve-Souris. Opéra de Johann Strauss fils. Par le Chœur de l'Opéra de Munich et l'Orchestre d'Etat de Bavière, dir. Carlos Kleiber, Julia Varady (Rosalinde), Lucia Popp (Adele).

Le Monde TÉLÉVISION

VOYAGE

19.00 Mémoires de palace
Le George V à Paris, le Danieli à Venise ou La Mamounia à Marrakech : voilà, entre autres, quelques palaces de légendes que la chaîne Voyage propose de découvrir, du 7 juillet au 1er septembre. Ce soir, André Bercoff visite l'Hôtel Nacional à La Havane. Construit au début des années 30, par et pour les Américains, le mythique palace a connu tous les soubresauts qui ont secoué Cuba.

FRANCE 3

0.00 Thalassa : Brest 2000
Pour la troisième édition de ce rendez-vous quadriennnal pour lequel sont attendus plus de 2 500 bateaux et 20 000 marins, c'est de Brest, ce soir, et Douarnenez, vendredi 21, que « Thalassa », parrain depuis la première grande fête en 1992, jouera la bonne fée médiatique de ces réjouissances maritimes devenues aussi une grande manifestation culturelle.

CINÉ CLASSICS

0.00 La Soif ■■
Ingmar Bergman en était à son deuxième mariage depuis 1943 et au bord d'un nouveau divorce lorsqu'il tourne *La Soif*. Il y reprend comme interprètes Birger Malmsten, son « double », et Eva Henning, couple en crise dans *La Prison* (1948). Le film, en partie autobiographique, est très narcissique et très noir sur les rapports de l'homme et de la femme. La sérénité viendra plus tard... En v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

VENDREDI 14 JUILLET 2000

Le convivial sillon

par Pierre Georges

DANS cette immense guinguette nommée France, sur cette nappe à carreaux rouges et blancs, en vichy, que n'aurait pas désavouée Brigitte Bardot quand elle faisait sa Marianne, on pourra apporter son manger. Au pique-nique, citoyens ! Le 14 juillet sera français, convivial et déjeunatoire. Ou il ne sera pas.

Il faut aimer un pays qui ose ainsi se caricaturer ainsi, jusqu'à faire l'envie du voisinage européen et l'admiration des créateurs hollywoodiens dans la confirmation des clichés les plus tenaces. La France à table, à béret, à orphéon. La France d'entre Tati et Manet. La France des édiles ceinturés de tricolore comme sous-ventrière et des pompiers à casque de lanciers du feu de bengale. La France du musette, des lampions et des belles filles enjuponnées et rieuses. La France modèle déposé au pavillon universel des étranges pays, boustifailleurs, discutailleurs et french-cancaneurs. La France de toujours et de dorénavant va s'offrir un incroyable pique-nique.

A table, citoyens ! Formez vos aimables bataillons. Ou comment, d'une antique pratique, faire la très moderne version pour famille France 2000. Du grand Nord au grand Sud, selon des plans déposés à l'avance au grand état-major central des festivités républicaines, la table, la nappe mille-pattes plutôt, sera mise. Pour le reste, ce sera selon. Selon les arrivages et les envies, les produits et les traditions du cru, les improvisations et gastronomiques manies du terroir. La méridienne verte étant le plus court et plus long chemin qui mène d'une France à une autre, d'une ville à la suivante, et d'un village à son voisin, il y aura l'embarras du choix et des mets. Une immense tranche de vie, en somme, genre Méridien de Paris et panier de mémé au pied de la meule France.

On aurait bien tort cependant de tenir le projet pour désuet, sentant par trop le grenier des nostalgies, l'eau-de-vie et les vieilles dentelles. On aurait bien tort de n'y voir qu'une aimable et rhumatismale entreprise de restauration, dans tous les sens du terme, de l'âme française. C'est le privilège des vieux pays que de ne point se ridiculiser à se montrer comme tels et à s'essayer à faire du moderne avec du traditionnel. Gageons que lorsque les images du pique-nique, volées en rase-mottes, par quelque caméra de l'universel et planétaire œil, parcourront le monde, elles provoqueront plus d'envie que de sarcasmes. Ils sont fous, ces Français, mais d'une bien étrange et moderne folie, à la recherche de la convivialité perdue.

D'autant que, contrairement à une idée reçue, le pique-nique est chose très moderne. Et disons-le même très tendance. La nappe vichy devient ainsi l'étendard de la sainte révolte contre le lyophilisé, le surgelé, et la solitude glacée de la résignation micro-ondes. Le pique-nique est *in* et mondain, quand le barbecue est *out* et beauf. Le pique-nique est mode, comme le bœuf le fut, et comme le mambo le redevient, dans toute la modernité de Dario Moreno. Et surtout, surtout, le pique-nique est famille. Famille reconstituée, famille dans tous ses états, peu importe, mais famille sur l'herbe dans la tendre trêve de l'été.

Allons, au pique-nique, citoyens ! Avec ou sans *Marseillaise.* Et en espérant qu'un ciel impur ne vienne abreuver ce convivial sillon !

La justice enquête sur des détournements autour de marchés d'imprimerie à Paris

Le cabinet de M. Tiberi aurait fait détruire des rapports de l'inspection générale de la Ville

LE JUGE d'instruction parisien Armand Riberolles enquête sur des consignes qu'aurait émises le cabinet de Jean Tiberi afin de faire détruire des documents relatifs à une affaire de marchés publics municipaux. Le directeur du cabinet du maire (RPR) de Paris, Christian Poncet, a été interrogé, au cours de la dernière semaine de juin, après la découverte, lors d'une perquisition effectuée, le 21 décembre dernier, dans son bureau et dans celui de M. Tiberi, d'une lettre manuscrite portant sa signature et ordonnant à ses services de détruire des rapports de l'inspection générale de la Ville sur la Société d'économie mixte parisienne de prestations (Sempap). Sollicité à plusieurs reprises, M. Poncet n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde.*

Chargée, entre 1986 à 1996, des travaux d'imprimerie de la capitale, la Sempap est visée par une information judiciaire ouverte en 1997 sur des soupçons de favoritisme. Cette enquête a été étendue, en 1999, aux qualifications de *« détournements de fonds publics »* et de *« prise illégale d'intérêts »*. Les dirigeants de la Sempap sont soupçonnés d'avoir multiplié les intermédiaires afin de surévaluer les coûts des travaux d'imprimerie qui leur étaient confiés. Près de 240 millions de francs auraient transité, entre 1986 et 1996, par les comptes de la Sempap. Les enquêteurs explorent aussi la piste d'une éventuelle utilisation par le RPR parisien de cette structure – créée en 1986 pour remplacer l'Imprimerie municipale – en guise d'appui logistique pour des campagnes électorales.

Les recherches paraissent avoir d'ores et déjà mis en évidence l'absence de mise en concurrence pour les marchés dévolus à la Sempap. La commission d'appel d'offres de la Ville, théoriquement souveraine pour attribuer les marchés, semble avoir laissé une totale liberté aux responsables de la Sempap et de ses satellites. La Sempap était apparemment une coquille vide. Successivement présidée, jusqu'en 1992, par deux élus (RPR) parisiens, Claude Martin et Alain Livron, elle n'a compté, jusqu'en 1991, qu'un salarié (le directeur général), pour un chiffre d'affaires annuel de 65 millions de francs, puis 9 personnes jusqu'en 1996. L'essentiel de son activité était sous-traitée à d'autres structures contrôlées par le directeur de la Sempap ou ses proches.

De 1986 à 1992, la société Designed Living, gérée par son épouse, et dont il était lui-même administrateur, a bénéficié de 60 millions de francs de commandes. Les dirigeants de la société Paracom, attributaire de 130 millions de francs de marchés, sous-traitaient à trois autres sociétés – GPRO, Parisis et GIP Union –, dont ils étaient actionnaires. Des montants de plusieurs millions de francs auraient été réglés à la Sempap par la Ville de Paris, sans avoir été prévus dans les marchés.

LES FONDS DE LA SEMPAP

Le produit de ces détournements aurait été, dans certains cas, investi dans l'immobilier. Les fonds de la Sempap auraient aussi été utilisés pour des transactions boursières – notamment des achats de titres Eurotunnel – qui auraient lésé la société mais contribué à l'enrichissement de personnages-clés du système. Chargés de la réalisation du papier à en-tête comme du journal municipal, la Sempap et ses satellites pourraient enfin avoir été mis à contribution pour le compte du RPR parisien, lors de différentes échéances électorales.

Lors du débat au Conseil de Paris sur la Sempap, en 1996, qui avait précédé sa dissolution, les responsables des finances de la mairie avaient reconnu l'existence d'*« anomalies »*, mais avaient assuré que la commission d'appel d'offres avaient été tenue dans l'ignorance. Ce qui contredisait les missions de contrôle de l'inspection générale de la Ville, réalisées en 1989, 1992 et 1995, qui avaient souligné l'existence de pratiques contestables. Les auteurs des rapports visés par les destructions ont été récemment interrogés par le juge.

Jacques Follorou

L'Europe de la défense invitée au défilé du 14 Juillet

LA FRANCE, qui préside l'Union européenne pour six mois, a invité sept pays européens à faire défiler, vendredi 14 juillet, sur les Champs-Elysées, des détachements de leurs armées respectives. Au cours de la dernière décennie, quatre pays (l'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne et le Maroc) avaient été invités, mais chacun à des dates différentes. Pour le défilé militaire du 14 juillet 2000, la France a voulu signifier qu'elle place la défense européenne parmi ses priorités.

Ainsi, des représentants des trois corps européens auront les honneurs des Champs-Elysées. D'abord, le corps européen, à base d'unités allemandes, belges, espagnoles, françaises et luxembourgeoises, dont quelque 350 à 400 hommes constituent l'état-major de la force de paix au Kosovo pour le compte de l'OTAN. Ensuite, la force opérationnelle rapide européenne (Eurofor), qui réunit des formations espagnoles, françaises, italiennes et portugaises pour des missions humanitaires et de maintien de la paix au profit des organisations internationales qui le demandent. Enfin, la force maritime européenne (Euromarfor), constituée d'unités navales et aériennes fournies par les quatre mêmes pays qui composent l'Eurofor et auxquelles pourrait se joindre la Grande-Bretagne.

Une quatrième formation européenne a été invitée, qui provient du groupe aérien européen (GAE). Il s'agit d'escadrons d'avions de combat détachés par les armées de l'air d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et des Pays-Bas, dans le cadre d'une défense commune qui traduit l'apport européen à l'Alliance atlantique.

TORNADO, F-16, JAGUAR, MIRAGE...

Ainsi, à raison de quatre avions par pays membres du GAE, des Tornado allemands, des F-16 belges et néerlandais, des Jaguar britanniques, des F-18 espagnols et des AMX italiens survoleront les Champs-Elysées, aux côtés de Mirage 2000-5 français, la version défense aérienne du Mirage 2000.

Le défilé propre aux armées françaises, entre l'Etoile et la Concorde, devrait comprendre une centaine d'avions et d'hélicoptères, 3 800 hommes et femmes des troupes à pied, ainsi que 320 véhicules de la 7e brigade blindée, qui viendront de l'avenue de la Grande-Armée avant d'emprunter les Champs-Elysées.

La 7e brigade blindée est l'une des huit brigades interarmes qui composent la force d'action terrestre (FAT). Professionnalisée à 60 %, cette brigade doit présenter ses chars Leclerc, dont certains servent au Kosovo, et ses engins de reconnaissance CL-289 et Crécerelle, qui ont été utilisés comme moyens de surveillance en Bosnie et au Kosovo.

Ultime nouveauté, le défilé de l'équipage de l'*Emeraude,* un sous-marin nucléaire d'attaque qui, l'an dernier, a croisé, plusieurs semaines d'affilée, devant les bouches de Kotor, en Adriatique, pour empêcher la marine yougoslave de se manifester.

Jacques Isnard

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le chef d'orchestre suisse Michel Tabachnik, mis en examen dans le dossier du suicide collectif de l'Ordre du temple solaire** (OTS) en 1995, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel par le juge d'instruction de Grenoble, Luc Fontaine, annonce, jeudi 13 juillet, *Le Progrès de Lyon.* M. Tabachnik est le seul prévenu dans le volet français de l'enquête sur la mort, en décembre 1995, de 16 membres de l'OTS en Isère.

■ **PÊCHE : les marins-pêcheurs qui bloquaient les ferries dans les ports de Lorient et de Quiberon ont suspendu leur mouvement,** mercredi 12 juillet dans l'après-midi. Ils protestaient notamment contre la hausse du prix du gazole. D'autres ports ont été touchés par ce mouvement, dont celui de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), bloqué mercredi par des chalutiers du Croisic. Une réunion était prévue, jeudi 13 à Nantes, entre les représentants des pêcheurs et ceux de l'industrie de la pêche. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : le quotidien italien *L'Unità,* longtemps journal de référence de la gauche italienne, devait être mis en liquidation** jeudi 13 juillet, en raison d'une grave crise financière. L'ex-organe du Parti communiste italien (PCI), fondé en 1924, est diffusé à moins de 50 000 exemplaires. – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté jeudi 13 juillet 2000 : 563 123 exemplaires. 1 - 3

rapide
plus rapide
hp store

hp store vous ouvre l'accès, en ligne, à une large gamme de pc, imprimantes et accessoires que vous recevrez chez vous dans un délai de 3 jours. Pour toute commande supérieure à 1 200 Fttc d'achat, la livraison est gratuite. Vous avez besoin de votre matériel demain ? Aucun problème, vous serez livré en 24 heures*. La prochaine fois que vous serez dans l'urgence, connectez-vous sur notre site web ou contactez-nous par téléphone, nous nous chargerons du reste.

intel inside pentium®!!!

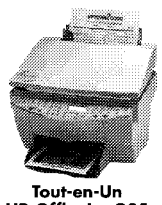
Tout-en-Un HP OfficeJet G85

HP OmniBook XE2 (F2055WT) équipé du processeur Intel® Pentium® III 600 MHz

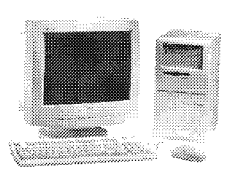
HP Brio BA600 (D8781T) équipé du processeur Intel® Pentium® III 650 MHz

*voir conditions au 0801 500 500

www france.hp.com 0801 500 500 (coût d'un appel local)

Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation.
HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard.

hp invent

Guide des programmes culturels de l'été dans toute la France

festivals et expositions France 2000

Ministère Culture Communication

publié par le
Département de l'information et de la communication
Ministère de la culture et de la communication

FRANCE info
Radio France LES LOCALES

656 pages - 60 francs

Conçu comme un annuaire,
chaque manifestation indique les dates, adresse, téléphone et le détail des programmes.

Plus de 10 000 manifestations :
- **610 festivals**
- **660 musées ou centres d'art contemporain.**

Regroupées par région, département et ville, ces informations sont également accessibles grâce à **cinq index :** régions, départements, villes et pour les festivals, deux index spécifiques : liste des festivals et festivals classés par thème.

En vente par correspondance, en retournant le bon de commande ci-dessous à :
L'OFFICE CENTRAL DE PARTENARIATS
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

Je souhaite recevoir ..... exemplaire(s) du guide :
«FESTIVALS ET EXPOSITIONS, France 2000» (**656** pages)
Prix unitaire : 60 francs TTC + **21 francs** (forfait de port).

60 FRS x ..... exemplaire(s) = ... FRS
+ **21** FRS (forfait de port) = ... + **21** FRS

MONTANT TOTAL DE VOTRE COMMANDE : ..... FRS

Prière de joindre au présent bon de commande votre règlement **exclusivement** par chèque ou virement, à l'ordre de : **L'O.C.P.**
(pour les administrations, joindre un bon de commande administratif).

Nom : ..... prénom : .....
Organisme : .....
adresse : .....
.....
code postal : ..... ville : .....

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 14 JUILLET 2000

LITTÉRATURES MINORÉES
Essais, documents, contes, poèmes… d'Occitanie ou de Corse : un patrimoine trop souvent négligé
page II

MISSY ET COLETTE
page III

SCIENCE-FICTION
page IV

ENQUÊTE
La lecture en Arles
page V

JEANNE HERSCH
La chronique de Roger-Pol Droit
page VI

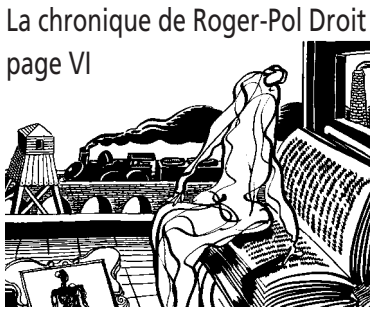

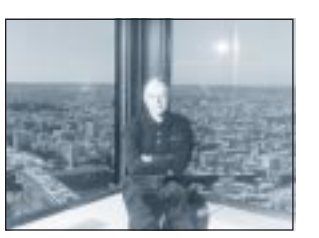
PORTRAIT
Christian Jacq
page VIII

Nguyên Huy Thiêp, en solitaire

Surveillé un temps par les autorités vietnamiennes, ce nouvelliste à la prose subtile et à la cruauté feutrée est devenu la figure de proue d'une littérature qui cherche à se réapproprier une langue, une histoire. Et, à travers elles, une grandeur d'âme disparue

Jean-Luc Douin

Agapes dans un restaurant dit « vietnamien » de Paris. Petit banquet pour six convives. Crevettes frites (succulentes), plats divers, à base de riz, de nouilles sautées, viandes, épices, sauces aigres-douces. En fin de repas, Marion Hennebert, l'éditrice française de Nguyên Huy Thiêp, suggère que son auteur émette un jugement gastronomique sur ces mets « vietnamiens ». Nguyên Huy Thiêp est un homme poli, discret, malicieux. Il se contentera de remarquer, avec un petit sourire en coin, qu'il a entendu parler chinois dans les cuisines. Et, lorsqu'un convive lui demande ce qu'il pense des romans de Duong Thu Huong (1), sa « concurrente », surmédiatisée depuis qu'un ministre de la culture français (Jacques Toubon) l'a décorée, provoquant un incident diplomatique avec les autorités vietnamiennes, qui considèrent qu'elle *« porte atteinte aux valeurs de son pays »*, Thiêp lâche en souriant que c'est une romancière aux ambitions moins littéraires que les siennes, qu'elle s'inscrit plutôt dans un contexte de lutte ouverte contre le système politique et que ses écrits sont à l'image du repas qui s'achève : tout le monde a grappillé d'une assiette à l'autre, mais il y a des restes.

On peut lui faire confiance. Historien de formation, puis enseignant, et illustrateur de manuels scolaires, Nguyên Huy Thiêp a tenu un restaurant à Hanoï lorsque ses textes (abondamment repris dans les revues) l'ont soumis aux soupçons et qu'il devait camoufler ses manuscrits sous la terre de sa maison de bois et de bambou. Cet adepte de la métaphore culinaire évoque d'ailleurs l'évolution des conditions de vie de ses compatriotes en termes dignes d'Orwell (dans *La Ferme des animaux)* : *« Avant la politique de rénovation lancée par le Parti communiste en 1987, ils vivaient comme des animaux enfermés dans une étable qui attendaient d'être nourris par leurs maîtres. Après, ils ont pu brouter en liberté autour de l'étable. »*

Cette fameuse date, l'incontournable année 1987, sonne la fin d'une dictature totalitaire qui avait provoqué une débâcle économique et une répression culturelle, comme en URSS. Cette année-là, le 6e congrès du Parti communiste vietnamien proclama l'urgence d'un *« renouveau »*, autorisa le développement d'une économie de marché *« sans foi ni loi »*, et son secrétaire général lança un mot d'ordre : *« Dire la vérité sans détour »*. Journalistes et écrivains s'engouffrèrent dans la brèche. *« Ce fut,* dit Thiêp, qui tient à sa comparaison rurale, *comme si l'on avait ouvert l'étable et que le bétail se ruait dehors. »* A l'heure où se brisait le carcan de la langue de bois, une littérature nouvelle s'élabora, cherchant à réinventer un langage, à *« se réapproprier une langue et, à travers elle, l'histoire, les douleurs passées, les incertitudes à venir, pour donner un sens à la vie, à l'écriture »*, dit l'un de ses traducteurs, Phan Huy Duong. Au cœur de cette embellie, un texte fait l'effet d'une bombe, provoquant des polémiques au sein du milieu littéraire et *« un séisme dans l'opinion publique »* : il s'agit d'une nouvelle intitulée « Un général à la retraite ». L'auteur ? Nguyên Huy Thiêp, né en 1950, désormais considéré comme *« la figure de proue »* de la littérature vietnamienne moderne.

Ce sont ses nombreux voyages dans le pays, pendant les années 80, qui l'ont poussé à écrire : *« Ce que j'ai vu m'a ému, et frappé. »* Ainsi que la dévotion à quelques modèles chinois, russes et français (tiercé d'oppresseurs), parmi lesquels Pouchkine et Gogol, Flaubert et Maupassant. Aujourd'hui, si Thiêp est devenu un modèle, tant chez lui que dans la diaspora vietnamienne aux Etats-Unis, en France, en Europe de l'Est, c'est à cause de ce qu'il évoque dans ses nouvelles, petites histoires limpides à la cruauté feutrée, mais aussi grâce à un style subtil, ciselé, difficile à percevoir dans ses traductions, qui se réfère à une vieille culture orale, aux racines d'une société matriarcale. Les Vietnamiens disent y retrouver, musicalement condensée, une âme nationale. Ils les connaissent par cœur. Elles sont régulièrement rééditées. Peu soucieuses d'exprimer la politique officielle, elles privilégient l'individu, ses joies, ses peines, ses conditions de vie. Thiêp a aussi signé des pièces. Il rêve que la plus récente, une comédie politique et philosophique au message universel, soit jouée en France.

Mais, malgré l'ouverture décrétée par le pouvoir, Nguyên Huy Thiêp dérangeait. Ses textes firent l'objet d'une campagne de dénigrement, furent interdits. En 1988, le directeur de la revue *Van Nghe*, qui l'avait publié, fut démis de ses fonctions. En 1989, c'est Tran Do, le président de la commission des arts et de la culture du Parti communiste vietnamien, qui fut écarté à son tour, pour avoir favorisé un tel laxisme. Thiêp est resté un marginal, haï par ses compatriotes de l'Union des écrivains, prompts à la propagande. De son côté, il n'hésite pas à les dépeindre férocement, tel ce Không, *« oiseau de malheur »*, adepte de Lorca et de Whitman, qui fréquente un couple marié *« pour des mobiles bien moins nobles que l'amour de la poésie »* : séduire une honnête femme. Ou ce K, professeur agrégé dont les écrits sont considérés comme *« des coups de cravache qui incitent le cheval de la création littéraire à foncer sans dévier du droit chemin »*, qui prône le sens du sacrifice, le strict respect de la grammaire et le réalisme, et accuse à tort l'un de ses élèves d'avoir trahi la vérité (2). *« Si les écrivains officiels sont à ce point acharnés à ne parler des œuvres qu'en termes de littérature, d'émotion, de sensibilité, c'est qu'il y a une raison »*, commente Thiêp, qui, se dépeignant en *« chevalier errant, solitaire »* porté sur la fraternité et la compassion, ne s'empare du réel que pour le dénoncer, refuser le non-dit.

Qu'est-ce qui, dans « Un général à la retraite », a bien pu inquiéter à ce point les autorités ? Sous ses allures mélancoliques, son style glacé, cette chronique d'une vie familiale dépeint la fin de la vie et la mort d'un vieil officier qui fut une figure emblématique de la révolution, et, à travers ses derniers actes, l'expiation d'une faute, l'apprentissage d'un deuil. Bilan amer pour cet homme dont l'épouse est devenue folle, dont le demi-frère est ivrogne et fripouille, et dont la belle-fille, chargée des avortements à la maternité locale, ramène à la maison des fœtus dans une bouteille Thermos pour nourrir les cochons et les chiens bergers qu'elle élève pour s'enrichir. *« Mon père désigna les marmites en ébullition où l'on pouvait voir flotter quelques morceaux brunâtres. Je demeurai interdit. Mon père pleurait. De rage, il lança la bouteille Thermos sur la meute de chiens : "Misérables ! je n'ai pas besoin de cette richesse là !"»*

Evoquant tout un pan de valeurs qui s'effondrent, les aliénations d'un peuple déboussolé, Thiêp fait ici allusion à la perversion cannibale de ses concitoyens. Le Vietnam qu'il décrit avec tant de crudité est en proie aux famines : sexuelle, morale, alimentaire. L'obsession de la nourriture court dans tout le recueil, où rien n'est plus recherché qu'une initiation à *« l'art de cuisiner les vessies de poisson, les champignons, ainsi que celui de réussir un poulet à l'étouffée »*. Les fœtus qui mijotent sont destinés à nourrir des chiens que vont manger des hommes. La mère va mourir sevrée, le père retournera se faire tuer à la guerre, et Thiêp vantera avec une ironie caustique la beauté d'un pays digne de la *« lanterne magique »*. Les autres nouvelles du recueil cachent d'autres insinuations : dans « La Dernière Goutte de sang », une malédiction poursuit durant cent ans la progéniture mâle d'une lignée ; dans « Le Sel de la forêt », un chasseur redécouvre en lui des restes d'humanité en observant la solidarité d'une famille de singes. *« La littérature doit faire fi de tout. Se plonger dans la fange et la brasser jusqu'à ce que ses éclaboussures se métamorphosent en art, voilà le génie ! »* écrit Thiêp. Au fil de ses récits, chroniques contemporaines, chroniques historiques ou contes, Thiêp quête chez ses personnages une grandeur d'âme disparue et, tel un chasseur de papillons, il cherche à capter dans sa prose un trésor enfoui, scintillement minuscule où souffler comme sur une braise pour retrouver la voie du bonheur. Ce secret, il est niché dans « Le Cœur du tigre » : transparent comme le cristal, le muscle du félin est doué d'un pouvoir magique, *« celui d'éloigner tous les maléfices et de guérir de tous les maux »*. Y compris de sauver une belle, ou un pays, de la paralysie. Mais, dans la nouvelle, on retrouve le tigre mort, et son cœur arraché. Qui l'a volé ?

« La littérature doit faire fi de tout. Se plonger dans la fange et la brasser jusqu'à ce que ses éclaboussures se métamorphosent en art, voilà le génie ! »

ALAIN POTIGNON POUR « LE MONDE »

(1) Auteur de *Roman sans titre* et *Histoire d'amour racontée avant l'aube*, aux éditions Picquier.

(2) Voir « Cun », dans le recueil *Terre des éphémères*, traduit du vietnamien par Phan Huy Duong. Picquier/Poche, 296 p., 55 F (8,38 €).

UN GÉNÉRAL À LA RETRAITE
de Nguyên Huy Thiêp.
Traduit du vietnamien par Kim Lefèvre.
Ed. de l'Aube/poche, 166 p., 49 F (7,47 €).

LE CŒUR DU TIGRE
de Nguyên Huy Thiêp.
Traduit du vietnamien par Kim Lefèvre.
Ed. de l'Aube/poche, 106 p., 39 F (5,94 €).

CONTE D'AMOUR UN SOIR DE PLUIE
de Nguyên Huy Thiêp.
Traduit du vietnamien par Kim Lefèvre.
Ed. de l'Aube, 178 p., 110 F (16,76 €).

extrait

« Il existe plusieurs sortes de littérature, dit M. Binh Chi. Il y a celle qui permet de gagner son pain ; il y a celle qui incite l'homme à devenir meilleur ; il y a celle qui lui sert de refuge pour fuir la vie et l'action. Il y en a même qui peuvent semer le désordre. » M. Gia s'écria : « Je crois bien que j'ai compris. Je suis boucher, je connais bien la question. C'est comme pour le cochon : il y a le jambon, la tête, le filet, le lard, mais tout ça, c'est encore du cochon. » M. Binh Chi dit : « C'est exact. Aussi, quelle sorte de littérature désirez-vous faire acquérir à votre petit-fils ? » M. Gia répondit : « Je pense que la poitrine est un morceau comme il faut : il y a du maigre, il y a du gras, beaucoup de gens l'achètent, il n'est jamais exposé à la mévente. Alors, s'il existe une littérature qui ressemble à cela, c'est-à-dire de qualité moyenne et qui peut contenter beaucoup de gens... » M. Binh Chi dit : « Je crois que j'ai compris, moi aussi. Ce que vous désirez, c'est une littérature qui permet de devenir mandarin. » (Extrait page 93 de la nouvelle intitulée « La Dernière Goutte de sang » dans *Un général à la retraite*, L'Aube/poche, 1994.)

Merveilles des contes d'oc

Prodigieuse commentatrice, Marcelle Delpastre lègue une œuvre qui enrichit notre patrimoine

LE BOURGEOIS ET LE PAYSAN
de Marcelle Delpastre,
Payot & Rivages
360 p., 125 F (19,06 €).

Il arrive qu'un bourgeois et un paysan fassent un pari. Par exemple : *« A celui qui fera la plus grosse, la plus jolie merde. »* Le premier, pour être sûr de gagner fait un fastueux repas tandis que le second est bien forcé de se contenter de son ordinaire. Le lendemain, *« poussant et poussant »*, le bourgeois *« ne put faire qu'un merdissou... qui sentait plus mauvais que le fumier du diable »* et le paysan *« vous en pondit une... aussi ronde, lisse, aussi dorée qu'un louis d'or »*.

A Grigeas, l'eau ne manque pas. A Manceaux, point de source. Quoi qu'on fît pour y amener de l'eau, c'était toujours en vain. Un homme décide que cela ne peut durer et, un fossé creusé, il se frotte les mains. Mais ce faisant, il a des paroles impies. *« Que Dieu veuille, qu'il ne le veuille pas, la fontaine de Grigeas à Manceaux pissera. »* L'effet ne se fit attendre. *« Ah mes enfants ! A peine avait-il prononcé ces paroles, il se fit un bruit comme d'une montagne effondrée. »* De son travail il ne resta que quelques pierres *« toutes brunes du feu qui les a dévorées, légères d'être vacuolées comme une éponge »*.

Deux des nombreux contes où l'on assiste à bien des événements. Une montagne mange le soleil ; le diable peigne sa mère, laquelle donne aux victimes de son fils de quoi lui échapper ; un chat, un coq et un âne en route pour le conservatoire de Brême mettent en pièces des brigands ; des paysans font chaque jour un long chemin pour aller chercher le soleil qui n'arrive pas dans leur village jusqu'à ce que saint Pierre leur donne un coq et promet : *« Il chantera trois fois, et le soleil se lèvera. »*

L'ouvrage de Marcelle Delpastre réserve ainsi de réjouissants moments de lecture qui nous rappellent que le conte n'est pas à l'usage exclusif des enfants, mais elle ne se contente pas de rapporter les histoires qui se racontaient à la veillée, elle les commente. On peut se demander si les contes, comme les proverbes, ont besoin de commentaires. Leurs conclusions, pour le sourire ou la leçon de sagesse qu'il faut en tirer, semblent se suffire à elles-mêmes.

Or, en sociologue, en ethnologue, en poétesse et en paysanne qui n'ignore rien de son Limousin – *« cet extrême Nord occitan »* –, Marcelle Delpastre eut l'heureuse idée de ne pas se limiter au rôle de traductrice. Ces contes, elle a entrepris de les disséquer, de les interroger, d'aller chercher leur lieu de naissance en se demandant pourquoi et comment ils sont nés, aucun d'entre eux ne pouvant *« se prévaloir d'une origine strictement locale, non plus que d'une époque historiquement définie »*. Et le travail est remarquable, riche de surprises. *« Cette éleveuse de vaches était elle-même un sacré ruminant »*, dit son préfacier. L'image est exacte.

Marcelle Delpastre, disparue il y a deux ans, ne cessait de ruminer toutes les richesses qu'elle découvrait dans les contes. Un prodigieux labeur pour une glose irremplaçable, indispensable. C'est un patrimoine qu'elle nous a légué. Et si l'entreprise nous retient, c'est par la sauvegarde de cet héritage mais aussi parce qu'elle nous le transmet avec des qualités d'écriture qu'on n'attend pas d'une telle œuvre. Les commentaires, les analyses se lisent comme on lit les contes. La simplicité de ce travail complexe est étonnant. Rien d'abscons, aucun jargon. Jamais sans doute l'ethnographie n'aura été servie par un style aussi pur, direct, séduisant. Une grand œuvre au service d'œuvrettes dont Marcelle Delpastre nous livre les passionnants secrets.

Pierre-Robert Leclercq

L'étrange tourment de Max Rouquette

Plus fécond que jamais, le grand écrivain occitan tempère un pessimisme profond par une lucidité résignée qui se fait écoute et sérénité

LARZAC
Photographies
de Georges Souche,
texte de Max Rouquette.
Cardabelle éd. [place du Jeu-de-Ballon, 34800 Lacoste],
144 p., 270 F (41,16 €).

LA QUÊTE DE PENDARIÈS
(**La Cerca de Pendariès**)
de Max Rouquette.
Traduit de l'occitan par l'auteur.
Llibres del Trabucaire [2 carrer Jouy-d'Arnaud, 66140 Canet],
264 p., 100 F (15,24 €).

LES ROSEAUX DE MIDAS
(**Las Canas de Midas**)
de Max Rouquette.
Traduit de l'occitan par l'auteur.
Ed. de Paris/Max Chaleil, 192 p.,
95 F (14,48 €).

Au fil des *Roseaux de Midas,* « écrits au quotidien » qui proposent une promenade libre et discursive sur plus d'un demi-siècle, on surprend Max Rouquette confronté au temps des hommes. Pas celui que rythme seul le passage des saisons et dont la mort est l'unique événement. Celui des calendriers, des siècles qui découpent avec une placide bonne conscience des tranches strictement égales dont la cohérence défie historiens et analystes.

« 8 décembre 1980. Soixante et douze ans. Le siècle en a quatre-vingts. Nous ne nous tenons pas de beaucoup. C'est lui l'aîné. Il sait, lui, quand il finira. Pas moi. Mais ce serait bien coup du hasard si j'en voyais la fin. Nous avons marché de compagnie. J'ai vécu ses fêtes, ses deuils, ses malheurs, sa folie. J'ai vu changer le monde comme il ne le fit pas en mille ans. J'ai vu deux grandes guerres (...), *la victoire et les carnavalades qui s'ensuivirent. J'en vis les reflets, j'en eus les échos. Et d'ici où j'étais* (...) *je sentis que peu à peu, ils s'affaiblissaient. Je vis le crépi des maisons et ceux du monde s'écailler, se défaire, devenir pauvres et gris, et puis, une sorte de silence se déposer, lente poussière, comme avant l'orage. Et l'angoisse qui transpirait de partout, comme d'un vieux mur.* (...) *Soixante et douze. Quand il me reste tant à faire. »*

En vingt ans, tenant parole, Rouquette n'a pas chômé. Ecrivant toujours, se traduisant enfin, inlassablement, nouvelles, théâtre, romans, poèmes, brassant textes lointains et créations toutes fraîches, sans que l'écriture permette, carbone 14 littéraire, d'opérer un strict départ chronologique. A l'heure où reparaît son plus beau recueil de poèmes, *Lo Maucor de l'unicorn/Le Tourment de la licorne* (éd. Domens), tandis qu'on compte plus de dix traductions du premier volet de *Vert Paradis,* que certaines de ses pièces – malheureusement pas encore sa sublime *Medelha* (IEO, 1987 ; trad. : *Médée,* Espace 34, 1992) – entrent au répertoire de la Comédie-Française, Max Rouquette ne cède rien aux modes et poursuit une œuvre exemplaire puisqu'elle ne se soucie d'aucun accommodement mondain.

Préservé à jamais par le charme puissant des garrigues de l'enfance, il regarde l'immuable, l'espace à peine humanisé du causse du Larzac, *« lambeau de désert accroché à son ciel »*, là où le Dieu dont le grand vent passe, souverain, peut épouser autant d'identités qu'il y a de visages au sacré. Retrouvant Georges Souche, qui cosigna l' album (*Le Lac du Salagou, miroir aux cent visages,* éd. Bibliothèque 42, 1996), le voilà donc visionnaire de l'*« écrasante réalité »* du Larzac, qui ne se livre qu'en s'éprouvant. Jeu de reflets, écoute de silences, alarme d'ondes dont le frisson est peut-être un rêve, le Larzac de Rouquette et Souche offre un retour impensable aux aurores humaines où ne compte plus que la vibration du silence *« qui, seul, peut nourrir les énigmes essentielles. Sans les résoudre jamais »*. Remparts de roc, âpre solitude qui *« procède de la spiritualité du désert »*, par sa lumière déjà. L'homme n'y est pas un intrus, juste un hôte éprouvé, forgé dans la peine et le sacrifice dont se paie tout attachement farouche à la liberté.

La cardabelle
Avec la lavagne, point d'eau qui est aussi une création fonctionnelle souvent pavée destinée aux troupeaux qui s'abreuvent à ce cercle brillant où le ciel se reflète comme dans l'œil d'un cyclope, la cardabelle est l'emblème du Larzac et de son opiniâtre résistance. Chère aux habitants du Causse pour sa beauté, l'or de ses sépales, progressivement atténué lorsque la fleur est coupée, elle était clouée sur les portes des maisons où ses variations chromatiques étaient réputées annoncer celles du temps.

En cela, tout héros de Rouquette naît de cette matrice hautaine et sublime. Pendariès est un médecin montpelliérain, contemporain prudent du Zénon de *L'Œuvre au noir.* Livre de raison trop franc pour n'être pas celé, le texte est en fait son journal. Cet ami de Rondelet fréquente la même taverne interlope que François Rabelais, affronte la peste, se passionne pour la recherche anatomique, lit en fait le corps comme un portulan, tremplin pour le rêve de l'inexploré. Cette soif de connaître, qui hante, agite et brûle, ne lui permet pas de sauver une jeune veuve qu'il va chercher en Arles pour la soustraire à l'épidémie. Mais la quête se renforce à l'image même du mal, incubant avant d'éclater au grand jour. Cette maturation ne garantit rien d'autre que l'énergie humaine en marche. *« J'écrirai tant que je verrai »*, promet Pendariès. La leçon vaut pour Rouquette, bien sûr.

Les Roseaux de Midas proposent un passionnant carnet de route littéraire et le dévoilement de son tourment d'écrivain. Les retrouvailles fortuites au printemps 76 du texte ancien qui donne son titre au recueil ont des vertus proustiennes. *« Avec lui, d'un coup, l'ambiance du temps où je l'écrivis. » « Un air de vacances, écrasé de chaleur, de désœuvrement et de ce tourment qui prend doucement au ventre les jeunes gens quand l'avenir leur apparaît chargé de mystère, plus lourd de menaces que d'espoir ; l'avenir sous toutes ses formes.* (...) *Le silence sous les mûriers, dans la solitude de l'après-midi me prenait à la gorge. On n'entendait rien que, de temps en temps, l'écrasement d'une mûre sur un sol couvert de mouches, et leur bourdonnement dans l'air sans âme. Du clocher les heures de fer tombaient droit dans ce silence, comme si elles traversaient l'éternité ; elles en creusaient les espaces sans limite, sans y laisser le moindre frisson de vie.* (...) *Aucune fenêtre pour l'espoir. Rien que la flamme du soleil, les mouches, la terre ; et la mort, à la fin. »* Chaque lieu renvoie à un ordre invisible, fluide comme les eaux du temps. Argelliers, où dans la *« maison d'Escary »* un œuf de dinosaure trône près de l'évier, destin avorté qui vaut le *memento mori* de l'âge baroque ; Corbara, où l'écrivain découvre en Lucie, servante qui dialogue avec Dieu, la réplique réelle d'un personnage inventé dans *Vert Paradis.* Echange vécu naturellement avec le surnaturel, *« porte ouverte sur la nuit de* l'être. *De plain-pied »*. Les sortilèges de magicien ont des grâces de vent de sable. Ardents et suffocants.

Philippe-Jean Catinchi

La Corse en quête de mémoire

Qui connaît Salvatore Viale (1787-1862) ? Cet érudit bastiais a pourtant donné le premier texte édité en langue corse, *U Serinatu di Scappinu* – onze strophes insérées dans le chant IV de la *Dionomachia,* poème héroï-comique composé en toscan (1817). Une satire incisive des comportements insulaires. Aujourd'hui six traducteurs adaptent ce texte qui fonde l'identité culturelle du lieu. Sous le titre *E Guerre sumerine*, le Centru culturale universitariu di Corti (éd. La Citadelle, 20250 Corte) rend donc aux Corses la fable cocasse qui attend sa traduction française (464 p., 160 F [24,39 €]).

Autre parution importante, la thèse d'histoire du droit de Marie-Thérèse Avon-Soletti, *La Corse et Pascal Paoli. Essai sur la Constitution de la Corse*, soutenue en 1993 (La Marge éd., 1220 p., 395 F [60,21 €]). Précisant largement les conditions préalables à l'intelligence du document qui fixe les règles insulaires entre 1755 et 1769, ce travail ambitieux se veut une *paghjella* à huit voix. Les puristes trancheront.

Ils auront moins de peine avec l'évocation du début du siècle tel que l'a vécu à U Tassu, village de la vallée du Taravu, Dominique-Antoine Paoletti. Ecrit en français et traduit en corse par Lissandru Bassani, *Travaux, plaisirs et jeux d'antan dans mon village* (éd. A. Piazzola, 64 p., 50F [7,62€]) a le charme des récits simples, touchants dans leur dénuement même. Si la nostalgie, tant de l'« avant » que de l'enfance, y pare chaque souvenir d'une saveur trop parfaite, la crudité d'un *tintinnacciu,* charivari local, ou, plus doux, l'enseignement du chant que l'instituteur Santu accompagne au violon, font de ces réminiscences une pierre, précieuse, à la Corse en quête de mémoire.

Ph.-J. C.

Leurre des images insulaires

Peut-il y avoir une vision de la Corse hors de la fable et de la caricature ? Trois ouvrages illustrent la difficulté de l'entreprise

BANDITS CORSES DE LÉGENDE
de Paul Silvani.
Ed. Albiana, 240 p.,
140 F (21,34 €).

LES PIERRES DE L'APOCALYPSE
de Gabriel Xavier Culioli
et Raphaël Salzedo.
DCL éd. (BP 903, 20700 Ajaccio Cedex 9), 184 p., 198 F (30,18 €).

ALBUM DE FAMILLES
Nonza - Cap Corse
de Julie Canarelli.
Texte de Jean-Louis Fabiani.
Ed. Alain Piazzola [1, rue Sainte-Lucie, 20000 Ajaccio],
96 p., 120 F (19,82 €).

Difficile d'échapper à la tentation de la fable sitôt qu'on évoque la Corse. Ile dont l'exotisme tenace survit à toutes les mises à plat, cette terre fascine au point qu'il reste ardu d'en corriger les mythes et de leur substituer une plus sobre prise en compte du réel.

C'est ce que tente une nouvelle fois Paul Silvani, chroniqueur attentif de la Corse au XXe siècle qui choisit ici de remonter davantage dans le passé pour traquer l'historicité de la figure si populaire du « bandit corse ». Archétype oublié du bandit patriote, Zampaglinu, de son vrai nom Ange-Mathieu Bonelli, fut au XVIIIe siècle un farouche partisan de Pascal Paoli, préférant, après la défaite de Ponte-Novu (1769), l'exil à la domination française – jusqu'à la fin de l'oppression annoncée par 1789. De retour dans l'île, « Court sur pattes » combattit au côté de Bonaparte, défendit Calvi contre Nelson. Egalement originaires de Bocognano, les frères Bonelli sont restés fameux sous le surnom de leur père, Bellacoscia (« Belle cuisse »). Maintes fois condamnés par contumace, ils illustrent la brutale dureté d'un monde rural ébranlé par les lentes transformations sociales, matérielles et politiques du XIXe siècle. Mais Silvani ne se contente pas du récit de leurs troubles exploits ; il interroge les comptes rendus judiciaires et les témoignages littéraires sur lesquels naquit la fable ambiguë d'une marge criminelle tolérée au nom d'un sens de l'honneur qui dispense de la sévère légalité.

FABLE MYSTIQUE

Rien de comparable avec l'album de Salzedo et Culioli. En regard des photos de l'un, le texte de l'autre tranche sur ses récentes publications. Les livraisons successives d'un dictionnaire corse-français et français-corse (DCL éd.) ne préfiguraient pas cette troublante évocation de l'initiation de l'auteur à une hypothétique spiritualité spécifiquement insulaire, dont l'« Antique Commentaire corse » serait la source fatidiquement liée à une sombre malédiction lancée dans la nuit du 31 décembre 999 au 1er janvier 1000 : « Ô Corsica, ùn averai mai bè » (« Ô Corse, jamais tu ne connaîtras le bonheur »). On pourra sourire à tant de déterminisme, à l'étrangeté convenue de l'apprentissage, mais les lecteurs de La Terre des seigneurs (Lieu commun, 1986, rééd : DCL, 1996) retrouveront le lyrisme radical qui campait un drame familial en parabole exemplaire. Même fatalité ici, avec en sus les imprécations de ces femmes sorcières dont l'âme rôde, inapaisée, dans un monde chaotique et ardent à l'image de ces incendies qui réduisent à rien l'espérance de la fertilité. Seules les pierres du rêve offrent une chance de salut ; et les photos de Salzedo, où les veines de chaque roche dévoilent des paysages oniriques comme autant de révélations pour initiés, font basculer la fable, qui s'efforce de se fondre au réel, dans la sphère d'un fantastique que d'aucuns liront en mystiques. La part de subjectivité comme la perception intime de ces pierres d'annonciation ruinent toute rassurante conclusion.

Paradoxalement, le lecteur de l'Album de familles de Julie Canarelli n'est pas plus certain de cerner ce qui se joue réellement dans la succession de clichés photographiques pris à Nonza, village perché de la côte occidentale du Cap Corse – la plus escarpée – entre 1895 et le début des années 60. Présentés aux archives départementales de Haute-Corse à Bastia (depuis le 1er juillet et jusqu'au 30 août), puis à Ajaccio du 1er septembre au 30 octobre, ces regards offerts sur un quotidien aujourd'hui périmé ne disent pas l'instant surpris. Chaque plan est pensé, ordonné, choisi : présentation du cadre (la tour de Nonza offre l'une des silhouettes les plus pittoresques de l'île), portraits posés, en groupe le plus souvent, scènes de réjouissances collectives, ludiques (vin d'honneur, fête paroissiale, « oursinade » et partie de pêche à la marine) ou « civiques » (journée d'élections ou procession à la gloire de sainte Julie), tous ces éclats n'avaient de destination que privée. Pas de message donc, et pas plus de séduction touristique que de gravité recueillie.

Face à la vision folklorique longtemps admise et aujourd'hui récusée, la recomposition d'une authenticité restaurée a posteriori ne tient pas davantage. L'espace insulaire peut ne pas être fermé, la communauté des vivants largement aussi présente que la conscience des défunts. C'est ce que l'excellent texte de Jean-Louis Fabiani précise. A décaper les chromos passés de mode, on risque d'inventer une autre vision fictive de l'île, campée sur les vertus de pérennité immuable. Brouillant les pistes et interdisant de trop commodes simplifications, cette brassée de clichés rappelle que l'analyse comme la caricature échouent pareillement à contenir toute la vitalité du réel.

Ph.-J. C.

Paul Silvani est correspondant pour *Le Monde* en Corse du Sud

Le double « je » du poète

Traduire des vers écrits dans une langue ignorée est méritoire. A condition d'en préserver la magie

A PAGLIA È U FOCU/ LA PAILLE ET LE FEU
de Patrizia Gattaceca.
Edition bilingue transcrite du corse par Francis Lalanne.
Les Belles Lettres, « Architecture du verbe », 108 p., 75 F (11,43 €).

BESTIARI/ BESTIAIRE
de Max Rouquette.
Atlantica/Institut occitan,
« Occitanas », 96 p.,
65 F (9,91 €).

Il faut un certain courage pour proposer une leçon bilingue de ces poésies composées dans les langues régionales dont l'Etat peina tant à reconnaître la légitimité. Plus encore quand l'adresse d'accueil n'est pas une maison d'édition inscrite dans l'espace linguistique illustré. Décision politique au sens fort du terme, cette audace permet ainsi de faire entendre deux voix singulières – ce qui est déjà une chance – comme de poser le délicat problème de l'équivalence poétique dans la translation.

Patrizia Gattaceca chante depuis toujours et a contribué très jeune, avec Patrizia Poli, au *riacquistu* qui requalifia la langue corse au début des années 70. En marge des textes du répertoire qu'elle défend avec Les Nouvelles Polyphonies corses ou, plus récemment, Soledonna, elle a déjà publié certains de ses poèmes – le recueil *L'Arcubalenu* (Albiana, 1996) lui a même valu le Prix du Livre corse. Aujourd'hui, avec *A paglia è u focu*, elle tente une aventure plus risquée. D'abord parce que le récit épique et lyrique, d'une violente ardeur, de la geste du guerrier Alcore et de la belle Oza croise prose et vers. Mais aussi parce qu'aux formes traditionnelles de la poésie insulaire (*sunettu, sestina, terza rima, versi sciolti*...) se mêlent celles venues du fonds français (rondeau marotique, chant royal) ou d'ailleurs (pantoum). Voulu par Francis Lalanne, éditeur du texte et coresponsable de sa mise en français, ce jeu formel sur les rythmes et les séquences convainc davantage en langue corse, où les archaïsmes ne choquent guère, les lambeaux de l'Arioste, du Tasse ou de *La Divine Comédie* s'accrochant jusqu'au cœur du XXe siècle aux arêtes aiguës de la transmission orale. La translation française en conserve une nuance précieuse, un rien empruntée, qui contrarie le projet militant de conquérir un public moins averti. La voix propre de Gattaceca, flexibilité, grain et couleur, y perd de sa magie secrète.

Rien de tel avec le magnifique *Bestiari* de Max Rouquette. Sans doute parce que le poète signe lui-même la leçon française, donnée ici comme il se doit sur la page de gauche, la droite, primordiale, restant dévolue à la version originale. Sorte de carnet de notes de près d'un siècle de familiarité complice avec la nature – celle de la garrigue héraultaise et de ses hôtes, minuscules souvent —, cette anthologie tourne le dos à la facile tentation de l'anthropomorphisme. L'évocation de l'animal, réel ou fabuleux, y est autant l'expression d'un parti pris d'entomologiste que le révélateur d'une participation diffuse à l'infini cosmique, dont Rouquette dévoile avec une science économe et sûre les arcanes.

Alchimiste serein, l'écrivain cherche au cœur de l'homme une animalité brute où la fragilité est aussi gage de toute-puissance, les libellules écrivant *« Au ciel du miroir/Le huit couché de l'infini »* – *« Escriure au cèl dau miralh/Lo uoch espandit de l'inacabale »* –, comme les pattes repliées des cigales mortes semblent soutenir le poids du ciel – *« E sos pichots braces plegats/Coma se retenian lo pes dau cèl »*.

Ph.-J. C.

Les tribulations d'« Oncle Max »

Reniant les principes de sa haute naissance, brisant avec les conceptions de son milieu, Mathilde de Morny a choisi l'apparence d'un homme pour affirmer son indépendance de femme

MATHILDE DE MORNY, LA SCANDALEUSE MARQUISE
de Claude Francis et Fernande Gontier.
Perrin, 330 p., 135 F (20,58 €).

COLETTE, LA VAGABONDE ASSISE
d'Hortense Dufour.
Ed. du Rocher, 486 p., 139 F (21,19 €).

Sur la scène du Moulin-Rouge, le 3 janvier 1907, Colette, nue sous des bandelettes, pose à la momie sous le regard énamouré d'un vieux savant qui va la tirer d'un profond sommeil par un long baiser sur la bouche. Le vieux savant est une femme travestie : Mathilde de Morny, ex-marquise de Belbœuf, alias « Mitzy », « Missy » et « Oncle Max ». Cette pantomime, *Rêve d'Egypte*, dont elle a conçu l'argument, déclenche un scandale dans la salle (1). Ulcérée de voir les armes des Morny apposées sur l'affiche du spectacle, la famille de Missy mène le tapage et jette des gousses d'ail sur les deux femmes. La police fait évacuer les lieux et le préfet de police interdit la pièce. *« Lesbos à Cabotinville »*, commentera Léautaud.

Alors séparée de Willy, son mari, Colette a pris refuge chez la marquise et exhibe à son cou un collier de chien en or gravé des mots : *« J'appartiens à Missy. »* Le succès des *Claudine*, accentué par le racolage de Willy, fait de leur auteur inavoué la cible des échotiers. Sa compagne ne l'est pas moins. Ainsi, un mystérieux *« vitrioleur »* évoque-t-il dans *Fantasio « cette désexuée au regard fixe d'éthéromane et de nyctalope, aux lèvres mortes et qui est invariablement coiffée d'un chapeau d'entraîneur et sanglée dans un veston de drap noir »*.

Née en 1862, dernière enfant du duc de Morny et de Sophie, née princesse Troubetzkoï, Mathilde a été élevée en Espagne lorsque sa mère, veuve, s'est remariée avec le duc de Sesto, grand d'Espagne, tuteur d'Alphonse XII et gouverneur de Madrid. Elle aime le sport, monte à cheval, chasse, s'exerce à la tauromachie, se familiarise avec les théories féministes de Charles Fourier et s'amuserait à détourner de leurs amants leurs maîtresses. Elle tient cependant son rang et participe aux festivités princières comme le couronnement de Nicolas II. Après deux brèves expériences avec le sexe fort, elle se résigne à épouser le marquis de Belbœuf, de treize ans son aîné, mais refuse la maternité et finit par divorcer pour mener désormais sa vie à sa guise, aidée en cela par sa grande fortune. Lesbos lui convient mieux que Cythère.

FONDS COLETTE

Vacances au Crotoy (baie de Somme) en 1907. De gauche à droite : Colette, « Missy » et trois amies.

L'époque cultive extravagances et dérives. Toute la gamme des paradis artificiels et des sensations fortes. Jean Lorrain relève les fragrances stuprées de ce jardin des délicescences et s'amuse de la *« confusion fin de sexe »*. *A Rebours*, de Huysmans, *« bréviaire des décadences »*, a ouvert la voie à toute une littérature soufrée de confessionnal : *Monsieur de Phocas*, de Jean Lorrain, *Monsieur Vénus*, de Rachilde, *Regina Sandri*, de Félicien Champsaur, *L'Androgyne* et *Les Demi-Sexes*, de Jeanne de La Vaudiore, *La Gynandie*, de Péladan, qui explore les cercles lesbiens, etc., sans oublier les études de psychopathologie sexuelle de Krafft-Ebing et d'Haxelock Ellis. L'équivoque, l'androgynat sont dans le ton. *« Je suis androgyne des lettres »*, proclame Rachilde. En s'aventurant dans les cercles huppés du haut Lesbos, dans le milieu mondain des *« Macchabées »*, où l'on affirme à couvert ses préférences sexuelles, en allant s'encanailler en grand équipage à Montmartre, Mathilde, qui raffole des déguisements, passe pour une figure emblématique de cette fiévreuse et ambiguë fiesta fin de siècle. Mais elle cherche moins à transgresser un tabou qu'à affirmer son indépendance du joug masculin. *« La femme polit la femme comme le diamant polit le diamant »*, estimait son père. Son véritable défi tient dans son reniement de l'apparence de son sexe, dans son choix de la vêture masculine, dans son souci d'être appelée *« Monsieur le marquis »* par ses serviteurs et *« Oncle Max »* par ses amies. C'est en cela surtout qu'elle est scandaleuse et incite à la raillerie.

« LA CHEVALIÈRE »

Claude Francis et Fernande Gontier ne manquent pas de relever avec gourmandise anecdotes, potins et détails scabreux qui font de cette vie singulière un divertissant feuilleton. Mais on peut penser qu'elles enjolivent trop le personnage de séductrice irrésistible et exagèrent son influence. Mathilde a-t-elle été l'inspiratrice de plusieurs romans de l'époque autant qu'elles le pensent ? Quel crédit accorder aux racontars dont Edmond de Goncourt se fait colporteur et qui voudraient, par exemple, que la marquise ait, dans un moment d'égarement amoureux, excisé le clitoris d'une jeune conquête ? Telle est la part de l'exagération graveleuse dans le rendu de ce destin hors normes ?

Dans sa biographie de Colette, Hortense Dufour restitue la *« scandaleuse marquise »* dans une perspective autrement familière et paisible. Si Colette a emprunté des traits de Missy pour un ou deux personnages de *La Vagabonde*, elle nous la dépeint, sous le nom de *« La Chevalière »* dans *Le Pur et l'Impur : «* (...) *Elle avait d'un homme l'aisance, d'excellentes façons, la sobriété du geste, un viril équilibre du corps. Venue de haut, elle s'encanaillait comme un prince. »* Mais elle évoque aussi son *« très naturel platonisme »*, ses aspirations à *« ce qu'elle n'a jamais trouvé : un calme climat sentimental »*, son refus de préciser l'émoi sexuel. « Oncle Max » lui confiera : *« Je ne connais rien d'achevé dans l'amour, sauf l'idée que je m'en fais. Mais... elles ne m'ont jamais permis d'en rester là – elles, les femmes... »* Et Colette de noter qu'elle endurait *« la peine et l'orgueil de ne pouvoir lier honnêtement amitié avec les femmes »*. Voilà qui cadre mal avec la réputation d'une amazone déchaînée. Liane de Pougy, qui l'appelait *« Mon Père »* et réprouvait sa tenue et l'odeur de ses cigares, commente dans ses *Cahiers bleus* : *« Au fond, c'est une charmante et puérile créature, un peu noire, de bonne éducation, mais affichante et déclassée. » « Affichante et déclassée »*, voilà qui est savoureux dans la bouche d'une pétulante courtisane devenue alors, il est vrai, princesse Ghika.

« Piro », la marquise le fut sans doute avec Colette, capricieuse et volage. Jusqu'à la guerre, elle la reverra de loin en loin. Elle eut une triste fin. Seule, elle végéta, sa fortune dissipée, dans un appartement parisien, devenue alors *« un gros père de comédie bourgeoise »* selon André de Fouquières. Guitry, l'un de ses *« fils »* élus, l'aida à s'alimenter pendant l'Occupation. Fin mai 1944, elle se fit hara-kiri. On la sauva. Un mois plus tard, elle mit la tête dans le four de la cuisinière à gaz et ne se rata pas. Guitry s'occupera des obsèques et conduira le deuil. Apprenant sa mort, Colette parlera dans une lettre de *« cet être inachevé »*. *« De ses propres sentiments*, commente Hortense Dufour, *rien. Pas un mot, pas un geste, pas une fleur pour celle qui l'adora. »*

« Je n'aurai été qu'un mirage », avait dit la marquise. C'est un phénomène fréquent dans le désert des passions humaines.

Pierre Kyria

(1) Voir « Colette et la marquise scandaleuse », de Pierre Philippe, dans « Le Monde des livres » du 7 août 1998.

Redécouvrir Paul Féval

PAUL FÉVAL, PARCOURS D'UNE ŒUVRE
de Jean-Pierre Galvan.
Encrage/Les Belles Lettres, 168 p., 70 F (10,67 €).

Les associations de pensées comme de mots sont souvent réductrices. Qui dit Paul Féval dit *Le Bossu*. C'est en effet le créateur de Lagardère qui fut, pour les lecteurs des feuilletons du XIXe, aussi populaire que d'Artagnan. Mais cet écrivain prolifique, dont *Les Mystères de Londres* concurrencèrent l'œuvre d'Eugène Sue, ne s'est pas limité à la cape et à l'épée. Ce chantre et historien de la Bretagne, qui, président de la Société des gens de lettres, travailla pour que soient reconnus le métier et les droits de l'écrivain, est un pionnier du roman policier ; les légendes de la lande bretonne et l'influence d'Ann Radcliffe l'ont conduit vers le fantastique ; et on lui doit un roman des plus attachants sur les drames d'une Irlande qui, à la veille de la Grande Famine, refuse l'occupation britannique (1).

Enfin, il y a les romans inspirés par sa conversion à *« la pratique chrétienne »*, des textes polémiques comme *Pas de divorce !* Mais pour avoir signé des ouvrages dans la bonne ligne des bien-pensants, Féval n'en a pas moins été victime d'une espèce d'index. De son vivant déjà, après sa conversion, et voué à être un auteur édifiant pour jeunes gens, on occulta les romans avec *« intrigues criminelles »* ou *« dépeignant des mœurs dépravées »*. Le vigilant abbé Bethléem dressa la liste des Féval à bannir des bibliothèques chrétiennes. L'excellent et clair travail de Jean-Pierre Galvan, découverte d'un homme et d'une œuvre, révèle un auteur plus important que celui dont on a l'image.

Pierre-Robert Leclercq

(1) *Les Libérateurs de l'Irlande* viennent d'être publiés aux éditions Terre de brume, 312 p., 119 F (18,74 €).

Noces maritimes

Amour, coquillages et crustacés... Jean-Pierre Otte offre une vision savoureuse de la sexualité

LA SEXUALITÉ D'UN PLATEAU DE FRUITS DE MER
de Jean-Pierre Otte.
Julliard, 120 p., 89 F (13,57 €).

Après *L'Amour en eaux dormantes*, où il observait les ébats des grenouilles et des salamandres, Jean-Pierre Otte, le conteur des savoureuses *Histoires du plaisir d'exister*, est allé s'exposer au climat revigorant de l'océan. *« Fini pour moi de tourner comme un loup miteux et mal léché dans sa cage, ou d'observer d'un œil hébété, sans plus rien voir à la longue, les cavalages et les coïts des coléoptères derrière les vitres sales et les grilles de mes terariums. »* L'air marin, les plages arpentées à marée basse lui permettent de recouvrer une sensibilité qui s'était *« comme diluée »*. De ses observations minutieuses, de ses méditations émerveillées, il rapporte un répertoire érudit, cocasse et tendre de la *« sexualité d'un plateau de fruits de mer »*, où l'on peut voir aussi une sorte d'archéologie du désir amoureux.

Les placides oursins, réunis en colloques comme *« un sénat de grosses châtaignes ou de hérissons »*, vivent dans une promiscuité indifférente, non sans quelque *« effroi exalté »*, jusqu'à ce que, l'oscillation des vagues brassant les gamètes en libre circulation, les fécondations s'accomplissent au hasard. La seiche, elle, laisse passer des reflets d'émotion presque humaine dans son œil *« terrible, pensif, profond »*. Sa parade nuptiale est une chorégraphie lente, somptueuse : les partenaires sont aimantés, entraînés par un élan irrésistible. *« On n'a jamais assez de bras pour s'aimer, et les seiches, en petites déesses de Civa »*, se mêlent en mouvements ondoyants, en suspens entre deux courants. Belliqueux et farouche, le crabe, retranché dans *« un quant-à-soi escarpé »*, a dans l'amour une allure moins martiale. *« Dans l'approche, il se fait mélomane »*, frottant sa carapace à des coquilles creuses, puis entamant une palabre par des levées de pinces. L'étreinte a lieu dans la fraîcheur bleuâtre d'une anfractuosité, loin du héron crabier. Quant à l'huître, sédentaire, contrairement à la moule qui peut se déplacer, elle a toujours le même angle de vue sur un univers qui, certes, change selon la lumière et les marées. Mais elle partage avec d'autres mollusques et gastéropodes le privilège de *« l'hermaphrodisme alternatif »* : recueillie, *« à l'écoute de soi, avide de ses propres sensations »*, elle vit une existence mystérieuse et troublante.

L'étoile de mer, en *« véritable fille à foucades »*, est capable de céder aux inspirations et aux caprices les plus incongrus, voire à l'extravagance. Elle peut, par exemple, se tranchant en deux moitiés, décider de se reproduire par scissiparité, proposant ainsi les *« rudiments d'une physique et d'une métaphysique du double, du sosie, du pareil »*. Bardés d'une carapace, le homard et la langouste pourraient paraître impassibles, exempts de toute émotion. Quand survient la passion, à la période des grandes marées, on s'accouple en costume : les homards se tiennent par les pinces, tandis que les langoustes s'enlacent avec leurs antennes, dans un face-à-face qui *« confère à la cérémonie quelque chose d'une religion charnelle »*. Car percevoir toute cette sensualité maritime et profuse est, pour Jean-Pierre Otte, une façon de retourner au secret primordial, aux mythes de la création qu'il a retranscrits dans *Les Aubes enchantées*. Puisque, même chez les crustacés et les mollusques, dans la fidélité ou les passades, l'amour, dans un *« aiguisement prompt des sens »*, est toujours la reconstitution de l'unité originelle.

Monique Pétillon

★ **A signaler du même auteur : *Petite tribu de femmes*, chez Pocket.**

L'ultime curiosité

L'expérience de la mort mise à nu, au cœur des récits de Pascale Roze et Jacqueline Harpman

LETTRE D'ÉTÉ
de Pascale Roze.
Albin Michel, 82 p., 65 F (9,90 €).

RÉCIT DE LA DERNIÈRE ANNÉE
de Jacqueline Harpman.
Grasset, 246 p., 98 F (14,94 €).

La tradition romanesque donne toute sa place à la mort lorsqu'elle est la conclusion inéluctable d'une vie ou d'une passion. Jacqueline Harpman – par le truchement de son personnage principal, professeur – y fait référence. Comme dans les contes de fée, ces morts fictionnelles ont valeur d'exorcisme. Mais la mort comme sujet premier du roman, la mort intériorisée, personnalisée et non plus vaguement programmée dans un futur si lointain qu'il devient irréel, est rare. Dans son *Récit de la dernière année*, Jacqueline Harpman raconte la dernière année de la vie d'une jeune femme qui apprend qu'elle va mourir d'un cancer. *« Absente ? Disparue ? Comment nommer cela, qu'est-ce donc de ne plus être là, qu'est-ce que le monde hors de moi le recevant ? On conçoit que l'on existe : mais que l'on n'existe pas ? »* Comment en effet raconter la mort avec les mots de la vie en évitant l'écueil de la réflexion philosophique ou du réquisitoire apitoyé ?

Soucieuse de réalisme mais vigilante quant à la pudeur, Jacqueline Harpman a choisi la fiction. Une affaire de femmes attentives aux naissances et aux morts : Delphine, jeune veuve de cinquante ans, au midi de sa beauté, a des liens très étroits avec sa mère, Pauline, et sa fille, Mathilde. Le docteur Letellier tombe amoureux de Delphine et l'accompagne jusqu'à la fin. Les jeunes hommes de la famille (le fils et le gendre) s'approchent prudemment d'un scandale qu'ils refusent. L'écrivain – double méditatif de Delphine – devient aussi personnage, garant des héroïnes qui ont affronté les servitudes du temps : *« Et de Phèdre en Bérénice la passion desséchante transperçait les corps, clouait les femmes au cœur indifférent du bien-aimé, saccageait les petites filles et poursuivait sa route à travers les générations, nourrie par les visages ravinés, les yeux brûlés de larmes, les voix brisées. »* En dix séquences d'une messe mortuaire qui refusent tout pathos ou un quelconque prosélytisme, Jacqueline Harpman regarde en face l'enjeu de l'existence humaine et le désarroi du deuil.

MÉDITATION ENVOÛTANTE

Pascale Roze adresse sa *Lettre d'été* à Tolstoï et l'émaille de nombreuses références à son œuvre. Cette lettre imaginaire à un écrivain est une envoûtante méditation sur une épreuve exceptionnelle. Elle a été victime d'une rupture d'anévrisme le 3 mai 1996, trois jours avant de donner à son éditeur le manuscrit du *Chasseur Zéro* (Prix du premier roman et prix Goncourt 1996). Pascale Roze est confrontée à la possibilité de la mort et trouve dans cette fatalité repos et consolation : *« L'hôpital fut un bouleversant bonheur. »*

Pascale Roze avoue que la *« chimie »* (la morphine) contribua à la sérénité de ces semaines en marge de la vie. Néanmoins, son récit, comme le roman de Jacqueline Harpman, a un pouvoir d'apaisement. Dire la mort n'est pas seulement le moyen d'inciter à la vie, c'est provoquer le recueillement qui, sans être mystique ni même chrétien, nous sauve en partie de l'angoisse générée par un monde sans repères collectifs. Les deux écrivains plaident pour le témoignage, le roman de l'expérience et de la vérité en phase avec nos préoccupations d'aujourd'hui, loin de tout romantisme : *« Il ne reste qu'un seul appui*, écrit Pascale Roze, *une seule légitimité à l'écrit : l'expérience, qu'un seul enjeu : sa transcription dans un langage nu comme les chiffres. »*

Hugo Marsan

livraisons

● **LE SALON DES PETITES VERTUS,** d'Alexandra Lapierre
Dans une Rome aussi contemporaine qu'en dehors du temps sont les *salottiere*, des dames qui, à l'heure d'Internet, pratiquent la conversation comme sous Louis-Philippe. La plus célèbre, Emilie d'Entraygue, tient salon où il est convenu qu'une des invitées raconte une histoire. Elle peut en être l'héroïne, ou en choisir une autre à condition que cette personne ait existé et soit *« victime ou bourreau »*. Il convient aussi d'éviter toute allusion au féminisme triomphant, et de donner l'exclusivité des récits à la cruauté des vierges, au machiavélisme des saintes ou des pucelles infernales, toutes ayant en commun d'être *« vicieusement vertueuses »*, de faire montre de bonté pour mieux tromper. Sur ce thème, où les époques se mêlent, Alexandra Lapierre nous offre, en cinq récits qui ne manquent pas de férocité, de fines analyses de caractère sous l'apparente légèreté de *« ces tartufes en jupons »* (Robert Laffont, 250 p., 119 F [18,14 €]). **P. R. L.**

● **VIEUX PORT,** de Yann de L'Ecotais
Des immigrés italiens. Hélène, d'une famille de nobles terriens, Sandro, fils de fermiers que ses études sortiront de son milieu social. Adolescents qui s'aiment, ils deviennent adultes dans le temps qui sépare la guerre de 14 de la Libération. Ce récit, où les destins individuels sont liés aux bouleversements de l'histoire, est aussi un hymne d'amour à Marseille, à la fois foyer de violence où *« le grand banditisme côtoie l'hôtel de ville »* et havre où l'on peut être protégé. Une ville mystérieuse où la galéjade et le sérieux font bon ménage et où toutes les cultures se mêlent, pour le pire et le meilleur. Yann de L'Ecotais décrit des moments difficiles, pour ses personnages et la cité, non sans de discrètes notes d'humour dans les intrigues les plus dramatiques, ce qui n'est pas la plus mauvaise façon de faire revivre des réalités sombres. Dans le malheur, il y a toujours la ville et son esprit, des baignades au soleil pour ceux qui s'aiment (Plon, 348 p., 120 F [18,29 €]). **P. R. L.**

● **QUATUOR,** de Vikram Seth
Nombreux sont les lecteurs qui s'étaient égarés avec délice dans ce flamboyant roman qu'était *Un garçon convenable* (Grasset). Vikram Seth change ici de registre : le milieu des musiciens classiques sert de décor à un roman d'amour, un peu bluette. Un homme a aimé une femme, l'a perdue – par sa faute –, la retrouve, la reperdra... Ils sont liés à la fois par l'amour et par une passion commune pour la musique. La relation des rapports entre les musiciens, les répétitions, les voyages, les concerts, témoigne d'un excellent travail de documentation même si les personnages secondaires prennent à peine forme pour laisser place au narrateur et à lui seulement. Ce qui ne serait pas grave si le narrateur avait plus de force, de charisme, d'enthousiasme ou de désespoir (traduit de l'anglais par François Adelstain, Grasset, 394 p., 139 F [21,19 €]). **M. Si.**

● **PONG,** de Sibylle Lewitscharoff
Qui est Pong ? Un fou, un double, un clown, une idée, une balle de caoutchouc ? Ces questions sans réponses ravissent visiblement le narrateur (la narratrice ?), qui, caché derrière un « nous » collectif, essaye de nous perdre dans un monde de fantaisie pure avec ce fameux personnage de Pong en son centre. Mais il y a des situations où la pureté est un handicap. C'est le cas avec l'imagination : quand elle n'est contaminée par aucune bactérie de vraisemblance. Tout devient alors fade à force de bizarrerie, gratuit, réversible (d'autres diront : subversif et poétique). Née en 1954, Sibylle Lewitscharoff a fait des études de théologie et est l'inventrice d'un jeu grammatical de société (traduit de l'allemand par Anne Weber, Stock, 136 p., 89 F [13,57 €]). **P. Ds**

SCIENCE-FICTION

● *par Jacques Baudou*

Fitz n'est plus seul

LA VOIE MAGIQUE
de Robin Hobb.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par A. Mousnier-Lompré.
Pygmalion-Gérard Watelet, 310 p., 139 F (21,19 €).

Le cinquième volume du cycle de « L'Assassin royal » – en fait, la seconde découpe du troisième tome du cycle original auquel l'éditeur français s'est résolu en raison de l'épaisseur de ce dernier – nous conte la deuxième partie de la quête de Fitz Chevalerie, celle où la situation du héros solitaire et hanté qu'est Fitz commence à basculer, celle où le destin semble lui devenir plus favorable, celle où le but de sa mission – retrouver le prince Vérité – ne paraît plus tout à fait inatteignable. Pourtant les épreuves tant physiques que morales qui scandent sa pérégrination forcenée ne disparaissent pas ; elles changent simplement de nature. Traqué par les séides du dévoyé prince Royal durant toute la première partie du volume, il devra affronter dans la deuxième une menace plus doucereuse, plus imprévisible. Mais dans l'un et l'autre cas, il n'est plus seul face aux dangers. Un groupe s'est constitué autour de lui, vieilles et récentes connaissances mêlées, qui n'est pas sans mystères. Le volume les laisse entiers ou presque et s'achève sur un prometteur : *« Elle me souhaita la bienvenue. »* La suite est annoncée à paraître prochainement. Elle devrait logiquement clore une trilogie que l'auteur a construite avec une grande maîtrise romanesque. Il suffit de voir combien elle a su agencer les péripéties de la quête sans jamais se répéter et renouer avec des personnages qu'elle avait perdus de vue depuis leur fuite de Castelcerf. Robin Hobb a le sens de l'aventure et le souffle qui s'y attache, le goût des merveilles qu'elle sait ne pas dilapider imprudemment et le talent de créer des personnages forts. C'est pourquoi on ne se lasse pas de *L'Assassin royal* quand tant de cycles de fantasy ne savent pas nous retenir bien longtemps.

★ Signalons que le même éditeur vient également de publier le quatrième tome du cycle médiéval et cruel de George R. R. Martin, « Le Trône de fer », sous le titre *L'Ombre maléfique* . Là encore, il s'agit d'un cycle de fantasy d'excellente qualité dont on guette les avatars avec passion. Le quatrième opus vaut lui aussi et bien évidemment le détour.

● **LES CHATS FANTASTIQUES,** anthologie de Xavier Legrand-Ferronnière

Dans le vaste bestiaire de la littérature, le chat occupe une place prépondérante et ambiguë : on l'imagine tout aussi bien détective qu'assassin dans les nouvelles policières, par exemple. Son statut est beaucoup moins ambivalent dans le champ du fantastique qui lui confère généralement une aura maléfique et des pouvoirs de nuisance encore supérieurs à ce que les superstitions, déjà, lui prêtent. Xavier Legrand-Ferronnière en fait la preuve par douze dans cette anthologie qui surprend par sa diversité. On passe en effet d'un saisissant conte des mers du Sud signé du très méconnu Byron Liggett à une terrible nouvelle de vengeance animale conçue par le père de Dracula, en passant par une curieuse histoire de transmigration à la chute surprenante et par une variation sur le thème de la sorcellerie qui met en scène une chatte-garou ! On y trouve aussi bien des maîtres du fantastique comme Algernon Blackwood, E. F. Benson, Ramsey Campbell que des auteurs peu connus comme Barry Pain, Sylvia Towsend Warner, Margaret Irwin, ou qui se sont illustrés dans d'autres genres comme la S-F (Theodore Sturgeon) ou le policier (C.H.B. Kitchin, Wilbur Daniel Steele). Mais qu'ils soient célèbres ou pas, ils donnent tous de la gent féline une image maligne qui confortera les ailurophobes et vous fera regarder vos chats de compagnie d'un œil soupçonneux. Qu'ils soient blancs, gris, jaunes ou noirs, ils pourraient leur venir la fantaisie, à l'instar de ceux de l'anthologie, de nous prendre métaphoriquement pour des souris... Qu'une telle pensée puisse nous venir suffit à démontrer l'excellence du choix de l'anthologiste... (Ed. Joëlle Losfeld, 218 p., 99 F [15,09 €].)

● **ISOLATION,** de Greg Egan

La superbe couverture de Manchu recouvre-t-elle le *« mélange de thriller désabusé et de science-fiction spéculative tel qu'on n'en avait plus lu depuis le* Blade Runner *de Philip K. Dick »* qu'annonce la quatrième de couverture ? Certes, son début est des plus prometteurs : un détective privé est engagé pour enquêter sur la disparition de Laura Andrews, une handicapée mentale enfermée dans un asile. Le temps (futur) de l'enquête est bien campé avec cette Bulle d'origine vraisemblablement extraterrestre qui a mis le système solaire en quarantaine du reste de l'univers et la secte des « Enfants de l'abîme » qui joue les fauteurs d'apocalypse. Mais quand Nick, le privé retors, et il faut l'être sacrément dans ce monde hypertechnologique du début du XXIe siècle, retrouve Laura dans le sous-sol d'une firme de New Hong Kong, la Biomedical Development International, et qu'il est « retourné » par le service de sécurité comme on retourne un espion, les choses se gâtent quelque peu. Greg Egan reprend le thème qu'il avait déjà exploité dans *L'Énigme de l'univers,* mais de façon moins pertinente, à savoir le thème de recherches pointues dans le domaine de la physique quantique permettant d'atteindre à un état nouveau de la matière – ou tout au moins à une maîtrise nouvelle de celle-ci. L'auteur affirme d'ailleurs par la bouche d'un de ses personnages que la métaphysique est une science expérimentale depuis les années 1980 ! Et de même que les concepts paradoxaux développés par la physique quantique, fussent-ils imagés par le chat de Shrödinger, ne sont pas d'une intelligibilité aisée, de même une fiction qui se modèle sur eux apparaît par moments bien confuse et plutôt ingrate. Cela dit, la tentative de Greg Egan ne manque pas d'intérêt ni d'ambition, et, si elle ne séduit pas totalement, on en recommandera cependant la lecture, pour tout ce que l'auteur y réussit. Et notamment sa description d'une société où on a acquis la capacité de programmer, dans une certaine mesure, le cerveau humain. (Traduit de l'anglais – Australie – par Francis Lustman et Quarante Deux, Denoël, « Lunes d'encre », 316 p., 135 F [20,58 €].)

● **LE DERNIER LIVRE DES MERVEILLES**, de Lord Dunsany

Après avoir réédité *Le Livre des merveilles,* Xavier Legrand-Ferronnière, qui dirige l'exemplaire collection « Terres fantastiques », vient d'inscrire à son catalogue sa suite restée inédite, permettant ainsi au lecteur de parfaire sa connaissance de cet écrivain singulier et trop méconnu chez nous, auquel même Julien Green eut bien du mal à intéresser un éditeur français. Et pourtant, ce *Dernier Livre des merveilles* révèle un maître conteur, même et peut-être surtout quand il nous explique qu'il ne nous révélera pas *« ce pourquoi le laitier frémit lorsqu'il voit poindre l'aurore »* ; un maître diseur digne de Shéhérazade, quand il vient musarder du côté de l'Extrême-Orient et de ses sultans. Mais ce n'est pas le seul territoire qu'il explore dans ce nouveau *Livre des merveilles,* où il rôde tout aussi bien du côté des légendes celtiques, des histoires de pirates ou de marins, des thèmes fantastiques (celui des fantômes dans l'excellent « Treize à table », ou celui de la malédiction dans « Le Pillage de Loma »), quand il ne nous entraîne pas à la Limite du monde, son décor de prédilection, où se trouve l'étrange ville de Tong Tong Tarrup (un nom pareil, ça invite à visiter !). Outre l'extrême élégance de l'écriture, ce qui frappe, dans ces textes empreints d'une fantaisie souveraine, c'est l'humour sous-jacent à de nombreuses nouvelles, qui comptent d'ailleurs au rang des plus réussies du volume : « Le Jeu des trois marins », « Le Club des exilés », « Le Bureau universel d'échange de maux », « Les Trois Infernales Plaisanteries ». C'est l'art consommé du conteur qui sait jouer de la menterie, des rires et des rêves avec une virtuosité un peu distante... (Traduit de l'anglais par Anne-Sylvie Homassel, éd. Terres de brume, « Terres fantastiques », 166 p., 109 F [16,62 €].)

Pierre Pelot à l'ère glaciaire

L'ancien auteur de science-fiction poursuit, dans ce quatrième volume, son épopée préhistorique. Avec les Wurehwé, visite érudite et romanesque chez les hommes de Néandertal

AVANT LA FIN DU CIEL
(**Sous le vent du monde, IV**)
de Pierre Pelot.
Denoël, 410 p., 125 F (19,06 €).

On peut se demander pourquoi les romans « préhistoriques » ont souvent été le fait d'écrivains, à commencer par J.-H. Rosny aîné, qui ont pratiqué également la science-fiction. La réponse tient sans doute à ce que les praticiens de la SF se sont nécessairement confrontés au problème de la description de civilisations, de psychés et de modes de vie différents des nôtres, et qu'ils sont donc bien armés pour imaginer ce que pouvaient être la vie et le ressenti des peuples des âges de la préhistoire.

Ce n'est donc sans doute pas un hasard si c'est à Pierre Pelot, qui fut l'un des grands auteurs français de science-fiction des années 70-80, que l'on doit la résurgence récente du roman préhistorique avec le cycle intitulé *Sous le vent du monde*, conçu sous le contrôle scientifique de l'anthropologue Yves Coppens. Un cycle ambitieux, puisqu'il s'agit de retracer les différentes étapes de l'apparition de l'espèce humaine et de sa dispersion à la surface du globe en quelques stations romanesques. Un cycle qui prend en compte et rend compte, par le biais de fictions, des découvertes récentes effectuées par les préhistoriens et des théories nouvelles sur la genèse d'*Homo sapiens*...

Le quatrième volume de la série traite des hommes de Néandertal soumis à l'influence des grandes glaciations du quaternaire et des migrations animales qui les ont accompagnées. Pierre Pelot fait vivre sous nos yeux deux groupes de ce qu'il a appelé les Wurehwé, dans une région de France indéterminée, vers 65 000 ans avant Jésus-Christ. Il ne nous cèle rien de leur quotidien difficile, de la précarité de leur situation, de la dureté de leurs conditions de vie due pour une très large part à la rudesse des conditions climatiques, de leur combat sans cesse renouvelé contre un environnement souvent hostile. Mais cela ne suffit pas, bien sûr, à faire un roman. Il y faut une intrigue et ses nœuds, une construction dramatique, un itinéraire physique et mental des personnages. Alors Pierre Pelot a raconté l'histoire d'un Wurehwé, Eheni, celui qui marche. Il appartient à une tribu réduite à une poignée de membres par le froid et la maladie, et croit avoir trouvé un moyen d'enrayer l'extinction menaçant son groupe par une alliance mythique avec une espèce animale. Il s'enfermera dans cette idée fixe jusqu'à basculer *in fine* dans la folie mutilatrice.

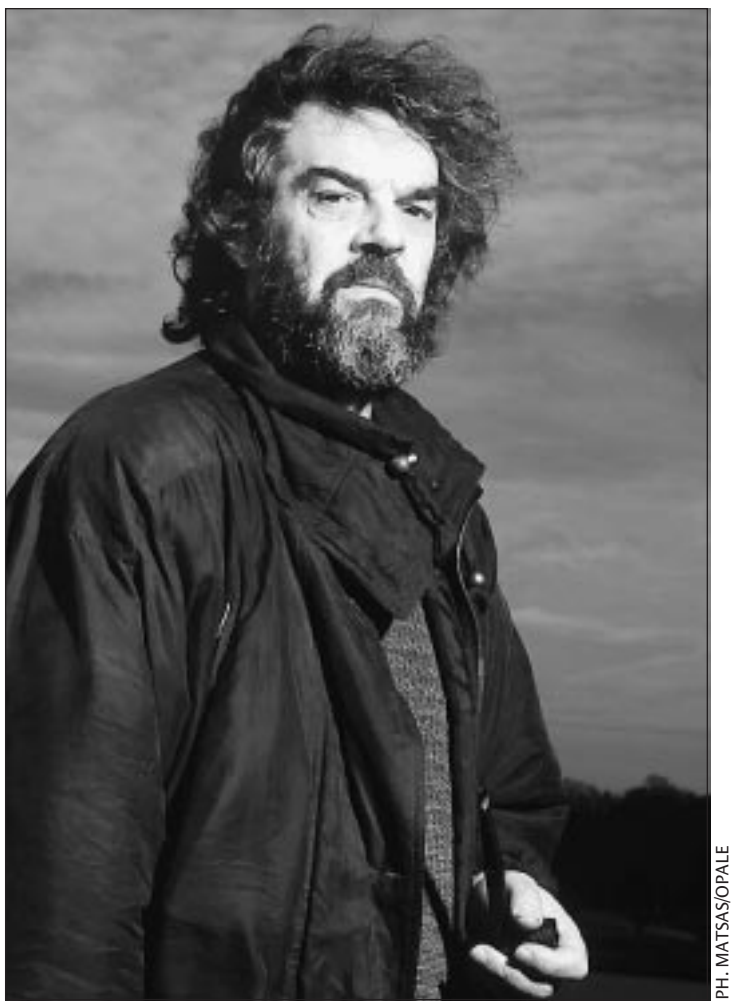

PH. MATSAS/OPALE

Mais *Avant la fin du ciel* n'est pas seulement le récit de cette aventure individuelle, commencée par un étonnant duel dont le lecteur ne percevra la véritable signification que progressivement ; c'est aussi la chronique de la rencontre de deux tribus qui, après un premier contact purement visuel, prendra la forme d'un singulier chassé-croisé, admirablement chorégraphié par l'auteur, autour d'un mammouth blessé et enlisé dans un marécage. Et cette rencontre ne débouchera pas sur une alliance, sur l'intégration du groupe périclitant au sein de celui qui a gardé sa cohésion et sa force, mais sur un éclatement, à cause de la hantise d'Eheni, de la jalousie de Wuohoun, de la fureur quelquefois mortelle des éléments...

Pour faire parler ses Wurehwé, Pierre Pelot a créé un glossaire limité à l'essentiel (au corps, à l'environnement immédiat, à la faune, à la flore), et aussi un parler fruste, à la grammaire élémentaire, qui suffit à exprimer les grands élans de l'esprit (Eheni) et du cœur (Wuohoun) agitant ces *Homo erectus* tendus vers la survie de l'espèce et ayant déjà conquis le feu et l'outil. Il a surtout su trouver un style adapté à la nature de son récit : *« Depuis une main complète de soleils bas, ils connaissaient cet endroit qu'ils occupaient des feuilles tombées jusqu'aux feuilles nouvelles, où une rivière et une autre se rejoignent pour n'en devenir qu'une. »* Un style accordé à la puissance des éléments : *« Des blancheurs sales coulaient du ciel à travers des grandes écorchures. Après avoir hurlé et couru si fort toute la nuit et une partie du jour d'avant, le vent se reposait, la voix cassée, laissant derrière lui, pour seules marques de la fièvre effrénée qui l'avait secoué jusqu'à l'épuisement, une profusion de branches brisées jonchant le sol et parsemant les ramures. »* On se laisse emporter par ce lyrisme rugueux, par le souffle qui gonfle cette épopée d'un autre âge où domine ce sentiment d'une nature un peu écrasante que nous ne ressentons plus que de loin en loin.

Jacques Baudou

Féeries, galaxies et ténèbres

Les littératures de l'imaginaire se portent bien, si l'on en juge par la quantité et la qualité des revues qui s'en réclament. Celles-ci faisant la part belle à la nouvelle

Lors du festival Etonnants voyageurs à Saint-Malo, Connie Willis déclarait que la nouvelle est le mode privilégié de la science-fiction. On pourrait étendre cette remarque à toutes les littératures de l'imaginaire. D'où l'importance des revues, support tout naturel des formes courtes, dans ce domaine. Un inventaire des revues apparues ces dernières années, là où il ne subsistait plus rien, suffit d'ailleurs à démontrer la reviviscence de ces littératures en France.

Faeries vient de sortir son premier numéro (éd. Nestivquenen, 127, rue Amelot, 75011 Paris, 59 F [8,99 €]). Au sommaire, un fort intéressant dossier sur Tolkien, très joliment illustré, qui fait bonne place au film très attendu de Peter Jackson, un article sur l'auteur finlandais Tove Jansson, des nouvelles anglo-saxonnes d'auteurs inconnus (James S. Dorr, Ken Rand, Sherwood Smith) qui, à défaut d'être remarquables, sont de facture originale, et quelques nouvelles françaises, dont une rêverie carrollienne de Fabrice Colin. Au total, un ensemble fort plaisant et plutôt prometteur. Le deuxième numéro est annoncé avec un dossier sur Peter Beagle et une nouvelle de Charles de Lint. ***Phenix,*** la revue de l'imaginaire, consacre le dossier de son n° 54 à Tim Burton, cinéaste culte qui, de *Beetlejuice* à *Sleepy Hollow*, en passant par *L'Etrange Noël de M. Jack*, n'a cessé d'œuvrer dans ce domaine avec le génie que l'on sait. D'intéressantes nouvelles de David Brin, Thomas F. Monteleone et du Québécois Yves Meynard, divers entretiens (avec Laurent Genefort, notamment) et une assez impressionnante série de chroniques critiques, parmi lesquelles il convient de citer un article sur *Une année de SF et de fantastique québécois*, complètent un sommaire étalé sur plus de 370 pages (éd. Naturellement, 80 F [12,19 €]).

L'équipe de *Phenix* assume également, depuis le n° 9, l'édition du ***Science-Fiction Magazine.*** Lequel n'a que peu varié sa formule, celle d'un magazine dédié à *« toute la culture de l'imaginaire »* et la détaillant dans ses diverses incarnations : livres, BD, film, TV, jeux vidéo ou de rôle. Au sommaire du n° 10, on trouvera une nouvelle de Luca Masali, un article sur le film de Brian Singer, *X Men*, d'après la fameuse BD des « Marvel Comics », mais aussi, hélas, un article sur *Sydney Fox, l'aventurière*, l'une des séries télévisées les plus nulles qui puissent se voir actuellement sur les petits écrans (*Science-Fiction Magazine*, 6, rue Jules-Auffret, 93500 Pantin, 29 F [4,42 €]).

Galaxies ne se préoccupe toujours que de science-fiction littéraire et reste fidèle à sa formule d'un dossier sur un auteur. Après l'inclassable René Réouven, c'est l'écrivain allemand Andreas Eschbach (dont L'Atalante vient de publier le deuxième roman, *Station solaire*) qui est à l'honneur dans son n° 17 : une nouvelle « La Redécouverte », qui s'inscrit dans l'univers de son roman *Des milliards de tapis de cheveux*, le compte rendu d'un débat à propos de ce dernier ouvrage tenu lors d'Utopia 1999, une étude de Bruno della Chiesa et un entretien avec Eschbach lui-même en sont les différentes pièces. Mais on y trouve également des nouvelles de Nicolas Bouchard, Gregory Benford et Michael Moorcock, ainsi que l'habituel cahier critique. On signalera d'ailleurs au passage à Stéphane Nicot qu'il ne nous semble pas avoir abandonné tout esprit critique – bien au contraire – en faisant de la nouvelle de Martin Winckler l'un des rares très bons textes de *De minuit à minuit* ! Mais on le félicitera de l'initiative qu'il a conduite en publiant sous l'égide de *Galaxies* une anthologie de nouvelles de « jeunes » auteurs français sous le titre *Hyperfuturs*. Treize textes y sont réunies, dont plusieurs sont l'œuvre d'auteurs qui y font leur première publication professionnelle (*Galaxies*, BP 3687, 54097 Nancy Cedex, 60 F [9,09 €] ; *Hyperfuturs*, 70 F [10,67 €]).

Ténèbres est voué au *« fantastique, à la dark fantasy et au suspense »*. Son n° 9 propose un dossier sur les Matheson, Richard le père et Richard Christian le fils, tous deux auteurs de nouvelles d'horreur, qui se sont livrés au petit jeu des interviews croisées. Le clou du numéro est évidemment « La poupée à tout faire du papa », mais les textes du fils ne sont pas inintéressants non plus. Et on y trouvera aussi un petit dossier sur Eric Verteuil et le gore (Lueurs mortes, BP 49, Hôtel de ville, 54110 Dombasle, 65 F [9 ,90 €]).

Le Visage vert se consacre, lui, au fantastique traditionnel, à l'insolite et même à l'humour, à preuve la nouvelle d'Emie Gaboriau que propose son n° 8, au sommaire pour le moins éclectique puisqu'on y trouve des textes de Lord Dunsany, Oliver Onions, Barry Pain, mais aussi du Français Catulle Mendès et de l'auteur allemand Kurt Münzer, accompagné d'un article passionnant de Robert N. Bloch, un spécialiste du fantastique d'outre-Rhin, sur la revue *Kokain*. Une fois encore, cette remarquable revue conjugue plaisir du texte et érudition avec un rare talent (éd. Joëlle Losfeld, 90 F [13,73 €])).

Bifrost, après quelques errements, redresse la barre de façon spectaculaire dans son n° 18 en proposant un dossier Philip K. Dick dirigé par Pierre Paul Durastanti, qui constitue une excellente introduction à l'œuvre de l'auteur d'*Ubik* : études fouillées, entretien inédit avec Dick, guide de lecture précieux et trois nouvelles en hommage au maître signées Michael Bishop, Michael Swanwick et Paul Di Filippo. Ce numéro très réussi devrait être suivi prochainement d'un spécial Clifford D. Simak (éd. du Bélial, 6, rue Charles-Lefebvre, 77210 Avon/Fontainebleau, 53 F [8,07 €]).

Il faut compter aussi avec les productions semi-professionnelles qui sont parfois très remarquables. Ainsi l'excellent ***Chasseur de rêves*** à la maquette superbe, qui, dans son n° 5, traite des anges, de Lewis Carroll, des nouvelles images BD ou cinéma avec des interviews de Jean-Pierre Jeunet, de Jean-Marie Vivès, de Stéphane Levallois (story-boarder et auteur de BD) ou John Howe (illustrateur de Tolkien) et propose des nouvelles de Lea Silhol ou David Calvo (Mickaël Ivorria, 37, rue Simart, 75018 Paris, 30 F [4,57 €]). Ainsi *Le Codex Atlanticus* de Philippe Gindre, qui vient de publier son n° 9 avec son lot habituel de textes inclassables, mais aussi deux hors séries du plus haut intérêt lovecraftien : *Qu'est-ce que le mythe de Cthulhu ?*, sous la direction de S. T. Joshi, et Le Seigneur de l'illusion, une nouvelle d'Edgar Hoffmann Price, écrite pour faire suite à « La Clef d'argent » de Lovecraft (*La Clef d'argent*, 22, avenue Georges-Pompidou, 39100 Dole, 26,24 F et 19,68 F, 4 € et 3 €). Si l'on en juge par le nombre et la qualité des revues qui s'en réclament, les littératures de l'imaginaire se portent bien...

J. Ba.

★ La Renaissance du livre, un éditeur belge, vient de lancer « Les maîtres de l'imaginaire », une collection de volumes omnibus consacrée aux grands auteurs des littératures de l'imaginaire. Deux titres relèvent de cette chronique. Le premier parce qu'il est consacré à l'un des plus remarquables auteurs fantastiques belges : Thomas Owen (480 p., 149 F [22,71 €]). L'autre est voué à Alain Dartevelle, écrivain belge de science-fiction, et comprend notamment *La Chasse au spectre*, un inédit dans lequel il a pratiqué avec un assez grand bonheur le mélange des genres en plaçant dans le décor étrange d'une ville ferroviaire une cruelle intrigue criminelle (376 p., 149 F [22,71 €]).

Laissez-les lire !

La médiathèque de l'Espace Van-Gogh d'Arles compte douze mille inscrits pour une ville de cinquante mille habitants. Les prêts de livres y sont totalement gratuits, et, tous les jours, on y découvre une communauté émouvante et disparate : les lecteurs

Robert Belleret

Il a posé à ses pieds un sac en plastique de supérette, mais il a gardé sa casquette plate. Comme s'il était en visite. Voilà pourtant une heure que, sans lever la tête, ce si discret vieux monsieur tourne les pages d'un essai, édité par Odile Jacob. On se risque à l'interrompre et son visage s'éclaire. *« S'il y a longtemps que je viens ici ? je pense bien. Je suis là tous les après-midi, du mardi au samedi. Avant qu'on ouvre la médiathèque, j'allais à l'ancienne bibliothèque, en face de l'obélisque, on s'asseyait autour d'une table, sur des bancs de bois, c'était commode. Ici, je prends un fauteuil en métal parce que les chauffeuses sont trop basses. Mais je lis toujours sur place, si je n'ai pas fini mon livre, je le retrouve le lendemain. »*

Il s'appelle Raymond-Jean Vidal et aura quatre-vingt-onze ans en juillet. Est-il le doyen des lecteurs de la médiathèque d'Arles ? la question ne l'a pas effleuré. Il ne songerait pas davantage à prendre la pose de l'érudit de sous-préfecture. *« Autodidacte ? »*, oui, ça il veut bien. Car cet homme est le contraire d'un intellectuel estampillé. Durant sa vie active, il était ouvrier dans une fabrique de tuiles et de briques, à Narbonne, où il est né. *« Au début, je déchargeais les camions et puis, après, je menais un four »*, raconte-il avec un léger accent de rocaille. *« Mon père était maçon, mais le goût des livres m'est venu par ma mère. Déjà, quand j'avais neuf ans, tandis que mes copains jouaient aux billes, je me plongeais dans les dictionnaires et les encyclopédies. »* Depuis, Raymond-Jean a lu *« des milliers de livres »* sans en posséder aucun, en commençant par les classiques : Hugo, Balzac, Chateaubriand, Maupassant, Voltaire, Goethe, Dante, sur lesquels il est incollable. Et puis, Sartre, Camus, Bergson, Schopenhauer... Il adore les biographies parce qu'on y ressent *« la souffrance des écrivains »*, mais s'intéresse aussi aux romans policiers, parce qu'ils explorent les ressorts de l'âme humaine et aident à comprendre le *« mystère des faits divers »*. Pour ses soirées, Raymond-Jean fréquente aussi un bouquiniste arlésien, La Steppe aux loups. Il a renoncé à déjeuner dans un foyer de personnes âgées depuis qu'il s'y est fait voler ses lunettes de vue. *« Je fais mon frichti moi-même et puis je viens ici, c'est un peu ma maison. »*

Pierre, soixante ans, ne fait qu'y passer, pour faire ses provisions. Médecin en semi-retraite, il dévore *« un livre par jour... et par nuit »* et, s'il aime surtout les romans, il tâte aussi du théâtre, de la poésie, n'hésite pas à tester des ouvrages scientifiques ou de science-fiction. *« J'achète aussi régulièrement des livres, à la FNAC ou chez Virgin, mais, avec la politique des nouveautés, tout le monde est incité à lire les mêmes titres en même temps. Dans une bibliothèque, on échappe à ce système, on fonctionne à l'intuition. »* Aujourd'hui, Pierre repart avec un roman de Didier Van Cauwelaert, un polar mexicain de Paco Ignacio Taibo II, un roman historique de Bernard Simiot. *« On peut emprunter quatre livres à la fois, mais j'en prends six parce que ma femme, qui ne lit que des magazines, est également inscrite. »* Si dans 80 % des bibliothèques de prêt l'inscription est payante, à la médiathèque d'Arles elle est gratuite, y compris pour les CD et les vidéocassettes.

> *« J'aime vagabonder dans ce lieu superbe où le choix est extraordinaire et grappiller des livres sans souci de me les approprier. Nous formons une communauté d'amateurs autour d'un patrimoine commun. »*
> *Roland, 55 ans.*

Pour Aline, vingt-six ans, l'ancrage à la médiathèque relève de la survie. *« Je suis rentrée de Chine voilà deux ans et, pour préparer un concours, je me suis retrouvée au RMI, donc exclue. Outre que c'est mon seul accès à l'information, j'ai retissé ici un lien social vital. Cet endroit magique où l'on s'immerge dans les richesses du monde m'a permis de me retrouver et d'avoir le sentiment d'appartenir à une communauté, celle des lecteurs. Si nous avons conscience de la valeur des livres, le fait d'y avoir accès gratuitement, dans une société où tout s'achète, nous permet de nous sentir égaux, pareils à des petits écoliers en blouse grise. Sans complexe ni condescendance. »* Aline, qui a choisi Arles, plutôt que Nîmes ou Avignon, pour la médiathèque, explore des auteurs dont elle lit l'ensemble de l'œuvre, Tonino Benaquista aussi bien que William Faulkner, redécouvre Racine, fait des cures de BD et se laisse guider par le *« bouche à oreille »*.

Denise, retraitée des PTT, et Lucienne, ex-gérante de société, copines de tarot, sont moins graves. *« J'ai pris des choses faciles »*, semble s'excuser Denise en montrant un Alphonse Boudard et le *Madame du Barry* d'André Castelot *« ...avec des pastilles jaunes sur la tranche qui signalent que c'est écrit gros ! »*. Lucienne s'intéresse actuellement à la littérature anglo-saxonne, elle a un Donna Tartt et un Column McCann sous le bras, mais n'attache aucun prix à l'objet livre. *« Ce ne sont que des bouts de papier qui, chez soi, font des nids à poussière. J'ai des amies qui ont des mètres de Zola ou de Balzac mais ne les ouvrent jamais. »*

Pilar, étudiante à l'Ecole nationale de la photographie, d'origine colombienne, fréquente la médiathèque depuis deux ans. Elle emprunte des livres en espagnol, des ouvrages sur le cinéma, des revues de beaux-arts, a découvert ici Beckett et Ionesco, repart avec un livre de Pessoa et un portrait de Pasolini. *« J'achète ce que je ne trouve pas ici mais aussi les livres que je regrette de ne pouvoir annoter, en soulignant certains passages. Je ne serais pas contre un petit abonnement, mais, si je comprends qu'il faille aider les auteurs, je pense que c'est l'Etat qui doit payer. »*

Patrick, quarante-trois ans, éducateur, pique une grosse colère : *« Le problème, ce n'est vraiment pas le prêt gratuit ! Ce qui risque de tuer le livre, c'est le star-system, le marketing, le copinage, les renvois d'ascenseur parisiens. De plus en plus, le succès commercial va à la notoriété médiatique. Pour être "promotionné" et distribué dans les gares et les maisons de la presse, à côté de Rika Zaraï, Bouvard, Sulitzer ou Bellemare, il faut être soit un auteur de best-sellers, soit un personnage fabriqué par la télévision : animateur, sportif ou politicien. Je comprends que des écrivains se sentent floués lorsqu'ils touchent 10 % sur leur création, tandis que certains distributeurs empochent 40 %... »*

Chantal, institutrice, estime, elle aussi, que le prêt payant serait une *« catastrophe pour les élèves, alors qu'on se démène pour qu'ils n'aient plus peur des livres. On sait bien qu'ils doivent essayer quatre bouquins pour en lire un... Sans les bibliothèques, je n'aurais pas lu le quart de ce que j'ai lu. Encore aujourd'hui, c'est ici que j'ai découvert la littérature pakistanaise et indienne »*, s'emporte-t-elle, en montrant ses deux derniers emprunts : Hanif Kureishi et Arundhati Roy. Même goût de la découverte *« au petit bonheur »* chez Catherine, mère de famille, qui vient à la médiathèque trois fois par semaine et affirme : *« Lorsqu'un livre me plaît vraiment, je l'achète, parfois en deux ou trois exemplaires pour l'offrir. »*

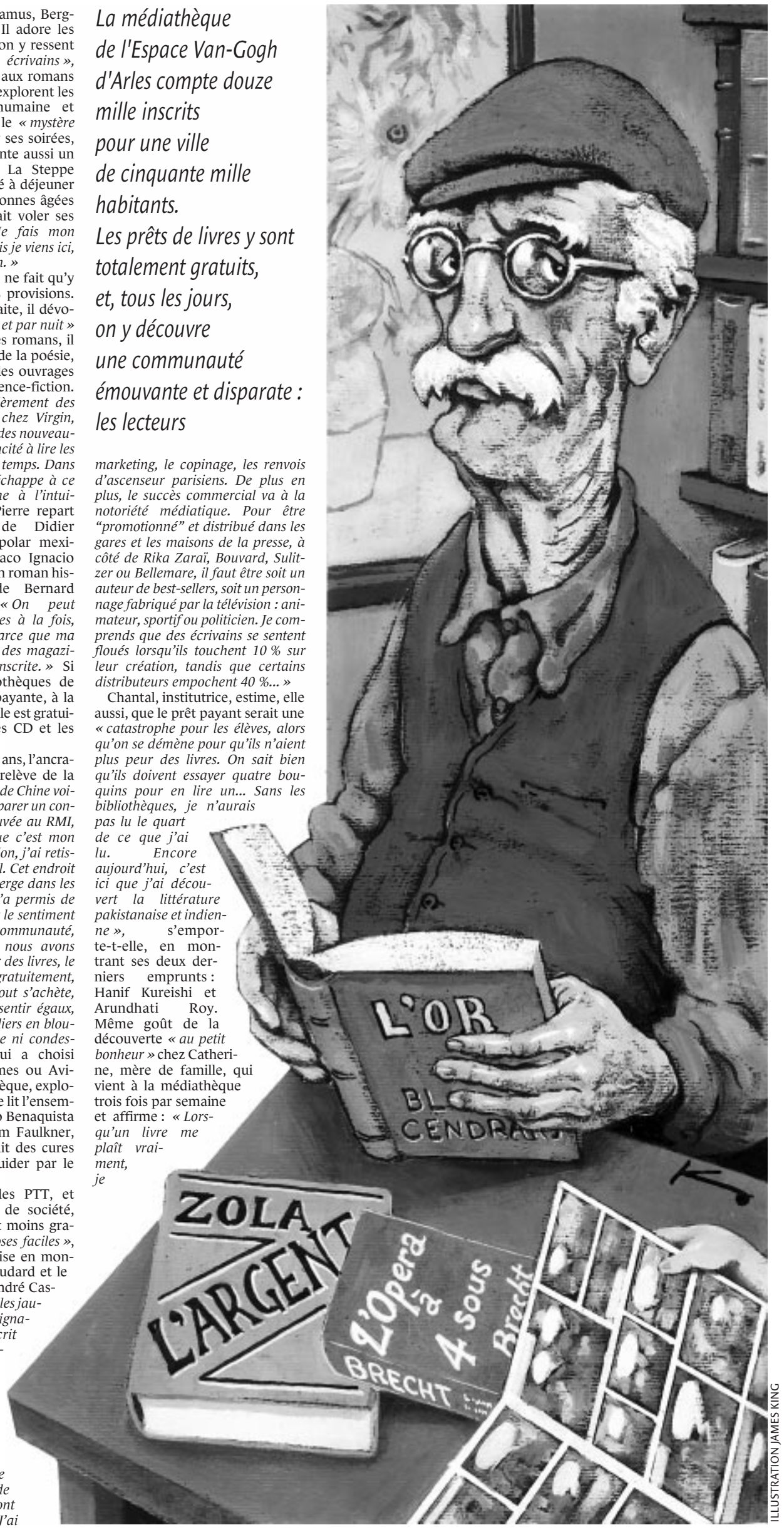

ILLUSTRATION JAMES KING

Roland, cinquante-cinq ans, ancien agent d'assurance qui s'est mis au vert en Camargue, vient se documenter pour se lancer dans l'écriture. *« J'aime vagabonder dans ce lieu superbe où le choix est extraordinaire et grappiller des livres sans souci de me les approprier. Nous formons une communauté d'amateurs autour d'un patrimoine commun. Faire payer les prêts ? Ce serait comme retirer sa bibliothèque à une abbaye cistercienne. Le livre est déjà tellement concurrencé ! Et on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre... »*

L'heureux directeur de cette médiathèque, Jean-Loup Lerebours, est membre du bureau de l'Association des bibliothécaires français et ardent défenseur du prêt gratuit. Le 23 juin, il a organisé ici un débat sur ce thème. Il observe qu'en faisant payer 5 francs par emprunt, la somme collectée représenterait plus que son budget d'acquisition, *« mais,* note-t-il, *ce serait encore les auteurs hypercommerciaux qui rafleraient le jackpot »*.

En chiffres, « sa » médiathèque est au-dessus de la moyenne : 3 600 mètres carrés, 45 salariés, elle dépense chaque année plus de 600 000 francs pour acheter des documents, dont plus de 3 000 livres pour adultes (en faisant travailler en priorité les trois librairies de la ville), dispose de quelque 140 000 imprimés et en a prêté 180 000 en 1999. Surtout, elle compte près de 12 000 inscrits pour une population de 50 000 habitants !

Cette médiathèque municipale est, depuis 1989, le fleuron de l'Espace Van-Gogh, aménagé dans un ancien hôpital du XVe. Le cloître de « la maison de santé » n'a pratiquement pas changé depuis que Vincent l'a peint, mais, du bâtiment où il fut soigné après s'être coupé l'oreille, il ne reste que les murs de pierre. En jouant avec le métal et le verre, deux architectes inspirés, Denis Froidevaux, de Nevers, et Jean-Louis Tétrel, Arlésien, y ont créé un espace lumineux.

Depuis dix ans, en mai, une fête du livre clôture un rallye-lecture auprès des scolaires et, toute l'année, le Médiabus, qui sillonne les dix « écarts » de la plus grande commune de France (Salin-de-Giraud est à 40 kilomètres du centre-ville !), s'adresse prioritairement à eux. Devant l'école de Gimeaux, ce mardi après-midi, les rats de bibliobus sont plutôt des souriceaux, qui en repartent, radieux, avec des piles d'albums et de livres. Véronique Gauthier, responsable du Médiabus, compte également parmi ses habitués des retraités, des mères de famille, des chômeurs. Au hameau du Mas-Thibert, où la population est majoritairement constituée d'anciens harkis, elle a eu la satisfaction de voir beaucoup de femmes qui ne parlaient pas français entreprendre un apprentissage en déchiffrant des albums pour enfants.

Arles abrite aussi la plus célèbre maison d'édition de province, Actes Sud, créée il y a vingt ans par Hubert Nyssen et que dirige aujourd'hui sa fille Françoise. Ce n'est pas par pur symbole qu'Actes Sud a implanté voilà dix ans deux librairies annexes, jeunesse et tourisme, dans l'enceinte même de l'Espace Van-Gogh. Quant à sa librairie du Méjan, couplée avec un cinéma, un restaurant et un hammam, elle vient de passer de 160 à 290 mètres carrés et prospère. Bertrand Py, le directeur éditorial, se félicite en outre des échanges fructueux qu'Actes Sud, qui édite environ 60 % de romans étrangers, a pu tisser avec le collège de traducteurs, créé à l'Espace Van-Gogh pour accueillir en résidence des traducteurs de littérature française en langue étrangère.

> *« Cet endroit magique où l'on s'immerge dans les richesses du monde m'a permis de me retrouver et d'avoir le sentiment d'appartenir à une communauté, celle des lecteurs »*
> *Aline, 26 ans.*

Comme la plupart des éditeurs, Actes Sud a diffusé la pétition concoctée par le Syndicat national de l'édition et la Société des gens de lettres (*« gendelettre, comme gendarme »*, raillait Balzac) qui a relancé le débat sur le prêt payant (*Le Monde* du 3 juin), auprès de ses auteurs phares. Aujourd'hui, Françoise Nyssen espère que l'on va calmer le jeu, car *« aucun de ceux de nos auteurs qui ont signé (notamment Zoé Valdés) ne voulaient pétitionner pour que les bibliothécaires les rémunèrent »*. Pour soutenir la lecture publique, Mme Nyssen estime que *« tous doivent se serrer les coudes au lieu de se déchirer »*. Ainsi, elle s'est ralliée à la proposition atypique de Bertrand Py, consistant à prélever symboliquement *« un franc par livre emprunté »* qui pourrait *« soit être utilisé par les bibliothèques pour l'acquisition de nouveaux livres, soit être versé à une caisse de soutien des auteurs »*.

Arles compte d'autres librairies, dont Forum, ouverte par l'éditeur de disques Harmonia Mundi, qui ne s'est pas installée par hasard à cinquante mètres de la médiathèque et entretient avec elle des rapports... harmonieux. *« Tous nos clients fréquentent la médiathèque »*, souligne sa directrice. Propriétaire de la Librairie du Palais, dont la création remonterait au... 23 avril 1612, Pierre Legros-Auroy est dubitatif : *« On nous amuse avec cette histoire de droit au prêt. France-Loisirs, qui n'attend plus pour racheter les droits des best-sellers, nous fait plus de concurrence que la médiathèque, avec laquelle nous avons d'excellentes relations. »*

Deux jours plus tard, à sa place habituelle, Raymond-Jean, qu'on pourrait baptiser l'homme-bibliothèque, par référence aux hommes-livres imaginés par Ray Bradbury, est plongé dans la biographie de Maupassant par Henri Troyat. *« Elle est meilleure que celle d'Armand Lanoux »*, commente-t-il, avant de se lancer dans une évocation enflammée mais circonstanciée d'écrivains morts de la syphilis : *« Daudet, Mallarmé, Nietzsche et même Feydeau... »* Au fait, le livre qui a le plus marqué Raymond-Jean ? Une brève hésitation, et puis : *« Candide ! »*

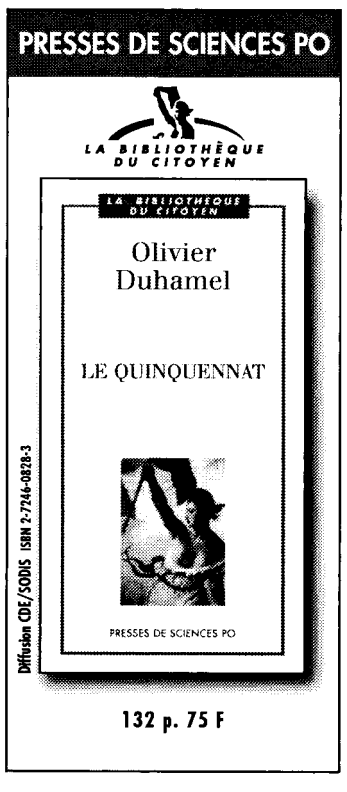

La chronique

de Roger-Pol Droit

In memoriam Jeanne Hersch

Née le 13 juillet 1910 à Genève, la philosophe aurait eu 90 ans aujourd'hui. Elle est morte dans sa ville natale durant la nuit du 4 au 5 juin. Figure de clarté et d'exigence, la disciple de Jaspers était aussi un exemple de pensée libre

JEANNE HERSCH
Présence dans le temps
d'Emmanuel Dufour-Kowalski.
Ed. L'Age d'homme,
96 p., 90 F (13,72€).

Elle avait la voix claire, nette comme celle d'une jeune fille. Entendre Jeanne Hersch au téléphone, ces dernières années, alors qu'elle avait dépassé les quatre-vingt-cinq ans, c'était d'abord l'impression d'avoir fait erreur. Rien, dans la sonorité de ses phrases, ne laissait deviner les ans. On croyait parler à une toute jeune femme, que l'on trouvait vite lucide, insolente et vive. Il était difficile de faire coïncider cette extrême jeunesse du timbre avec la silhouette fragile, un peu voûtée, de cette dame à cheveux gris qui continuait certes à voyager et à écrire, mais appartenait à la génération qui fit ses études dans les années 30. Cette femme authentiquement modeste s'étonnait toujours que l'on se souvînt d'elle – signe, parmi d'autres, des grandes figures.

C'en était une. Naissance à Genève de parents juifs polonais. Le père est statisticien. La mère, médecin, travaille pour la Société des nations. Sa fille dira d'elle, entre autres, qu'elle était réaliste *« c'est-à-dire qu'elle avait horreur des boursouflures du langage »* – merveilleuse définition du réalisme, et peut-être aussi de la façon de faire de la philosophie qui sera celle de Jeanne Hersch. Comment ne pas voir l'influence de cette mère chez une philosophe capable de déclarer : *« N'employons pas les mots pour leur donner satisfaction »* ?

Etudes en Suisse, puis en Allemagne, avec Karl Jaspers à Heidelberg, avec Heidegger à Fribourg en 1933. La jeune juive voit l'auteur d'*Etre et temps* faire le salut nazi et militer pour le Reich. Elle n'oubliera pas. Termine à vingt-quatre ans son premier ouvrage, *L'Illusion philosophique*, publié à Paris en 1936, remarqué par Gabriel Marcel et par Jean Wahl. Professeur de lycée, puis d'université. Rédige pendant les années de guerre un étonnant journal intime, *Les Temps alternés* (1). Traduit en français en 1947 l'ouvrage de Karl Jaspers *La Culpabilité allemande*, et par la suite l'essentiel de l'œuvre de ce maître. Même aux pires moments de ce siècle, Jeanne Hersch n'a jamais désespéré de la pensée : *« Je sais que j'ai fait de la philosophie parce que je croyais à la liberté humaine. »*

En 1966, René Maheu, directeur général de l'Unesco, lui demande de créer dans cette organisation une division de la philosophie. Jeanne Hersch s'attache à conduire une action à la fois intellectuelle et spirituelle pour l'éducation à la liberté. La philosophe conçoit et réalise un livre à la fois très simple et très ambitieux : *Le Droit d'être un homme* (2). Il s'agit d'une anthologie thématique des textes affirmant, à toutes les époques, dans toutes les cultures, les droits fondamentaux des êtres humains. Là aussi, Jeanne Hersch avait touché la bonne cible. Car la meilleure façon de contrer les critiques destructrices des droits de l'homme – ce seraient des vues européennes récentes, des conceptions inapplicables ailleurs, des idéaux faussement universels... –, c'est évidemment de montrer, documents à l'appui, que ces valeurs ont été proclamées, soutenues et défendues avant les Lumières, ailleurs qu'en Europe. Jeanne Hersch était convaincue qu'il fallait le rappeler, et insuffler de la philosophie dans les institutions internationales, sinon de nouvelles barbaries menaçaient. Elle avait conscience que nous traversons une époque charnière, où les normes fondatrices du droit et de l'éthique sont en péril : *« Ces valeurs proclamées au cours des siècles* (...) *vont s'incarner dans les structures politiques ou sociales, ou périr. »*

En lisant l'album, fait de photos et de récits personnels, composé par Emmanuel Dufour-Kowalski en préparation de ce 90e anniversaire, on apprend aussi que Jeanne Hersch a réfléchi passionnément à la musique, à son style de présence et à la temporalité qu'elle met en jeu. Quelques arrière-plans intimes se révèlent également. On entrevoit une femme plus intense et blessée que la figure publique ne le laisse croire. Passion de jeunesse, grands voyages de conjuration et d'oubli, et le portrait de l'homme toujours au mur, dans sa chambre de vieille dame à la voix claire. Il existe bien sûr encore d'autres Jeanne Hersch : la socialiste ennemie des drogues, la femme têtue, parfois jusqu'à l'obstination, dès qu'elle est convaincue d'agir selon son devoir, la politique réfléchissant sur un nombre impressionnant de sujets d'époque, du travail aux médias, et de la santé à l'électronique.

Cette apparente diversité appartient à une seule et même activité philosophique. *« Faire de la philosophie,* disait-elle, *c'est toujours en quelque sorte traduire une doctrine en un exercice de liberté. »* Ce n'est pas là une formule rhétorique, mais une pensée particulièrement forte. Car Jeanne Hersch, même si elle tenait à dire : *« Je suis plutôt une présence à mon temps que l'auteur d'une œuvre »,* a réfléchi de manière singulièrement neuve sur les relations de la philosophie à la liberté. Certaines conséquences de cette réflexion sont sans surprise, comme le refus de tout dogmatisme : *« Au fond, ce que j'aimerais enseigner en philosophie, c'est justement l'impossibilité d'avoir une doctrine. Dès lors, je pense que nous serons plus près de la vérité. »* Car la vérité des philosophes, souligne Jeanne Hersch, n'est pas celle des scientifiques : elle ne s'impose pas identiquement à tous par la contrainte de la logique, elle ne se démontre pas par *a* plus *b*, même si les argumentations abondent dans les ouvrages classiques. Pour Jeanne Hersch, et c'est sans doute l'un de ses apports les plus intéressants, la vérité philosophique est l'appel d'une liberté s'adressant à d'autres libertés. C'est pourquoi l'objectivité n'est pas sa marque. Il n'est jamais exclu que des philosophes puissent ne pas se comprendre, et que ce que dit l'un ne parle pas à l'autre.

On trouve de telles analyses à la fin du volume intitulé *L'Etonnement philosophique* (3), sans doute l'ouvrage le plus simplement réussi de Jeanne Hersch. C'est un chapitre sur Jaspers, évidemment. En lisant ces pages, on croit comprendre pourquoi elle avait gardé la voix claire, malgré un siècle où les intellectuels ont su accumuler un nombre prodigieux de compromissions, d'aveuglements, de lâchetés et d'oublis. On n'omettra donc pas de lire et de relire Jeanne Hersch, surtout aujourd'hui où l'on recommence à entendre répéter que les écrivains antisémites sont en fin de compte de braves gens, que dresser des listes de juifs n'est qu'une distraction innocente et que s'en offusquer serait un geste terroriste. En parlant de son maître Jaspers, et de Soljenitsyne, et aussi d'elle-même, indirectement, Jeanne Hersch évoque *« une espèce de sérénité, de triomphe, presque de joie grâce au fait que lorsqu'on prend appui sur la vérité, on se trouve au-delà de la peur, de sorte que rien de mal ne peut vous atteindre, même si le pire survient »*. Il est utile de s'en souvenir.

(1) La dernière réédition date de 1998, aux éditions de L'Age d'homme.
(2) Réédité en 1984 chez Jean-Claude Lattès.
(3) Cette histoire de la philosophie, très accessible, vivante et personnelle, est issue d'émissions préparées pour la Radio suisse romande. Le texte a été réédité en 1993 au format de poche : Gallimard, Folio, « Essais » n° 216.

La mesure du risque

Nicolas Postel-Vinay et Pierre Corvol s'interrogent sur le bon usage de la prévention en matière de maladies cardio-vasculaires

LE RETOUR DU Dr KNOCK
de Nicolas Postel-Vinay
et Pierre Corvol.
Ed. Odile Jacob, 304 p.,
150 F (22,87 €).

L'histoire n'a pas été généreuse avec Charles-Alexandre Louis, fondateur, en 1832, de la Société médicale d'observation. Il est rappelé à notre souvenir par Nicolas Postel-Vinay, médecin et chargé de mission au ministère de la santé, et Pierre Corvol, professeur au Collège de France et directeur du conseil scientifique de l'Inserm, auteurs de cet essai sur le risque cardio-vasculaire, intitulé de manière joyeusement provocatrice *Le Retour du Dr Knock*. Pour le docteur Louis et ses amis, *« la statistique apparaissait comme une des modalités obligées de toute recherche médicale. Elle devait s'imposer comme le principe décisif de toute analyse et de toute preuve »*. Ce qui constitue de nos jours une sorte d'évidence était à l'époque des plus révolutionnaire.

La médecine a ceci de commun avec la Bible qu'au commencement était le verbe. Les chiffres sont venus ensuite. Si l'objectif a toujours été de guérir, l'art médical consistait encore au début du XIXe siècle surtout à décrire, souvent avec beaucoup d'imagination et à grand renfort de métaphores, les symptômes. Nous devons au « numérisme » d'avoir objectivé les signes cliniques et jugé les traitements sur des bases chiffrées, et donc les premiers essais comparatifs de médicaments, l'introduction du tirage au sort et du placebo.

Le développement des appareils de mesure à la fin du XIXe siècle a permis d'identifier l'hypertension artérielle (HTA). Dès la fin du XVIIIe siècle, les compagnies d'assurances disposaient de tables de mortalité servant à la sélection médicale des personnes qu'elles acceptaient d'assurer. Juste au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les médecins de ces compagnies authentifièrent l'HTA comme un facteur de risque cardio-vasculaire.

C'est là que nous retrouvons le docteur Knock, personnage si réaliste inventé par Jules Romains : longtemps sans manifestations cliniques, l'HTA est de ces agents sournois qui font des personnes bien portantes des malades qui s'ignorent. Pourtant, nous savons bien que la simple vue du médecin peut faire grimper un peu la tension de son patient, ainsi porteur d'une « pseudo-hypertension ». D'où un paradoxe : *« Cette singulière affection construite autour de normes arbitraires pour laquelle on n'ose employer le terme de "maladie" ne manque pas de surprendre : elle peut être dépistée – et traitée – alors qu'elle n'existe même pas ! »*

ÉDUCATION DU PATIENT

Avec l'HTA, nous passons de la notion de maladie à celle de risque. Un concept qui n'est pas forcément facile à intégrer au quotidien. *« Il faut une bonne dose de docilité*, écrivent nos auteurs, *pour que, sans être poussé par une douleur quelconque et dans une situation si proche de la normale, chaque patient accepte d'obéir aux dix commandements de la maîtrise du risque cardio-vasculaire : ne pas fumer, ne pas grossir, préférer les légumes bouillis au cassoulet, refuser une bonne bière, faire de l'exercice, se faire doser assidûment son cholestérol, mesurer sa pression artérielle, avaler ses pilules sans oubli, etc. »* Ce d'autant que les traitements ne sont pas toujours dénués d'effets indésirables. Alors, plutôt que d'en rester à « Suis mes prescriptions et tais-toi ! », les médecins mettent aujourd'hui l'accent sur l'autosurveillance. Nous sommes passés de l'ère de la propagande hygiéniste à celle de l'éducation du patient.

Au cours des années 70, des francs-tireurs comme Ivan Illich ou Petr Skrabanek ont développé un discours critique sur une médecine réduite à un *« service d'entretien »* maintenant l'homme *« en état de marche au bénéfice du système industriel »* (Illich) ou sur les médecins *« tyrans de la norme »* (Skrabanek). Skrabanek dénonça la croisade contre l'hypertension en affirmant que les inconvénients du traitement l'emportaient sur ses avantages. Si ces critiques avaient (et ont toujours) quelques fondements, force est de constater que les études les plus récentes ont attesté que la normalisation de chiffres tensionnels ou d'un taux de cholestérol trop élevés diminuent les accidents cardio-vasculaires et la mortalité qu'ils entraînent. Tout le problème est donc de savoir à partir de quand agir, c'est-à-dire prévenir et traiter.

Le docteur Knock, disent Nicolas Postel-Vinay et Pierre Corvol, doit se réjouir de voir l'abaissement des normes de tension artérielle, puisqu'elles définissent un nombre toujours plus grand de malades qui s'ignorent. Or, rappellent les deux auteurs, *« la bonne gestion des risques suppose le contrôle de l'ensemble des paramètres »,* en l'occurrence aussi bien des données biologiques que des comportements (consommation d'alcool, de tabac ou sédentarité). Pour eux, la notion de normale d'un paramètre isolé est caduque, et ils rappellent que *« Knock est un dépensier, voire parfois un gaspilleur »*. Soulignant à quel point *« les conditions socio-économiques défavorables sont facteurs de risque vasculaire »,* ils mettent en garde contre le maintien d'inégalités qui feraient de la mort cardio-vasculaire *« plus le fait de facteurs socioculturels que scientifiques stricto sensu »*.

Paul Benkimoun

De la dissolution du monde juif

A contre-courant d'une historiographie « désincarnée », Gershom Scholem et Yitzhak Baer interprètent de l'intérieur la désagrégation du judaïsme

GALOUT
(Galut)
L'imaginaire de l'exil
dans le judaïsme
d'Yitzhak Baer.
Traduit de l'allemand
par Marc de Launay.
Calmann-Lévy, 216 p.,
92 F (14,03 €).

DE LA MYSTIQUE
AUX LUMIÈRES
de Gershom Scholem.
Textes réunis et présentés
par Maurice Kriegel,
traduits de l'allemand et de
l'hébreu par Cyril Aslanoff,
Marguerite Derrida, Marc
de Launay, Emmanuel Mosès,
Georges Vajda,
Calmann-Lévy, 316 p.,
150 F (22,87 €).

L'historiographie du judaïsme traverse une crise profonde. Nombreux sont en effet les chercheurs qui dénient aujourd'hui à l'histoire juive toute dynamique interne, voire toute autonomie, pour privilégier l'influence déterminante, sur son cours, de l'environnement extérieur. Le piétisme des hassidim à partir du XVIIIe siècle pourrait ainsi ne plus être considéré que comme une imitation judaïsée du sectarisme russe, tandis que le sionisme se voit réduit au rang de pâle copie de l'ethno-nationalisme est-européen de la fin du XIXe siècle. Devant cette tendance à la désincarnation d'une histoire particulière, il est rafraîchissant de retrouver, à travers les textes de deux savants d'origine allemande, l'inspiration d'une tradition qui, bien que parfois datée, savait marier avec bonheur l'érudition et la méthode critique la plus aiguisée avec une vision de l'histoire des juifs comme obéissant aussi à ses propres rythmes.

Selon le grand historien du mysticisme juif Gershom Scholem (1897-1982), cette unité profonde était d'essence religieuse plutôt que sociologique. Telle est l'idée force qui anime ce recueil de textes dont beaucoup n'avaient jamais été traduits en français. Notons que cette sélection d'écrits, qui s'étend des années 20 jusqu'au-delà des années 50, recèle aussi quelques curiosités. Ainsi l'exploration des sources kabbalistiques d'un conte de l'écrivain israélien Agnon, Prix Nobel de littérature (1966). Ou encore ces sept poèmes de Scholem lui-même, dont l'un laisse apparaître en 1967 une proximité d'esprit inattendue avec la célèbre et très anticonformiste poétesse autrichienne Ingeborg Bachmann. Et de saluer chez elle ce rapport nostalgique à l'utopie que l'on retrouve sous sa propre plume quand il décrit, non sans tristesse, l'implosion du judaïsme traditionnel, rupture dont les autres textes explorent l'origine. Aux yeux de Scholem, en effet, le monde juif, tel qu'il s'organisait depuis l'époque talmudique (premier millénaire), aurait en réalité commencé à se dissoudre sous les coups de buttoir du messianisme exacerbé aux XVIe et XVIIe siècles, soit bien avant que l'émancipation ne donne le signal de la sortie du ghetto.

VALORISATION DE L'EXIL

Pour Yitzhak Baer, autre éminent héritier de la célèbre *Wissenschaft des Judentums* (la science du judaïsme en Allemagne), mort en Israël en 1980, les sources de la désagrégation intérieure du judaïsme ne se réduiraient cependant pas à ces accès d'extrémisme mystique que décrit Scholem, dont Baer était par ailleurs le contemporain et le compatriote. Celui que Leo Strauss saluait en 1962 comme *« le plus grand historien vivant »* du judaïsme y voit, lui, une cause plus ancienne encore : la valorisation religieuse de l'exil, considéré, notamment après l'expulsion d'Espagne de 1492, comme une étape sur la voie de la rédemption. L'exil, observe-t-il dans *Galout*, *« est et reste ce qu'il n'a jamais cessé d'être : un asservissement politique qu'il faut entièrement abolir »*. La période de référence reste à ses yeux non pas l'Espagne andalouse à la tolérance largement mythifiée, mais la période du second Temple (au début de notre ère), époque de prosélytisme au cours de laquelle les juifs vivant loin de la terre d'Israël n'en avaient pas moins maintenu un lien vivant avec le pays. C'est à ce judaïsme hellénistique seul que Baer réserve donc le terme de *« diaspora »*, dans la mesure où l'équilibre entre la loi, le peuple et le pays y est encore préservé. Au-delà, il ne sera plus question que d'*« exil »*, soit d'une longue succession de malheurs qui, malgré sa richesse, n'est plus que l'histoire d'une perte progressive de substance et de sens.

En cela, *Galout* doit aussi se lire comme un message manifeste adressé par l'historien, depuis Jérusalem, aux juifs allemands en détresse. De façon plus intemporelle, cette brève et remarquable histoire des représentations juives de l'exil offre de celui-ci une conception qui prend à rebours la vision des historiens et des philosophes pour qui l'errance constituerait la qualité principale de « l'être juif ». Une perspective pessimiste qui peut prêter à discussion tant il est vrai que, sans sombrer dans l'exaltation toute moderne du « nomadisme », on peut aussi trouver bien des aspects positifs à cette dénationalisation tendancielle de la croyance.

Alexandra Laignel-Lavastine

★ A signaler également, d'Arthur Green, *La Sagesse dansante de rabbi Nahman. Biographie d'un maître hassidique*, traduit de l'anglais par Ariane Mangnichever (Albin Michel, 408 p., 140 F [21,34 €]), et de Jacques Ehrenfreud, *Mémoire juive et nationalité allemande. Les juifs berlinois à la Belle Epoque*, avec une préface d'Etienne François, « Perspectives germaniques » (PUF, 286 p., 148 F [22,56 €]).

L'enfer castriste

Corinne Cumerlato et Denis Rousseau démontent le système dictatorial du « docteur Castro » et ses sinistres conséquences

L'ÎLE DU DOCTEUR CASTRO
de Corinne Cumerlato
et Denis Rousseau.
Stock, 314 p., 120 F (18,29 €).

Dix ans après la chute du mur de Berlin, Cuba veut faire croire que son avenir est socialiste. » C'est en s'appuyant sur cette affirmation que les journalistes Denis Rousseau, directeur du bureau de l'Agence France-Presse à La Havane de 1996 à 1999, et Corinne Cumerlato, correspondante au cours de la même période de médias français, ont construit leur récit sur l'île communiste. Figure centrale de leur démonstration : le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, par lequel la fiction d'un paradis socialiste, à quelques encablures des puissants Etats-Unis, se perpétue.

Le titre de leur ouvrage renvoie en une perfide allusion au roman fantastique de H.-G. Wells qui mettait en scène un personnage délirant, le docteur Moreau, obsédé par des recherches démoniaques sur des êtres humains. Au-delà de la caricature, ils affirment et montrent remarquablement que la politique cubaine, depuis maintenant plus de quarante ans, ne peut se comprendre qu'à l'aune des illuminations et des humeurs de l'illustre dirigeant cubain.

Les auteurs utilisent des cadres d'analyses déjà formulés et reprennent à leur compte l'idée que *« le castrisme est avant tout un système de pouvoir qui repose sur une machinerie sociale et politique complexe au service d'un but unique »* : le maintien au pouvoir *« d'un homme et d'une caste bureaucratique et militaire qui a lié son destin à celui de son leader »*. Dans cette optique, l'ouvrage offre au lecteur une compréhension minutieuse de la triste réalité cubaine.

La narration de Denis Rousseau et Corinne Cumerlato est aussi documentée qu'alerte ; les multiples anecdotes parviennent à cerner comment, depuis la chute de l'empire soviétique en 1991, Cuba s'est installé dans un immobilisme, érigé en fierté imbécile, dont ils repèrent *« les signes de pourrissement qui le menacent chaque jour davantage »*.

L'Ile du docteur Castro explique comment *« la belle mécanique s'enraye »* dans l'île communiste et à quel point, au final, les décisions du gouvernement ne s'entendent que comme une succession d'incohérences. Le volume et les variations de la rhétorique officielle apparaissent pour ce qu'ils sont : la mesure d'un sauve-qui-peut permanent et généralisé.

UN SEUL RÊVE : LA FUITE

Depuis 1991 et la légalisation du dollar en 1993, l'île connaît une crise sociale sans précédent. Les uns possèdent le précieux billet vert et les autres, l'immense majorité, sont condamnés à survivre avec la monnaie nationale, le peso. Et le cortège des maux déborde au fil des chapitres : prostitution, alcoolisme, consommation et trafic de drogue, absentéisme sur les lieux de travail, violence, sabotage et corruption massive. *« Cette profonde injustice*, écrivent les auteurs, *mine peu à peu les fondements même d'une révolution qui se vante d'avoir éradiqué les inégalités »*.

Et pour beaucoup de Cubains, le rêve demeure le départ, la fuite de cette île maudite. *« Au total, plus de douze mille Cubains ont péri dans les eaux infestées de requins du détroit de Floride »*, précisent-ils.

Ils soulignent également à quel point Cuba s'est engagée dans une stratégie de repli après la visite du pape, en janvier 1998. C'est ainsi que doit s'analyser l'année 1999, marquée par un durcissement sans précédent du régime avec l'adoption de mesures répressives (en février) pour tenter de faire face à la montée d'une délinquance sociale inédite. La répression accrue contre les dissidents (en mars) ne peut se comprendre que dans ce cadre d'une dégradation générale de la situation économique et sociale.

Le limogeage, en mai 1999, du chef de la diplomatie cubaine, Roberto Robaina, qui, pendant six années, a tenté de donner une image d'honorabilité à la petite dictature des Caraïbes, prend tout son sens dans ce contexte que les auteurs ont restitué sans tomber dans le piège d'une cubanologie incertaine.

Ils avancent, en filigrane de leur récit, que « le docteur Castro » ne se sent véritablement exister que dans l'adversité et préfère se couper de ses plus proches soutiens internationaux : le Canada et l'Union européenne. Le paradoxe, écrivent-ils, est que, depuis le retrait des troupes américaines de Panama, fin 1999, *« Fidel Castro subit ainsi l'humiliation d'héberger sur son sol la plus importante base militaire américaine en Amérique latine »* : Guantanamo.

L'Ile du docteur Castro comporte de nombreuses pages grinçantes ou délicieuses, comme celles où les auteurs racontent combien le Lider maximo aime à jouer de sa séduction auprès de visiteurs identifiés comme potentiellement intéressants pour relayer la propagande du régime.

Parmi les perles rapportées par les auteurs, signalons la glose de la romancière Régine Deforges, qui nimbe d'un esthétisme indécent la réalité de la prostitution dans l'île. Le lecteur se délectera, en revanche, de la ferveur d'une délégation du patronat français, place de la Révolution, le 1er mai 1998 : *« Dans la tribune d'honneur, le secrétaire général du comité Amérique latine du CNPF, M. Stéphane Witkowski, fredonnait* L'Internationale, *le bras levé avec son voisin* (le chef de la délégation, Jean-Pierre Desgeorges) *battant la cadence. »* Cette fascination du CNPF *« tombé sous le charme »* en dit long sur les fabuleux pouvoirs de Fidel Castro.

Alain Abellard

Des habitants stigmatisés

Agnès Villechaise-Dupont décrit la frustration de ceux qui résident dans des grands ensembles

AMÈRE BANLIEUE
Les gens des grands ensembles
d'Agnès Villechaise-Dupont.
Grasset-Le Monde, « Partage du savoir », 330 p., 135 F (20,58 €).

Rompant délibérément avec la vision péjorative de banlieues synonymes de zones de non-droit et de désespérance sociale, Agnès Villechaise-Dupont, sociologue, s'appuie sur une enquête, menée sous forme d'entretiens, pour cerner au plus près de sa réalité le quotidien des habitants des quartiers périphériques. Cette étude compare les conditions de vie de deux populations : celle d'une banlieue de grands ensembles, située sur la rive droite bordelaise, le quartier des Hauts de Garonne, et celle d'un quartier du centre-ville de Bordeaux, le quartier Saint-Michel. Ces sites accueillent tous deux des personnes précarisées. Mais les interviewés n'ont pas la même perception de leur cadre de vie et de leur place dans la société : au sentiment valorisant d'appartenance à une identité collective populaire, chez les habitants du centre-ville, s'oppose l'intériorisation, chez les habitants des grands ensembles, de l'opprobre jeté sur les banlieues, qui conduit au repli sur soi et aux réflexes xénophobes.

Pour caractériser les habitants des grands ensembles, l'auteur rejette le terme d'« exclus », qui lui semble une notion trop évasive puisqu'elle englobe aussi bien des situations de marginalisation économique, sociale que culturelle. Or loin de relever d'une subculture spécifique, les habitants des banlieues partagent les modèles culturels dominants, sans pouvoir y accéder. Constatant *« cet écart entre une identité de "classe moyenne" et l'impossibilité financière de la réaliser »*, la sociologue définit les habitants des grands ensembles comme *« des catégories moyennes paupérisées »* qui, très bien intégrées culturellement, *« ne trouvent pas à réaliser leur conformisme, et sont de ce fait menacées par la frustration, l'amertume et le repli sur elles-mêmes »*. Cette frustration est d'autant plus prégnante que les habitants du quartier des Hauts de Garonne sont confrontés à une profonde dévalorisation, jusque dans leurs relations avec les services sociaux : ils ressentent *« l'amalgame volontiers effectué entre pauvreté et indignité, pauvreté et incapacité, pauvreté et immoralité »*. La perte d'estime de soi est accentuée par l'impossibilité de s'appuyer sur une *« identité collective digne »*. Conscients de la mauvaise réputation des cités, qui s'étend à ceux qui y habitent, les résidents opèrent des stratégies de *« démarquage »* qui les conduisent à stigmatiser leur voisinage et à se réfugier dans la sphère privée : l'appartement, la famille. La volonté de se distinguer d'un environnement vilipendé alimente également les comportements racistes à l'égard des étrangers (à l'inverse, les habitants du quartier Saint-Michel, lieu de résidence ancré dans une perception historique positive, ont plutôt tendance à en vanter la diversité ethnique et culturelle).

Agnès Villechaise-Dupont ne se contente pas de démonter les mécanismes *« d'aliénation »* dont sont victimes les habitants des grands ensembles. Elle remet en cause une politique sociale qui dénie les compétences de ceux à qui elle s'adresse et se défie des rares tentatives de valorisation par la reconnaissance d'une appartenance communautaire. Et en conclusion, elle appelle les représentants du mouvement social, issu des *« classes moyennes protégées »*, à prendre en compte les frustrations et les souffrances des habitants des banlieues, afin d'éviter qu'ils ne basculent dans une *« désaffiliation »* culturelle et politique qui serait préjudiciable à la démocratie.

Eric Lamien

Une si douce dictature

CHRONIQUES TUNISIENNES, 1991-2000
La Découverte/Reporters sans frontières/Aloès,
286 p., 98 F (14,94 €).

Le journaliste tunisien Taoufik Ben Brik fait songer à Lenny, le héros du film de Bob Fosse. Lenny Bruce était un petit comique de music-hall qui finira par percer en faisant le procès de l'Amérique bien-pensante des années 60 et de ses dirigeants. Devenu une vedette aux réactions imprévisibles, Lenny sera dépassé par son succès jusqu'à la tragédie finale.

Tout au long de son interminable grève de la faim entre la Tunisie et la France, au printemps dernier, Taoufik Ben Brik n'a pas mâché ses mots contre le *« régime ignominieux »* du président Zine El Abidine Ben Ali, ni contre Jacques Chirac, publiquement accusé par le journaliste tout juste débarqué à Paris de s'en être fait le *« collaborateur »*. Peu diplomatique, cette dernière attaque, assortie de déclarations à l'emporte-pièce, a vite fait cataloguer le journaliste parmi les individus ingérables dont il convenait de se tenir à distance. Même pour les représentants de l'opposition tunisienne à l'étranger, Taoufik Ben Brik sentait le soufre.

Cette image est erronée. Il suffit pour s'en convaincre de lire les écrits de Taoufik Ben Brik. On y découvre un journaliste inspiré et talentueux, qui, au fil des reportages, dessine de la Tunisie une image aussi fine qu'attachante, et complexe. Dans les papiers de Taoufik Ben Brik, il est question de sangliers et d'outardes, d'émigration clandestine, de khôl et de henné, de « béliomachie » (les combats de béliers), de la course aux crédits et des droits de l'homme, des petits trafics et des grandes combines. On espère que des Taoufik Ben Brik existent dans les autres pays arabes.

Jean-Pierre Tuquoi

Le travail inégal

L'enquête de Serge Paugam démontre que la précarité touche à présent de nombreux salariés

LE SALARIÉ DE LA PRÉCARITÉ
Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle
de Serge Paugam.
PUF, « Le lien social », 438 p., 149 F (22,71 €).

Au milieu des années 1980, la préoccupation sociale et politique majeure concernait le chômage et les moyens de lutte contre la misère et l'exclusion. Dans ce contexte, la priorité était de favoriser l'accès à l'emploi, à la limite quel qu'il soit, tant il semblait évident que l'autonomie financière et la considération de soi commençaient par là. La sociologie, elle aussi, s'est alors mobilisée sur ces questions, auxquelles Serge Paugam a lui-même consacré d'importantes études (1). Aujourd'hui, le chômage recule, mais l'on s'aperçoit qu'avoir un emploi ne met pas *« systématiquement à l'abri ni de la pauvreté matérielle ni de la détresse psychologique »*.

A partir d'une vaste enquête menée auprès d'un millier de salariés travaillant dans des entreprises très diverses, Serge Paugam démontre cette fois que la précarité est aussi le lot d'une fraction non négligeable du salariat. Cette nouvelle *« précarité professionnelle »* prend deux dimensions : l'insécurité de l'emploi et l'insatisfaction dans le travail. D'un côté, la multiplication des contrats à durée déterminée, des statuts précaires, du temps partiel contraint, auxquels s'ajoutent dans certains secteurs les menaces de licenciement, suscite incertitudes et inquiétudes pour l'avenir professionnel comme pour l'assurance d'une protection sociale durable. De l'autre, les nouvelles formes d'organisation du travail, promouvant l'autonomie, la polyvalence et la performance individuelle accroissent certes la liberté d'initiative, mais sont aussi une source d'anxiété et de souffrance pour ceux qui ne suivent pas le rythme et qui se sentent, dès lors, personnellement discrédités. En outre, dans ce contexte où l'individualisation des responsabilités s'accompagne d'un reflux des revendications collectives, les postes peu valorisés, les activités répétitives et dénuées d'intérêt, les travaux mal reconnus et faiblement rétribués génèrent un vif sentiment d'inutilité. Toutes ces difficultés créent de nouvelles inégalités qui s'ajoutent aux anciennes hiérarchies et les complexifient.

Serge Paugam les décrit de façon très fine et les inscrit dans le cadre d'analyse originale d'une typologie des formes de l'intégration professionnelle. Il distingue ainsi quatre modèles. D'abord, *« l'intégration assurée »*, alliant stabilité de l'emploi et satisfaction dans le travail. Ensuite, *« l'intégration incertaine »*, caractéristique des entreprises fragilisées, menacées de fermeture, mais où se maintiennent une identité ou une culture de métier fortes, et *« l'intégration laborieuse »* où, à l'inverse, l'emploi est garanti tandis que la dévalorisation des tâches s'accompagne d'une dégradation des rapports sociaux. Enfin, *« l'intégration disqualifiante »*, la plus pénalisante, qui concerne près de 20 % des salariés. Elle réunit tous les désavantages et bouche tous les horizons, car *« le cumul d'un travail sans âme et d'un avenir incertain est source de désespoir et d'humiliation »*. Incitant au repli, elle a aussi des incidences négatives sur la vie familiale, comme sur la combativité politique et syndicale. D'où cette question, essentielle, qui surgit en conclusion : dans quelles conditions les salariés précaires peuvent-ils *« faire de leur discrédit une force collective »* ?

Nicole Lapierre

(1) Notamment *La Disqualification sociale*, PUF, 1991, *La Société française et ses pauvres*, PUF, 1993, et *L'Exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, 1996.

Un moine frondeur

Tenzin Kunchap relate sa lutte au Tibet, la prison et l'exil, qui n'ont pas entamé son esprit rebelle

LE MOINE REBELLE
Carnets de lutte de ma vie au Tibet
de Tenzin Kunchap
et Patrick Amory.
Plon, 420 p., 139 F (21,19 €).

Rebelle, il l'est dès son plus jeune âge puisque, à sept ans, on le surnomme déjà *« la terreur de la vallée »* ; à cause à l'évidence d'un tempérament particulièrement remuant, mais aussi d'une conscience politique plutôt précoce. C'est de préférence aux fils de fonctionnaires, fidèles collaborateurs de l'administration chinoise, que le petit Tibétain de Pomdo cherche querelle. Tout simplement parce qu'ils ont des bonbons, alors que lui doit se contenter, en guise de friandise, de mâcher les morceaux de goudron qu'il ramasse près du casernement, en prenant soin toutefois de ne pas les avaler pour ne pas mourir dans d'atroces souffrances comme un de ses camarades. On reste effaré par les conditions misérables dans lesquelles vivent les paysans tibétains de l'époque. Aux rigueurs du climat vient s'ajouter le pillage systématique par l'occupant chinois d'une économie déjà précaire. Mais ce que le jeune garçon découvre progressivement, c'est la volonté farouche de détruire la culture et la religion tibétaines. A quatorze ans, le jeune lycéen quitte Lhassa pour aller rejoindre en Inde le dalaï-lama qui l'ordonne moine. De retour au Tibet, il est emprisonné après les émeutes de 1987 et 1988, et connaît de longs mois de torture dans les bagnes communistes.

Le témoignage de Tenzin Kunchap est passionnant à plus d'un titre. D'abord par la période qu'il couvre. Tenzin Kunchap est né en avril 1968, c'est du moins la date de naissance qu'il s'est choisie quand il a dû établir un dossier pour obtenir l'asile politique en France. 1968 : l'année lui a plu et il reconnaît qu'elle est probablement fausse, car on n'a pas au Tibet le même souci que chez nous de l'état civil ; le calendrier n'a rien à voir avec notre calendrier grégorien. Peu importe, il a grandi, est devenu moine et a vécu toute sa jeunesse pendant les pires années où l'influence de la révolution culturelle chinoise vient durcir encore la répression à l'égard des Tibétains.

Sur cette époque, les témoignages ne sont pas si nombreux, celui du moine rebelle est d'autant plus précieux qu'il n'est jamais complaisant. S'il décrit toutes les atrocités commises par les Chinois – et on se demande comment il a trouvé l'énergie de survivre à tant d'humiliations et de tortures —, il n'élude pas pour autant le fait que certains Tibétains se montrent prompts à collaborer avec les autorités chinoises. Quand il évoque sa formation de moine, il décrit un univers parfois violent, bien éloigné de l'image qu'on s'en fait. Et lorsque, arrivé en France en 1991, il découvre l'image que l'Occident se fait du bouddhisme, il ne se gêne pas pour dire ce qu'il en pense, avec humour souvent et toujours sans concession. D'un certain monastère du Tarn où il a tenté de vivre quelques mois, il dit qu'il s'agissait *« d'une maison de retraite et pas d'un centre de retraite »*.

D'ailleurs, le mode de vie occidental lui paraît incompatible avec la vie monastique mais, en décidant de renoncer à ses vœux pour se consacrer à la lutte politique, le moine rebelle soulève un problème que l'on préfère généralement passer sous silence. Tout en gardant profondément sa foi religieuse et sa vénération pour le dalaï-lama, il fait encore une fois figure de frondeur en posant la question du rôle des laïcs dans l'avenir d'un Tibet souverain et celle de la séparation probablement nécessaire du pouvoir politique et religieux.

Gérard Meudal

l i v r a i s o n s

● **LA SOCIÉTÉ D'HOSPITALITÉ,** de Sebastian Roché, avec Jean-Louis Schlegel
Selon le sociologue Sebastian Roché, pour comprendre l'importance que revêt aujourd'hui le thème de l'insécurité, il faut prendre en compte non seulement les délits et agressions, mais également « *l'incivilité* » : ces faits mineurs (dégradations de l'habitat, injures, impolitesses, etc.), pour n'être pas légalement répréhensibles, n'en renforcent pas moins un *« sentiment d'insécurité »*. Cet ouvrage démonte nombre de préjugés (la focalisation sur l'immigration, sur le rôle des médias, etc.), faits et statistiques à l'appui. L'auteur plaide pour *« une société d'hospitalité »* où l'on donnerait une large place à *« l'accueil »* et à la *« médiation »*, en multipliant *« les agents d'ambiance »* dans les lieux de conflits potentiels (Seuil, 174 p., 85 F [12,96 €]). **E. La.**

● **LES VIOLENCES CONJUGALES,** de Kathy Souffron
Encore largement taboue, la violence conjugale concerne plus d'une femme sur dix en France. Cette violence est plurielle : contraintes verbales et psychologiques, domination économique, atteintes à l'intégrité physique, viols et sévices sexuels. La collection « Les Essentiels Milan », dont on connaît l'objectif didactique, consacre un remarquable ouvrage à cette question, en liant ce phénomène à l'inégalité entre hommes et femmes et au poids toujours présent des rôles conjugaux traditionnels : domination masculine et soumission féminine. Ce livre analyse également les processus d'aliénation qui conduisent les femmes violentées à se sentir coupables. En conclusion, il décrit les recours juridiques et associatifs contre ces violences (éd. Milan, 64 p., 25 F [3,81 €]). **E. La.**

● **SUR GERTRUDE STEIN, DE PAUL BOWLES**, entretiens avec Florian Vetsch.
Florian Vetsch a mené deux entretiens avec Paul Bowles à Tanger – où celui-ci est mort le 18 novembre 1999. L'écrivain-compositeur s'y souvient de l'appartement de Gertrude Stein au 27, rue de Fleurus : *« En bas on entrait dans une grande pièce surchargée de meubles avec au mur beaucoup de tableaux. La plupart étaient des Picasso de petit format. »* Il évoque le conservatisme politique de celle qu'on a souvent qualifiée, paradoxalement, de « *mère de l'avant-garde* ». Celle-ci trouvait les premiers poèmes de Paul Bowles trop artificiels, il avoue pour sa part n'avoir jamais pu terminer les *Américains d'Amérique* (Stock). Pourtant, dit-il, *« j'ai, grâce à elle, acquis une simplicité dans l'écriture, j'ai appris à me débarrasser des mots inutiles, des fioritures »* (traduit et préfacé par Michel Bulteau, Le Rocher, 112 p., 79 F [12,04 €]). **E. G.**

ÉTUDES
MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages
Retrouvez notre sommaire du mois de **juillet** *sur :*
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/
En vente dans les grandes librairies
ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

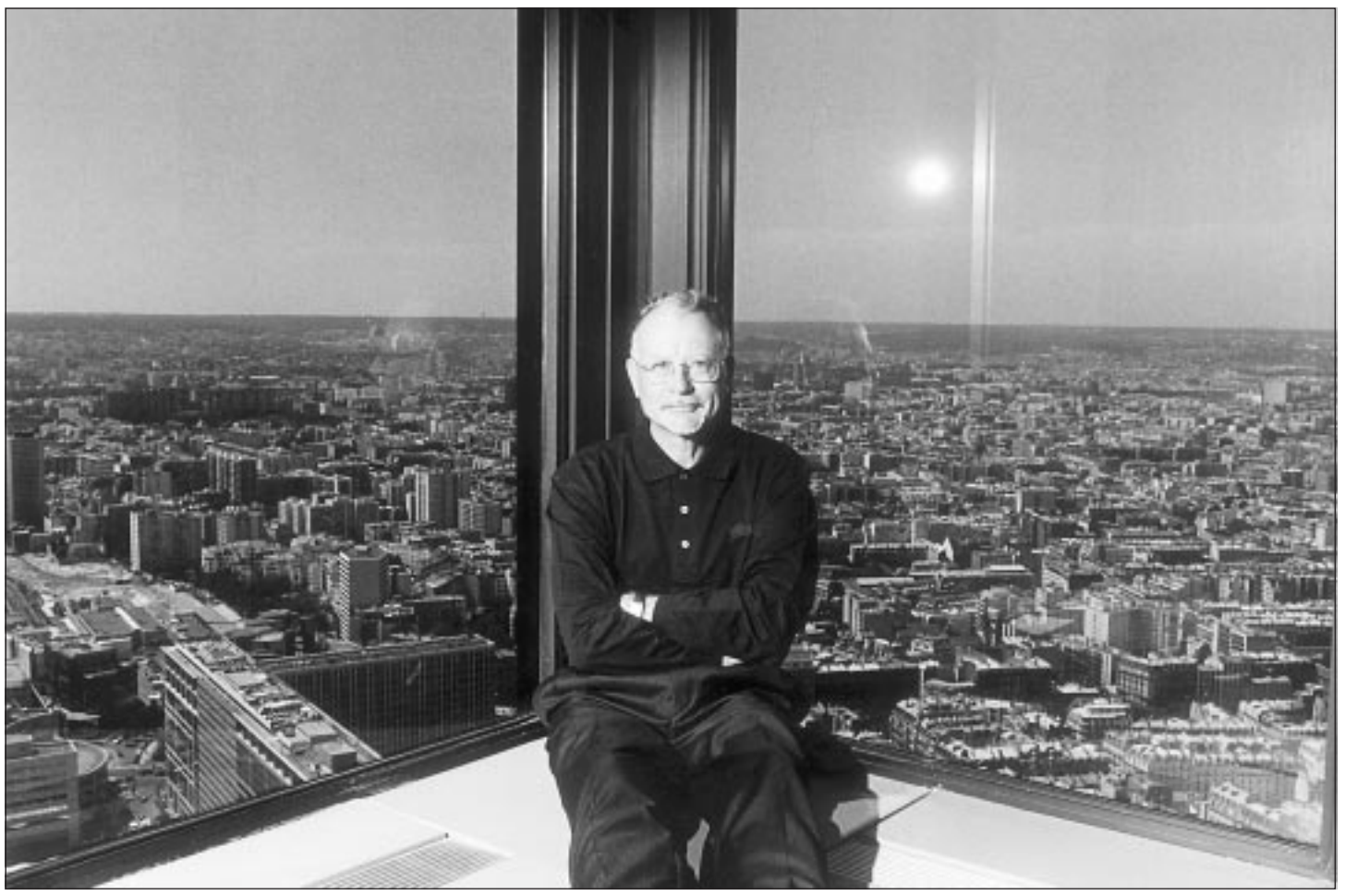

FRANCESCO GATTONI POUR « LE MONDE »

Christian Jacq, la saga du « petit scribe »

Romancier, égyptologue de formation, vulgarisateur, l'auteur des « Ramsès » a trouvé le filon... au pied des pyramides. Un filon en or qui fait de ce personnage controversé l'un des écrivains français les plus vendus au monde

Emilie Grangeray

Christian Jacq, sans doute l'un des écrivains français les plus populaires, est un personnage controversé. Est-ce un romancier, un raconteur d'histoires ? Un égyptologue, un vulgarisateur ? Ou un *« petit scribe »*, comme il aime à le répéter à longueur d'interviews ? *« Je suis tout ça à la fois »*, répond-il. Ce qui est certain, c'est que le petit scribe a un stylet au bout des doigts. Sous son nom, il a écrit une soixantaine d'ouvrages. Il a également publié des romans policiers, sous pseudonyme. *« C'était comme des exercices de style, je l'ai fait pour m'amuser »*, avoue-t-il. Sous le pseudonyme de Christopher Carter, il en signe cinq chez Robert Laffont et pas moins de quarante-quatre sous le pseudonyme de J. B. Livingstone – dont une vingtaine a été écrite avec Jean-Paul Bertrand, PDG des Editions du Rocher. Une véritable industrie avec, le plus souvent, l'Egypte pour toile de fond et fonds de commerce.

Pourtant, assis au bar du Lutétia, l'homme est d'une confondante simplicité. Chaussé de mocassins vernis, il porte, sous son imperméable beige, une veste pied-de-poule qui jure un peu avec sa chemise jaune et sa cravate rouge. Barbichette poivre et sel, cheveux courts et lunettes cerclées d'or, visage calme et bronzé, il parle volontiers de lui. Né en 1947, d'un père pharmacien d'origine bretonne et d'une mère d'origine polonaise, il est élevé par une grand-mère si *« exceptionnelle »* qu'il en fera un jour un personnage de roman. *« A treize ans, j'ai commencé à écrire des poèmes, que j'ai jetés. »* Continuant à *« griffonner beaucoup »*, il poursuit ses études. Il reçoit, au lycée Sainte-Croix de Neuilly, une éducation catholique, même si, depuis, *« l'Egypte* [l'a] *fait beaucoup réfléchir ». « Ce n'est pas une approche de croyance, il n'y a pas de problème de révélation. C'est une réflexion, d'ordre symbolique, sur la rectitude. Pour moi, c'est une pensée plus complexe et plus intéressante que notre pensée discursive. Je tente de comprendre les racines de toutes choses. »* En propédeutique à Nanterre, il passe ensuite à la Sorbonne, où il soutient une thèse de doctorat en égyptologie. *« J'ai toujours eu un parcours double : d'écrivain et d'égyptologue. Mais je suis avant tout un écrivain »*, se reprend-il aussitôt. Il a vingt et un ans quand son premier livre, un essai, est publié. Le succès viendra un peu plus tard.

Lui qui avoue ne pas avoir la mémoire des dates, il se souvient très précisément de cette année-là. C'était en 1987. Il publie aux Editions du Rocher *Champollion l'Egyptien*. Aujourd'hui, quand il raconte l'histoire, il en rit encore : *« Après un passage sur Europe 1, le standard a sauté, comme on dit. Yves Mourousi, qui présentait alors le « 13 heures » sur TF1, a appelé pour que je passe lors de son JT. »* Plus tard, ce même journaliste lui demande si les inscriptions de l'obélisque, place de la Concorde, ont jamais été traduites. Christian Jacq répond par la négative. Qu'à cela ne tienne, il les traduira en direct. *« On avait alors apposé des plaques de cuivre qui comportaient mes traductions. En moins d'une semaine, elles ont toutes été volées ! »*, s'esclaffe-t-il. Ce *« succès inattendu »*, comme il le qualifie aujourd'hui encore, va être le premier d'une longue série qui fait de Christian Jacq l'un des écrivains français les plus vendus au monde.

Mais c'est sa femme, Françoise, qui joue alors un rôle fondamental. *« J'ai eu des propositions pour travailler dans l'édition (notamment dans le groupe Presses de la Cité – aujourd'hui Havas éditions). Je pouvais également partir enseigner en Egypte, mais ma fille était encore petite. Ou bien me consacrer à l'écriture. Ma femme m'a alors dit : "Quittons Paris, installons-nous à Aix-en-Provence et toi, tu écris". »* Il suit son conseil et se met au travail. A raison de douze heures par jour et sept jours sur sept. Il fait des recherches, se documente, écrit. Il dit écrire lentement, à la main, et refaire ses livres systématiquement trois fois. A la troisième version, c'est avec son éditeur mais aussi avec sa femme que le travail se fait. *« Il y a entre nous une intimité et une complicité très grandes. Je ne décide pas du choix d'une œuvre sans un avis positif de sa part. Elle va vivre aussi avec cette histoire, ces personnages pendant des mois. Je lui fais lire les grands ensembles. Elle a un regard très critique. Elle me fait des remarques sur tel personnage, tel détail, et je dois avouer qu'elle a raison à 90 %. »* Une vie d'ascète, en somme. Mais qui lui permet, au gré des éditeurs, d'enchaîner les succès.

Après avoir publié *La Reine soleil*, chez Julliard, il fait un passage chez Grasset grâce à l'éditeur Jean-Paul Enthoven, qui *« a vu en* [lui] *un auteur à grands succès potentiels »*. Il rencontre le PDG, Jean-Claude Fasquelle, et signe *L'Affaire Toutankhamon*, pour lequel il obtient le prix des Maisons de la presse. Survient ensuite un conflit avec Yves Berger, un autre éditeur de la maison : *« Je voulais faire une trilogie. Il n'a pas compris. Je crois qu'il a eu peur. »* C'est donc chez Plon, grâce à Olivier Orban, qu'il signe *Le Juge d'Egypte*. La magie opère : en France, ce sont quelque 150 000 exemplaires vendus en édition courante. L'ancien directeur de France Loisirs, Claude Gagnière, joue alors un rôle déterminant. *« Il m'a suivi toute ma carrière, mais trouvait mes essais trop difficiles. Un jour, il me dit : "Il faut que vous rencontriez un homme qui vous comprenne". »* Cet homme n'est autre que Bernard Fixot (*voir ci-dessous*), alors chez Robert Laffont. *« Je le rencontre. Il me demande quels sont mes projets. Je lui dis que cela se résume à un seul mot : Ramsès. Et j'ajoute : mais attention, cinq volumes. Il a très bien compris la folie que ça représentait pour un éditeur de publier une telle saga. »* Bernard Fixot accepte et lui dit : *« On va réinventer le feuilleton du XIXe siècle. »*

La machine est désormais en marche et l'aventure *Ramsès* peut commencer. Vendue à 11 millions d'exemplaires dans le monde (poche et club inclus), la série *Ramsès* est, pour Christian Jacq, la concrétisation d'un projet vieux de vingt-cinq ans. A dix-sept ans, en effet, il était parti en voyage de noces en Egypte. Il découvre *« une pièce de musée extraordinaire : un colosse de Ramsès II d'une grande beauté ». « Il m'a tapé dans l'œil. Je me suis dit : un jour, j'écrirai sur cet homme. »* Il accumule des textes sur la vie du pharaon, avec l'idée d'en faire une biographie. Le temps a passé. Le petit scribe continue à écrire quand, il y a sept ans, lors d'un voyage à Louxor, il se rend dans le temple du pharaon. *« Il y a eu comme un déclic. Et c'est là que je suis rentré dans cette épopée. »* Il oublie son idée première d'en faire une biographie : *« J'avais fait beaucoup d'essais historiques. Quand on est historien, un certain recul est nécessaire : les dates, les faits, l'analyse des phénomènes. Or, dès son vivant, Ramsès était un personnage de roman, de légende. Je voulais faire un livre mythologique. Un peu comme ce qu'a fait Homère, qui est pour moi un modèle de récit narratif, avec du suspense et du merveilleux. »* Trente et un ans plus tard, il se met donc à l'écriture de son *« "best-best"-seller »*. Il mettra deux ans à *« pondre »* ses cinq volumes qui le propulsent au sommet des meilleures ventes, grâce au génie avisé de Bernard Fixot. *« Il est totalement éditeur et me laisse être totalement écrivain »*, déclare Christian Jacq. Pour Bernard Fixot, ce dernier est *« aujourd'hui davantage passionné par les Egyptiens que par l'égyptologie. Il veut faire partager ça. Les fondements historiques sont solides, même s'il se permet de prendre quelques libertés »*.

Des libertés qui ne sont pas au goût de nombreux égyptologues et universitaires, pour qui l'égyptologie ne permet aucune fantaisie. Si tout le monde se croit autorisé à écrire dans ce genre de domaine, il ne faut pas comparer ce qui n'a rien à voir, entend-on en substance. On le sent : Christian Jacq n'a pas que des amis. Bernard Fixot le sait. Mais qu'importe. Pour lui, il existe deux types d'écrivain : les raconteurs d'histoires et les écrivains d'introspection. *« La France, traditionnellement, a toujours raconté des histoires. C'est Dumas, Hugo. En Europe, le nazisme et le communisme ont donné, je crois, et à juste titre, une hypertrophie à la littérature d'introspection. Ce phénomène n'existe pas du tout aux Etats-Unis, où, pour un Saul Bellow, il y a en face un Stephen King, un John Grisham et une Mary Higgins Clark. »*

> *« Ramsès était un personnage de roman (...), je voulais faire un livre mythologique. Un peu comme ce qu'a fait Homère. »*

Pour lui, Christian Jacq est un homme simple, s'exprimant dans un vocabulaire limité. Ça tombe bien, car, comme il le répète à ses auteurs : *« Si vous n'êtes pas Marcel Proust, écrivez simplement. »* Quant au procès que certains font à Christian Jacq d'écrire des non-livres, il rétorque : *« Ce sont des livres. Que ce soit de la littérature ou non, c'est un autre débat. Et tant pis si nous sommes montrés du doigt. »* Affaire classée, donc. D'autant plus que Christian Jacq avoue : *« Bien sûr, je suis un vulgarisateur »*, avant d'ajouter : *« Malheureusement, c'est une tradition française de mépriser ça. Je suis un homme qui ne dîne pas en ville, qui rencontre rarement les journalistes. Ma femme ne veut pas recevoir des gens chez nous car elle tient à son intimité. »*

Lui, ce qui l'intéresse, c'est le roman, *« sous toutes ses facettes »*. Son modèle ? *Le Comte de Monte-Cristo*, parce qu'il y a tout. *« Dans les miens, il y a de l'énigme, du roman de mœurs, du roman historique, psychologique. Mon premier souci, c'est le thème. Je travaille toujours sur un coup de cœur, une passion. Si, demain, je ne trouve pas un sujet, je n'écrirai plus. Tous mes livres ont été des morceaux de mon âme, des luttes avec un sujet fort »*, précise-t-il. *« Je songe à mes lecteurs de façon permanente. Je pense que, comme Anatole France, un style compréhensible par tout le monde doit être énormément travaillé, mais il ne faut pas que cela se sente. J'ai des lecteurs qui me disent : "On s'y croirait." Mais je l'ai vécu ! »*, s'exclame-t-il. Avec ses *« fans de tout âge et de toute condition »*, il entretient une correspondance importante, s'astreignant, une journée par semaine, à leur répondre.

Un succès qui lui permet de faire *« exactement ce* [qu'il veut] *faire quand* [il veut] *le faire »*. Et aussi d'être s'installé, depuis cinq ans, en Suisse. Un choix de Françoise, *« très attachée à ce pays »*. Françoise, celle qui guide la vie du petit scribe. Celle aussi qui, sur la quatrième de couverture de *La Pierre de lumière* (1), a pris son mari en photo avec leur chien Geb. Geb ? *« C'est le nom du dieu de la Terre, à la fois rieur et puissant, futé, charmeur, vigoureux. Comme notre chien. »* Aucun doute : Christian Jacq, mélange d'érudition et de spiritualité, vit littéralement l'Egypte au quotidien.

(1) *Néfer le silencieux* et *La Femme sage* sont les deux premiers volumes de la série parus aux éditions XO.

★ Les principaux titres de Christian Jacq sont disponibles en Pocket.

Bernard Fixot, le « bon génie »

Inexplicable est le mot qui revient le plus souvent dans la bouche des personnes interrogées (ses éditeurs successifs, ses détracteurs et, bien sûr, l'intéressé lui-même) pour qualifier le succès de Christian Jacq. Pourtant, son éditeur actuel, Bernard Fixot – qui a monté XO, sa propre maison d'édition –, n'y est sans doute pas pour rien. « *Son bon génie* », comme le qualifient certains observateurs avisés, lui a fait passer le mur du son en ventes. Pour *La Pierre de Lumière* – la dernière série, en quatre volumes, de Christian Jacq –, Bernard Fixot a imaginé et orchestré un lancement mondial. Digne de celui d'une voiture, il ne s'en cache pas. Il a convié quelque 150 journalistes du monde entier à un voyage de presse en Egypte, à Louxor. Côté français, il a pu compter sur *Le Figaro*, Etienne Mougeotte, entre autres, mais aussi sur des « beautiful people » tels que Sylvie Vartan et Mireille Darc. Coût de l'opération : 2 millions de francs. Mais, comme le souligne Bernard Fixot, il avait déjà touché plus que cette somme rondelette. En effet, le livre avait déjà été prévendu dans vingt-deux pays, notamment, pour la première fois, à l'éditeur égyptien Dar El Shorouk.

UNE ÉQUATION

« Je voulais que le livre sorte simultanément dans le monde parce qu'on se plaint beaucoup de la mondialisation. Moi, j'essaie de jouer au même jeu qu'elle. Et puis, j'aimerais bien qu'un auteur français soit sur toutes les listes des best-sellers », déclare Bernard Fixot. *« L'éditeur est là pour transformer le cadeau que nous fait l'auteur en objet à vendre*, ajoute-t-il. *Voici la promesse que je fais à un auteur : que toute personne susceptible d'être intéressée par le livre sache que celui-ci existe. D'où un plan média dans les journaux, mais surtout à la radio. »* C'est en Italie, en Angleterre en Allemagne et en Corée que Christian Jacq se vend le mieux. En France, le premier tirage de *Néfer le Silencieux* – le premier volume de la série, dont la couverture et la maquette ont été confiées aux bons soins du célèbre graphiste Massin – est de 270 000 exemplaires (dont 59 000 en Grand Livre du mois). En poche, c'est encore plus impressionnant. Ainsi, en 1997 comme en 1998, quand sortent les 5 volumes de *Ramsès*, Christian Jacq représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires de Pocket. Du jamais vu.

PASSION + ÉCRITURE SIMPLE

Un succès phénoménal que Bernard Fixot explique par l'équation suivante : *« Passion + écriture simple »*. Et d'ajouter : *« C'est une bonne histoire. On apprend des choses. Avec Christian Jacq, les lecteurs ont le sentiment de se cultiver. C'est comme pour* L'Alchimiste, *de Paulo Coelho* [paru chez Anne Carrière], *les lecteurs avaient tout à coup l'impression qu'un grand philosophe était descendu à leur niveau. »* Plus remarquable : le lectorat reste fidèle et captif. *« On perd 20 % entre le tome I et le tome II, puis 2,5 % entre les suivants. »* La force de Christian Jacq, c'est le concept très américain de *« page turner : quand le lecteur arrive en bas de page ou en fin de chapitre, il n'a qu'une envie, poursuivre sa lecture »*.

« Je suis inquiet de l'avenir du livre pour les deux ou trois générations à venir. Il faut aller chercher les lecteurs », déclare Bernard Fixot. Pour cela, il pense cinéma – l'adaptation de *Ramsès*, comme celle de *Néfer*, est en discussion avancée – et jeu vidéo. Christian Jacq a déjà écrit le scénario du jeu pour *La Pierre de lumière*. *« Un peu dans le style des* Aventuriers de l'arche perdue, *le joueur pourra être piqué par le cobra et devra, pour avancer, connaître les activités des pharaons, leurs façons de peindre. »* Se cultiver par osmose et sans douleur, tel est le credo de Bernard Fixot.

E. G.